

DU CONGRÈS
DE VIENNE.



DU CONGRÈS DE VIENNE,

PAR L'AUTEUR DE L'ANTIDOTE AU CONGRÈS DE RADSTADT, DE L'HISTOIRE DE L'AMBASSADE DE VARSOVIE, etc.

(M. DE PRADT).

A PARIS, et à LUGAN,
Chez FRANÇOIS VELADINI et COMP.

1816.

PRÉFACE

L'ouvrage que nous publions sur le Congrès de Vienne peut être considéré comme la suite de ceux que nous avons donnés sur les principaux événemens politiques qui ont eu lieu depuis dix-huit ans.

L'Empire germanique avoit eu à supporter à Radstadt le poids de négociations aussi vaines dans le résultat, qu'elles avoient dû lui paroître pénibles par les formes qui les avoient accompagnées. Alors parut l'*Antidote au Congrès de Radstadt*, ouvrage dans lequel on essayoit de suppléer aux oublis du Congrès, soit par l'exposé de considérations qui paroissoient lui avoir échappé sur la nature de la révolution, soit par l'indication d'une suite de mesures plus appropriées aux circonstances que celles qu'on avoit adoptées jusque là.

En 1799, l'Autriche, la Russie, une partie de l'Empire marchent contre l'autorité alors dominante en France. Il étoit bien clair que leur ac-

tion seroit impuissante, sans la coopération de la Prusse, et qu'avec elle, le succès étoit assuré. Il n'étoit pas moins clair que la Prusse embarrassée dans les détours d'une politique dont elle ne s'expliquoit pas bien à elle-même la nature, et dont elle prévoyoit encore moins l'issue, couroit, en se séparant de l'Europe, vers la catastrophe qu'elle n'a pas manqué d'éprouver six ans après. La considération des dangers attachés à cette conduite fit naître l'ouvrage intitulé *la Prusse et sa Neutralité*, 1799.

Depuis dix ans, les colonies des Antilles étoient, les unes subverties, les autres menacées par les désordres qui depuis 1790 affectoient l'ordre colonial. Déjà le grand continent américain étoit atteint dans quelqu'une de ses parties, soit par les principes de la révolution, soit par les évènemens d'une guerre prolongée, soit encore par l'influence du voisinage des Etats-Unis de l'Amérique : en un mot, l'ordre colonial étoit visiblement attaqué dans ses principes constitutifs ainsi que dans son état positif. Nous essayâmes de fixer à la fois les principes de cet ordre, et de ramener l'attention de l'Europe sur l'état de ses colonies, dans l'ouvrage intitulé : *Les Trois Ages des Colonies*. — 1801.

Le Congrès de Vienne, destiné à mettre un terme aux agitations de l'Europe, à fixer son

état pour une longue suite de siècles, offroit à la méditation un sujet bien plus étendu, et plus important que les actes cités ci-dessus. L'Europe doit pendant long-temps dater du Congrès de Vienne comme d'une ère nouvelle. Dès-lors, il y a eu un grand intérêt à s'occuper de l'esprit qui a présidé à ses travaux, et des résultats qu'ils doivent avoir; car il ne s'agit de rien moins que de l'avenir de l'Europe. Si les bases de l'édifice sont solides, s'il est bien proportionné dans ses parties, il tiendra, et l'Europe reposera long-temps sous son abri tutélaire. Si au contraire, il pèche par le défaut de ces qualités essentielles dans toute espèce de constructions, alors ce Congrès aura été un bienfait moins étendu, et moins durable qu'on n'avoit pu l'espérer. Il n'en est pas d'un établissement de paix comme d'un plan de guerre. Celui-ci a toujours par sa nature quelque chose d'instantané et de passager. Une campagne peut réparer les mauvais calculs et les mauvais succès d'une autre campagne; mais la paix est une chose durable de sa nature, et qui mérite d'autant plus d'être bien pesée, que c'est presque toujours par la guerre que se corrigent les défauts de la paix. Si l'on recherchoit les causes des guerres qui ont ensanglanté l'Europe depuis plusieurs siècles, on trouveroit que le germe en étoit placé dans les traités mêmes qui,

en ayant l'air de mettre fin à la guerre existante, ne faisoient qu'en préparer de nouvelles. Depuis ce que, dans son langage énergique, Burke a si bien appelé le *marché de Bâle*, combien n'y a-t il pas eu de traités de paix qui tous uniformément, et par la même cause, ont mené à de nouvelles guerres? Il étoit donc curieux d'observer si le Congrès de Vienne, maître absolu de son terrein, facilité qui avoit manqué dans toutes les autres négociations, useroit de cet avantage avec la latitude que les circostances exigeoient et lui donnoient. C'est ce que l'on s'est proposé d'examiner dans cet ouvrage. Il n'est pas une histoire des négociations du Congrès, mais un examen de son esprit et des suites probables de l'ordre qu'il a établi. Les stipulations arrêtées par le Congrès sont devenues des actes publics; elles atteignent tout le monde, par-là elles peuvent devenir l'objet de l'examen de tout le monde. Nous y avons procédé avec le plus entier détachement de tout esprit de parti ou de localité : si c'est sur tous, c'est aussi pour tous que nous avons écrit, parce que la vérité est l'intérêt de tous. En joignant à l'observation rigoureuse de ce principe les égards qui, dans l'expression, sont dus à tous les individus, et à plus forte raison aux chefs des nations, nous croyons avoir également usé de nos droits, et rempli nos devoirs.

PRÉFACE

Si l'on a bien voulu reconnoître dans nos premiers ouvrages un caractère d'impartialité assez marqué pour qu'on ne pût pas les attribuer à un habitant de la France plutôt qu'à celui de tout autre pays, nous osons espérer que ce même caractère ne sera pas moins fortement empreint dans l'ouvrage que nous publions aujourd'hui : nous dirons même que plus la scène s'étendoit, plus il devenoit difficile de s'écarter de cette impartialité. Comment, en effet, faire trouver place à des affections personnelles au milieu de si grands intérêts ! Ainsi, ce n'est dans aucune vue de faveur à l'égard de la Prusse, que nous nous exprimons sur cet état, comme nous le faisons souvent dans le cours de cet ouvrage : la vérité peut seule nous avoir guidé et soutenu dans l'énonciation d'idées que nous savons bien ne devoir pas être du goût de tout le monde; de même pour la réunion de la Belgique et de la Hollande, fruit d'une perte bien douloureuse pour la France, et qui n'entre pas plus dans nos goûts que dans nos intérêts. Mais en écartant toute idée personnelle, nous avons balancé les avantages et les inconvéniens d'un acte politique qui résulte d'un ordre établi et d'un point de fait, quelqu'en fût l'origine.

En traitant du Congrès de Vienne, nous aimons à faire remarquer :

1. L'étendue de ses travaux; ils ont embrassé une masse immense d'intérêts. A d'autres époques, plusieurs années auroient à peine suffi pour débrouiller ce chaos; ce qui suppose à-la-fois habileté et bon esprit dans les ouvriers, et bon ordre avec célérité dans l'ouvrage.

2. La vigueur et la détermination qu'il a déployées dans la poursuite de l'ennemi qui avoit reparu au mois de mars. Le Congrès n'a pas montré un seul moment d'hésitation ou de division. Par-là a été rendue vaine la première parole proférée par Napoléon en touchant les rivages françois: *Le Congrès est dissous*. Les affaires et les armées ont été conduites d'un pas égal; il n'a pas été perdu plus de temps dans les cabinets que dans les camps. Si, depuis que la révolution étoit aux prises avec l'Europe, on eût agi avec la même détermination, combien de malheurs n'auroit-on pas prévenus?

3. La libéralité des sentimens professés et mis à execution par le Congrès. Elle ne s'est pas bornée aux individus que l'on a cherché par tous les moyens à rassurer et à rapprocher mutuellement, mais elle a eu aussi pour objet des peuples entiers. C'est surtout à l'égard de la Svisse qu'a éclaté cette honorable sollicitude. Les souverains, gardiens de ses intérêts, ont mis une persévérance d'efforts et de soins qu'on ne sauroit

trop reconnoître, à surmonter tous les principes de haine et de division qui séparoient les Suisses entre eux, et les parties de la Suisse entre elles. On les a vus s'armer les uns contre les autres; on a vu de même les souverains alliés se mettre entre les hommes prêts à se combattre, travailler à dissiper leurs préventions, à concilier leurs prétentions, et réussir enfin à les ramener tous dans le sein de la même famille. Par leurs soins, la Suisse sera pour long-temps rendue au repos, dont elle jouissoit sous les lois de son antique association, et qui avoient fait de cette contrée dernier asyle de l'innocence des mœurs, le plus fortuné séjour de l'Europe.

De ce que nous n'adoptons pas toutes les vues du Congrès, de ce que nous avons osé placer nos idées propres à côté des siennes, il ne s'ensuit pas que nous provoquions la révision, encore moins le renversement de son ouvrage. La plus cruelle expérience n'a que trop appris ce que coûtent ces manières violentes de procéder. Nous avons voulu seulement faire connoître les suites probables de l'ordre établi par le Congrès, et indiquer en même temps les correctifs dont on pourroit user. Ce sera au temps à amener les circonstances favorables à leur application. Il importoit, avant tout, de bien fixer l'état actuel dans toutes ses parties, d'en indiquer le fort et

le foible, et de fournir ainsi les premiers élémens de méditation aux hommes chargés partout du maintien d'un ordre qui, malgré ses défauts, a coûté si cher.

Qu'on accuse d'utopie, accusation fort à l'usage de ceux qui ne portent pas en eux mêmes la faculté de prévoir ou de produire, quelques parties de cet ouvrage; on y consent: mais aussi qu'on veuille bien observer que les utopies du Congrès de Radstadt, de la Prusse et sa neutralité, des trois âges des Colonies, sont en grande partie réalisées, et même depuis long-temps.

L'ordre du travail nous a souvent conduit à rappeler les actes politiques de Napoléon. Dans quoi, pendant des siècles, n'aura-t-on pas à le retrouver? Il a couvert l'Europe de ses monumens et de ses débris. Les états modernes s'élèvent sur les membres épars de son empire, comme dans les siècles antérieurs, ils s'étoient formés des débris de l'empire romain. Ce prince qui avoit vu l'Égypte, avoit pu remarquer que ses pyramides bravent depuis quatre mille ans les ravages du temps, parce qu'elles sont assisessur la base. Il a préféré de mettre la sienne sur la pointe, en lui donnant pour appui, *pour jambes de force*, un nombre toujours croissant de baïonnettes. Un ouragan venu du nord l'a renversée, en enterrant l'architecte sous des ruines

qui jonchent au loin la terre. Cet édifice péchoit tellement par le défaut des bases, qu'en supposant la fin de ce règne amené par un événement tel qu'il existe dans le cours ordinare de la nature, il n'en auroit pas moins croulé, d'une manière moins violente, il est vrai, mais tout aussi certaine.

Nous avons mis du soin à bien marquer la division de l'Europe en deux fédérations, l'une continentale, et l'autre maritime. C'est la qu'est placé dorénavant le pivot de sa politique. A proprement parler, l'Europe, dans son état actuel, n'a plus que trois grands intérêts:

1. Le désarmement et l'amortissement de l'esprit militare;

2. L'affermissement du bon ordre en France;

3. La fin des troubles de l'Amérique espagnole, par l'émancipation générale de cette contrée.

Les deux premiers articles feront la sûreté de l'Europe, et le dernier fera sa richesse. Pour devenir tranquille, elle a besoin de redevenir riche, car elle a besoin de réparer la déperdition des richesses que lui ont coûté les désordres des vingt dernières années. Des hommes contens de leur sort, marchant graduellement vers un meilleur avenir, seront bien plus disposés à se laisser gouverner que des hommes auxquels il seroit interdit d'adoucir le sentiment des pertes passées

par l'espoir d'un terme assuré à leurs souffrances et à leurs privations.

Il est consolant de penser qu'à l'exception de ces événemens qui dépassent toute espèce de prévoyance, parce qu'ils dépassent toute espèce de calculs, rien d'apparent ne s'oppose à ce que l'on puisse annoncer à l'Europe de longs jours de repos. On pourroit dire que *la matière contentieuse* est épuisée; tout est réglé. D'un autre côté, l'Europe est à l'abri de toute tentative de grande conquête. Depuis trois cents ans, elle a subi trois entreprises de cette nature: par l'Espagne, sous Charles-Quint et Philippe II; par la France, sous Louis XIV et sous Napoléon: toutes ayant eu un succès égal, et ayant fini par abîmer les deux pays, on sera dégoûté pour long-temps d'y revenir. L'Europe peut donc désarmer, rentrer dans l'état civil, et soulager les habitans du fardeau de ces armées immenses, dont l'entretien épuise la fortune des peuples, et dont l'esprit n'est propre qu'à éteindre parmi eux celui de la liberté

Il faut encore remarquer comme une circonstance favorable au maintien de la paix, qu'il règne une uniformité assez générale d'âge entre les souverains qui ont concouru à la ramener, pour espérer que les mêmes mains qui ont contribué à l'établir pourront, pendant un long espace

de temps, contribuer à la maintenir. Par-là seront prévenues ces brusques transitions d'un système à un autre, qui accompagnent trop souvent les changemens de règne ; car la succession au même poste n'est pas la succession aux mêmes idées ni aux mêmes inclinations. On doit se féliciter de pouvoir penser que ces princes seront également sollicités par les vertus qui leurs sont propres, et par l'intérêt de leurs états à consolider leur ouvrage.

CONGRÈS DE VIENNE

CHAPITRE PREMIER.

Préliminaires du Congrès.

Quel jour que le 31 mars 1814! Quel jour d'éternelle mémoire! Ce ne sont plus Madrid, Vienne, Berlin, Varsovie qui voyent leurs anciens maîtres en fuite, et les vainqueurs planter des drapeaux sur leurs murs entr'ouverts et humiliés; la foudre est revenue frapper les lieux mèmes d'où, depuis vingt ans, elle n'avoit pas cessé de partir. A son tour, Paris reçoit des vainqueurs : ils entrent dans cette même cité qui étoit en possession d'envoyer la terreur et ses arrêts dans tous les empires. Celui qui, si long-temps, s'élança de cette capitale avec la rapidité de l' aigle et la force du lion, pour saisir, comme des proies faciles ou comme des victimes tremblantes, tous les peuples de l'Europe, vient assister presque seul à l'entrée triomphante des en-

nemis qu'il a provoqués, et qu'il a su moins conjurer que vaincre. Il approche assez pour entendre les cris qui signalent l'écroulement de son trône; muet et pâlissant, il s'éloigne de la ville qu'il n'a pas su défendre, et que, pour le bonheur de la France, il n'auroit jamais dû revoir.

Semblable à un homme qui se dégage du fardeau qui l'oppressoit, l'Europe pousse un long soupir, et respire. Dès-lors tout ce qu'en politique la révolution avoit si péniblement établi, disparoît comme une décoration de théâtre. En un instant, depuis Hambourg jusqu'à Rome, les signes des nouvelles dominations sont effacés; les anciens se remontrent au jour; des nœuds mal assortis, formés par la violence entre vingt peuples divers, tombent d'eux-mêmes; leurs souverains rentrent dans ces palais autour desquels retentissoient naguère des acclamations dont ils n'étoient plus l'objet: jamais le soleil n'éclaira un pareil spectacle; un jour changeant la face du monde, et détruisant l'ouvrage de vingt siècles (car sur l'échelle de la révolution, ce n'est point par années, mais par siècles que l'on compte). La France, qui a donné le mouvement à toutes ces subversions, sera calmée la première. Il faut que ce grand corps soit fixé, pour que l'Europe ne vacille pas, tant, dans sa chute même, il conserve de poids. Un traité rappelle cet empire à ses antiques possessions, et l'y attache. Mais il reste à régler tout ce qu'a touché la guerre, et que n'a-t-elle pas entamé! L'un recherche ses dépouilles, l'autre se sent trop foible pour un voisin devenu trop fort: ici, la place est vacante; là, plusieurs mains se la disputent, celui-ci implore la garantie des temps passés; celui là montre les

dangers des temps à venir : de toute part on crie paix, équilibre, justice, indemnité. Qui va débrouiller ce chaos et poser des digues à ce torrent de prétentions? Les armes ont produit leur effet : désormais c'est à la politique à s'emparer de leur ouvrage et à le compléter ; et l'on peut dire, avec l'Orateur romain, *cedant arma togae.* Vienne va devenir le noble théâtre du patriotisme le plus étendu et le plus généreux qui fut jamais : car il embrasse l'Europe, et, par elle le monde. Déjà le jour est pris, et la plus auguste réunion aura lieu après les courts instans que les souverains se sont accordés mutuellement pour revoir les lieux d'où les soins de la guerre les ont éloignés depuis long temps ; car de nos jours, la guerre a remis les rois à cheval, comme avoient fait les croisades.... Enfin l'heure sonne, et les plaisirs, interprètes aussi sincerès que gages éclatans des dispositions mutuelles, les plus bienveillantes, introduisent gaiement les arbitres des destinées de l'Europe dans le sanctuaire où elles vont être décidés. Le Congrès est ouvert....



CHAPITRE II.

Renaissance de la Diplomatie.

Ici l'Europe retrouvera ce qu'elle a perdu depuis long-temps : la diplomatie va renaître.

Pendant des siècles elle avoit fait partager à ceux qui se sont distingués dans cette carrière les hauts honneurs réservés en tout pays aux personnages les plus éminens. Les noms des négociateurs célèbres sont consignés dans l'histoire et dans les archives des nations à côté de ceux qui les ont le plus illustrées. Les hommes qui ont défendu les intérêts des états par l'étendue, par la force, par la souplesse de leur genie, s'asseoient, sans crainte du parallèle, à côté de ceux qui leur ont prêté la force de leur bras : et leurs savantes combinaisons, pour avoir moins d'éclat que les brillantes ou les rapides expéditions des guerriers, n'en ont pas obtenu moins d'honneur, ou moins de droits à l'admiration des hommes. Souvent, même presque toujours, le guerrier ne fut que l'instrument du diplomate, l'agent de l'homme d'état.

Depuis la première paix qui ait eu lieu entre la Convention et les puissances de l'Europe, celle que le comte Carletti signa en 1795, au nom du grand-duc de Toscane, il n'y a pas eu de véri-

table négociation en Europe. On a vu des stipulations, des actes signés, des trèves revêtues du nom et des apparences trompeuses de la paix, mais il n'y a pas eu des négociations telles qu'elles avoient passé dans les habitudes de l'Europe. La force étoit trop grande d'un côté, la foiblesse trop marquée de l'autre; les dangers trop imminens, trop graves pour comporter cette espèce de discussions qui constituent la diplomatie véritable. On ne discute qu'entre pairs: or; quelle parité peut se rencontrer entre celui qui a la faculté de tout prendre, et celui qui n'a pas la force nécessaire pour rien retenir; entre celui qui a tout, ou presque tout perdu, et celui qui a tout gagné; entre celui qui défend péniblement quelques débris, et celui qui commande dans la capitale de celui même avec lequel il traite, qui occupe ses états, et use de leurs ressources, d'après le seul instinct de ses besoins propres, sans ménagement comme sans crainte? C'est ce qui a caractérisé toutes les négociations qui ont eu lieu depuis vingt ans, négociations dans lesquelles c'étoit toujours le Gaulois qui mettoit son épée dans un des bassins de la balance. Tous les traités ont été écrits avec l'épée.

Nous avons vu l'Europe revenir, après dix huit cents ans, à cet état de dédition établi par Rome; d'après lequel le vaincu abattu aux pieds du vainqueur, recevoit de lui ce qu'il étoit dans sa convenance de lui laisser, et de ne pas prendre ou distribuer. Encore quelques pas, et cette limite même pouvoit être dépassée.... Le congrès de Vienne arrètera ces invasions de la force, il bannira les pratiques de Rome; il rétablira les habitudes plus humaines qui régissoient l'Europe,

et, dans le silence des armes, il fera taire le fer, et donnera la parole à la raison.

C'est sûrement un spectacle consolant, après tant d'années de déchirement et de violences, d'attaques sans motifs, de combats sans terme, de chochs sans résultats, de transactions sans ensemble ni solidité, sans garantie comme sans durée, de voir enfin le sénat de l'Europe réuni sous les chefs les plus puissans et les plus augustes, formé de tous les noms que la politique recommande à la confiance publique, de tout ceux qui, ayant bien su couper le nœud gordien de la puissance de Napoléon, ne seront pas embarrassés de debrouiller les fils du labyrinthe dans lequel la politique les a introduits, bien d'autres difficultés ont été vaincues, et sûrement il y a moins loin de Paris a Vienne, que de Moskow à Paris.

CHAPITRE III.

Objet du Congrès.

Mais sur quel sujet, j'ai presque dit sur quelle étoile, le Congrès va-t-il travailler ? Sur un monde nouveau. Vingt-cinq ans ont tout changé. Ne cherchez plus en Europe les hommes qui y paroissoient, qui s'y agitoient, qui y brilloient à des époques encore récentes : tout a passé. Du pôle à ce délicieux climat qu'habitent les enfans de la grande Grece, reconnoissez, si vous pouvez, ce qui fut aux jours dont le crépuscule s'éteint à peine. Qu'êtes-vous devenu, fils de Vasa ? Quelle est cette nouvelle couronne qui, du front de Marguerite de Waldemar, va s'unir avecla vôtre, sur celui d'un successeur que, dans d'autre temps, vous n'eussiez pas connu? Pourquoi une partie des Scandinaves sont-ils détachés du sceptre de Christian, qu' ils chérissoient, et séparés de lui par de nouvelles lois, comme ils le sont par leurs rivages ? Quels sont ces cris et ces pleurs qui retentissent autour de ce roi qui fût à jamais resté inviolable si la vertu suffisoit pour défendre des hommes ? Contre qui vous débattez vous, Patrie de Jagellon et de Sobieski ? Dans quelles mains errent vos débris, incertains d'un lieu de repos ? Et vous, trône de César, consacré par d'immortels souvenirs, protégé par le respect des âges ; pour qui la vénération avoit survécu à la puissance, comment ne

pouvez-vous parvenir à vous faire accepter par votre ancien possesseur? Quelles sont ces nouvelles majestés, souverainetés récentes qui remplacent au sein de la Germanie des souverainetés plus récentes encore? Le Rhin ne coule plus sous ses antiques lois. La division que la religion opéra pendant trois siècles entre les Belges et les Bataves touche à son terme : Amsterdam et Bruxelles reprennent sous le même sceptre les liens de leur ancienne fraternité Venise a disparu, malgré son antique sagesse; ce n'est pas l'Adriatique, mais l'Autriche qui l'a engloutie. L'Italie vient à peine de tremper ses lèvres dans la coupe de l'indépendance, et déjà l'aigle d'Autriche a fondu sur elle. Gênes n'enverra plus à Versailles ses doges s'étonner encore plus de s'y voir, que de toutes les merveilles de ce pompeux séjour, désormais elle recevra ses lois de Turin : ses gémissemens ne seront pas entendus, ses plaintes ne seront pas écoutées. Naples s'est long-temps étonnée de son nouveau maître : pendant bien des années, la Sicile est restée séparée de l'Italie, comme elle le fut aux jours de Syracuse et d'Hiéron. N'interrogez pas l'isle d'Elbe sur ce qu'elle a recélé, ni pourquoi l'Europe a dû demander aux solitudes de l'Océan un dépositaire plus fidèle : Lisbonne redemande au Brésil de finir son veuvage. Le nouveau monde a commencé d'attirer les rois de l'ancien, bientôt il s'en donnera à lui-même, choisis parmi ses propres enfans. La, les trônes ne manqueront pas. Les foibles liens qui attachoient la vaste Amérique à son étroite et lointaine métropole, achèvent de s'user : sur ce sol nouveau, partout un cri de liberté s'est fait entendre; le Mexique le renvoie au Pérou: il re-

tentit dans cet immense continent que l'Océan enserre dans ses flots les plus tumultueux et les plus pacifiques. Tout s'agite, tout fermente, on sort des lisières qu'avoit données l'enfance ; la Nature agit d'après ses lois éternelles, et l'Amerique, devenue virile, échappe à une mère décrépite et désolée, comme des enfans robustes sortent de la tutelle qui maîtrisa leurs premiers ans.

La faulx de la révolution n'a donc rien épargné, et c'est sur les débris entassés, par cette Parque impitoyable que le Congres doit opérer....

Mais ce seroit peu de peindre les changemens politiques que cette époque d'agitations a produits, et, pour ainsi dire, semé sur la face du globe. Il en existe de plus grands encore dans la disposition des esprits. La révolution morale dépasse de beaucoup la révolution politique..... Ella la dépasse surtout en étendue et en durée ; car enfin, quelle que soit la latitude des changemens qui affectent le sol, en cette qualité même de s'appliquer au sol, ils ont un terme et des bornes certaines, au lieu que les changemens qui affectent les facultés morales sont de nature toujours croissante, et peuvent ne pas connoître d'autres limites que celles mêmes des facultés humaines dont on ne peut assigner le terme.



CHAPITRE IV.

Division de l'Europe en deux zones.

A l'époque de la restauration, l'Europe a paru divisée en deux zones, qu'on nous pardonne cette expression....

Tout combattoit, tout s'entrechoquoit. Les peuples du Nord et ceux du Midi avoient également pris part dans la lutte, et faisoient effort pour la terminer .... Mais on diroit que les souverains de ces deux grandes divisions apportoient un esprit, et marchoient vers un but tout différent....

D'une part on voit les souverains du Nord et de la Germanie guidant eux mêmes leurs légions vers Paris, qu'ils atteignent enfin comme le terme et le prix d'une lutte acharnée, dans laquelle c'eût été tout perdre que de compter avec les saisons, avec les dangers, avec les fatigues, que dis-je? avec les sacrifices.

D'autre part, les propriétaires des trônes que l'écroulement de celui de Napoléon a relevés, et comme portés au jour par l'action d'un même ressort, viennent s'y replacer sans avoir eu d'autre peine que celle d'aller du lieu de leur exil à celui du siége de leur puissance. La moitié de l'Europe a remis l'autre sur le trône, sans aucun effort da la part de celle-ci. C'est là que va écla-

ter la différence des dispositions d'esprit, entre ceux qui donnoient et ceux qui recevoient.

Ici des souverains que l'on pouvoit croire exaspérés par la gravité des outrages; par la grandeur des pertes, par la durée et par léchauffement du combat, ne font entendre que des paroles de liberté pour les peuples, de clémence pour les individus, que des invocations pour l'oubli des injures, pour celui des maux soufferts; que des vœux pour le rapprochement des esprits, et des cœurs: ils n'ont vaincu que pour faire triompher la clémence, pour exercer le protectorat de l'humanité; et voilà que des princes, que le flot des événemens a reportés sur le trône, comme il les en avoit écartés, qui n'ont pris aucune part ni aux dangers, ni aux travaux des scénes dont ils recueillent le fruit, à peine remis en possession du pouvoir, là ne songent qu'à se l'attribuer tout entier, ici n'en accordent que des émanations en s'en déclarant la source; ailleurs prétendent qu' un souffle de leur bouche doit faire disparoître tout ce qui a été si chèrement établi dans le cours d'une révolution qui remplit un espace d'un quart de siècle, qui a été aussi mobile dans ses différentes faces, que rapide dans sa marche.

Si jamais terre mérita des ménagemens, et que son roi se consacrât tout entier à son bonheur, sûrement c'est l'Espagne: quel dévouement! quelle patience! quels combats! Et pour récompense, l'inquisition et toute l'horreur qu'elle inspire, le retour de toutes les institutions monacales auxquelles l' esprit du siècle a fait perdre la force que des âges de barbarie avoient pu seuls leur prêter, et que rien ne peut rendre à cet appui fragile. L'exil,

la confiscation aux mains avides, la séparation et les larmes des familles, et ce qui ne pouvoit manquer de résulter d'une conduite aussi peu réfléchie, le dessèchement de la fortune publique, qui fuit toujours devant la violence et les ténèbres.

L'Europe contemple avec effroi la fatale méprise d'un jeune prince qui semble avoir pris à tâche de faire l'apologie de son oppresseur, et laisse échapper des cris qui indiquent presque qu'elle regrette d'avoir contribué à rendre un pouvoir si cruellement employé (1). Les premières victimes, les plus durement traitées, sont précisément ceux qui, inaccessibles à toute crainte, à toute séduction, acculés au dernier pouce de terre qui restoit à l'Espagne, ont, par le plus opiniâtre courage qui fut jamais, contraint leurs ennemis, chassés à leur tour du territoire espagnol, de rendre le prince qui appesantit sur eux la main dont ces mêmes hommes ont brisé les fers. Sans doute les Cortès ont porté trop loin les ombrages et les précautions contre l'autorité royale. Sans doute ils lui avoient enlevé une partie de cette force qui lui est nécessaire pour qu'elle soit un bien-fait pour les peuples; mais n'y avoit-il donc que cette manière de les ramener à des combinaisons plus appropriées au bien réel de l'Espagne? Mais étoit-ce l'Espagne qu'il falloit punir? Mais

(1) On sait tout ce qui a été écrit sur ce qui s'est passé en Espagne. Nous ne rapporterons pas ce que l'opposition d'Angleterre a dit à ce sujet; il est rare qu'elle observe de la mesure. Mais on ne rejettera pas le témoignage de lord Castelreagh, et l'on peut voir ce qu'il a dit des *procédés dégoûtans* qu'en Espagne un parti exerçoit à l'égard de l'autre Ce sont ses expressions.

qu'avoit fait l'Espagne pour être privée de constitution, ce bien qui devient commun à tous les peuples de l'Europe, et pour rester abandonnée à tous les vents des antiques doctrines qui l'avoient désolée, et qui soufflent de nouveau sur elle pour achever de la stériliser.....

Qu'on cesse de dire que l'état de l'Espagne ne laissoit pas le choix de la manière de la gouverner, et que la gouverner contre la libéralité, c'étoit la gouverner suivant ses lumières et suivant son cœur. Parler ainsi, c'est calomnier à la fois l'Espagne et l'humanité.

C'est calomnier l'Espagne, que de lui prêter ce defaut de générosité et de lumières, ce besoin de vengeances et de ténèbres. Au contraire, l'Espagne es tremplie d'hommes généreux et éclairés; nous en avons été frappés lorsque le sort nous y a conduits.

Si un trop grand nombre d'actes de sévices ont signalé le juste ressentiment des Espagnols contre une injuste agression, ils ont été balancés, rachetés par un plus grand nombre d'actes d'humanité, de générosité et de fidélité : en Espagne, comme en France, l'historie de la révolution peut s'écrire en partie double : celle des vertus et celle des crimes; et sûrement ce seroit du côté le plus honorable pour les deux pays que pencheroit la balance, si l'on avoit tenu des registres exacts.

Ce qui fait croire le contraire, c'est que généralement on est plus frappé des crimes ; ils se commettent à plus grand bruit : le crime est bruyant par sa nature ; la vertu silencieuse par la sienne. Est-il d'ailleurs bien étonnant que la barbarie et la férocité dominent, quand on en appelle aux classes ignorantes, et passionnées parce qu'el-

les sont ignorantes ; qu'elles commettent des excès, quand par des provocations enflammées on a enivré de fureur la lie d'une nation soulevée du milieu de ses plus impurs élémens ? L'Espagne n'a fait que répéter ce qui s'est passé en France, quand la populace, s'élançant comme des entrailles de cette terre, eut placé la statue de Moloch sur les autels, sur les places publiques, sur les tribunes aux harangues ; et qu'on lui eut donné pour sacrificateurs les hommes choisis parmi les plus abjects et les plus dépourvus de civilisation .... Croit-on pour cela que tont en fléchissant le genou, la France adorât cette idole dégoûtante ? N'a-t-on pas vu, au contraire, avec quel transport elle l'a renversée, elle l'a brisée, aussitot que la tourbe a été rejetée dans ses réduits immondes ? La fuite de ce cortége de barbarie a fait rentrer la civilisation dans ses droits. Il en eût été de même en Espagne, si, au lieu de tout ce qu'on a vu, on se fût adressé aux principes généreux qui habitent le noble cœur de presque tous les habitans de l'Espagne : le mal est venu de ce qu'on n'a pas assez apprécié l'élévation de sentimens qui appartiennent en général aux Espagnols. On venoit cependant d'en avoir une belle preuve, et ce qui s'étoit passé montroit assez qu'avec des hommes tels que ceux-là il y a toujours de la ressource.

Qu'on cesse encore de dire que gouverner ainsi, c'étoit gouverner par la partie forte de l'Espagne; comme si la partie basse d'une nation pouvoit jamais en être la partie forte, comme si ce qui est fait pour servir pouvoit jamais être appelé à commander.

Parler ainsi, c'est calomnier l'humanité, et don-

ner à entendre que chez elle ce n'est pas à la vertu que l'empire doit rester, mais qu'il peut demeurer aux affections basses et criminelles : doctrine désolante, aussi attentatoire à l'honneur qu'à la morale de l'homme.

Si de l'Espagne nous passons en Italie, trouverons-nous que les gouvernemens réinstallés se soient montrés beaucoup supérieurs en lumieres et en générosité ?

Un d'eux a paru croire que haïr le passé, rappeler l'antiquité, étoit tout, et suffisoit au bonheur des peuples. Là comme ailleurs, la haine est devenue la plus recommandable des vertus : ce n'est pas d'administrer en vue du bonheur public, mais d'épurer à sa manière qu'on s'est montré occupé ; la aussi il n'est pas question des droits des peuples, ni de leur donner pour garantie une constitution réclamée par leurs besoins, balancée dans un conseil comun, et consacrée par la sauve-garde d'une sage rapprésentation.

Quelle gloire nouvelle attendoit ce pontife, qui avoit trouvé sous le bouclier de ses vertus simples et courageuses la force de triompher du bras qui avoit tout terrassé ! Fut-il jamais d'intérêt plus vif, de vœux plus ardens, que ceux qui l'accompagnoient vers le Capitole, où, à la différence des anciens triomphateurs, ce prince de paix ne devoit conduire enchaînées que les passions qui troublent le repos des hommss, la division, la haine, la vengeance ? Qu'eût-il manqué à son triomphe, si, sur sa triple couronne, il eût arboré celle de la charité universelle ? si, père commun de la plus grande partie des enfans de l'Europe, vénéré de ceux même dont il est séparé de communion, il eût fait un appel à la récon-

ciliation générale, s'il eût placé l'influence de ses douces et insinuantes vertus entre toutes les passions que l'époque pouvoit rallumer : il sembloit que ce rôle, puisé dans la nature même de ces vertus, lui en eût été réservé comme le prix. Le Pape, tendant la main à tous ceux qui l'avoient offensé, laissoit la vengeance sans excuse dans l'univers : c'étoit Constantin repoussant les sollicitations à la vengeance des insultes faites à ses statues, par ces paroles admirables dans leur simplicité : Je ne suis pas blessé Au lieu de cela, qu'a-t-on vu? Des princes de l'église citant à leur tribunal d'autres princes de l'église, la tombe rendant à regret une société que l'on dit redemandée par le monde chrétien, tandis qu'elle est repoussée par le monde social Quel prince ne s'est pas senti moins indipendant au sein de ses états, à l'apparition de ces fantômes, qui si long temps s'insinuèrent dans les plus secrets ressorts des gouvernemens? Quel père ne s'est pas senti moins le maître dans sa famille et parmi ses serviteurs, à l'annonce de cette étrange résurrection (1)?

---

(1) Montesquieu dit, en parlant des Jésuites : *La société qui regarde le plaisir de commander comme le seul bien de la vie....* Esprit des Lois, tome 1, liv. 4, chap. 6.

C'est un plaisir dont cette société a beaucoup joui pendant un siècle. Pendant ce même temps, elle a troublé la France; elle a fait des essais heureux, quoique bien singuliers, pour amener à la civilisation des peuplades d'Amérique. Son vrai titre de gloire consiste dans ses missionnaires, ses prédicateurs et ses professeurs. Elle n'a pas été remplacée dans cette triple carrière.

On a dit que la révolution n'auroit pas eu lieu si les

D'un bout de l'Europe à l'autre, la religion a beau montrer ses plaies et implorer les plus pressans secours, le temps se passe à s'occuper d'inquisition, de francs-maçons : l'édifice religieux croule de toutes parts, et c'est du retour des moines, qu'on dit en être l'ornement, qu'on est occupé... Le midi de l'Europe proscrit, comme la peste de société, des associations qui, en d'autres pays, ne sont que des objets de plaisir ou de curiosité, que les fils des rois honorent de leur affiliation ; les hochets du nord sont l'effroi du midi. Détournons nos yeux de ce tableau que nous aurions voulu n'avoir jamais à contempler.

Si nous les reportons sur la France, seront ils plus satisfaits? Une nation encore trempée des sueurs et du sang d'une lutte de vingt-cinq ans, plus fière qu'abattue de ses blessures, ne méconnoissant pas ses erreurs, mais ne voulant pas se les entendre reprocher ; nourrie presqu'entièrement des doctrines nouvelles ; n'ayant pas connu, pour la plupart de ses membres, les maîtres que le sort lui rend, attendant tout et ne craignant rien d'eux: une nation, dans cette attitude, prescrit des ménagemens.

---

jésuites avoient subsisté. Cette assertion est-elle bien réfléchie? Le hommes qu'on accuse d'avoir donné le mouvement ou préparé les voies à la révolution, n'avoient-il pas été, pour la plupart, élevés dans les colléges tenus par les Jésuites?... On est bien loin d'en conclure que c'est là qu'ils en ont puisé le goût : ce seroit une grande injustice; elle est loin de notre pensée. Mais l'éducation de ces maisons, avec tous les avantages qu'on ne peut lui contester, n'avoit pas suffi pour les armer assez fortement contre le torrent des innovations ; d'où l'on peut conclure qu'elle eût été inefficace dans les temps d'où nous sortons.

Aussi a-t-elle eu une charte, mais sans sa participation directe : elle l'a eue, non en vertu d'un droit reconnu en elle, mais par concession.... Et voilà que, lorsqu'on s'apprêtoit à jouir de ses fruits, de nouvelles agitations ont retardé cette époque fortunée, et forcé de confier encore à l'avenir le soin d'améilorer des lois destinées à l'améliorer lui-même (1).

---

(1) Dans le royaume des Pays-Bas, l'acte fondamental a été proposé à la discussion et à l'acceptation des notables. La même chose avoit eu lieu en Hollande, lorsqu'apres la reprise de ce pays, le prince d'Orange voulut lui donner une constitution : il forma une assemblée tres-nombreuse, qui n'eut pour objet que de discuter et d'accepter la charte proposée.

Le roi de Prusse a été encore plus loin. Couronné par la victoire, après trois ans de travaux qui ont rétabli son trône dans toute sa splendeur, il a de lui-même fait rédiger un plan de constitution, qui a pour but la plus grande extension de la liberté de ses peuples : il n'y a pas un Prussien qui ne soit appelé à en délibérer et à se prononcer sur son acceptation ou son rejet. Elle doit être examinée et discutée a Berlin, dans une assemblée formée des hommes les plus distingués parmi les fonctionnaires publics et les principaux habitans des provinces de la monarchie. Il n'existe pas dans l'histoire un trait de générosité superieur à celui-là. Il ne lui manque que d'être reculé de nous de quelques siècles, pour être l'objet de l'admiration universelle.

Le roi de Würtemberg a proposé une novelle constitution aux états de son pays : ils l'ont rejetée. Le combat dure encore.

Les états de Würtemberg ont réclamé l'intervention des puissances garantes de la constitution du pays. Leur adresse est une pièce fort curieuse : on y trouve que le roi a donné la constitution telle qu'il l'avoit conçue, en y joignant les modifications que les circonstances exigeoient. Tel est le sujet de la plainte des états.

Cette pièce est encore remarquable par la garantie

Il paroît que la tendance générale des souverains du Midi a eu pour objet le pouvoir comme propriété innée du prince; qu'on a tout rapporté à cette idée; que tous les soins ont été employés à l'établir en principe, devant lequel toutes les considérations de service public devoient s'abaisser. Il semble surtout que l'on a tendu généralement à effacer le souvenir même des vingt-cinq dernières années, et que l'on a voulu, non pas se borner à les arracher de l'histoire, à l'exemple de la muse de Chantilly, mais à les laisser en blanc dans les pages mêmes de cette histoire.

Les princes du Nord, qui ont été établis ou rétablis, n'ont rien fait de pareil, et il est bien à regretter que, se détachant pour cette fois des idées, d'ailleurs si respectables, de l'indépendance qui appartient à chaque souverain, ceux du Nord, sauveurs de ceux du Midi, au titre des droits que cette restauration leur donnoit sur eux, n'aient pas pris une initiative quelconque de conduite et de direction générale, et que, dans une occasion où il ne s'agissoit pas de la dignité de quelques hommes, mais du salut de tous, ils n'aient pas tracé une route qui ne conduisît pas directement à de nouveaux précipices.

La faute de ce grand et capital oubli a déjà coûté cher au monde. C'est elle qui a donné

---

donnée a l'ancienne constitution du Würtemberg par trois puissances. Comment des étrangers peuvent-ils être les garans de la constitution d'un pays? On sait ce qui est arrivé en Pologne, quand elle a eu des constitutions garanties par ses trois voisins.

Que diroient les Anglois, si on leur proposoit de garantir leur constitution?

ouverture au retour de Napoléon, attiré bien plus par la connoissance qu'il avoit de l'état intérieur de la France, qu'appelé par les machinations de ses complices. Ceux qui avoient fait les frais du retablissent avoient bien le droit d'en surveiller l'emploi.

Il est encore bien digne de remarque, que des princes, remontés tous à la fois sur le trône d'une manière également inespérée, ne se soient pas considérés comme solidaires dans leurs démarches respectives, et qu'ils n'aient pas cherché à établir entre eux un concert d'action qui auroit prêté à chacun beaucoup de force. Grande erreur que celle de s'être figuré que l'on pouvoit tomber dans une faute sans conséquence pour l'autre; que le despotisme établi en Espagne ne fît pas craindre pour la liberté en d'autres pays, que l'Italie alloit se couvrir d'inquisiteurs et de jésuites, sans qu'ailleurs on ne vît ces fantômes reprendre possession du sol! Par là il s'est formé une opinion chagrine, portée à la méfiance, interprétant tout dans un sens défavorable, et propre par-là même à faciliter les attaques qui pourroient avoir lieu contre un édifice sapé d'avance par une agglomération de causes, que même leur injustice ou leur futilité ne défendoient pas de grands dangers (1).

(1) La cour de Naples s'est déclarée avec magnanimité contre tout système de réaction, et Naples n'a pas été attristée par un spectacle pareil à celui dont un système différent la rendit le théâtre en 1799.

Celle de Florence a mis dans toute sa conduite la douceur et la libéralité qui caractérise un gouvernement vraiment paternel. On diroit que depuis les Médicis, il y a dans l'air de cette Toscane quelche chose qui dis-

pose les hommes à n'ouvrir leurs cœurs qu'à des sensations de douceur et de bienveillance mutuelle.

Le second retour du Pape à Rome, et sa rentrée dans les trois légations, ont été marqués par un esprit de modération et de conciliation très-propres à assurer le calme de ces contrées. On ne peut que les féliciter de voir la direction principale des affaires donnée à S. E. le cardinal Gonsalvi, un des ministres les plus éclairés et les plus modérés de l'Europe.

L'Autriche n'a pas eu l'air de savoir qu'une révolution de plusieurs annés avait eu lieu dans ses états d'Italie. Elle sera récompensée de cette modération par de longues années de calme.



CHAPITRE V.

État nouveau des Nations.

Ce *n'est pas la coalition qui m'a détrôné*, *ce sont les idées libérales*, a dit Napoléon, partant pour l'isle d'Elbe (1). Princes, peuples, écoutez! votre destinée à tous est également renfermée dans ces paroles.

Le voilà réduit à reconnoître que c'est pour avoir choqué la civilisation de son temps qu'il perd son trône, celui de tous les hommes auquel il pouvoit être le plus donné de triompher d'elle, si cet affreux privilége pouvoit appartenir à quelqu'un d'entre eux.

Croyez ces paroles, parce qu'elles sont de l'homme qu'aucun peut-être n'égala jamais en sagacité, parce qu'elles sont de l'homme qui, n'ayant jamais été égalé en amour-propre, n'a pu être amené à un pareil aveu que par le sentiment des

---

(1) Il a dit aussi à la même époque: *Je ne puis pas me rétablir, j'ai choqué les peuples.*

Voyez avec quelle alacrité les peuples étrangers ont marché contre lui, et les nationaux l'ont abandonné! Après tant de grandeur, il s'est trouvé seul pour avoir choqué tout le monde.

suites irrémédiables de son erreur. *J'ai péché contre les idées libérales, et je meurs.* Voila le testament, l'amende honorable du plus grand guerrier, du plus puissant monarque qui soit passé sur la terre; il a tout renversé, tout soumis, peuples et rois, il s'en est pris aux idées libérales, et il meurt.

Méconnoissez après cela la force de la civilisation, la tendance de votre siècle, l'esprit qui pousse et dirige tout, vous qui, à quelque titre que ce soit, gouvernez et enseignez les hommes; car, princes ou professeurs des hommes c'est toujours de l'empire, quelque nom qu'il porte, dont il s'agit. Regardez de près à ce que vous faites, comme à ce que vous dites, car aujourd'hui il n'est pas de méprise sans de graves conséquences.

D'où cela provient-il? Des pas immenses que le genre humain a faits depuis cent ans. C'est à ne rien reconnoître de ce qui existoit antérieurement à cette époque. Le sol est resté, mais une race nouvelle l'habite; elle se meut sous le même ciel, mais sous un autre esprit.

Chaque peuple à son tour a brillé sur la terre; à son tour chaque idée, dans son temps, a exercé la domination. Qu'on suive la marche de l'humanité: jusqu'ici la guerre, la religion, ont formé l'occupation principale de tous les peuples; l'histoire ne parle guère d'autre chose: le tour de la civilisation est à la fin venu, il n'en faut faire honneur a personne en particulier, chacun y a porté son contingent.

Dès que les peuples se sont mis en communication d'arts, de langage, de voyage, de correspondance, de commerce surtout, leur existence

a changé. Renfermés chez eux, les choses qui étoient à leur portée excitoient seules leur attention, obtenoient seules leur admiration et leurs hommages; les objets de comparaison manquoient; mais depuis que, par leur mélange, les nations, entrées pour ainsi dire les unes dans les autres, ont été frappées d'objets inconnus pour elles, leur esprit s'est étendu; il s'est ouvert comme celui des enfans s'ouvre avec l'âge et l'instruction, il s'est partagé sur une multitude d'objets qu'auparavant on connoissoit à peine, il s'est adonné à des discussions nouvelles : celles ci ont éveillé tous les esprits, les choses se sont élevées, aggrandies, tandis que les hommes se rapetissoient à proportion : les discussions de droit ont pris la place des discussions de fait; par la progression naturelle des idées, on ne s'est plus tenu à savoir sous quelles lois on vivoit, on a encore voulu savoir quel étoit l'esprit de ces lois, on a interrogé les lois mêmes, on a été jusq'à leur demander quel étoit leur droit.

Une fois arrivé à ce point, il falloit que le monde changeât de face. Comme il arrive toujours, de puissans génies ont paru dans cette nouvelle arêne, et s'en sont emparés : leur force, qu'en d autres temps ils auroient portée sur des questions de fait ou de pure abstraction, ils s'en sont servi pour scruter les questions primitives de l'humanité. A la manière du genie, ces écrivains sont remontés aux principes de tout. et se sont fermement établis dans ces hauts lieux. Le reste de l'humanité a marché à leur suite; l'opinion s'est formée, elle s'est étendue, elle a circulé, elle a pénétré partout, il y auroit eu autant de honte à paroître sous d'autres enseignes,

qu'à se montrer sous des costumes abolis par le temps. La communication établie entre tous les peuples a servi de véhicule au changement. Une langue nouvelle s'est introduite dans toutes les classes ; les titres du genre humain ainsi retrouvés sont devenus le manuel des générations naissantes : après plus de cinq mille ans, le monde a appris, d'une voix puissante, qu'il n'a pas toujours appartenu à des maîtres, qu'il ne s'est pas pas donné sans condition : dès-lors toutes les sociétés humaines ont également daté d'un contrat, et la nature des anciennes souverainetés s'est trouvé changée.

Si l'on pouvoit douter de cette tendance générale de l'Europe, qu'on examine ce qui s'écrit depuis soixante ans, qu'on voie quels sont les sujets sur lesquels on a cherché à s'exercer, dans quelles routes les écrivains rencontroient la gloire, qu'on se rappelle à quelle école s'étoient attachés Catherine et Frédéric, et quels suffrages ils recherchoient.

Sans doute tous ces écrits ne sont pas frappés au même coin, tous ne portent pas le même caractère de grandeur, et ne sont pas recommandés par le même mérite d'exécution ; mai tous ont une tendance commune : il n'en est point qui n'ajoute à ce qui existoit déjà, et qui, semblable aux instrumens d'un concert, ne soit entendu, même sans être distingué. L'éducation de toutes les nations s'est trouvée faite à la fois. Auparavant, elles s'entendoient sans se parler ; aujourd'hui, elle s'entendent pour s'être parlé pendant vingt-cinq ans par l'organe de la révolution : ce terrible truchement a pu les épouvanter, mais il ne les a pas séparées. Là, comme partout, jus-

tice a été faite : ce qu'il y a eu de barbare, d'attentatoire aux droits des peuples, a fait horreur, a été rejeté ; ce qu'il y a eu de bon, de conforme au bien des peuples a surnagé, a été recueilli, et reste aujord'hui parmi les trésors des nations.

La révolution n'a donné que des despotes à la France : la civilisation a tué le despotisme en Europe : partout elle fait éclore des constitutions, partout elle en fait sentir le besoin. La révolution a donné vingt ans de guerre à l'Europe, elle a poussé cet art, ainsi que les prestiges décévans qui l'accompagnent, plus loin qu'ils n'avoient été portés : la civilisation, en honorant les guerriers généreux, a discrédité la guerre, elle a rendu impossible le rôle qui jusqu'à ce jour avoit le plus séduit, le plus ébloui les hommes, celui de conquérant : elle l'a relégué dans la Tartarie. La barbarie avoit brûlé Moskow, la civilisation a préservé Paris. La révolution avoit banni le commerce pour le faire passer sous le joug de la force et de la guerre : par la civilisation, en déployant ses ailes, il a renversé ses geoliers et sa prison. La révolution s'en est prise à la religion : la civilisation n'a fait que renforcer le sentiment du besoin d'une religion douce, tolérante, protectrice des sociétés et des familles. C'est la civilisation qui a servi de sauve-garde au monde dans la dure carrière qu'il vient de parcourir, c'est par elle qu'à l'aide d'arts bienfaisans, de méthodes plus appropriées à la conservation des hommes, par lesquelles cette faux de la mort, que rien ne peut briser, a du moins été émoussée, la population a dépassé tous les gouffres dans lesquels la guerre l'a précipitée pendant

vingt ans : c'est pour lui obéir, que des hommes occupés sans relâche à pousser des bataillons sur leurs ennemis, appeloient les arts, élevoient des monumens, s'approprioient ceux du génie, en décoroient leur patrie, et, destructeurs d'une main, réparateurs de l'autre, sembloient travailler d'un côté à effacer les outrages qu'ils faisoient de l'autre à la civilisation, et reconnoissoient ainsi qu'ils ne pouvoient se soutenir qu'en s'y tenant attachés.

Il faut bien se défendre de la haine aveugle qui feroit regarder également tous les chefs de la révolution comme ennemis de la civilisation. Quelle qu'ait été leur conduite sur d'autres points, ils ont tous été obligés d'y recourir, et ils ont péri, du moment qu'ils s'en sont séparés. Robespierre périt, quand il eut fait de la France un champ de carnage civil, quand il achevoit d'en bannir la civilisation. Napoléon, qu'on n'entend pas lui comparer sous aucun rapport, périt à son tour, quand il eut fait de l'Europe un champ de carnage militaire, quand il voulut faire une civilisation à sa guise, quand il voulut en faire son esclave.

C'étoit un spectacle bien étrange que celui qu'offroit ce potentat, couvrant des monumens les plus hardis et les plus exquis toute la terre qu'il touchoit, portant les savans à des honneurs et à une fortune inusitée comme inutile parmi eux; faisant des écoles polytechniques les plus savantes de l'univers, et le tout, pour que le mêmes hommes qu'il armoit de tous les instrumens des sciences et des arts, devenus forts de tous les progrès de l'esprit humain, n'eussent acquis cet attirail de puissance que pour venir le déposer à

ses pieds, que pour se taire à dix-huit ans, ou se borner à composer des hymnes à sa louange.

Les Turcs, avec leur grossière ignorance qu'ils appliquent á tout, sont plus conséquens.

Mais la récompense de cette imprévoyante témérité ne s'est pas fait attendre. La détonation des lumières comprimées a renversé l'auteur de ce système anti-civil. La machine électrique a foudroyé le mécanicien maldroit qui n'en connoissoit pas les ressort et le jeu. Il a appris dans sa chute que la lumière luit en tout temps, et ne se laisse pas plus détourner que captiver.

Elle est établie au milieu du monde, cette terrible machine, il n'est plus possible de s'en défaire ; on ne peut songer qu'à la diriger.

S'il est des hommes que cette vérité afflige, qu'ils se consolent en y regardant de plus près. Ils trouveront que ce qui convient le mieux aux autres, est aussi ce qui convient le mieux à eux-mêmes; que c'est par ces lumières, qu'ils redoutent si fort, qu'ils ont été sauvés, qu'il peuvent encore être conservés, et qu'enfin ce n'est que dans des routes droites et bien éclairées que l'on ne court risque de rencontrer ni précipices ni voleurs !

Nationalité, vérité, publicité, voilà les trois drapeaux sous lesquels désormais le mond prétend marcher. Malheur à quiconque ne s'y rangera pas !

Le peuples ont acquis le sentiment de leurs droits et de leur dignité. Ils savent qu'ils sont le principe et le terme de la société et de ses pouvoirs ; qu'ils n'existent pas pour quelques individus, mais que ces individus existent pour eux.

Depuis plus d'un siècle, Fénelon le leur avoit

dit, sans qu'ils l'eussent encore appris : ils le savent maintenat, et c'est à un pontife élevé dans la cour la plus idolâtre de son roi, que le monde doit la pubblication de cet axiome, le plus important qu'il ait encore entendu, et dont il a fait son droit commun.

Tout doit donc être rapporté au bien des nations : mais comment s'opérera-t-il ? par elles ou par autrui. Les nations ressembleroient-elles à ces indolens propriétaires qui commettent à d'autres mains le soin de leurs affaires ? Parce qu'elles l'ont fait, le feront-elles toujours ?

De là, la nécessité d'un gouvernement par lequel les nations interviennent dans leurs propres affaires, et en prennent une connoissance immédiate. Qu'elles en règlent les formes sur tous les accidens qui distinguent les différens peuples, à la bonne heure ; mais que cette intervention subsiste : elle est indispensable.

Quelles en seront les garanties ? La vérité, la publicité : les réclamer, est-ce faire autre chose que demander ce qu'on ne peut empêcher, ce qui, bon gré, mal gré, existe dans tout pays policé ? Comment, d'ailleurs, tromper les hommes après tout ce qui s'est passé ? Les tromper ! pour combien de temps ! Cacher, oui, pour un moment, car, avec la multitude des yeux qui sont toujours ouverts sur les événemens publics, comment se flatter que le mystère du jour, demain ne sera pas exposé sur la place publique ? Les cabinets sont percés à jour : on lit à travers les murailles, à travers les dépêches le plus secrètes, et les ailes que leur prêtent les courriers ne font qu'ajouter à leur publicité. L'Europe est couverte d'une population de lecteurs, d'écrivains,

d'hommes accoutumés, les uns, à manier les affaires, le autres à les pressentir pour y coordonner le soin de leur fortune : la société est une espèce de tribune qui ne reste jamais vide, et l'on se flatteroit de faire prendre le change à des hommes qui ont tant de moyens de tout savoir et de tout connoître ! Si l'on ne peut tromper, on peut encore moins cacher : ce qui ne se dit pas dans un pays, se dit dans un autre : tant qu'il y aura un parlement d'Angleterre, il y aura une tribune pour toute l'Europe. Quel seroit d'ailleurs le fruit de ces déguisemens ? Celui qu'a recueilli Napoléon. Une incrédulité générale : dans l'état où sont les esprits, tout ce qui n'est pas clair porte à la defiance : on a été tellement trompé, que l'on est tombé dans une exagération d'ombrages contre toute autorité qui parle. Un géant de mensonge s'étoit levé sur la France : il faisoit servir sa puissance à ses déceptions : eh bien ! il n'a pu en établir une seule, on se défioit des vérités qu'il laissoit échapper ; on lui contestoit l'évidence, et celui qui pouvoit faire obéir à tout, ne pouvoit faire croire à rien. Le hommes séquestrés du domaine de la vérité se rejettent dans celui de l'imagination, et c'est là qu'on ne peut les atteindre

Il faut calculer qu'il existe en France au moins quatre milions d'hommes qui, par leur éducation, leurs professions, leur fortune donnet une attention suivie aux affaires publiques. Il est juste de distraire de ce nombre cent mille personnes que leur position personnelle dispose à la confiance envers l'autorité qui parle. Tout le reste est sur le qui vive. Et cependant, cette population représente la partie virile, agissante, influente de

la nation: elle remplit presque tous les degrés inférieurs de l'administration: elle lui sert d'yeux et de bras, elle dirige les intérêts de tous les citoyens: par le commerce, elle pourvoit à leurs besoins. Cette classe est encore plus nombreuse dans tous les états du Nord, parmi lesquels les premières classes ont moins de consistante sociale qu'en France. Ce sont ces classes qui, dans l'étranger comme en France, ont sapé la puissance de Napoléon: en France, en séparant les peuples de lui, en Allemagne, en les soulevant contre lui.

Les rapports des gouvernemens aux peuples sont donc changés. Les nations sont devenues plus éclairées, et par conséquent plus fortes que les gouvernemens. C'est le contraire de ce qui existoit auparavant: alors, la lumière ne venoit que d'en haut; aujourd'hui, elle afflue de toutes parts (1).

Les gouvernemens n'agigent qu'avec leurs lumières propres; les nations, avec celles de toute la masse: de quel côté est l'avantage? C'est ce qu'il faut reconnoître dans ce qui vient de se passer: ce sont les peuples qui ont redressé les gou-

---

(1) Montesquieu ne diroit pas aujourd'hui: *Le prince imprime le caractère de son esprit à la cour, la cour à la ville, la ville aux provinces. L'âme du souverain est une moule qui donne la forme à toutes les autres.*

Il y a dans cette assertion un rappel évident de ce qui se passoit sous Louis XIV. Montesquieu écrivoit au crépuscule de ce règne. Dans le temps actuel, il n'y a de fort que les choses. La cour ne peut rien sur la ville, la ville sur les provinces; on en sait autant d'un côté que de l'autre.

vernemens, et qui les ont forcés de se relever : de chute en chute, ils étoient presque tous tombés aux pieds de Napoléon : ils s'humilioient, les nations frémissoient : ils cherchoient un refuge dans la dissimulation des outrages ; les nations brûloient de les venger : ils joignoient leurs drapeaux aux troupes de Napoleon : elles désertoient ses rangs, et voloient dans ceux de ces ennemis. Est-ce le gouvernement prussien, ou la nation prussienne qui a donné le signal de l'insurrection allemande contre la France? Quand le général York, calculant la nouvelle position de Napoléon, celle de ses ennemis, les dispositions de la nation prussienne, en éclatant contre la France, s'est rangé du côté des sentimens nationaux, en opposition à ceux du cabinet de Berlin, de quel côté étoit la lumière et la force? du côté de la nation, ou de celui du gouvernement? Le général York est l'homme de ces temps modernes qui a frappé le coup le plus décisif. Combien de temps encore le cabinet de Vienne auroit-il pu maintenir son alliance avec la France? La nation l'avoit abjurée, l'armée la servoit à regret. Qu'on fait les Saxons et les autres troupes allemandes? Que faisoient les Espagnols, pendant que Ferdinand abdiquoit, et briguoit le titre de fils adoptif de Napoléon?

Il s'est donc élevé en tous pays une puissance nouvelle qu'on nomme l'opinion ; à l'empire de laquelle rien ne peut se soustraire, au tribunal de laquelle les gouvernemens eux mêmes ne cessent d'appeler, car il n'est pas un de leurs actes qui ne soit une requête, ou bien un appel à cette puissance qui porte mollement ceux qui se laissent aller à son courant, et qui engloutit comme

un torrent ceux qui veulent le contraire. C'est elle qui introduit en Europe un changement qui, en consolidant tous ceux qui existent déja, donnera ouverture a bien d'autres. Il est manifestement son ouvrage. Partout on établit, ou l'on promet des constitutions aux peuples; partout, en partant de distances à peu pres égales du contrat social, on lui rend hommage, et c'est son tour de régner. Ainsi s'est réalisé ce qu'en 1798 le général Buonaparte, revenant de Campo-Formio, disoit devant le directoire : *L'ère des gouvernemens représentatifs est arrivée.* Voilà donc les nations en possession de l'exercice de droits dont il y a cent ans elles n'avoient pas l'idée. Que de chemin fait dans un seul pas.

Quand toutes ces constitutions seront établies, l'une ne deviendra t-elle pas la sauve garde de l'autre? Il en sera d'elles comme des livres, pour en détruire un seul, il faudroit anéantir plus que les bibliothèques, il faudroit détruire les arts qui en ont rempli le monde.

A combien de perfectionnemens la comparaison de ces codes nationaux ne ferat-elle pas aspirer et atteindre? Cet événement est un des plus grands que le monde ait encore vu, un de ceux dont les suites se feront sentir le plus généralement, et qui portent en eux le germe des plus grands bienfaits pour la société.

C'est ce qu'appeloient sur la France tous les bons esprits à l'aurore de la révolution : le sort en a disposé autrement, mais la chose étoit si bonne en elle-même, qu'après vingt-cinq ans d'aberrations et de malheurs, on s'est estimé heureux de s'y réfugier comme dans le port du salut commun.

La marche naturelle des choses portera à se rapprocher de la constitution angloise. Un ou deux exemples donnés franchement entraîneront tout le reste. Comment d'ailleurs empêchera-t-on, à la longue, les hommes de se l'approprier? comment résistera-t-on au penchant qui les porte tous également à rechercher ce qui leur est le meilleur: s'ils franchissent les mers pour satisfaire les goûts les plus frivoles, comment leur interdira-t-on de rechercher ce qu'ils croient importer le plus à leur solide bonheur, et qui se trouve à leur portée? Il est vraisemblable qu'aux titres de gloire qui lui appartiennent déjà, l'Angleterre en joindra un autre qui les effacera tous, celui d'avoir servi de législateur à l'univers: lois pacifiques, lois bienfaisantes, sceptre plus honorable que celui qu'elle étend sur toutes les mers. Cette conformité de législation établira parmi les hommes des liens très-forts de fraternité; elle rendra les guerres moins fréquentes et plus régulières: plus les guerres seront nationales, plus elles seront rares et moins cruelles à la différence des anciennes guerres entre des peuples qui n'avoient point de communications entre eux. Il y a si peu de sujets véritables de guerre entre les nations! Quand des ministres auront à proposer aux peuples l'acquittement des frais d'une guerre dont ils ne pourront pas justifier les motifs, ils y regarderont de plus près. Par un effet merveilleux, plus l'influence des peuples augmentera, plus le pouvoir des souverains s'élevera: plus les racines de leur puissance s'étendront et s'affermiront.

Cette Angleterre, à laquelle il faut toujours revenir en législation politique présente à la fois aux peuples et aux rois cette double garantie de

leur stabilité. Quel souverain plus puissant au milieu d'un peuple plus associé au pouvoir? Les Stuart périssent pour avoir voulu le ramener à eux seuls ; les Brunswick voient le leur croître de jour en jour, pour avoir su le partager avec la nation. Les Stuart s'égarent en voulant agir à part de l'esprit et des intérêts nationaux : les Brunswick s'y associent avec franchise, ils s'y plongent, pour ainsi dire ; et la nation, pleine de confiance envers des princes qui mettent en elle toute la leur, comble de ses dons ceux qu'elle trouve toujours dans la ligne de ses intérêts et de son esprit.

Telle est aujourd'hui la route toute tracée pour les gouvernemens. Ils n'ont pas l'embarras du choix, c'est la civilisation qui l'a frayée. Qu'ils restent intimement unis avec leurs nations ; que surtout ils ne séparent pas le pouvoir du savoir. Cette séparation est mortelle pour quiconque se la permet. Marcher à côté de son temps, c'est vouloir s'embarquer à côté du fleuve sur lequel on prétend voguer.

Voilà le caractère particulier de l'époque dans laquelle nous vivons, caractère dont les traits doivent se renforcer tous les jours. La civilisation, cette divinité protectrice de l'espèce humaine, désormais couvre tout de son égide bienfaisante : n'allez pas la demander à quelques climats privilégiés ; elle est partout, elle nous investit de toute part ; chacun de ses actes est à la fois effet et cause ; ne cherchez point à la restreindre, encore moins à la bannir ; il faudroit l'étendre à la fois dans l'univers, et celui qui se seroit livré à cette témérité, se hâteroit de rappeler cette noble exilée, et lui redemanderoit ses bienfaits,

comme on demande à l'air de soutenir par sa fraîcheur, et au soleil d'éclairer par sa lumière.

Cela provient de ce que la science, qui jadis étoit l'apanage de quelques-uns, est devenu celui de tous: les connoissances sont en commun. Il n'y a pas plus d'esprit qu'autrefois; moins de grands génies se font remarquer: c'est comme pour la richesse, qui dans son partage fait qu'il y a moins de grandes fortunes, mais une aisance plus générale. Les matières sur lesquelles quelques hommes seulement étoient en possession de s'exercer, sont devenues communnes à tous. Il y a trente ans, combien d'hommes en France savoient ce que rendoient la taille et la gabelle? L'admnistration, les finances sur tout étoient une science occulte, dans laquelle les adeptes étoient seuls initiés. Aujourd'hui qu'y a-t-il de caché dans ce sanctuaire? L'Europe est remplie de statistiques, de bilans de toutes les nations; cent journaux apportent tous les jours un tribut quelconque de connoissances, qui sont devenues une espèce de besoin de première necessité dont on n'avoit pas idée à une époque encore peu reculée. Les discussions publiques, les assemblées délibérantes ont formé les esprits à d'autres conceptions à d'autres conceptions, à d'autres jugemens qui les occupoient autrefois. Les places appartenoient a peu près à quelques classes ou professions: aujourd'hui, qui n'a pas été ministre, ambassadeur, député, général, *Roi*? La considération des places a baissé en proportion du nombre des usufruitiers. On a vu les François au grand Caire, à Moskow, et les Russes à Paris: quelle sensation peut exciter le souvenir des batailles de Bouvines ou d'Ivry! C'est ce changement qui, pénétrant à la

fois dans toutes les nations par les communications qui les unissent, leur a créé un autre esprit, d'autres yeux, d'autres goûts, d'autres directions, et qui commande par là même une autre conduite avec elles. En même temps, quoi qu'on en puisse dire, jamais les nations n'ont été plus saines. Il seroit aussi impossible d'établir parmi elles une erreur sur leurs intérêts véritables, que d'en établir une en géométrie. Elles ont acquis un tact si sûr, si fin, que pour peu que les gouvernemens mettent le pied dans une fausse route, sur le-champ elles se retirent, et font de leur retraite et du silence leur langage et leur leçon. Grande erreur que celle de croire que les nations consentent parce qu'elles se taisent : attendez un instant, et vous verrez si ce n'est pas alors qu'elles réclament le plus haut. Il est également certain que les nations ne sont pas devenues plus difficiles à gouverner, en devenant plus éclairées ; seulement elles veulent être gouvernées différemment. N'allez pas proposer la même chose au savant et à l'ignorant, mettre le même mords au coursier sauvage et à celui auquel l'étude a appris à cadencer ses pas. Pour gouverner facilement les nations qui ont des lumières, il faut les gouverner suivant leurs lumières ; si on va contre, elles se cabrent. Voyez les Anglois, seroit-il possible de gouverner chez eux un seul jour contre les lumières de la nation, tandis qu'en s'aidant d'elles, le gouvernement se meut librement en tout sens, aussi puissant audedans de l'Angleterre, que redouté sur tous les points de l'univers.

La défaveur dans laquelle les idées libérales sont tombées, ne nous a pas détourné de leur rendre hommage. Si l'on a beaucoup abusé de leur nom, en revanche, on a mis une grande sobriété dans leur application ; car nous ne connoissons pas une idée libérale dont on ait fait une application véritable depuis vingt-cinq ans.

La raison et la justice, ces deux sœurs inséparables, n'exigent-elles pas de ne point confondre les idées libérales avec la malfaçon de leurs metteurs en œuvre ?... Autre chose l'étoffe, autre chose l'ouvrier qui la travaille.

D'ailleurs ceux qui rient si fort à leur aise des idées libérales, devroient un peu s'occuper de leurs intérêts personnels, et penser qu'il pourroit arriver qu'on se permît aussi de rire d'eux. En pareil cas, le plus sûr est de ne pas commencer.



CHAPITRE VI.

De l'équilibre politique de l'Europe, en général.

L'ÉQUILIBRE politique de l'Europe fait depuis un siècle et demi l'objet de la sollicitude et des spéculations des hommes d'état, des publicistes, on pourroit même dire celui de l'occupation de tous les hommes pensans de l'Europe. Dans tout cet intervalle de temps, on n'a peut-être pas écrit un livre sur les affaires politiques, sansque, d'une manière plus ou moins directe, l'équilibre politique n'en ait été l'objet : l'on sent facilement combien cela étoit inévitable, dans l'état de communication où tous les peuples sont entre eux (1).

„ Ce système, entrevu par Henri IV, créé „ par le cardinal de Richelieu, confirmé par le „ traité de Westphalie, reçut son plus grand „ développement du roi Guillaume, dans ses lon-

(1) Dans ce chapitre, tout ce qui est marqué par des guillemets est extrait de *l'Antidote au Congrès de Radstadt.*

„ gues guerres contre Louis XIV. Il n'a pas ces-
„ sé depuis ce temps de recevoir un culte d'ha-
„ bitude et de routine, jusqu'à ce que la révo-
„ tion venant à l'envelopper dans la ruine com-
„ mune, ait démontré la fragilité de cet édifice
„ si vanté.

„ Il y a deux espèces d'équilibre politique.

„ L'un naturel et indépendant; l'autre dépen-
„ dant et factice.

„ Le premier provient de l'égalité proportion-
„ nelle entre des Etats qui, jouissant de facultés
„ à peu près égales en territoire, en popula-
„ tion, en richesses, en position géographique,
„ peuvent s'opposer des moyens à peu près é-
„ gaux d'attaque et de defense. Quelquefois des
„ inégalités très-réelles sont compensées par des
„ avantages particuliers qui les corrigent. Telles
„ sont, entre l'Angleterre et la France, le com-
„ merce, la marine, et la position insulaire qui
„ compensent leur inégalité relative de popula-
„ tion, de territoire et de forces militaires. D'où
„ il résulte une force correspondante, par des
„ moyens qui n'ont rien de semblable. Ainsi, les
„ flottes angloises contre-balancent les armées
„ françoises; elles reprennent par mer les con-
„ quêtes que la France fait par terre : le com-
„ merce donne à l'Angleterre la richesse qui
„ paye les armées qu'elle demande au continent
„ contre la France. Rome et Carthage furent
„ aussi rivales, mais ne furent pas plus égales.
„ La Prusse et l'Autriche, l'Autriche et la Rus-
„ sie, celle-ci et la Turquie, ont eu entre elles,
„ malgré des inégalités tres-apparentes, une pa-
„ rité véritable de forces : celle-ci étoit le gage
„ de leur indépendance, qu'elles avoient en el-

„ les-mêmes les moyens de défendre et de con„ server. La seconde espèce d'équilibre résulte „ de la jalousie naturelle des grands états entre „ eux, de la protection qu'ils accordent aux pe„ tits, enfin de l'attention de tous à empêcher „ les empiétemens trop avantageux pour une puis„ sance, au détriment des autres.

„ La France, par sa population, par l'indu„ strie, et par le caractère de ses habitans, par „ sa position au centre de l'Europe, dominant „ sur deux mers, ceinte d'une triple frontière qui „ l'isoloit presqu'autant qu'auroit pu faire l'Océan, „ la France, avec tous ces avantages, dominoit „ réellement tous ses voisins du continent, et ju„ stifioit le mot du célèbre marquis d'Ormea: *Que* „ *parlez-vouz d'équilibre de l'Europe?* disoit ce „ sage ministre de Victor Amédée; *il est tout* „ *entier dans le cabinet de Versailles: qu'il sa*„ *che seulement ce qu'il fait.* Ce mot dit tout; „ et les conquêtes de Louis XIV, et les triom„ phes récens de la France, prouvent assez la „ prépondérance que cette nation, bien maniée, „ étoit toujours sûre d'obtenir, avant que la Rus„ sie et l'Angleterre n'eussent pris leurs grands „ accroissemens et occupé sa place.

„ L'Espagne est une espèce de colonie fran„ çoise, ainsi qu'un comptoir pour les autres na„ tions: mais elle n'a aucune pesanteur spécifi„ que dans la balance de l'Europe: isolément, „ elle ne peut rien; aussi impuissante par terre „ contre la France, que par mer contre l'Angle„ terre". Il en est de l'Espagne comme de la Turquie; l'une et l'autre sont hors de la politique active, et ne tiennent à l'Europe que par le commerce que toutes les deux ont toujours le se-

cret de faire à leur désavantage. Loin de contribuer activement à l'équilibre de l' Europe, c'est au contraire à l'Europe à veiller à leur conservation. L' Angleterre seroit toujours prête à défendre l'Espagne contre la France Dans le dernier siècle, la Suède, l' Angleterre et la Prusse, se sont montrées plusieurs fois disposées à faire de même en faveur de la Turquie contre l' Autriche et la Russie.

„ Le Portugal est encore moins sensible dans „ la balance des pouvoirs européens. C'est au „ Brésil qu'il faut l'aller chercher; le corps de „ l'État est là, et la tête seulement en Europe; „ ses parties sont trop éloignées pour avoir une „ vie véritable, et une action propre. Ce pays „ n'a été jusqu'ici qu'une colonie de commerce „ pour l' Angleterre, comme l' Espagne l'étoit „ pour la France." Le passage du prince régent au Brésil dénature tous les rapports de ce pays: il aura une influence immense sur l'état des nations de l'Europe. Le souverain du Portugal, qui le premier a donné l'éxemple de se transplanter dans un autre hémisphère, aura renouvelé pour l'Europe le bienfait qu'elle dut à cet autre roi de Portugal, qui découvrit le Cap-de-Bonne-Espérance. Ce ne sont pas toujours les petits états qui donnent les moins grands exemples, et qui rendent les moins grands services.

" L'Italie n'étoit, avant la révolution, qu'une „ galerie de tableaux, un muséum que tout le „ monde alloit visiter; mais elle n'avoit aucune „ influence dans les affaires politiques. C'étoit „ toujours cette Italie, dont l'auteur des *Lettres* „ *Persannes* dit que, = partagée en une infinité „ d'états, ses princes sont, à proprement parler,

„ les martyrs de la souveraineté. Nos glorieux „ sultans ont quelquefois plus de femmes, que „ certains d'entre eux n'ont de sujets. Leurs di- „ visions habituelles tiennent leurs états ouverts, „ comme des caravenserails, aux premiers qui „ veulent y loger; ce qui les réduit à s'attacher „ aux grands princes, auxquels ils font part de „ leurs frayeurs, encore plus que de leur amitié. „ Il n'y avoit rien de cangé à ce tableaux, quand „ les François, qui le savoient bien, ont envahi „ ce beau pays. Il n'y en a pas pour lequel on „ se soit battu plus long-temps et plus inutilement, „ car toutes ses querelles n'avoient encore donné „ que le plus miserable résultat, par une distri- „ bution de pouvoirs dans laquelle il étoit im- „ possible de reconnoître aucun plan, ni rien „ qui annonçât la moindre vue d'ordre ou d'ar- „ rangement pour cette contrée.

„ Ainsi des Allemands régnoient a Milan, et ne „ pouvoient arriver chez eux qu'à travers le ter- „ ritoire de Venise. Le roi de Sardaigne, placé „ entre l'Autriche et la France, ne pouvoit équi- „ librer ni l'une ni l'autre. Chacun, en particu- „ lier pouvoit le dévorer; dans leurs debats, c'é- „ toit à lui à fournir le chemin et le champ de „ bataille. Placé au pied des monts, il ne pouvoit „ lui seul en fermer le passage à la France, et „ dans le fait, le geolier des Alpes étoit trop „ foible pour en garder les clefs. Du côté du Mi- „ lanez, sa position étoit encore plus mauvaise, „ car il n'avoit pas contre les Allemands les avan- „ tages que les Alpes lui donnoient contre les „ François. L'Italie n'étoit donc defendue, ni „ contre la France, ni contre l'Allemagne. Cet „ état passif étoit aggravé par les dissensions

„ de ces petits princes, tous préoccupés les uns „ contre le autres, et toujours mal confinés. Ainsi „ le roi de Sardaigne craignoit et rongeoit le duc „ de Milan (1), à son tour, il effrayoit Gênes. „

La France a surpris l'Italie au milieu de cette *déliaison* de volontés, et d'intérêts, de cette absence de tout esprit public italien, mais son intervention dans les affaires d'Italie a eu au moins l'effet, et cet effet restera, de lui créer un esprit bien prononcé pour son indépendance. Dans ce moment, on pourroit dire de l'Italie ce qu'on dit des liqueurs encore en fermentation, qu'il faut attendre la fusion complète pour juger la qualité.

“ Le Midi de l'Europe étoit donc tout à-fait „ étranger à l'équilibre général. On ne commen- „ çoit à en apercevoir des traces qu'en arrivant „ en Allemagne, ou en s'élevant dans le Nord. „ Là, du moins, il existoit une espèce de plan „ et un correctif général pour les défectuosités „ innombrables qui existoient au sein de ces etats. „ Le traité de Wetsphalie avoit réglé l'état po- „ litique de l'Allemagne, et faisoit son corps de „ droit pubblic. Un grand nombre de puissances „ avoient concouru à le former, à le soutenir, „ et dans ces derniers temps, d'autres états étran- „ gers jusque-là à l'Allemagne, s'y étoient rat- „ tachés, mais la multitude des changemens „ amenés par la succession des temps avoit al- „ téré la substance de ce traité, au point de „ le rendre tout-à-fait hors de proposition avec „ les circonstances. Les cessions faites à Louis

(1) *Le Milanez est un artichaut qu'il faut manger feuille à feuille*, disoit Victor-Amédée.

„ XIV en avoient altéré l'intégrité. Quelques-unes „ des puissances qui avoient le plus contribué à „ sa formation, telle que la Suède, avoient perdu „ leur influence, et ne tenoient plus à l'empire „ que par des liens imperceptibles. De nouvelles „ puissances, telle que la Prusse, s'étoient élevées „ au sein même de l'empire : la Russie s'en ap- „ prochoit chaque jour. L'Autriche, au contraire, „ s'en détachoit dans la même proportion, et „ sembloit vouloir en porter les titres encore plus „ que le fardeau.

„ L'opposition constante de l'Autriche avec la „ Prusse avoit partagé l'Allemagne en deux par- „ ties : tout s'étoit rangé sous ces deux bannières, „ au point qu'il n'y avoient rien de plus rare en „ Allemagne qu'un allemand „ ; il n'y avoit plus que des Autrichiens et de Prussiens. Le besoin de se défendre, que dans ces dernières années Napoléon avoit créé pour l'Allemagne, a retrempé l'esprit allemand ; mais il tend visiblement à rétomber dans sa première division : par le fait, il existoit en Allemagne un haut et un bas empire.

“ L'Autriche possédoit une immense étendue „ de terrain qui, à quelques égard, faisoit au- „ tant sa foiblesse que sa force, car elle lui don- „ noit des voisins partout et des frontieres nulle „ part. Dans ses possessions lointaines des Pays- „ Bas, elle succédoit aux embarras encore plus „ qu'à la puissance de l'Espagne ; celle ci y en- „ voyoit par mer les armées que l'Autriche ne „ pouvoit faire arriver que par terre. Ces espèces „ de colonies continentales ne conviennent qu'aux „ puissances maritimes qui peuvent y aborder en „ tout temps et à peu de frais.

„ Les Pays-Bas mettoient l'Autriche dans la dé-

„ pendance de la France et de tout le Nord ; le
„ Milanez lui donnoit une partie de l'Italie pour
„ ennemie. A tous ses embarras, l'Autriche joi-
„ gnoit encore ceux de l'Empire, corps immo-
„ bile pour l'action, quoique toujours en agi-
„ tation.

„ La Pologne n'a pas existé un instant, depuis
„ cent ans, au profit de l'Europe. Si le partage
„ de ce pays fut le scandale de la morale, son
„ gouvernement étoit aussi celui de la raison.
„ Aux yeux de la morale, rien ne peut légiti-
„ mer ce partage, et cependant, depuis l'appa-
„ rition de la Russie sur la scène du monde, il
„ étoit devenu indispensable. Un fleuve nouveau
„ s'est élancé tout à coup du pôle vers le midi
„ de l'Europe : une partie du globe, changeant
„ pour ainsi dire de direction, a pesé sur l'Eu-
„ rope d'un poids nouveau, et fait porter sur
„ elle un fardeau dont auparavant elle n'avoit
„ pas à supporter la charge. Semblable à ces ro-
„ chers qui, en se détachant des montagnes,
„ roulent jusqu'au fond des vallées, et entraînent
„ tout sur leur passage, il a fallu que le grand
„ corps de la Russie, une fois mis en mouve-
„ ment du côté de l'Europe, poursuivit sa cour-
„ se jusqu'à ce qu'il rencontrât des barrières as-
„ sez fortes pour l'arrêter, et ces barrières-là
„ ne pouvoient être en Pologne ".

La Prusse est une création nouvelle ; elle exi-
stoit à peine il y a cent ans : elle a passé le dix-
huitième siècle à s'agrandir. Ne pouvant plus s'é-
tendre aux dépens de puissances plus fortes qu'el-
le, non plus qu'à ceux des plus foibles, soute-
nues par les premières ; recherchée par la Fran-
ce, redoutée par l'Autriche, sauve-garde de l'Em-

pire germanique, bouclier de la Hollande, aussi forte du besoin qu'on avoit d'elle que de ses moyens personnels, propre à défendre, inhabile à détruire : dans cette attitude, la Prusse étoit, anterieurement à la révolution, une des colonnes de l'équilibre de l'Europe. Aucune des innovations qui ont eu lieu n'est venue d'elle directement. Elle a pu s'y prêter, s'y conformer pour sa sauvegarde propre, pour ne pas rester dans un état d'infériorité relative, qui, en politique, equivaut à un dépouillement effectif; mais, loin de provoquer les invasions effectuées ou projetées contre d'autres états, elle n'a pas cesse de s'armer contre elles. Voyez les traités de Teschen, de Reichenbach, et la ligne de démarcation depuis 1795 jusqu'à 1801. Si, depuis cette époque, la Prusse a accepté des territoires qui ne lui appartenoient pas, on peut dire qu'en péchant contre la morale (ce que nous ne prétendons pas juger) elle ne péchoit pas contre l'équilibre européen; car ces adjonctions de territoire étoient, ou des compensations pour des pertes éprouvées, ou des *égalisations* proportionnelles avec les acquisitions des puissances environnantes, dont il falloit se rapprocher par la puissance autant qu'on s'en trouvoit rapproché par le territoire ; et ce qui achève de démontrer cette importance de la Prusse dans la balance politique, c'est qu'au moment où, plutôt surprise que vaincue, plus abattue par l'impéritie de ses chefs que par la force propre de son ennemi, la Prusse eût été brisée dans son premier choc avec la France, dans le moment même les grands empires de France et de Russie se touchèrent, et se livrerent ces combats furieux qui ont changé la face du mon-

de. Tant il importe à l'Europe que la Prusse, placée au centre de la balance politique, soit toujours assez forte pour empêcher qu'un des bassins n'enléve entièrement l'autre.

La Russie née pour l'Europe, comme la Prusse, avec le dix-huitième siècle, n'a pas cessé de la troubler; au lieu d'assurer son équilibre, elle n'a fait que le déranger. C'est un empire dans un état de croissance qui dure depuis cent ans.

La Finlande, son grand et capital intérêt, ne lui étoit pas encore annexée: entre les mains de la Suède, ce pays étoit à Petersbourg ce qu'entre les mains de l'Angleterre la Normandie fut pour Paris. Ni l'une ni l'autre ne pouvoient échapper à la puissance qu'elles arrondissoient si bien. Ce sont de ces possessions que les nations regardent comme des objets de premiére nécessité, tellement qu'elles ne reposent pas jusqu'à ce qu'elles les aient obtenues.

Dans ce moment, la Russie demande à l'Europe de la regarder faire des pas qu'elle promet devoir être les derniers, et proteste qu'arrivée ainsi au terme de ses désirs, elle n'aura plus qu'à jouir du repos, et à en faire jouir les autres.

Ce seroit sûrement le plus noble emploi qu'elle pourroit faire de ses immenses forces, d'autant plus redoutables, que la plus vaste expérience vient de prouver qu'à elle seule, sur le continent, appartient l'effrayant privilége de pouvoir aller faire aux autres chez eux, un mal qu'on ne peut plus hasarder d'aller lui rendre chez elle.

Quand la Suède tenoit un grand territoire en Allemagne et en Russie, elle influoit sur l'Allemagne, à peu près comme la Prusse le fait au-

jourd'hui. Celle-ci et la Russie n'existoient pas encore, la Pologne étoit un chaos de barbarie; mais depuisque la Suède a perdu presque toutes ses possessions continentales, à la suite des guerres de Charles XII, ses rois, relégués au fond du Nord, étoient plus observateurs qu'acteurs sur la scène du monde. Si l'union de Calmar avoit pu être maintenue, la force qui résultoit de la réunion des trois couronnes, auroit donné à la Suède une importance très supérieure à celle dont elle jouissoit. Mais par la réunion de la Norwége à la Suède, cette puissance est revenue à un état presqu' égal à celui que, dans les temps antérieurs, lui assignoit l'union de Calmar.

Invulnérable chez elle, ne pouvant, ni conquérir ni être conquise, réunie en un seul corps par l'acquisition de la Norvège, comme elle étoit divisée en deux par la possession de la Finlande, la Suède a acquis une force défensive très-grande, et une force offensive très-appropriée au soutien de l'équilibre général. Désormais, la Suède ne peut avoir que deux ennemis, l'Angleterre et la Russie: elle sera contre la Russie l'Angleterre du Nord, et contre l'Angleterre la gardienne de la Baltique, et l'auxiliaire des puissances qui en bordent les rivages. N'ayant plus à défendre son intérieur, elle pourra tourner toute son attention vers le commerce et vers la mer. Le commerce lui donnera la richesse; la mer lui donnera les matelots hardis et nombreux qui, réunis avec les marins des autres puissances de l'Europe, forceront peut être quelque jour l'Angleterre à tempérer par la justice l'exercice de sa supériorité maritime. " Le Danemarck pesoit plus dans la balance du commerce que dans celle de la poli-

„ tique : ses états étoient trop petits, trop sé-
„ parés du continent, trop détachés les uns des
„ autres, et pour la plupart trop maltraités de
„ la nature. La perte de la Norwège acheve de
„ lui ôter toute espèce d'importance. A côté des
„ vastes états qui se sont formés de toutes parts,
„ le Danemarck n'est plus qu'une grande et belle
„ seigneurie armoiriée d'une couronne royale.
„ Depuis la guerre de la succession d'Espagne,
„ la Hollande avoit perdu toute influence active
„ sur les affaires de l'Europe. Adonnée entière-
„ ment au commerce, elle avoit renoncé au rôle
„ que lui avoit fait jouer Guillaume et ces ma-
„ gistrats, constans ennemis de Louis XIV. Quant
„ à l'Angleterre, c'est une question de savoir si
„ elle maintenoit plus qu'elle ne dérangeoit l'é-
„ quilibre général. Elle dominoit sur les mers,
„ elle régnoit sur le commerce, et dépassoit en
„ richesses toutes les nations. Celles-ci étoient
„ quelquefois forcées de s'unir contre elle. Inat-
„ taquable dans son île, présente partout par ses
„ mille vaisseaux, elle se jouoit des orages qu'elle
„ élevoit sur le continent : ils faisoient sa sûreté,
„ et si elle songeoit à les apaiser, c'étoit lorsque
„ ces différens alloient trop loin, ou qu'ils me-
„ naçoient de ruiner quelqu'une des parties qu'elle
„ avoit intérêt de conserver. C'est ainsi qu'en
„ 1790, l'Angleterre, jouant en cela le rôle de
„ la France, arrachoit la Turquie des serres de
„ la Russie „.

Le sort a bien servi l'Angleterre ; car elle est incontestablement la première puissance de l'Europe. Inaccessible chez elle, on ne peut pas arriver à Londres par les chemins de la nature de ceux qui conduissent à Vienne, à Berlin, à Mos-

kow; que dis-je? à Paris même. L'élément qui devroit servir de voie lui appartient. Pendant combien de siècles l'Europe aura-t-elle à travailler pour que ses pavillons réunis osent braver ceux de l'Angleterre seule? D'imprudentes provocations lui ont appris à défendre ses rivages. D'autres provocations lui ont créé des armées, et lui ont donné des noms illustrés par des exploits. En vain le plus habile de ses ennemis lui a-t-il cherché des côtés vulnérables; partout il a trouvé un corps robuste, impénétrable sous la double cuirasse de la meilleure constitution qui existe dans l'univers, et du patriotisme le plus unanime qui ait attaché un peuple aux intérêts de son pays. En vain a-t-il voulu couper le nerf de sa puissanse, en attaquant ses finances, et le commerce qui en est l'ame; en vain a-t-il dressé contre eux tous les ressorts de son esprit et de son pouvoir. Semblable à ces singulières productions de la nature qui revivent sous le fer qui les mutile, le commerce anglois se gonfloit de tout ce qu'on vouloit lui retrancher; et l'Angleterre, attaquée dans son crédit, trompoit les espérances qu'on fondoit sur son épuisement, se jouoit des illusions de ses ennemis, et répondoit par des miracles de richesses, encore inconnus au monde, par un dévouement qui avoit l'air d'appeler, de braver les sacrifices, aux pronostics que l'on formoit sur sa prochaine détresse (1). Hereux les

(1) On n'a pas été plus heureux en France qu'en Angleterre, pour les prédictions financières.

M. Pitt a long-temps fondé de l'espoir sur les assignats, les mandats, les rescriptions, et sur toutes les

peuples chez lesquels chaque nouveau besoin a l'effet de produire une nouvelle richesse ! Aussi,

---

opérations auxquelles les financiers de la Convention et du Directoire se sont livrés successivement.

M. d'Yvernois, pendant un assez long cours de temps, n'a pas laissé passer une année sans annoncer que le gouvernement françois alloit périr par les finances, et cela à jour fixe, le 31 décembre.

De leur côté, les François n'étoient pas en reste de prédictions également sinistres et tout aussi vaines.

Il paroît que des deux côtés on n'entendoit pas la question. Du côté anglois, on prenoit pour une cause de mort ce qui n'étoit pas même un embarras pour le gouvernement françois, et moins qu'un embarras pour le peuple françois. Voyez la facilité avec laquelle le numéraire suffisant à tous les besoins a reparu, après la disparition de tous ces papiers que Ramel, contrôleur général de la Convention après Cambon, évalue à plus de quarante-cinq milliards.... Pendant tout ce temps, il n'y eut pas un arpent de terre de moins en culture, ni une maison de moins bâtie. Où donc étoit l'embarras des finances ?

Du côté françois, l'erreur étoit de chercher les ressources de l'Angleterre dans son budjet, et non pas dans sa détermination à sacrifier toutes ses richesses à sa conservation propre ; c'étoit là que se trouvoit la ressource contre le déficit. Il avoit pour hypothéque l'Angleterre, l'Écosse, l'Irlande, l'Inde, l'Amérique, le commerce du monde : tout y auroit passé plutôt que de lâcher pied. Que signifioient donc le déficit et les pronostics auxquels il donnoit lieu ? Aussi, voyez ce qui est arrivé.

D'ailleurs il est faux qu'un pays périsse par les finances : si cela étoit vrai, il n'y auroit pas un état sur pied en Europe. Les ffaires financières de l'Autriche sont, depuis quinze ans, dans un pitoyable état : jamais la monarchie n'a été plus puissante, plus victorieuse.

Il y a huit ans que les finances de la Prusse ont, pour ainsi dire, cessé d'exister ; et voilà la Prusse plus puissante que jamais, et les Prussiens à Paris deux fois dans quinze mois.

à quel degré la puissance de l'Angleterre ne s'est-elle pas élevée? La guerre l'a rendue maîtresse des points les plus importants du globe. Voyez-là assise fièrement sur l'Océan, jetant l'ancre sur les points dominateurs de toutes les mers, enfermant le monde dans le vaste filet qu'elle semble avoir jeté sur lui; la domination de l'Angleterre diffère de celle des grandes puissances continentales : elle ne peut, il est vrai, faire marcher ses armées, à toutes les capitales de l'Europe, comme avoit fait la France; mais on ne peut arriver à la sienne, mais elle atteint plus loin, et toujours à coup sûr: ses armés sont à la fois dans l'Inde et devant Boston (1).

Règle générale; la finance ne tue que les imbécilles ou les fripons. Autre règle générale; en révolution, il n'y a pas de finances, pas plus pour les uns que pour les autres; pour les états qui les font et qui attaquent, que pour ceux qui s'en défendent. C'est après le combat que la finance s'établit.

Voyez l'Amérique; a-t-elle songé à la finance pendant la guerre de l'indépendance? Assurément non: aussi y avoit-il un beau désordre, quand Hamilton s'en chargea, et fit prévaloir le système qui a valu à l'Amérique le meilleur trésor du monde entier, jusqu'au moment où elle a eu l'imprudence d'entrer en lice avec l'Angleterre, lutte dans laquelle, il n'y avoit, pour employer une expression vulgaire, *que des coups à gagner*.

---

(1) On a vu, en 1811, un armement anglois parti des deux côtes du Malabar et de Coromandel, venir déposer 23,500 hommes sur les rivages de l'île de France. Il n'y eut jamais rien de pareil au monde. Dans l'espace de dix mois une armée angloise est partie de Bayonne et de Bordeaux, a paru à la Nouvelle-Orléans, au

A cette influence directe, joignez celle de la richesse qui, depuis cent vingt ans, donne à l'Angleterre les moyens de fournir aux autres puissances les ressources dont elles ont besoin pour se mettre en mouvement, et qui lui fait autant de vassaux des peuples que par là elle rend ses tributaires. L'Angleterre est donc la puissance prépondérante en Europe, et d'autant plus prépondérante, que cette puissance est le résultat combiné de choses dont on ne peut pas la priver: sa position, la mer, sa constitution et son esprit public (1).

" Il résulte de ce tableau de l'Europe, qu'elle „ n'a jamais eu un équilibre calculé sur des bases „ fixes ou régulières.

„ Le traité de Westphalie étoit le seul monu„ ment en ce genre; encore n'étoit-il applicable „ qu'à une petite portion de l'Europe : il a bien „ fait naître l'idée d'un équilibre, ainsi que celle „ de la nécessité de contenir les grandes puis-

---

Canada, et s'est remontrée dans les plaines de la Picardie.

Voilà ce que vaut la mer à celui qui s'en est rendu le maître. Ainsi s'est réalisé, en faveur de l'Angleterre, ce qu'a dit un poète françois:

Le trident de Neptune est le sceptre du monde.

---

(1) Montesquieu dit, en parlant des Anglois, *Esprit des Loix*, liv. 20, chap. 8:

" C'est le peuple du monde qui a su le miex se pré„ valoir de ces trois grandes choses : La religion, la „ liberté, e la commerce. "

„ sances les unes par les autres, et de garantir „ les petites par une honorable clientelle : mais „ ce qu'il y a eu d'observé dans ce plan, étoit „ encore plus d'habitude que de calcul. A la vé- „ rité, quelques puissances se balançoient assez „ bien, mais elles ne formoient pas un tout com- „ biné et adapté à un système général.

„ Les secousses que l'Europe avoit éprouvées „ depuis la paix de Westphalie, n'avoient jamais „ été assez fortes ni assez générales pour faire „ désirer d'aller plus loin. On manqua le mo- „ ment favorable au commencement de la guerre „ de la succession d'Espagne ; on le manqua en- „ core à l'époque de la guerre pour la succession „ de l'empereur Charles VI.

„ La révolution a surpris l'Europe dans la po- „ sition la plus critique, amenée par une infinité „ de causes toutes propres à faire ressortir la „ foiblesse de son système. C'étoient 1. le res- „ sentiment de l'Angleterre contre la France, „ comme auxiliaire de l'Amérique dans la guerre „ de l'indépendance ; 2. la guerre de la Russie „ contre la Porte ottomane ; 3. les querelles de „ l'Autriche avec les Pays-Bas ; 4. le mécontente- „ ment de la Hollande contre Joseph II pour la „ guerre de l'Escaut ; 5. l'imprudence de celui- „ ci dans son agression contre les Turcs ; 6. les „ divisions intérieures de la Hollande, qui y „ avoient attiré les Prussiens ; 7 la froideur que „ cette intervention avoit inspirée à la France „ contre son ancienne alliée ; 8. la convoitise des „ trois puissances contre la Pologne, que l'on „ poussoit graduellement vers le tombeau ; 9. les „ frayeurs que l'Autriche faisoit à l'Italie. Quel- „ ques puissances se trouvoient dans un état de

,, croissance , et pour ainsi dire à la hausse,
,, telles que la Prusse et la Russie ; d'autres, au
,, contraire, tendoient à la décadence , et étoient
,, à la baisse ,,.

Tout étoit donc discorde et division en Europe ; jamais les liens de l'association n'avoient été plus relâchés, la révolution n'a pas eu de peine à se faire jour à travers des intérêts aussi désunis ; il n'y a que les corps bien liés, bien compactes qui puissent résister.

Nous verrons tout à l'heure si le Congrès de Vienne a mis plus de ciment dans son ouvrage.



CHAPITRE VII.

Des occasions manquées depuis cent ans dans l'ordre de l'équilibre politique de l'Europe.

Il est dans la fortune des nations comme dans celle des particuliers, des situations qui décident de leur sort ; il se rencontre de loin en loin de ces occasions qu'il faut savoir saisir, et qui ne reviennent qu'à de longs intervalles de temps. Il semble que la fortune, attentive au bien être des nations, leur ménage cette espèce de ressource pour réparer leurs erreurs ou leurs pertes ; mais combien il est rare qu'elles en profitent, et qu'elles se montrent plus sages que les particuliers. Les passions qui empêchent ceux ci de profiter de ces heureux correctifs de leur position, n'agissent pas moins activement sur les nations, et les détournent de même du soin de coordonner leur direction avec ces chances favorables.

L'Europe va nous offrir quatre grands exemples d'oublis de ce genre, commis depuis cent ans.

Charles II, roi d'Espagne, meurt sans laisser d'enfans, mais en laissant des états partout.

Son testament, fait à peu pres comme ceux dont le théâtre trace le tableau avec celui des

manœuvres d'avides héritiers, est combattu par d'autres actes ou droits plus ou moins clairs, plus ou moins légitimes; mais il est attaqué plus efficacement par la presque totalité de l'Europe qui, après avoir, sous l'inspiration du plus grand politique de son temps, le roi Guillaume, passé vingt-cinq ans sous les armes et dans les ombrages contre Louis XIV, ne devoit pas être disposée à voir tomber dans la maison de ce prince un héritage qui lui donnoit pour alliée la puissance même qui combatttoit la France depuis cents ans; héritage qui, sous le petit-fils de Louis XIV, faisoit des Pays Bas espagnols une province françoise, et plaçoit sans combat, aux portes de la Hollande, le même souverain auquel le patriotisme des Hollandois exalté jusqu'à submerger leur propre pays, avoit pu seul fermer les portes d'Amsterdam.

L'Europe ne pouvoit voir tranquillement qu'un testament eût ainsi le droit de détruire ses libertés, en donnant à la France, sous le nom de l'Espagne, une grande partie de l'Italie et la riche Amérique. La guerre de la succession éclata, elle ensanglanta l'Europe pendant près de douze ans, et comme elle avoit été dirigée par les uns en vue d'intérêts personnels, par les autres plus en haine contre Louis XIV, que par amour de l'Europe, elle manqua son but. L'Espagne resta à Philippe V, et les rameaux séparés de cet arbre superbe ne furent pas employés au bien général de l'Europe, mais à satisfaire des ambitions particulières, ou bien à solder des droits prétendus. La guerre de la succession finit comme un procès entre des plaideurs fatigués, plutôt que comme une affaire entre des hommes d'état; et cependant,

à cette époque, l'Europe comptoit à la guerre et dans le cabinet des noms que dupuis on n'a guère surpassé. Cela ne viendroit-il pas de ce qu'à cette époque tous les Européens, à l'exception des Anglois, étoient exclus de toute participation aux affaires de leur pays, et de ce que la politique, concentrée dans le cabinet des princes, prenoit sous leurs mains et sous celles des ministres une teinte purement personnelle, qui faisoit préférer les affections de famille et les goûts particuliers des princes aux intérêts généraux des peuples? Aujourd'hui cela ne passeroit pas sans réclamation, tant l'état des nations est changé.

La succession de l'empereur Charles VI présenta aux puissances de l'Europe la seconde occasion d'un arrangement régulier parmi les différens membres qui la composent.

Sûrement il y avoit une grande injustice à spéculer sur la jeunesse et sur la foiblesse présumée d'une princesse qu'on supposoit, dans l'âge de l'inexpérience, devoir s'estimer heureuse de conserver une partie de ses états par le sacrifice des autres. C'étoit une grande iniquité; et, à l'exception de la dignité impériale, élective de sa nature, et qu'à ce titre on pouvoit sans injustice transporter à un autre, on ne conçoit pas comment on faisoit contre Marie Thérèse un autre droit public que celui qui existoit pour les autres souverains, et comment elle n'auroit pas pu recueillir la succession de son pére au même titre que les autres princes recueilloient celle des leurs. Cela tenoit aux idées encore mal débrouillées du droit public, et surtout à l'oubli total de ceux des nations. Ceux-là ne sont pas litigieux,

et mille guerres causées par les droits successifs des princes, auroient été évitées par les droits positifs des peuples. Ils sont moins habiles à succéder, mais moins faciles à déshériter que leurs princes.

L'attention de l'Europe, au lieu de se tourner sur elle-même, se detourna vers la Prusse, la dignité impériale, et des apanages à créer en Italie en faveur de quelques princes cadets de la maison de Bourbon. C'est alors que Frédéric avertit l'Europe de sa présence, et la frappa de l'aurore de ce règne qui n'a pas souffert un moment d'éclipse. C'est là que MM. de Belle-Isle, alors si bruyans, si remuans, aujourd'hui si effacées, destinée de tout ministre qui n'a rien de national ni d'européen, finirent par entraîner le cardinal de Fleury dans une guerre que ce sage vieillard désapprouvoit. Le courage, l'inébranlable fermeté de Marie-Thérèse, surmontèrent tous les obstacles, ils disparurent devant l'imposant caractére d'une jeune princesse, aussi brillante par l'éclat de sa personne que par celui de son rang, et qui sut enflammer et émouvoir ses sujets par un de ces traits qui sont le vrai secret du cœur des mères.

Après plusieurs années de chances balancées, la guerre se termina comme il arrive toujours, quand on agit sans un grand but, par lassitude et par intrigue, par des arrangemens de famille, et définitivement par un second oubli des intérêts généraux de l'Europe.

Marie-Thérese conserva le corps de ses états, et la couronne imperiale, antique apanage de sa maison, par le sacrifice de la Silésie, et par celui de quelques parties de ses états en Italie. Les

Pays-Bas lui furent rendus, moins pour elle que contre la France, et en faveur de la Hollande. On rentra dans le traité de barrière, au lieu de profiter de cette occasion pour réunir la Belgique et la Hollande, et pour fonder un royaume en Italie. Mais ce grand pas dépassoit la politique du temps. Cette seconde époque ne fut donc pas plus profitable à l'équilibre de l'Europe que l'avoit été la première. Les temps qui l'ont suivie n'y ont pas servi davantage. Si jamais il en fut un qui permît de s'en occuper, ce fut sûrement l'époque de la révolution, qui, ayant tout changé, tout renouvelé; qui, ayant mis l'Europe à la disposition de la France, n'a présenté, dans ce long oubli des intérêts généraux de l'Europe, qu'une tendance continue à donner à ce pays, non la supériorité, il l'avoit déjà, mais la suprématie, non la sûreté, mais l'empire.

A Radstadt, à Campo-Formio, à Lunéville, à Amiens, à Presbourg, à Tilsitt à Vienne 1809, à Prague, on ne rencontre pas une seul mot, pas une seule vue qui ait une tendance quelconque vers l'équilibre de l'Europe.

C'est principalement l'empereur Napoléon qui s'est montré depourvu de cet esprit public favorable à l'Europe, pour lui cette contrée n'existoit que comme une maison en démolition, sur les débris de laquelle il se proposoit d'élever un édifice d'après des plans nouveaux et entièrement personnels : *J'avois*, a dit souvent ce prince, *un grand système politique*. Cette manière de travailler sur l'Europe n'étoit pas plus du goût de la France que de celui de l'Europe même; car il faut qu'on le sache bien pour l'honneur de la France, elle applaudit à toutes les victoires de

ses armées en tout temps et en tout lieu, parce que ces victoires étoient son ouvrage et son honneur : mais elle n'a pas pour cela applaudi aux entreprises qui lui ont valu la gloire de ces triomphes. Ainsi la France s'enorgueillissoit de la victoire de la Moskowa, mais elle n'approuvoit pas la guerre de Russie.

La France a porté dans ses conquêtes un bon sens qui a manqué également à tous ses chefs. Pour elle, la ligne de démarcation et le point auquel on devoit s'arrêter, étoit au Rhin ; c'étoit la seule chose que la France désirât véritablement, et qu'elle ait sincèrement regrettée.

Qu'il est à déplorer qu'un esprit aussi étendu et aussi lumineux que l'étoit celui de l'empereur Napoléon, ait pu s'égarer au point de songer à réunir une foule d'élémens étrangers les uns aux autres, sans lieu commun de situation géographique, de langage, de mœurs ni d'intérêts. Qui pouvoit faire que Rome et Lubeck pussent jamais se croire les membres d'un même état ; que tous ces peuples consentissent à l'oubli commun et volontaire de tous les antécédens de gloire et de renommée qui leur appartenoient ! Comment au contraire Napoléon n'a t il pas vu la solidité que prêtoit à son établissement propre celui d'un ordre qui seroit entré dans les intérêts de tous ? comment n'a-t il pas mesuré la grandeur, mais la grandeur véritable qu'il acquéroit aux yeux de tous les Européens, en résolvant le problème encore insoluble du véritable système de l'Europe.

N'en doutons pas, et quiconque ne croit pas être quitte avec les vingt-cinq dernières années, en jetant sur elles un regard d'indignation ou de dédain, mais qui a retenu le souvenir de ce qui

les a remplies, ne me démentira pas; jamais occasion pareille à celle qui s'est présentée devant Napoléon ne s'étoit encore offerte à aucun homme; il avoit à faire à des peuples dont on pouvoit dire comme des Grecs à la fin de la guerre de Troye;

Fracti bello, fatisque repulsi.

Partout on ne demandoit que la paix, la stabilité ed un ordre tolérable. La crainte qu'inspiroit la France étoit fort grande. La renommée de son chef doubloit cette crainte, il pouvoit proposer tout ce qu'il auroit voulu pour l'aménagement régulier de l'Europe; il auroit tout obtenu. Que dis-je? on se seroit estimé heureux de le lui devoir. Il auroit recueilli pour cet établissement, qui entroit dans les intérêts de tous, autant de bénédictions qu'il en recueilli en France pour le rétablissement du culte et pour tout ce qu'il avoit fait dans l'ordre de la civilisation; car c'est moins au guerrier qu'au restaurateur de l'ordre social que se sont adressés les vœux et la soumission de la France. Il en eût été de même de l'Europe. La résignation entière, absolue, avec laquelle la France s'est abandonnée à la direction de Napoléon, par la persuasion où elle étoit de la supériorité de ses lumières et de la pureté de ses intentions, l'Europe la partageoit dans l'ordre de la politique qui la concernoit.

Plus heureux que n avoit jamais été aucun homme en pouvoir d'influer sur ses semblables, Napoléon trouvoit tout le monde tellement fatigué, qu'il pouvoit tout au nom du repos général. Il trouvoit tout tellement brisé, qu'il pouvoit reconstruire où et comme il vouloit; il trovoit la terreur tel-

lement établie, que l'absence du mal ou même de coups moins rudes auroient passé pour des bienfaits.

Si, au lieu de cette foule de négociations et de traités qui ont morcelé l'Allemagne, au lieu des réunions successives de l'Italie, il eût fondé un bel ordre pour l'une, en s'en tenant lui-même à la limite aujourd'hui si regretée du Rhin, et s'il eût profité de la vacance d'une grande partie des territoires de l'Italie pour établir l'ordre que nous indiquerons plus bas, ou même un plus large, ce qui étoit également possible, il auroit vu tous les peuples voler au devant de lui, et faire de leur propre bonheur le gage de sa stabilité : mais le sort en avoit autrement ordonné. Il a voulu que celui auquel il avoit été donné de pouvoir tout renverser ne sût pas établir, que celui auquel il avoit appartenu de rétablir ne sût pas affermir, et que, pour avoir voulu se substituer lui-même à l'Europe, il finît par être écrasé par elle.

Ainsi a passé sans fruit pour l'Europe la plus belle occasion qu'elle ait jamais eue d'être enfin constituée en corps politique bien organisé, et de trouver dans cet établissement la réparation des maux qu'elle avoit soufferts, ou une garantie solide contre leur retour.

Nous verrons dans un instant si le Congrès de Vienne qui forme la quatrième époque, a statué sur les mêmes intérêts dans les vues de généralité et de stabilité dont l'absence caractérise les trois époques que nous venons de parcourir.



CHAPITRE VIII.

De ce qu'il y a eu de bien fait en Europe, depuis cent ans, pour l'équilibre.

L'Europe politique ressemble à la plupart des anciennes villes, dont le plan paroît avoir été tracé par une race d'hommes ennemis des lignes droites, de l'air et du soleil. Il faut se transporter dans les faubourgs pour pouvoir circuler, voir clair, et respirer.

Toute l'ancienne organisation politique de l'Europe étoit aussi tortueuse et aussi ténébreuse. Les divers états qui la composent sont pour la plupart formés des débris de l'Empire romain. Depuis 1500 ans, le vautour politique ronge ce grand corps, sans avoir pu parvenir à l'épuiser.

Tous les états ont été formés par l'agrégation fortuite d'une multitude d'autres états plus ou moins étendus, et qu'une variété infinie de causes leur ont attachés.

Voyez la France, d'abord avec ses Gaules romaines, ensuite avec les royaumes d'Arles, d'Austrasie, d'Orléans, de Soissons, avec les duchés, les comtés et les souverainetés qui s'étoient formés successivement des dépouilles de Rome, et qui ont fini par être absorbés dans cet état qu'on

appelle la France. Chacun s'étoit fait roi, duc, comte, comme il avoit pu.

La Germanie, l'Italie ont suivi la même direction : partout on a employé le temps à s'arrondir, à s'accomoder de toutes les convenances à sa portée. Les mariages entre princes ont presque toujours décidé du sort des états.

Eléonore de Guyenne porte en dot au roi d'Angierre une partie des plus belles provinces de France. Cette dot vaut trois cents ans de guerre aux deux pays. Marie de Bourgogne transporte à la maison d'Autriche un superbe héritage formé en grande partie des dépouilles de la France. Les flambeaux de cet hymen allument une guerre de plusieurs siècles, entre les maisons qui règnent sur la France et sur l'Autriche. Les droits de Louis XII sur le Milanez donnent à la France soixante années de guerre dans ce pays, qui, mille fois occupé et perdu par les François, semble à chaque novelle tentative de leur part confirmer la sentence de Tite Live : *Non sine providentissimo deorum immortalium consilio, Alpes Italiam et Galliam diviserunt.* C'est la nature même qui a porté l'arrêt de leur séparation. L'Europe a donc toujours été régie en esprit de propriété, à titre patrimonial, et non pas en vue de politique et d'ordre générale.

Si des princes, en petit nombre, ont partagé entre leurs héritiers des États trop vastes ou trop séparés les uns des autres, ces arrangemens avoient rapport à la famille, et non pas à l'ordre politique. Cela venoit du defaut de civilisation, et de l'isolement dans lequel les peuples vivoient entre eux.

La première trace que l'on trouve de quelque

sollicitude pour les intérêts généraux de l'Europe, ne remonte pas plus haut que le traité d'Utrecht, par lequel il fut pourvu à ce que les deux couronnes de France et d'Espagne ne pussent être réunies sur la même tête. C'étoit un acte vraiment européen.

D'ailleurs, prendre et garder pour soi, ont à peu près composé tout le dictionnaire diplomatique de l'Europe.

L'époque actuelle est moins pauvre en arrangemens mieux assortis à la constitution politique de l'Europe. On vient d'en voir former deux qui ne peuvent manquer de lui être tres-favorable:

1. La réunion de la Norwége avec la Suède;

2. Celle de la Belgique et de la Hollande.

Déjà nous avons exposé les avantages de la réunion de la Norwège avec la Suède. Ce qui est bon pour toutes les deux, l'est également pour l'Europe: c'est une combinaison très-sage, très-appropriée aux deux pays, et dont l'Europe est appelée à recueillir de grands fruits.

Elle n'en retirera pas moins de la réunion de la Belgique et de la Hollande, et plus cette union gagnera en étendue, plus elle deviendra utile au corps de l'Europe. Ce sujet demande un développement particulier.

La Hollande, dans ses anciennes proportions, ne servoit en rien à la politique générale de l'Europe: elle en étoit bien la banque et le magasin, mais elle ne formoit plus un de ses membres politiques.

La population de la Hollande étoit trop restreinte, trop occupée du commerce, trop bien payée par lui, pour pouvoir fournir une armée nationale. Aussi l'armée hollandoise étoit-elle pres-

que entièrement formée de troupes étrangeres : dans le fait, cette armée avoit cessé de compter en Europe. La marine étoit peu nombreuse; les colonies étoient mal pourvues de troupes, et plus difficiles à garder par tous les principes de dissolution qui depuis vingt-cinq ans affectent l'état colonial en général.

La Belgique, abandonnée à elle même, ne présentoit pas plus de garanties à l'Europe. L'Autriche y a renoncé de droit, de fait et d'intention. C'est à Venise, à Milan, qu'elle a complété le désistement de Bruxelles.

Les Belges ont montré un attachement persévérant pour l'Autriche. Ce sentiment honore à la fois le gouvernement et les sujets; il a dû ajouter à l'amertume mutuelle de leur séparation. Mais depuis long-temps l'Autriche sentoit les inconvéniens de cette colonie continentale, à laquelle elle ne pouvoit pas, comme faisoit l'Espagne, aborder avec des vaisseaux, et qui de plus la mettoient dans la dépendance de tout le monde. Une année de guerre absorboit les produits de dix années de paix. Le pays étoit envahi avant que les corps destinés à le protéger fussent sortis de leurs garnisons: l'ennemi étoit à Lille, et les défenseurs en Bohême ou en Hongrie.

Le traité de Barrières étoit une conception malheureuse dans laquelle il entroit plus de haine contre la France, que de sûreté pour la Belgique. Ce même traité, en plaçant cette possession de l'Autriche à la portée de tout le monde, sembloit aussi avoir été fait autant contre elle-même que contre la France, et pour la Belgique.

Enfin, la possession de la Belgique par l'Autriche privoit ce pays de la jouissance du com-

merce maritime auquel il est si propre par sa situation, par ses fleuves, par ses canaux et par le génie de ses habitans.

L'indépendance sous un prince particulier ne portoit pas la Belgique à un état de force utile à l'équilibre général. Elle pouvoit flatter le goût d'une partie de ses habitans, mais elle devoit finir par coûter cher à tous. Ainsi isolée, la Belgique étoit une proie per tout le monde, sans utilité directe pour personne. Dans cet état, on pouvoit continuer à lui interdire le commerce maritime, et la tenir enfermée dans plusieurs lignes de douanes.

La réunion à quelque souveraineté d'empire que ce soit offroit les mêmes inconvéniens. On ne voit pas à quel souverain d'Allemagne on pouvoit attribuer la Belgique, avec quelque apparence d'utilité pour les deux pays et pour l'Europe.

Toutes ces suppositions sont pitoyables, il faut en convenir; plus on les examine, plus on en constate la vanité, et avec elle la nécessité de revenir à la seule combinaison que la nature et la force des choses consacrent, celle de la réunion de la Hollande avec les Pays-Bas.

Développons-en les avantages pour les deux pays et pour l'Europe.

La géographie, le climat, le langage, les habitudes unissent les deux peuples: la religion ne s'y oppose pas; car on peut mettre les intérêts politiques en commun, en tenant très-séparés ses opinions et ses devoirs religieux. Presque toutes les souverainetés d'Allemagne présentent le même mélange, sans en être affectées. Le roi de Saxe exerce la religion catholique avec la plus grande régularité, sans avoir rien perdu de l'affection de

son peuple, qui est tout entier luthérien fort zélé. A côté de lui, le roi de Prusse, luthérien, est l'objet d'une égale affection pour ses sujets protestans et catholiques. Le catholicisme domine en Silésie, et, dans la guerre qui vient de finir, ce pays s'est distingué par son attachement pour la Prusse. Sûrement l'uniformité entre le prince et les sujets, ainsi qu'entre les sujets eux mêmes, est un principe de tranquillité et de facilité pour le gouvernement; mais la différence n'exclut pas la possibilité d'un gouvernement approprié au bien du pays. D'ailleurs, la sixième partie des Hollandois professe la même religion que les Belges: on peut même dire que le grand nombre de catholiques qui se trouvent dans les deux pays, doit devenir la source d'égards particuliers et de ménagemens que la prudence ne peut manquer de conseiller. Toutes les convenances nationales appellent donc les Belges et les Hollandois à s'unir.

Ajoutons que les convenances de l'Europe ne président pas moins à cette union.

Un état placé de maniere a pouvoir arrêter les premiers mouvemens d'un ennemi puissant, trop foible lui-même pour conquérir, mais assez fort pour n'être pas conquis sans combats, et sans donner a ses défenseurs le temps de lui porter secours, également intéressé a défendre tous ses voisins, et à n'en affoiblir aucun; cet état, disons-nous, est très bien constitué pour être inoffensif pour tous et précieux pour chacun.

Or, voilà ce que présente la réunion de la Belgique et de la Hollande.

Ce pays comptera une population de plus de cinq millions d'habitans. Ce fonds est suffisant

pour de grands services publics. Rappellons-nous ce qu'a fait Frédéric avec un nombre de sujets beaucoup inférieur.

La richesse de ces deux pays est très grande, soit par le commerce, soit par l'agriculture. Il y a donc des moyens de finance égaux ou supérieurs à ceux des grands états. Ainsi constitué, le royaume des Pays-Bas place dans la balance de l'Europe un poids conservateur et pacifique, qui sans lui n'existeroit pas. Il couvre le Nord contre les attaques de la France, il couvre la France contre les attaques du Nord.

Son principe doit être de ne pas plus permettre au Nord de fondre sur la France, qu'à la France de fondre sur le Nord. C'est un corps interposé pour prévenir les chocs et amortir les coups qu'on pourroit se porter de part ou d'autre.

Il n'a rien d'inquiétant pour la France. Que pourroit-il contre elle ? S'il le tentoit, même avec des secours étrangers, c'est dans son propre sein que les armées sorties de Lille et de Valenciennes iroient, comme elles l'ont toujours fait, établir le théâtre de la guerre.

De son côté, la France, n'a plus d'intérêt à l'attaquer ; car sûrement elle ne le garderoit pas. Après tout ce qui s'est passé depuis l'occupation de la Belgique par la France, peut on croire qu'une invasion dans ce pays ne devînt le signal d'une prise d'armes générale ? Croit-on que, dans l'instant même, la redoutable Angleterre, si intéressée au maintien de cet arrangement, qui est en partie son ouvrage, ne frappât d'interdit tous les ports de la France, n'ordonnât à ses mille vaisseaux de couvrir les mers, et n'ouvrit ses trésors pour armer tous les bras contre elle?

Il n'en faut pas douter, dans l'état où sont les choses, la France payeroit la Belgique au prix d'une guerre générale, sans espoir de la conserver.

Osons le dire : ce ne sont pas ses justes regrets, mais ses intérêts véritables que la France doit consulter. C'est à Bordeaux, c'est sur ses côtes, c'est dans ses colonies, qu'elle doit constater le prix d'un acquisition précarie, et qu'on lui laissera d'autant moins qu'elle lui convient davantage.

La France doit faire son systeme sur ses nouvelles circonstances, et ces circonstances doivent la conduire à considérer les Provinces-Unies des Pays Bas à peu près comme elle fait l'Espagne, et à passer avec elles de l'état de jalousie à celui de conservation commune.

Une politique vulgaire peut tendre à créer des ombrages entre les deux états : une politique plus éclairée les dissipera, les rapprochera, et leur montrera que, dans le nouvel état de l'Europe, se diviser, c'est se perdre à la fois, et que tout doit les porter à s'unir. En effet, la France et les Provinces-Unies ont les mêmes intérêts : l'Angleterre et la Russie les leur ont créés.

Dans l'état de croissance où l'on voit la Russie, l'Europe a besoin de plussieurs lignes défensives contre elle. La Prusse et l'Autriche forment la premiere : les états couverts par le Rhin forment la seconde. Si la Russie se debordoit sur l'Allemagne, la défensive ne s'établiroit-elle pas naturellement à la ligne du Rhin ? Les puissances qui le bordent forment donc la réserve de l'Europe ; et ne sont-ce pas la France et les Provinces-Unies qui couvrent ses rivages ?

D'un autre côté, l'Angleterre s'élève sur les

mers comme la Russie sur la terre. L'Europe est entre deux géans qui menacent également sur les deux élémens.

Les mêmes motifs ne doivent il pas porter la France et les Pays Bas à se réunir sur mer comme sur terre? La marine des Provinces Unies ne sera-t-elle pas dorénavant, par la force des choses, réunie à celle de la France, comme l'étoit celle de l'Espagne? La supériorité de celle de l'Angleterre n'en crée t-elle pas le besoin pour toutes les trois, indépendamment de tout autre calcul? La France étant la seconde puissance marittime, ne devient-elle pas le centre autour duquel toutes les puissances de degrés inférieurs doivent venir se grouper, d'après la règle éternelle de s'unir à l'ennemi principal de celui qui peut opprimer? Les marines de France et des Pays-Bas seront donc réunies contre l'Angleterre, comme leurs armées le seroient contre quiconque menaceroit de franchir le Rhin.

Nous avons remarqué que l'état ancien de la Hollande rendoit la garde de ses colonies, surtout en Asie, très-difficile; et que cette charge dépassoit beaucoup ses forces: mais par la réunion, les colonies hollandoises devenues propriétés communes de la Hollande et de la Belgique, pourront être très suffisamment gardées par les moyens qu'offriront les deux pays dans leur état de combinaison actuelle.

Il suit de cette déduction de principes et de faits, que l'acte le plus important que la politique ait encore conçu et exécuté pour le bien général de l'Europe, est certainement la réunion de la Belgique et de la Hollande.

Nous n'avons pas assisté aux conférences de

Châtillon; nous n'avons pas entendu ce qui s'y est dit, mais il n'y a pas de témérité à penser qu'on ne s'est pas beaucoup écarté de la ligne des idées que nous venons d'exposer. Nous en avions pris l'initiative depuis bien des années. (Voyez *l'Antidote au Congrès de Rastadt*, *année* 1798; *la Prusse et sa neutralité*, 1800).

Il nous reste à parler du partage de la Pologne dans l'ordre de l'équilibre de l'Europe.

Nous croyons nous être assez expliqués sur la moralité de cet acte, pour être dispensés d'y revenir. Cessons donc de le voir dans son principe, pour ne le considérer que dans ses conséquences générales pour l'ordre de l'Europe.

Ce partage a commencé en 1773. On pourroit dire qu'alors seulement il est devenu visible, car il existoit en germe depuis le commencement du siècle. Les hommes ont l'habitude de ne considérer les choses que dans leurs effets, sans remonter aux causes. Les politiques ne sont pas plus exempts de cette erreur que le vulgaire.

Ainsi, les uns et les autres se sont également mépris sur l'époque véritable de ce partage, qu'ils s'accordent à dater du jour où il a été proclamé, tandis qu'il remonte bien plus haut, comme il résulte des considérations suivantes. La Pologne a existé tant bien que mal, aussi long-temps que la Russie n'existoit pas pour l'Europe. Mais du jour que la Russie, changeant de direction, a fait pour ainsi dire, volte-face de l'Asie vers l'Europe, l'état de la Pologne s'est trouvé changé.

La Russie ne pouvoit aborder en Europe que par la Pologne; les rois électifs de ce pays, rois toujours mal affermis, vivoient avec la Russie dans un état vraiment indéfinissable, implorant,

craignant, rejetant tour à tour son patronage et ses pesans secours, soit contre les factions du dedans, soit contre les intrigues et les attaques du dehors. La haute noblesse polonoise, qui alors formoit seule la nation, depuis cent ans n'avoit pas fait autre chose que de fomenter par ses intrigues à Pétersbourg le protectorat de la Russie sur la Pologne. Ce qui a excité, et ce qui excite encore une partie des cris dont l'occident de l'Europe a retenti contre ce partage, c'est l'ignorance absolue dans laquelle on y vit, de ce qui se passoit depuis soixante-dix ans entre la Pologne et la Russie. On se représentoit toujours la Pologne comme un autre état libre, et indépendant chez lui. Au contraire, la Pologne étoit envahie moralement depuis un demi-siècle, et ce qui lui restoit de forces, elle l'employoit dans des débats sans but comme sans terme.

Après son anarchie intèrieure, c'est donc le changement survenu dans les rapports de la Russie avec l'Europe qui ont produit le partage de la Pologne. C'est Pierre, c'est Charles XII. qui sont les vrais auteurs de ce partage.

C'est Pierre, en poliçant son peuple; en le rendant européen d'asiatique qu'il étoit, en lui faisant regarder l'Europe, au lieu de la Tartarie, comme il avoit l'habitude de le faire, en fondant à Pétersbourg une des premieres capitales de l'Europe, au lieu de se borner à occuper la première capitale de l'Asie: car Moskow n'étoit pas encore une ville d'Europe.

C'est Charles XII. qui a partagé la Pologne, en attirant sur l'Europe un ennemi qui ne la connoissoit pas, en le forçant d'adopter les mœurs et les usages de l'Europe, en perdant au terrible

jeu de la guerre, le seul qu'il connût et qu'il aimât, les provinces allemandes, fruits des conquêtes de ses prédécesseurs. Elles bordoient la Baltique, en excluoient la Russie, et la prenant en flanc, la contenoient fortement dans son ancienne enceinte. Charles XII, par sa manie guerrière, a attiré les Russes en Europe, comme Napoléon, par la sienne, les a attirés à Paris : tant ces foudres de guerre sont sujets à manquer de sens !

Lorsqu'une fois la Russie, transplantée pour ainsi dire en Europe par l'établissement du chef-lieu de l'empire à Pétersbourg, jouissant d'une grande étendue de côtes sur la Baltique, fut entrée dans les affaires de l'Europe et en eut appris les chemins, quel moyen restoit-il de la rejeter en Asie, de l'exclure de l'Europe et de lui en fermer les avenues. Les Russes ont fait comme leurs pères, les Huns, quand'ils eurent connu le ciel, les fruits et les beautés de la Grèce. Il y a des choses dont il ne faut jamais donner le goût aux hommes, car une fois contracté, ils ne le perdent plus. Ainsi les Russes une fois entrés en Europe, n'en ont plus quitté le chemin. Or, qui leur fournissoit ce chemin ? n'étoit ce pas la Pologne ? n'est-ce pas à travers la Pologne que les armées russes s'avancèrent sur le Rhin dans la guerre de 1740 ? n'est-ce point encore par la Pologne qu'elles marchoient chaqué année contre Frédéric dans celle de 1756 ? Depuis un siècle on compteroit bien peu d'années dans lesquelles les armées russes aient complètement évacué la Pologne. Dès-lors on peut considérer la Pologne comme n'existant plus dans cet état qui constitue la souveraineté et l'independance d'un pays.

Ses voisins, avertis de son impuissance, des dangers de son anarchie, la partagèrent pour empêcher qu'elle n'appartînt contre eux toute entière à la Russie. Ainsi la Pologne se trouva partagée contre la morale, mais non pas contre l'équilibre de l'Europe. Ce partage, au contraire, lui étoit favorale; il le devint davantage a mesure qu'il se complèta. L'Autriche, la Prusse et la Russie, adossées l'une contre l'autre, formoient une masse de puissance très capable de se balancer; dans cet état de rapprochement, il devenoit utile aux princes de l'occident de l'Europe, parce qu'il leur laissoit la faculté de tourner toutes leurs forces vers l'Océan, sur lequel sont à la fois leur vrai puissance et leur vrais ennemis. Sûrement il ne falloit jamais toucher à la Pologne; ses voisins ne devoient s'occuper (et le soin de leur repos le leur prescrivoit) que de la ramener à un mode d'existence moins turbulent, qui la rendoit aussi insupportable pour eux qne pour elle même. Mais dès que, malgré les scrupules de Marie-Thérèse, le partage eût été admis, il ne devoit pas se traîner sur vingt-cinq ans (de 1773 à 1797) mais il devoit être fait tout d'un coup, la brièveté du scandale en auroit attenué en quelque sorte la gravité. On ne conçoit pas ce qu'on vouloit faire de la Pologne morcelée, pas plus qu'on ne conçoit ce qu'on auroit pu faire d'un duché ou royaume de Varsovie.

Il résulte de l'exposé ci-dessus, que le partage de la Pologne n'a pas été contraire à l'équilibre générale de l'Europe; qu'au contraire, la consolidation de ce partage contribuera a cet ordre: que la réunion de la Norwège avec la Suède, que

celle de la Belgique et de la Hollande sont des opérations bien adaptées aux intérêts généraux de l'Europe, et que par ces arrangemens, il a été fait dans ces derniers temps des pas plus étendus, et mieux mesurés vers l'ordre général, qu'il n'en avoit été fait à aucune époque de l'histoire moderne de l'Europe.



CHAPITRE IX.

De l'esprit présumé du Congrès.

Il existe en toute affaire un premier aperçu, un point de vue général que l'on peut dire résulter du sentiment de la vérité, et la représenter avec quelque certitude. Tant qu'on suit cette impression première, et pour ainsi dire native, on marche vite et sûrement. Les obstacles s'éloignent ou s'abaissent, les résistances perdent de leur intensité par l'effet d'une affection secrète à la quelle on ne peut se soustraire entièrement. C'est à la fois l'esprit et la conscience appliqués aux affaires.

On rencontre aussi trop souvent une multitude de préjugés, d'intérêts personnels, de petits et courts aperçus, qui tous de leur côté cherchent à diriger : quand on cède à ces excitations, et qu'on se livre à elles, alors il n' y a plus de marche certaine, de but fixe, de terme assuré, de concert dans les volontés, de persuasion dans les esprits, de satisfaction dans les cœurs.

On pourroit comparer les premiers mobiles aux hommes d'état, et les autres aux peuples.

Que les hommes s'épargneroient de fautes et

de regrets si, au moment d'agir, ils restoient assez maîtres d'eux mêmes pour se demander ce que, dans quelque temps, ils penseront de ce qu'ils vont faire ! quel prix ils attacheront à l'objet dont la possession allume en eux de si violens désirs! de quel œil ils considéreront la satisfaction que leur laissera la passion qui demande si vivement d'être écoutée ! Songer dans le temps présent au temps à venir, s' y transporter par la pensée, si c'est le plus grand effort de l' homme sur lui même, c'est aussi la plus sûre garantie du choix de ses actions.

Or, ce qui est bon en morale ne l'est pas moins en politique N' agir qu'en vue du temps présent, c'est n' agir en vue d' aucun temps.

N'agir que pour soi, c'est n'agir pour personne, et pas même pour soi.

Quand les hommes seront sans rapports entre eux, ils pourront agir hors de la considération des rapports mutuels qui les unissent; mais tant qu' ils formeront une société dont toutes les parties se touchent et se rencontrent partout, société qui ne se dissout pas même en se combattant, alors l' union, on pourroit dire l'adhérence de toutes les parties du corps social, exigera qu' il se meuve sous un esprit général et commun. Dans ce cas, chacun agit pour ses interêts et par ses moyens, mais dans la direction générale imprimée à tout le corps.

C'est ce qui avoit fait de l'Europe une espece de république, dont la guerre même ne relâchoit pas le liens; la communication établie entre ses différens membres ne faisoit qu'étendre et fortifier les nœuds de l'association générale.

D'après ce principe, c'étoit un esprit public européen que l'on attendoit du Congres.

Tout remède doit être proportionné à la nature, à la durée, à l'intensité du mal.

L'Europe entière avoit subi les atteintes du mal. De Pétersbourg jusqu'à Cadix, pendant vingt-cinq ans, il n'y a pas eu d'autre affaire que celle de la révolution. De Cadix à Pétersbourg, il ne devoit donc pas y avoir d'autre affaire que celle d'arranger tout ce qui avoit été dérangé, et cela non pas dans des vues étroites, mais dans celles de l'ordre général.

De là la nécessité d'un esprit public européen, qui proportionnât la réparation au dommage éprouvé, et qui ne se proposât que cela pour objet.

De là l'éloignement de tous les intérêts secondaires : on les voit déjà tous en fuite.

Mais de Pétersbourg à Cadix, quel étoit le besoin général ? Stabilité et repos. Quel étoit le vœu général? Stabilité et repos. Quel étoit le cri général? Stabilité et repos. Et ce cri, comme la voix du peuple, étoit bien pour cette fois la voix de Dieu,

Ce fil à la main, le Congrès ne peut plus s'égarer. Dès lors il ne s'agissoit que de fixer ce point de repos, et de savoir s'il se trouvoit dans un ordre général de l'Europe sagement combiné, sagement et libéralement tracé, ou dans la satisfaction de qnelques intérêts et de quelques systèmes.

On a pu long temps espérer la victoire en faveur de l'Europe ; tout sembloit l'annoncer : les souverains, revenus de leurs ombrages mutuels, de leurs spéculations personnelles, de leurs frayeurs communes, s'étoient enfin réunis. C'étoit déjà un grand pas. Le succes des armes avoit

été complet : il avoit été ennobli par les plus généreuses déclarations, par l'annonce de tout rapporter au bien général. A aucune époque, l'Europe n'avoit marché avec le même concert ni vers un but aussi élevé parce qu'il étoit général; jamais il n'avoit été tenu un langage aussi consolant, et consolant parce qu'il étoit européen et clair (1).

C'est ainsi nous osons l'affirmer sans crainte d'être démentis, que tous les Européens entendoient le Congrès de Vienne, et s'attendoient à le voir procéder. La réunion continue des souverains faisoit croire à un concert établi et à des arrangemens arrêtés d'avance. La promptitude et la facilité avec laquelle l'état de la France avoit été fixé, l'application du même mode d'agir à la réunion de la Belgique et de la Hollande, montroient à la fois l'ordre du travail et la célérité que l'on se proposoit de mettre à son exécution.

Les alliés, en quittant Paris pour se réunir à Vienne, après avoir réglé cette importante partie de l'occident de l'Europe, sembloient procéder à l'aménagement régulier de cette contrée, en ne laissant rien d'inquiétant sur leurs derrières. On croyoit voir la table des matières d'un ouvrage tout fait.

L'Europe, assemblée à Vienne dans la per-

---

(1) „ Que le repos et le contentement renaissent enfin „ sur la terre !.... Que chaque peuple retrouve le bonheur „ dans ses lois, sous son gouvernement; et que la religion, les arts, les sciences refleurissent de nouveau „ pour le bonheur général et le bien de tous les hommes. „ (*Paroles de l'empereur Alexandre.*)

sonne de ses plus grands souverains, s'expliquant par l'organe de ses ministres les plus apparens, présentoit dans ce sénat un spectacle tel qu'elle n'en avoit jamais vu, tel que la gravité des circonstances l'exigeoit.

On étoit donc fondé à s'attendre que le Congres ne se borneroit pas a devenir un tribunal jugeant de la valeur de notes remises de loin en loin, mais une cour suprême qui procéderoit et prononceroit, au nom des intérêts généraux de l'Europe, dans un détachement absolu des intérêts privés. On attendoit que, dans le nouvel établissement formé sur des principes généraux, se trouveroient pour tous la stabilité et le repos, dont tous sont privés depuis si long temps.

Par ce grand acte, l'Europe exerçoit sur elle-même le droit de souveraineté dans toute son étendue : c'étoit une société décernant sur elle, et stipulant pour elle. Le Congrès prenoit alors le caractere d'une grande solemnité célébrée en l'honneur de la pacification de l'Europe; c'étoit, pour ainsi dire, la fête de son repos. Que d'avantages ne présentoit pas cette direction, si elle fût devenue celle du Congres!

La fermeté et la promptitude des résolutions ajoutent au respect qu'elles commandent; celles du Congrès auroient porté avec elles l'empreinte de cette supériorité du commandement, toujours si favorable à l'obéissance.

Le poids de l'Europe auroit brisé toutes les oppositions : le bonheur des peuples, assurés enfin du repos et de la stabilité, étouffoit les petites réclamations. Une nouvelle vie circuloit dans l'Europe si long-temps opprimée

Les souverains, qui, au nom des intérêts gé-

néraux de l'Europe, avoient pu condamner la France à se désister du fruit de ses longs et sanglans travaux, qui, au même nom, avoient uni la Hollande et la Belgique, pouvoient bien encore, en invoquant le même titre, dicter les autres parties d'un plan régénérateur, et forcer les oppositions à se taire devant la considération d'un bien aussi général. On n'entend pas comment on pouvoit leur contester dans un sens la juridiction qu'on leur reconnoissoit dans d'autres.

Les souverains, réunis à Vienne, étoient l'Europe. On les reconnoissoit pour tels, quand il avoit fallu combattre. Comment méconnoître en eux cette qualité après la victoire? La guerre avoit été de la nature la plus extraordinaire; la coalition ne l'étoit pas moins. La réunion de tant de drapeaux, étonnés de leur fraternité nouvelle, n'étoit pas non plus une chose ordinaire, et le Congrès, résultat de tant d'élémens étrangers à toute règle connue, n'eût été qu'une assemblée dans l'ordre ordinaire de l'Europe? Non, le Congrès étoit un vrai tribunal d'exception, unique en son espèce, pour une cause et pour une circonstance uniques; et comme la nature de tout jugement est de suivre la nature de la cause, il s'ensuit que le Congrès avoit tous les pouvoirs que la nature de la cause et des circonstances pouvoit conférer pour le bien général de l'Europe. Le Congres n'étoit pas la chambre de Wetzlar, ni une commission d'Empire: ce seroit même le faire descendre beaucoup que de l'assimiler au Congrès qui fit la paix de Westphalie. Il y a aussi loin de la juridiction de l'un à celle de l'autre, que des objets dont on s'occupoit à Munster, à ceux dont on a eu à s'occuper a Vienne.

On n'a pas rendu assez de justice à la grandeur de la vocation du Congrès de Vienne: lui-même peut être ne se l'est pas faite, et paroît n'avoir pas assez connu l'étendue de sa mission. Quand par la paix de Westphalie, l'Europe fut calmée, et lorsque ses habitans aperçurent enfin l'aurore des jours d'un repos qui depuis trente ans fuyoit devant eux, ils ne demandoient pas au Congrès d'où il tenoit le droit de disposer de tel ou tel territoire, de céder aux catholiques ce qui avoit été protestant, et aux protestans ce qui avoit été catholique; mais il remercioient d'avoir, par un ordre général, indépendant des intérêts privés, assuré enfin leur repos, et celui de leurs descendans. Il avoit agi en vue d'avenir.

De même les Européens n'interrogeoient point le Congrès de Vienne sur l'emploi qu'il entendoit faire de telle fraction de souveraineté: mais ils lui demandoient si, après tant d'orages, il y auroit enfin du calme; si après tant d'agitations; il y auroit enfin du repos; si, après tant de changemens, il y auroit enfin de la stabilité; si, après tant de spoliations, il y auroit enfin sûreté pour la propriété; si, après tant d'incertitudes sur l'emploi de la vie, il y auroit enfin des positions assurées, et des dédommagemens certains pour ce qu'elles coûtent à atteindre: ils ne demandoient pas seulement sous quelles dominations, dans quel ordre social ils vivroient; mais s'il y auroit enfin des dominations certaines et un ordre social certain sous lequel il leur seroit donné de vivre? car depuis vingt-cinq ans, on ne sait comment l'on vit; et si l'on n'y met ordre, quel est l'Européen qui peut dire sous quelles lois il est destiné, lui et ses enfans, à passer la vie!

Voilà, n'en doutons pas, le langage que l'Europe adressoit au Congrès, et qui lui indiquoit la hauteur à laquelle il devoit se placer. Du sommet de l'Europe, embrassant d'un même coup d'œil les temps passés et les temps à venir, il devoit ne songer qu'à l'ordre qui convenoit le mieux à tous, celui qui donnoit le plus de stabilité dans le présent, qui opposoit le plus des digues aux changemens que le temps introduit toujours : que les nobles motifs de cet établissement eussent été présentés à l'Europe sous ces couleurs imposantes, que les principes généraux donnent à tout ; principes qui ont toujours l'effet infallible de saisir l'esprit des hommes, et de les porter à l'obéissance par la plus sûre de toutes les voies, qui est la conviction ; qu'on y eût joint des déclarations consolantes en faveur de l'humanité, telles que l'abolition de pratiques ou d'usages aussi contraires au bon sens qu'à l'ordre général : alors l'ouvrage étoit complet, et laissoit dans les esprits des apaisemens durables ; alors le Congrès se retiroit au milieu des acclamations de l'Europe.

Il paroît aussi que le Congrès n'a pas suffisamment apprécié les inconvéniens attachés à la prolongation des discussions sur certaines questions. L'Europe n'est plus cette Europe qui comportoit les dix années de négociations de Munster et d'Osnabruck : les temps sont changés. Alors personne ne s'occupoit d'affaires publiques ; elles rouloient sur quelques têtes ; les peuples attendoient et recevoient les décisions ; alors il n'y avoit pas un papier public dans toute l'Europe, pas une réunion politique. Aujourd'hui l'Europe en est remplie ou couverte.

A chaque mouvement politique, la masse des intérêts privés s'ébranle et se met en mouvement. Le temps ne règle point ses pas sur celui qu'il plaît aux acteurs des scènes politiques de consacrer aux affaires : il marche sans eux, et bientôt il les dépasse ; aussi ne tardent-ils pas à se trouver emportés loin de leur point de départ ; et quand ils veulent prendre hauteur, ils sont exposés à ne plus se reconnoître. C'est ce qui est arrivé au Congrès de Vienne.

Tandis qu'il usoit trois mois à morceler la Saxe, à disposer de Gênes ; tandis qu'il multiplioit (1) les fêtes, l'ennemi veilloit, et par sa brusque apparition, changeant la face des affaires, il forçoit le Congrès surpris de s'occuper de bien d'autres questions que celles qu'il débattoit, et de venir reprendre à Paris la place qu'il y occupoit il y a un an. Les lenteurs, les hésitations du Congrès, la division qui s'y faisoit remarquer, les réclamations dont plusieurs de ses actes étoient devenus l'objet en Europe, ont formé une partie des élémens de la tentative de Napoléon Heureusement ses calculs, enfans de ses illusions ordinaires, se sont trouvés faux dans cette occasion comme dans mille autres, mais il n'en est pas moins vrai qu'il avoit calculé sur ce qui se faisoit remarquer comme défectueux dans la marche du Congrès, et que celui-ci avoit prêté à ces conjectures. Napoléon avoit aperçu que l'opinion s'étoit retirée du Congrès ; qu'à force de contestations, dont l'issue étoit toujours certaine, il avoit cessé de fixer l'attention. Il étoit en effet

(1) Voyez ce qu'a dit le prince de Ligne.

bien singulier, et en même temps ben digne d'observation; que la même assemblée qui avoit le pouvoir de décider souverainement du sort des princes et des états, n'inspirât plus le moindre intérêt. On laissoit faire le Congrès, on ne lui contestoit rien, mais aussi on ne s'en occupoit plus. Il a fallu que Napoléon reparût pour lui rendre une vie sensible, et pour en faire parler. Il l'a en quelque sorte ressuscité, tant la disposition actuelle des esprits exige d'attention dans la manière de les diriger, et diffère de ce que d'autres temps pouvoient permettre.



CHAPITRE X.

De l'esprit positif du Congrès.

Dès que l'esprit public européen n'a pas saisi seul le Congrès, l'esprit personnel, l'esprit privé a dû s'en emparer, et avec lui tous les intérêts, toutes les questions de droit et de fait, toutes les comparaisons des pertes et des réparations, les temps passés, les temps présens et les temps à venir. La digue rompue, le débordement devoit avoir lieu.

C'est ce qu'on a vu, et ce qu'on ne pouvoit manquer de voir dans la route où l'on s'étoit engagé.

Le Congrès a posé des principes de deux espèces, relativement aux personnes, et relativement aux choses. Les premiers sont empreints de la plus généreuse libéralité, et ce n'est pas sans une vive émotion de reconnoissance pour l'esprit qui a dicté ces honorables et rassaurantes stipulations; ce n'est pas sans une satisfaction très-réelle des progrès qu'elles attestent dans la civilisation, qu'on y remarque les soins qui ont été apportés pour adoucir et consolider le sort des individus, pour propager la sécurité générale par l'oubli absolu du passé, par l'extinction de

toutes les causes des recherches, seule manière de ramener les hommes, et de les disposer à vivre ensemble; le Congrès a la gloire d'avoir banni toute espèce de réaction, ce fléau né des révolutions, cet aliment des cœurs haineux et des esprits étroits, qui n'est propre qu'à faire succéder la vengeance à la vengeance, à rendre les hommes irréconciliables, et à présenter dans tout pays où ce funeste système prévaut, le spectacle, qu'a présenté l'Espagne, et celui qu'a offert la France, quand on a pu craindre qu'il y triomphât.

Le Congrès de Vienne s'est considéré comme le complément du Congrès qui avoit signé le traité de Paris. Ses principes politiques paroissent avoir été :

1. De mettre l'Allemagne à l'abri de nouveaux actes de suprématie de la part de la France, et d'empêcher celle-ci de se servir de l'Allemagne contre elle même et contre les autres;

2. De tenir en réserve les territoires vacans, comme un fonds commun dans lequel on puiseroit les indemnités qui seroient à assigner;

3. De stipuler l'établissement de constitutions dans lesquelles les peuples trouveroient un hommage rendu à leurs lumières, et une garantie pour un meilleur avenir;

4. Di rétablir, autant que possible chacun dans ses possessions, en n'exigeant que les sacrifices commandés par le bien général, et en prenant pour base de ces restitution, la légittimité, considérée comme le principe réparateur de l'ordre si long-temps violé en Europe, et le conservateur de celui que le Congrès travailloit à rétablir.

Ces vues sont généreuses et élevées : on doit se

plaire à le reconnoître, mais sont-elles assez étendues, soit en elles-mêmes, soit dans leur application? Ont-elles été adaptées à toutes le parties des décisions du Congrès? C'est ce qu'il faut examiner.

La premiere partie de ce plan est évidemment marquée dans la précaution que l'on a prise de mettre aux portes de la France, comme autant de sentinelles :

1. Le roi des Pays-Bas;

2. Le roi de Prusse, qui le soutient en première ligne, par ses possessions d'entre-Meuse et Rhin, et par celles que dans cette vue on lui a faites sur la Moselle,

3. L'Empire germanique, gardien de la forteresse de Luxembourg,

4. L'Autriche, par la cession de Mayence et des parties des départemens de la Sarre et du Mont-Tonnerre qui avoient appartenu à la France, et qui excèdent les territoires cédés à divers princes appelés de plusieurs parties de l'Allemagne à les occuper.

L'intention de maintenir la France dans des barrières fortes, et plus fortes de beaucoup que celles dans lesquelles elle étoient renfermée dans l'ancien ordre de l'Europe, et surtout marquée dans ce rapprochement de l'Autriche, car il viole la règle que les deux états sembloient s'être faite par les traités qui ont eu lieu depuis celui de Campo Formio, de se tenir éloignés l'un de l'autre par le souvenir des querelles que leur rapprochement avoit élevées, entre eux. Hors de cette intention, on ne voit pas pourquoi l'Autriche, si magnifiquement traitée en Italie, en Illyrie, se trouveroit acquérir d'assez grands territoires à

une grande distance du corps de la monarchie avec laquelle ces *épaves* n'ont aucune connexion. Mais il est évident qu'on a voulu remettre les clefs de Mayence à une main puissante, et faire peser sur la France les poids de l'Allemagne entière, joint à celui du royaume des Pays Bas et de l'Angleterre, qui ne se séparera jamais de cet état qui est son ouvrage, et qu'elle sera toujours prête à défendre contre la France, comme un père défend son enfant. La France va donc se trouver enfermée chez elle, enceinte qu'elle sera par toutes les puissances militaires de l'Allemagne, et elle, qui s'est montrée si fiere du triple rempart de ses forteresses, désormais se trouvera elle-même enceinte chez elle plus fortement par les autres, qu'elle ne l'étoit auparavant contre eux. Cet arrangement ôte à la France toute son importance politique sur le continent. Deux grandes expériences viennent d'apprendre que ce rempart si renommé de forteresses ne signifie rien du tout, dans l'état actuel du nombre et de la tactique des armées européennes; ce qui achève la démonstration des intentions indiquées ci-dessus, c'est que c'est sur les parties les plus foibles de la France que pèsent ainsi toutes les forces de l'Allemagne; car c'est de la Haute-Meuse à la Sambre qu'elle est le plus foible, et qu'on arrive plus facilement à la capitale.

Lord Castlereagh a déclaré au parlement d'Angleterre que le rapprochement de la France et de la Prusse, par l'établissement de celle-ci dans l'entre-Meuse et Rhin, datoit déjà du temps de M. Pitt, et qu'il étoit une conception de ce ministre illustre. Quel que soit le respect dû aux pensées de cet homme célèbre, on doit cepen-

dant reconnoître que cette conception, pour être bien anti-françoise, n'en étoit pas moins anti-européenne. La vue d'un danger peut quelquefois faire passer sur la crainte d'un autre.

Occupé pendant tant d'années à combattre la France qu'il voyoit croître et se fortifier par la lutte même qui auroit abattu tant d'autres états, M. Pitt aura porté toute son attention sur la recherche des moyens propres à élever une barrière contre la France, et il aura perdu de vue la Russie, dont il cherchoit alors à se servir contre son ennemi. Il a donc travaillé à diviser ce qui étoit et qui devoit rester uni pour le bien de l'Europe. Ce ministre savoit qu'entre états, ennemi et voisin signifient presque inévitablement la même chose, et dans cette vue, il n'apercevoit pas de meilleur moyen de substituer des ombrages à l'amitié qui avoit uni la France et la Prusse, que celui de les faire confiner l'une à l'autre.

C'est une pensée de politique peu élevée qui n'embrasse que quelques instans, tandis que le caractère de la véritable politique est d'embrasser l'espace et le temps. Il a manqué ce temps à M. Pitt pour voir sa pensée se réaliser, et peut-être est-ce au moment où elle a acquis son entier accomplissement, qu'il y auroit eu regret; car les lumières d'un homme supèrieur comme l'étoit M. Pitt, revivent après une courte éclipse, et reviennent se replacer au point d'où des besoins pressans peuvent quelquefois les avoir détournées.

Mais en pourvoyant si bien à préserver l'Allemagne de nouveaux débordemens de la part de la France, le Congrès n'a rien fait en sa faveur contre ceux dont à son tour la Russie peut la

menacer : la voilà au delà de la Vistule. Elle touche donc à l'Allemagne. La défensive de celleci est affoiblie par le morcellement de la Saxe, qui, dans son état actuel, n'est bonne qu'à s'user en querelles interminables avec la Prusse.

Les flottes russes peuvent insulter les rivages allemands de la Baltique, sur lesquels la marine françoise ne peut jamais aborder. Cet état a, comme on voit, de grands dangers, et malheureusement on n'a rien fait pour y parer.

On sent que le Congrès a été gêné par les attributions que les grandes puissances s'étoient faites à elles-mêmes de tous les objets à leur convenance. La cause n'étoit plus entière, même avant d'être entamée. Les décisions ne pouvoient donc plus tomber que sur des objets secondaires et sur des puissances d'un ordre inférieur. Usant des priviléges des forts et des puissans, la Russie est arrivée au Congrès avec le grand-duché de Varsovie, retenu d'avance pour elle. De son côté, l'Autriche s'étoit retenu l'Italie. La Prusse avoit fait de même pour la Saxe. L'Angleterre n'auroit sûrement pas permis d'établir la discussion sur Malte, Héligoland, le cap de Bonne-Espérance. Dans cet état de possessions mises pour ainsi dire hors de cause, et les chefs du Congrès plaidant les mains garnies, celui-ci ne pouvoit plus travailler avec liberté ni avec latitude, mais seulement sur une étoffe bien raccourcie.

Il étoit clair qu'au moment où tous ceux qui, avant de se réunir à la coalition, avoient traité séparément viendroient à confronter leurs traités, il y auroit de l'embarras pour mettre de l'accord dans tous ces *a parte* : la plupart des princes n'avoient pas entendu se sauver pour rien: avant

de se mettre en frais de salut personnel et de salut commun, ils avoient fait leurs conditions. Le Roi de Prusse avoit son traité de Kalish; celui de Naples la convention qui lui assuroit un accroissement de population de 400,000 âmes; le Danemarck, son traité de Kiel. Après ceux-là, et d'autres encore, venoient les médiatisés, le prince Eugène, et tous ceux qui, dans les bouleversemens précédens, avoient souffert quelqu'échec.

Par conséquent, le Congrès revenoit toujours à cette qualité essentielle et primitive qui en faisoit un creuset dans lequel tous ces traités devoient être jetés et refondus pour être coordonnés au bien général: il s'ensuivoit aussi que tout ce qui avoit précédé le Congrès devoit être considéré comme la voie pour arriver au Congrès lui-même, dans lequel de tous les intérêts et de tous les esprits on formeroit un intérêt général et un esprit public agissant à la fois sur tous et pour tous. Hors de cette méthode, le Congrès rencontroit à chaque instant de nouvelles difficultés dont quelques-unes même sont restées sans solution.

Il étoit également clair que le plan adopté par le Congrès, propre peut-être à procurer un repos de quelques instans, ne créoit pas un ordre durable par lui-même, parce que, si la lassitude générale rendoit très vif dans le moment le sentiment du bénéfice de ce repos, et faisoit que l'on s'en contentât, ce bien-être momentané n'empêcheroit pas que dans l'avenir on ne ressentît avec une égale vivacité le malaise qui doit résulter des dispositions du Congrès. Il a eu en sa faveur, il est vrai, cette espèce de lassitude qui

fait que l' on s'accommode de tout par préférence à ce qui existe et qui blesse: c'est cette piqûre si poignante du moment dont parle Bacon: mais bientôt ces dispositions changent, le sentiment des maux passés s'efface et fait place à celui des maux présens dont, à son tour, il fait rechercher la réparation avec la même ardeur. C'est, n'en doutons pas, le sort qui attend l'ouvrage du Congrès. On soupiroit après le repos; on a cru le trouver dans le système que l'on a suivi, on s'y est livré: bientôt on n'en sentira que les inconvéniens; ce sera le tour des regrets, et des sentimens qui les accompagnent toujours.

La différence du Congrès de Westphalie à celui de Vienne consiste en ce que le premier a créé un ordre, et que le second n'a fait que des parts et portions: l'un a construit un édifice solide et durable, et l'autre une espèce de pied-à-terre.

Lorsque l'Europe, remise de la tourmente qu' elle a éprouvée, commencera à ressentir les effets de son nouvel état, alors elle apercevra distinctement les inconvéniens de la fausse position dans laquelle on l' a placée; alors elle éprouvera le besoin de la changer; et ce pénible sentiment pourra lui coûter de nouveaux sacrifices qu' un meilleur ordre lui auroit épargnés.

L'attribution que la Russie s'est faite de la Pologne a tout dérangé: elle a rendu impossible toute bonne combinaison; elle a prêté aux vues d'agrandissement que l'Autriche pouvoit avoir formés. Qu' avoit, en effet, à lui opposer le Congrès, après avoir laissé faire d'aussi grands pas à la Russie, après l'avoir laissé approcher d' une manière aussi menacante du corps de l' Europe?

L'Autriche est donc restée libre de s'approprier la majeur partie de l'Italie, cette autre grande violation des sûretés de l'Europe. Mais, comme la Prusse ne pouvoit rester spectatrice oisive de tous ces accroissemens; comme ne pas s'agrandir proportionnellement avec ses voisins, c'est décroître en réalité, il a bien fallu que, de son côté, la Prusse obtint des compensations et des moyens d'équilibre. Des-lors on l'a vue cherchant partout des indemnités.

Par l'accroissement que la Russie prenoit en Pologne, la Prusse perdoit la gran-duché de Varsovie, qui lui avoit appartenu en très grande partie.

Par le même arrangement, elle se trouvoit exposée aux premiers coups de la Russie. Elle s'est donc jetée sur la Saxe, dans laquelle elle apercevoit deux choses: 1. une indemnité; 2. un moyen de résistance contre la Russie, par l'adhérence que son occupation complétoit entre les différentes parties de la monarchie.

Quelque somme d'intérêt personnel que renfermât ce système, cependant il n'étoit pas moins européen que prussien. Il corrigeoit les deux grands défauts du système actuel de la Prusse, la coupûre de ses états par l'interposition de la Saxe, et son prolongement jusqu'à la Meuse: chose contraire à toute espèce de principes, soit pour la Prusse, soit pour la France, soit pour les Pays-Bas, soit pour l'Allemagne. Cela est mauvais pour tout le monde, et ne peut être bon pour personne.

Qu'on eût rétabli la Prusse dans la totalité de ses possessions d'Allemagne et de Pologne, Cléves, enclave naturelle de la Hollande, exceptée,

à la bonne heure ; cela même étoit conforme aux principes du Congres : qu'alors, si la Prusse eût voulu enrreprendre sur ses voisins, ou l'eût ramenée à l'observation des lois du bon voisinage, tout le monde y auroit applaudi ; mais qu'elle restât dépouillée de son ancien bien, et frustrée du nouveau, dans le temps que ses puissans voisins et ses anciens rivaux se gonfloient de tous les objets à leur convenance, en vérité cela étoit-il proposable ?

En laissant la Saxe dans un état de morcellement, substitué au dépouillement complet dont elle étoit menacée, le Congrès a fait à la fois trop et trop peu, comme nous aurons occasion de le dèmontrer. En dépouillant la Saxe, il a établi un monument de contradiction au principe de légitimité qu'il a travaillé à établir. Les souverains ne peuvent être dépouillés par droit de convenance, ils ne peuvent être jugés, ont dit avec beaucoup de raison et aux applaudissemens universels les plénipotentiaires françois. Mais n'est-ce donc pas être dépouillé que de l'être à moitié ? N'est-ce qu'avec l'autre moitié que commence la violation du principe protecteur de la propriété ? Mais n'est ce pas être jugé que d'être condamné à perdre la moitié de sa propriété ?

Ce même principe a été également violé à l'égard de la république de Gènes : ce pays, à la différence de celui de Venise, n'avoit fait partie d'aucun traité antérieur, il étoit passé sans intermédiaire de son état ancien à celui de province françoise. Il pouvoit donc retourner à ce même état, sans blesser aucun intérêt préexistant ; au contraire, en le satisfaisant. Au lieu de cela, on a été le donner au roi de Sardaigne, qui n'a

rien perdu, et qui, avec ce pays, n'en est pas plus fort : car ce n'est pas Gênes de plus ou de moins qui fait de la Sardaigne une puissance, ni une défense pour l'Italie.

Le Congrès n'a pas été plus conséquent dans l'attribution des indemnités accordées à la reine d'Étrurie et à son fils. Si jamais dépouillement a eu un caractère odieux, sûrement c'est celui qu'a subi cette branche de la maison de Bourbon : elle a été immolée au système formé pour renverser le trône d'Espagne : elle a été enlacée dans la plus noire perfidie. La force lui avoit arraché ses états sans aucun tort comme sans aucun consentement de sa part. Par le traité de Fontainebleau, 26 octobre 1807, traité qui ouvrait les voies à l'attaque contre l'Espagne, cette famille infortunée étoit appelée à recevoir, en indemnité de la Toscane, une partie du royaume du Portugal, partagé entre cette reine et le prince de la Paix. Tout cela n'étoit qu'un leurre pour couvrir le projet prêt à éclater contre la cour d'Espagne. Hé bien ! en dépit de ses principes, le Congrès ne lui a rendu ni son premier ni son second apanage ; il l'a relégué à Lucques, et l'a mis presqu' au niveau du prince Ludovisi, ancien propriétaire de l'île d'Elbe.

Une foule de petits princes de toutes les parties de l'Allemagne sont rendus propriétaires de territoires dans les anciens départemens françois de la Sarre et du Mont-Tonnerre : il n'y a aucune adérence entre leurs anciens états et les nouveaux : il n'y a pas l'ombre de calcul politique dans cet arrangement, la souveraineté est distribuée comme une propriété ordinaire : cette dernière partie des opérations du Congrès se res-

sent de la lassitude, et de cet empressement qui n'est guère profitable aux affaires, de passer d'un sujet à un autre, et de se débarrasser d'une affaire plutôt que de la conclure.

On pourroit étendre ces observations, mais ce qui vient d'être exposé suffit pour faire connoître l'esprit positif qui a régné dans le Congrès, et pour établir une juste comparaison entre lui et l'esprit présumé de cette assemblée, tel qu'il a été analysé dans le Chapitre précédent.



CHAPITRE XI.

Du rétablissement de l'ordre politique, tel qu'il existoit en 1789.

Mais, disent quelques personnes, à quoi bon tant de questions? Pourquoi cercher ailleurs un nouvel ordre, quand on en avoit un tout fait? quand celui qui existoit avant 1798 venoit, pour ainsi dire, s'offrir de lui même, et il étoit si bon! Remettre tout à sa place, l'y maintenir, seroit à-la-fois le châtiment des novateurs passés et le désespoir des novateurs à venir. Fort bien; cet ordre étoit bon, mais il est tombé.

Rome antique, Thèbes, Tyr, Cartage, étoient aussi de fort bonnes villes, dans lesquelles les habitans trouvoient des demeures fort commodes, mais par malheur, elles ne sont plus: le temps, qui toujours va, en a disposé, et sur leurs ruines il en a établi d'autres, ou n'a rien établi du tout. Le type est là: faites-en l'application au temps présent.

Qu'on eût laissé l'Europe comme elle étoit, et nous avec elle, à la bonne heure; tout le monde y gagnoit vingt-cinq ans de repos; mais elle a été remuée jusqu'aux fondemens; mais, dans ce choc prolongé, ici on a été brisé, là on a été

morcelé, ailleurs on a été agrandi, dépouillé, remplacé : telle partie estimée vivante s'est trouvée morte, telle autre qu'on croyoit morte est pleine de sève et de vigueur ; ce qui étoit uni tend à se séparer; ce qui étoit séparé tend à s'unir. Tel pour qui quelques-uns sollicitoient un congé en bonne forme étoit presqu'aussi en état d'en donner aux autres que de le recevoir d'eux.

Voilà le fonds sur lequel on prétend baser le rétablissement de l'ancien ordre.

Dans cette hypothèse, que deviennent tous les princes qui ont reçu les titres éclatans dont ils sont revêtus, des événemens que l'on veut effacer? Presque tous les souverains de l'Allemagne ont-ils d'autres titres que ceux qui leur ont été conférés dans ces derniers temps? Et une partie de leur territoire, qui le leur a donné? Qui a décoré quelques princes de la maison de Bourbon de leurs titres? qui les a fait rois d'Etrurie ? qui a précipité du trône le vieux roi d'Espagne? Les attentats du favori légitiment-ils le renversement du monarque légitime? Depuis quand une insurrection de garde-du-corps donne-t-elle au fils le droit de s'asseoir sur le trône de son père? N'est-ce pas le prince de la Paix que l'on a détrôné dans la personne de Charles IV ? A qui donnera-t-on le royaume de Suède? à l'oncle, au neveu, à son fils, à l'élu de la nation ? Ce pays doit rompre ses nœuds récens avec la Norwége. La Russie devroit rejeter la Finlande comme une dépouille révolutionnaire ; l'Angleterre rendre Malte et les autres points d'où elle domine sur les mers ; l'Autriche retourner paisiblement à ces Pays-Bas dont elle ne veut plus depuis long-temps, mais en revanche se désister de Venise qu'elle a

convoité aussi pendant tant d'années. Grands et petits, Raguse et la France, Lucques et la Prusse, tout devroit également rechercher la place qu'il occupoit, et s'y tenir.

Ce système sera bon quand on sera parvenu à fixer le monde, à lui assurer l'immobilité que dans leur ignorance des lois de l'univers nos pères lui avoient attribuée : mais tant qu'il continuera de tourner, le mouvement politique ne lui manquera pas plus que le mouvement physique, et pour être moins bien réglé, il n'en existera pas moins.

Sûrement c'est dans des vues très-louables d'ordre public que l'on propose de pareilles idées, mais le vœu de l'ordre ne suffit pas, il faut y joindre encore les moyens de l'ordre, et surtout ne pas se frayer la route vers l'ordre par un désordre général.

Il étoit aussi praticable de rétablir dans l'Europe l'ordre ancien, qu'il le seroit de le faire dans chaque état particulier. Les changemens ayant eu les mêmes proportions relatives, les mêmes résistences se feroient sentir, et amèneroient ici des luttes entre des concitoyens, là des déchiremens entre les états.

Croit-on que ce soit pour leur plaisir, par insensibilité, par ingratitude ou par paresse, que les gouvernemens commandent à tant de victimes des subversions passées, d'assister au spectacle des festins dont leurs dépouilles payent les frais ? Qui pourroit avoir cette barbare pensée ? C'est au contraire la plus humaine des pensées qui les dirige, celle qui place dans l'ordre public le dédommagent des pertes qu'on a essuyées, et la sauve-garde des débris qu'on a pu recueillir.

Il n'y a qu'un fou comme Xercès qui, après la tempête, fasse fouetter la mer. Le bon sens dit au contraire de rassembler ce qui a échappé au naufrage, et d'en assurer la jouissance. Ceux qui commandent au monde ces faciles rétrogradations, ont-ils vu le descendant de Saint Louis, d'Henri IV, de Louis XIV, au sein d'un corps législatif, occupant un fauteuil autant de fois?... Qu'y avoit-il là de l'ancienne France ? Où étoit ce clergé vénérable qui ne détournoit les yeux des affaires d'une autre vie que pour porter à ses concitoyens les conseils ou les secours qui pouvoient les aider ou les guider dans celle-ci ? Où étoit cette noblesse, la fleur des chevaliers de la France et des guerrieres de l'Europe, aussi brillante à la guerre qu'aux tournois, à-la-fois l'égide du trône et des frontières de la patrie ? Qui a pris la place de ces humbles représentans des villes que Philippe introduisit pour la première fois, il y a six cents ans, dans les conseils de la nation, et qui y parurent à genoux ?

Qui a pu déterminer le monarque, de retour dans ses états renouvelés, à proclamer, comme son ouvrage, ces grands changemens qui avoient soulevé la tempête, et contre lesquels, dans d'autres temps, lui-même avoit armé ses mains ? Que devoit-il penser de lui-même dans une situation si nouvelle ? Ce qu'en pensèrent la France et l'Europe, qu'en immolant à-la-fois le souvenir de l'état de ses pères, et les affetions qu'avoit dû former son cœur, il donnoit au monde l'exemple d'un acte d'héroïsme et de lumières, qu'il montroit par-là qu'il savoit commander à lui-même comme aux autres; que, juste appréciateur des hommes et des choses, il savoit, dans une équi-

table distribution, faire la part des uns et des autres sur les temps dans lesquels il se trouvent tous également compris. Qu'on applique à la politique ces leçons d'une haute sagesse, et bientôt le monde n'éprouvera plus de frottement de la part du temps auquel il aura eu le bon esprit de se conformer.



CHAPITRE XII.

La France.

LA France a paru au Congrès dans une attitude bien singulière.

Le gouvernement qui venoit de succomber avoit armé contre elle toute l'Europe; c'est dans le sein de sa capitale qu'elle avoit reçu la paix, et que ceux dont on avoit fait ses ennemis, n'abusant pas du droit des armes, avoient fixé son nouvel état, sinon sans générosité, du moins sans rigueur, et ce défaut de rigueur, il faut en convenir, pouvoit encore, après tout ce qui avoit rempli le cours des vingt-cinq dernières années, passer pour de la générosité. Si les alliés, maîtres de Paris, n'ont rien fait pour la France, au moins n'ont-il rien fait contre elle, ainsi qu'ils le pouvoient; ce qui est déjà beaucoup, et ce qui complète le système de modération qu'ils y ont observé. Ils n'étoient pas venu à Paris pour la France, pour la rendre puissante, pour entrer dans tous ses désirs, ainsi que quelques folles joies se le figuroient, mais pour se défendre eux-mêmes de ses atteintes passées et à venir. Les alliés avoient à concilier les intérêts permanens de l'Europe avec l'état que la France doit occuper

parmi les pouvoirs européens. La France a donc été ramenée à ses anciennes frontières sans accroissement et sans dommages, et, d'ennemie qu'elle étoit, elle est devenue alliée; elle a paru dans une assemblée de pacificateurs, à côté de ceux qu'elle combattoit un moment auparavant.

Ce changement d'attitude est tout-à-fait remarquable, si pourtant quelque chose a droit d'étonner, après tout ce que nous avons vu. Il honore le ministre qui a conçu ce plan, et qui a su donner une face nouvelle aux affaires de son pays. Ce trait d'habileté n'a pas été assez remarqué, et méritoit de l'être.

Mais, quoique assise à côté des autres puissances, et marchant en apparence d'un pas égal, il s'en falloit de beaucoup que la France se trouvât dans une condition pareille à celle des quatre grandes puissances qui faisoient le fonds du Congrès.

La Victoire, après avoir été long-temps sa propriété, avoit cessé de lui appartenir; et la volage déesse, qui gouverne le monde, avoit porté à d'autres les mêmes faveurs que, dans un long cours d'années, elle lui avoit prodiguées sans interruption et sans partage. Avec elle s'étoit évanouie la domination qui en avoit été le fruit, trop hâté par elle, et trop amer pour les autres, pour que le souvenir n'en restât pas bien avant dans les esprits. Ce que la France avoit encore de puissance étoit, en quelque manière, de concession. Elle n'avoit donc rien à prétendre au Congrès: son sort étoit fixé; l'alliance qui régnoit entre les premières puissances à un dégré encore sans exemple entre les états et les souverains, ne laissoit aucun espoir de tirer de leur rivalité ce parti qui est l'objet principal de l'ha-

bilité des diplomates. Les grandes puissances s'étoient accordé une espece de consentement tacite pour leurs prétentions respectives. Le rôle de la France au dehors étoit donc très-difficile : il ne l'étoit pas moins par les circonstances de son intérieur. La France n'agissoit pas au Congrès de Vienne comme elle avoit pu le faire à celui de Munster. Tout est changé pour elle; Louis XIV n'arrivoit pas en France après la subversion générale de ses états, son trône n'étoit pas relevé par des peuples dont le nom, pour la plupart, à cette époque, n'étoit pas encore fixé en Europe.

Le plus heureux changement a rendu à la France ses anciens souverains; ils y sont rentrés avec les sentimens les plus français sûrement, mais avec les sentimens de l'ancienne France seulement. Ce sont toujours les descendans de Saint Louis et d'Henri IV qui reparoissent sur la terre de leurs pères, mais tout ce qui est au-delà de cette terre peut leur paroître ne pas leur appartenir. Ils ne feront donc pas d'efforts pour le retenir, et il ne leur en coûtera rien pour se désister de tout ce mobilier de puissance et de gloire qui ne faisoit pas partie de l'ancien mobilier de la couronne de France, le seul auquel ils aspiroient. D'ailleurs, il est compris dans l'inventaire d'une révolution dont les principes et les actes sont trop odieux, et dont on a eu trop à souffrir, pour que les conséquences puissent paroître mériter d'être défendues. C'est donc sans résistance, come sans chagrin, qu'on aura renoncé à tout ce qui est hors de l'ancienne France.

La France avoit donc dans son gouvernement

même un principe d'infériorité que les circonstances avoient créé. Mais il n'étoit pas le seul, et ces mêmes circonstances contribuoient à affoiblir son action de plusieurs manières.

Ainsi, 1, la France, complètement désintéressée pour elle même, entroit dans une arène qui n'étoit onverte qu'aux prétentions des autres puissances.

2. Elle y paroissoit désarmée, tandis que les autres y apportoient tout l'appareil de la force et de la victoire.

3. Elle ne pouvoit pas inspirer cette espèce de consideration et de confiance qui résulte de la disposition qu'un état peut faire de ses moyens, lorsque son établissement est solide, complet, et à l'abri de toute apparence de secousses. Le gouvernement de France venoit de s'établir : il étoit tout neuf ; rien dans l'intérieur n'avoit encore acquis de consistance. On pouvoit compter sur des fautes de la part du gouvernement, sur des mécontentemens de celle des gouvernés, sur des dispositions factieuses encore existantes dans un trop grand nombre d'esprits, sur une fidélité peu éprouvée de la part des soldats ; en un mot, on pouvoit entrevoir une multitude de causes de perturbations, dont les tristes pronostics ne se sont que trop réalisés.

4. Circonvenue par cette foule d'embarras, la France ne pouvoit montrer de dispositions viriles : on savoit qu'elles n'étoient pas plus dans le vouloir de son gouvernement ; et toute menace qui seroit venue de son côté, ne pouvoit affecter des puissances affranchies des entraves qui de toute part génoient ou annuloient les mouvemens de la France.

5. Les grandes puissances, arbitres du Congrès, procédoient dans un accord dont les fastes diplomatiques n'offrent pas d'exemple, et sous un esprit d'union dont on ne pouvoit rompre ou détacher un seul anneau. Toute alliance un peu importante étoit donc interdite à la France : sa position la privoit de cette grande ressource de la politique, et la réduisoit à ses propres forces vis-à-vis de puissances qui pesoient sur elle de tout le poids de leur quadruple alliance. En voici les raisons.

Il y a alliance quand les parties peuvent s'entendre non-seulement sur quelques points, mais quand leurs intérêts généraux les plus importans sont entre eux dans une parfaite harmonie. Mais il n'y a pas d'alliance quand les parties s'entendent seulement sur quelques points relatifs à d'autres parties qui leur sont étrangères, et quand elles s'éloignent entre elles sur des points de première importance pour elles-mêmes ; il n'y a pas d'alliance là où il ne peut y avoir d'action commune, ni quand les parties ne peuvent pas disposer avec une égale plénitude de tous leurs moyens.

Or, voilà précisément l'état dans lequel se trouvoit la France à l'égard de l'Autriche, de la Russie, que dis-je? à l'égard de toute l'Europe.

La France pouvoit marcher en concurrence avec l'Autriche, s'opposant à la Prusse en faveur de la Saxe, à la Russie projetant de s'approprier la Pologne ; mais elle devoit s'eloigner de l'Autriche tendante à changer l'Italie en province autrichienne, à consolider le nouveau trône de Naples, à substituer dans Parme une race ennemie au sang des princes françois. De même

la France pouvoit s'entendre avec l'Angleterre s'opposant à la Prusse dans ses projets contre la Saxe ; mais très-certainement elle devoit s'écarter de l'Angleterre accordant son appui aux nouveaux souverains de Naples et de Parme, retenant sur les mers tous les points dont l'occupation va rendre captives toutes les marines de l'Europe.

De même encore la France devoit convenir avec la Prusse, destinée à servir de barrière contre la Russie, à balancer l'Autriche. Mais comment auroit-elle maintenu cet accord avec la Prusse occupant la Saxe, et les pays compris entre la Meuse et le Rhin ? Ainsi, tous ces états éprouvant des effets d'attraction et de répulsion simultanés, s'attiroient et se fuyoient tout à la fois.

D'un autre côté, la France ne pouvoit pas offrir à une alliance des garanties comparables à celles que d'autres puissances lui présentoient. Cette différence provient de sa situation intérieure.

Par exemple, les gouvernemens d'Autriche et d'Angleterre n'ont pas éprouvé les mêmes échecs qui avoient affecté celui de la France.

Dans les deux premiers pays, tout est établi, tout se meut sous une impulsion ancienne, déterminée, et fixe dans toutes ses parties. On ne nous entendra que trop, même lorsque nous ne dirons pas si la France offroit les mêmes gages à l'association. Or, toute association ne se forme et ne prend consistance que par la considération des sûretés mutuelles : et qui pourroit vouloir de celles qui sont si mal assises, tellement dépourvues de force et de garanties, qu'elles ne présentent qu'un fardeau ou qu'un roseau ?

De cet état contraint a dû sortir le système qu'a suivi la France. Son rôle étoit forcé: voyons comment elle l'a rempli.

Ici se présente une nouvelle distinction bien essentielle à saisir: elle naît de la situation des princes qui occupent le trône de France. En y remontant, ils ont trouvé tout changé, au-dehors comme au-dedans.

En quelques lieux, des membres de leur famille étoient remplacés par d'heureux compétiteurs. On voit tout de suite de quel côté se portera la faveur ou la haine. En d'autres, un prince allié par le sang étoit menacé dans son existence: on lui aura voué le plus tendre intérèt. Le sang aura réchauffé les réclamations de la justice.

Ailleurs on trouvera des noms illustres, mais récens. Cette nouvelle fraternité coûtera à reconnoître.

Si quelque voisinage dangereux inspire des ombrages trop bien fondés, les soins principaux seront rapportés à l'éloignement de l'effrayant fantôme.

La politique françoise s'est donc trouvée forcément mi partie d'intérêts nationaux et d'intérêts privés, des affections du prince et des affections de famille.

En partant de ces principes, on trouvera que l'influence françoise a dû s'attacher.

1. A écarter tout ce qui peut porter ombrage à la famille régnante en France; que, par conséquent, les vues principales auront été dirigées contre le dépôt que recéloit l'isle d'Elbe, et contre tout ce qui lui appartenoit.

2. A empêcher qu'une jeune plante ne prît à Parme des racines dont les rejetons seront toujours haïs ou redoutés.

3. A épurer les trônes que l'on trouvera souillés tant qu'ils ne seront pas rendus à cette espèce de possesseurs que l'on regarde comme seuls faits pour les occuper.

4. A faire prévaloit cet ordre de principes dans lesquels la conservation propre se trouve renfermée, et à le faire ériger en dogme principal de la nouvelle politique adoptée par les rois de l'Europe.

De là ont dû s'ensuivre de grands efforts pour ramener à Naples et à Parme la famille royale de France.

De là on a dû se sentir moins porté a renouer avec la Suède, cette alliée, qu'une saine politique doit aujourd'hui montrer à la France, comme plus nécessaire qu'elle le fut aux jours de Gustave et d'Oxenstiern.

De là on a dû se lier à tous les princes qui avoient éprouvé dans la révolution les mêmes souffrances que les princes françois, et demander pour eux une justice dont on sentoit que les effets seroient reversibles sur soi-même.

La France ne demandant rien au Congrès, et voulant tout-à-la-fois couvrir l'infériorité de son rôle, infériorité bien nouvelle pour elle, à dû sortir de la politique où elle n'occupoit plus une grande place, pour recourir à des principes généraux dont la discussion appartient à tout le monde, et se donner le mérite du juge-de-paix de l'Europe, à défaut de pouvoir s'en montrer le régulateur. C'est ce qui a produit la liaison de la France avec l'Autriche et l'Angleterre, et son patronage avoué en faveur de la Saxe. Elle formoit ainsi un membre principal de l'opposition qui s'est élévée en faveur de la Saxe. On ne peut

que rendre hommage à la force, à la constance avec lesquelles les ministres françois on défendu un prince digne de tous les hommages que commande la vertu la plus pure, digne, par ses malheurs, de l'intérêt de tous les cœurs sensibles.

Mais dans les circonstances extraordinaires où l'Europe se trouvoit placée, surtout avec les nouveaux dangers que lui crée l'approche de la Russie, étoit-ce bien entrer dans les intérêts permanens et à venir de l'Europe, que de considérer la Saxe seulement comme la propriété du roi, et de ne montrer dans cette grande question que le côté de ce qu'on appelle la légitimité à laquelle on pouvoit, comme on le sent bien, ne pas porter atteinte. Il y avoit plusieurs moyens de ne pas l'offenser. Nous les indiquerons dans un article suivant.

Falloit-il pour cela jeter à l'écart les hautes considérations qui commandoient la réunion absolue de la Saxe à la Prusse? Qu'a-t-on fait d'ailleurs pour le roi de Saxe en ne lui rendant que la moitié de ses sujets et de ses états ? aussi peu pour son cœur que pour sa puissance.

On n'aperçoit pas que la France ait fait, contre la réunion de l'Italie à l'Autriche, aucune partie de la résistance qu'elle a opposée pour celle de la Saxe. Cependant l'interêt pour la France et pour l'Europe étoit d'une tout autre nature. Les douleurs de l'Italie étoient bien plus grandes et plus touchantes. C'est que la France qui vouloit se servir de l'Autriche contre la Prusse en faveur de la Saxe, étoit obligée de la ménager relativement à l'Italie. C'est l'effet du double système que nous avons indiqué plus haut. On dira peut-être qu'il y avoit de la part de l'Autriche un

parti tellement pris à cet égard, que toute tentative pour l'ébranler fût restée sans effet : cela peut être ; mais cette décision n'interdisoit pas les réclamations. La France a été plus heureuse dans les efforts qu'elle a faits pour la restitution des états du Pape, et pour procurer cet acte réclamé par la justice et par l'état que le catholicisme occupe en Europe.

Depuis la paix de Wetsphalie, la France a eu pour maxime d'exercer une espèce de protectorat en Allemagne par opposition à la maison d'Autriche. Sûrement elle a dû chercher à renouer avec les princes et souverains de l'Empire.

Il faut distinguer en Allemagne trois espèces d'états : ceux du premier, du second et du troisième ordre.

Au premier rang, sont l'Autriche et la Prusse.

Au second, les ci-devant électorats érigés en royaumes.

Au troisième, les petits princes ou états qui, en très-grand nombre, occupent des souverainetés ou des territoires dans l'étendue de l'Empire.

La France doit considérer ces états sous des points de vue différens. Ainsi elle ne doit pas envisager l'Autriche comme la Prusse.

La première est toujours assez puissante en Allemagne; quelquefois la seconde ne l'est pas assez. Elle ne doit pas non plus tenir le même compte de ces deux états dans toutes les circonstances : ainsi elle n'a pas à intervenir dans les démêlés purement personnels à l'Autriche et à la Prusse. Ces deux puissances ont en elles-mêmes les moyens de se balancer. L'intervention de la France ne commenceroit d'être raisonnable qu'au moment où l'une des deux abuseroit de sa supé-

riorité pour rompre l'équilibre et pour peser trop sur l'Allemagne. Jusque-là on peut les laisser faire.

Mais la France doit avoir des liaisons constantes et habituelles avec les états du second ordre. Ils forment la barrière contre les deux premiers états, s'ils venoient à succomber à quelque tentation d'envahissement. Ce que la France fit pour la Bavière en 1778, elle doit toujours être prête à le faire de nouveau pour tous les états d'Allemagne du second ordre, sans distinction de ligue protestante ou catholique. Tous ces états importent également à la sûreté de l'Empire et à celle de la France.

C'est tout le contraire avec les états du troisième ordre. Ils n'ont aucune force; ils ne peuvent prêter aucun appui, ils ont toujours besoin des autres, et les autres n'ont jamais besoin d'eux: ils ne font que compliquer et embarrasser le mouvement de la machine.

Nous hasarderons de dire que la France auroit dû changer à leur égard le système qu'elle avoit suivi jusqu'alors, et qu'elle a maintenu au Congrès. La différence des temps en est la cause. Cette multitude de petits princes, qui jadis entretenoient l'anarchie du corps germanique, pouvoit avoir quelque chose de profitable, lorsque l'Autriche seule dominoit en Allemagne: alors on ne pouvoit lui créer trop d'obstacles, ni lui donner trop d'entraves. A cette époque, la France étoit le seul soutien de l'Empire contre l'Autriche, et le correctif de la petitesse de tous les états germaniques. Mais depuis l'élévation de la puissance prussienne, depuis que les états de Baviere, de Wurtemberg, d'Hanovre, ont acquis un plus grand volume, l'Autriche est suffisamment ba-

lancée. Les petits états ne peuvent plus servir contre elle : il est bien plus probable qu'ils serviroient pour elle, que l'Autriche cherchera à s'en faire une clientelle, et à les exciter contre les états du second ordre.

L'intérêt de l'Allemagne et de la France exigeoit également que l'on allégeât cette contrée du poids de toutes ces petites souverainetés qui dorénavant n'ont d'utilité que pour leurs possesseurs, et qu'elles fussent incorporées avec les états du second ordre. Cela devenoit plus nécessaire à mesure que la Russie se rapprochoit davantage de l'Allemagne. La vue de ce nouveau danger devoit porter à fortifier les puissances allemandes auxquelles incombera par la suite le soin de la défense de la mère commune, et ces puissances sont, avec l'Autriche et la Prusse, les états du second ordre. On ne doit pas se lasser de le dire, depuis que la redoutable Russie s'est mise en position de frapper pour ainsi dire aux portes de l'Allemagne, tout a changé dans cette contrée. L'intérêt a passé de la conservation des petites souverainetés à leur effacement, de la complication des états à leur simplification, et de la dispersion des souverainetés à leur concentration pour avoir de plus grandes masses à opposer aux masses par lesquelles on est menacé. De nouveaux dangers doivent faire rechercher de nouvelles sauve-gardes. Le système françois s'est donc égaré dans cette partie. Mais, où son égarement a été le plus remarquable et le plus funeste tout à-la-fois, c'est dans l'opposition qu'il n'a pas cessé d'établir contre la Prusse.

Il y a deux principes invariables dans le système de la France à l'égard de la Prusse : al-

liance et éloignement. L'un est le moyen de l'autre.

Or, dans tout le Congrès, la France n'a travaillé qu'à aliéner d'elle la Prusse, et qu'à la forcer à se rapprocher de sa propre frontière. Ce qui étoit, du même coup, détruire l'alliance et créer l'inimitié. Cette fatale méprise est provenue de l'acharnement avec lequel la France a défendu la Saxe; car il faut remarquer qu'autant elle a fait pour cet état, autant elle a paru impassible sur le rapprochement que son opposition à la Prusse forçoit celle-ci de faire de ses frontières propres à celles de la France. On a vu un grand nombre de notes sur l'incorporation de la Saxe; on n'en connoît pas une seule sur les inconvéniens de l'établissement de la Prusse aux portes de la France, dans l'entre-Meuse et Rhin, ainsi qu'entre le Rhin et la Moselle.

En arrivant au Congrès, la France a trouvé la Saxe condamnée par la Prusse et la Russie, abandonnée par l'Autriche, délaissée par l'Angleterre et par les princes d'Empire qui ne pouvoient lui offrir que d'inutiles regrets. C'est dans ce triste état que la France s'est chargée de sa cause. On l'a vue pendant quatre mois, faisant jouer tous les ressorts de sa politique pour grossir le nombre des défenseurs de la Saxe.

Ce système paroît également contraire aux intérêts de la France, de la Saxe et de l'Europe.

1. Il a fait perdre à la France le plus nécessaire de ses alliés, et l'a changé en ennemi: il a rapproché d'elle ce qui devoit en rester éternellement éloigné; il a aigri l'esprit des Prussiens, dont l'animosité, si vive et si fatale a la France, est provenue en grande partie de leur ressenti-

ment contre une opposition qui les a frustrés de l'objet de leurs plus ardens désirs. Si la France est restée muette sur l'envahissement de l'Italie par l'Autriche, pourquoi a-t-elle fait tant de bruit sur celle de la Saxe, qui importoit aux libertés de l'Europe, tandis que celui de l'Italie les détruit radicalement.

2. La conservation de la Saxe dans son intégrité étant démontrée impossible, c'étoit bien peu la servir que d'attacher tant d'importance à une question dont le meilleur résultat ne pouvait pas la préserver d'un déchirement. La Saxe devoit rester entière sous un roi, ou sous la Prusse. Qu'est-ce en effet que la Saxe partagée en deux? A quoi peut servir ou ressembler une moitié de la Saxe à côté de la Prusse, de l'Autriche et de la Russie? Dans son état d'intégrité, elle seroit comme perdue entre ces trois colosses; quelle place y tiendra-t-elle dans son état actuel? Ne voilà-t-il pas un beau présent à faire au roi de Saxe que celui de son pays ainsi morcelé? Ne voilà-t-il pas des hommes bien consolés, que les Saxons restés au roi et à la Saxe, avec le spectacle de la séparation de leurs concitoyens, et de la division de leur patrie? Ne voilà-t-il pas un prince bien heureux que le roi de Saxe, au milieu des lambeaux de ces états, et des débris d'une famille dont il peut compter les soupirs et voir couler les larmes? Ne voilà-t il pas la royauté bien défendue, bien honorée sur une moitié de trône? Il faut s'entendre; ce n'est pas le titre qui fait le roi, c'est la puissance: nous ne concevrons jamais comment on peut allier le respect dû à la royauté, avec l'exiguité des proportions qu'on lui assigne en quelques pays. Les trônes

doivent être élevés pour être vus de loin, et en imposer : terre à terre, ils rentrent dans la définition qu'en a donnée Napoleón : *quatre planches de sapin, et un tapis de velours.*

3. L'opposition de la France contre la Prusse en faveur de la Saxe, en ôtant à la seconde des moyens de défense contre la Russie, a privé par-là même l'Europe de son point défensif principal; c'est aujourd'hui le grand intérêt de l'Europe : ce colosse de Russie a changé tous les rapports, c'est ce qu'il faut ne jamais perdre de vue.

De tout cela, qu'est-il résulté ? Que la Prusse est restée ennemie de la France; qu'elle est affoiblie dans la partie principale de sa défensive contre le Russie, et que la Saxe n'est plus bonne à rien, ni à son roi qui n'a plus de puissance, ni à la Prusse qui de long-temps ne comptera pas sur les Saxons. Le Congrès a trop bien pris soin de les cathéchiser sur la nature de leur union avec la Saxe, pour que d'ici à bien des années les Saxons fassent de bons Prussiens. On peut en juger par les scènes qui ont eu lieu à Liége.

On n'a rien fait connoître des démarches de la France en faveur du Danemarck. Cet état, qui depuis un siècle fournit, au milieu des troubles de l'Europe, l'exemple de toutes les vertus civiles, l'humanité, la modération, la tempérance, la justice et l'économie, cet état, qui ne s'est fait remarquer que par les paisibles conquêtes de l'industrie et du commerce s'est vu tout-à-coup enveloppé dans des querelles auxquelles il étoit aussi étranger par son caractère et ses habitudes que par sa géographie. Il n'y a pas de conduite plus impartiale ni plus noble que celle qu'a tenue

le Danemarck dans tout le cours de la révolution; cependant, il a perdu ses états de Norwège et le point si important d'Héligoland. Il ne lui a été assigné qu'une ombre d'indemnité, malgré la promesse qu'il avoit reçue. Il s'en est vu frustré par le penchant qu'on a montré à recréer les villes anséatiques, dont deux, Hambourg et Lubeok, semblent lui être destinées par leur situation. Nous ne terminerons pas cet article sans payer un tribut d'hommages à la legation françoise. Sa position étoit hérissée de difficultés. Héritière de tous les torts de la diplomatie françoise des vingt-cinq dernières années, quoiqu'elle leur fût tout-à-fait étrangère; environnée d'ombrages, rencontrant partout des préventions, des haines, des jalousies, des coalitions toujours dressées contre elle, cette légation a eu à gouverner, à travers tous ces écueils, et elle les a franchis avec assez d'habileté, pour que, chose remarquable, ce soit la puissance la moins considérée comme force, qui ait occupé la scène avec le plus d'éclat, et que ce fussent ceux dont la voix étoit le moins comptée comme pouvoir qui aient amené l'Europe à les écouter avec le plus d'attention; tant les négociateurs françois ont su compenser par leur consistance personnelle et par leurs talens, les difficultés dont l'état de la France avoit rempli leur rôle.

On a demandé s'il n'eût pas été convenable que la France s'abstînt de comparoître au Congrès. Cette question présente un grand nombre de rapports; et si l'absence blessoit en quelque sorte sa dignité, peut-être servoit-elle d'autres intérêts non moins précieux.

CHAPITRE XIII.

L'Angleterre.

L'ANGLETERRE a recueilli les fruits de sa persévérance, de son courage, de son patriotisme, et de ses sacrifices; c'étoit un spectacle bien intéressant que celui qu'offroit cette puissance en proie à l'attaque la plus violente qu'elle eût jamais subie, proportionnant sans cesse ses moyens de défense aux attaques qu'elle avoit à soutenir, et finissant par sortir victorieuse d'une lutte dans laquelle il ne s'agissoit plus, comme dans les précédentes, de quelques prééminences d'honneur, de richesse ou de puissance, mais de son existence même; car, il n'en faut pas douter, l'existence de l'Angleterre n'a pas cessé d'être menacée depuis l'ouverture de la guerre, 1er février 1793, jusqu'au 31 mars 1814. Dans tout cet espace de temps, il ne s'est pas écoulé un seul jour dans lequel l'Angleterre n'ait été vouée à une subversion complète: 1. révolutionnairement pendant tout le règne de la Convention et du Directoire, 2. politiquement jusqu'en 1814. Si l'insurrection pratiquée dans la flotte angloise avoit prévalu, que devenoit l'Angleterre? Si la descente avoit réussi, l'Angleterre étoit partagée en trois partis, l'An-

gleterre proprement dite, l'Irlande, et l'Ecosse. Il va sans dire que, dans ce cas, l'Inde étoit perdue, la puissance maritime détruite, et toute espèce d'influence au-dehors paralysée par le voisinage de deux gouvernemens ennemis, et amis de ses ennemis.

Mais un bon génie veilloit sur elle, et ce bon génie étoit celui même de son adversaire. Ses attaques étoient si directes, si menaçantes, que la nation n'a pu avoir rien à refuser au ministère, qui, de son côté, n'avoit d'autre peine que celle de montrer le précipice dans lequel on vouloit la plonger. Napoléon a dispensé les ministres anglois de talent: ils n'ont pas eu besoin d'autre art que de s'opposer de toutes leurs forces, que de chercher partout des ennemis à qui vouloit les perdre: leur rôle étoit obligé, et il est vraiment curieux d'observer que ce que Pitt n'a pas su ou n'a pas pu faire (1), des ministres qu'on s'accorde à lui regarder comme bien inférieurs, l'aient accompli par une seule idée fixe qu'on leur avait créée, celle de la nécessité de se défendre.

L'Angleterre s'est sauvée sous peine de mort.

L'Angleterre a régénéré le Portugal. Par elle, les troupes d'un pays qui ne jouissoient d'aucune renommée, sont arrivées au niveau de toutes les troupes de l'Europe. La défense de Lisbonne, les sacrifices des habitans sur toute la route que

(1) Que diroit M. Pitt, qui a plusieurs fois déclaré au parlement que toute attaque à main armée contre la France n'auroit point de succès, s'il voyoit les gardes angloises veillant aux barrières du Louvre, et le Russes à Paris deux fois dans quinze mois ?

l'ennemi avoit à parcourir, sont des prodiges de résignation de la part des Portugais.

L'Espagne a trouvé dans la coopération de l'Angleterre un puissant moyen de prolonger et de nourrir sa résistance, quoique, dans l'état moral de cette nation, son triomphe dût finir par avoir lieu, même sans secours étranger. L'Espagne n'est pas un de ces pays que l'on puisse conquérir.

L'Angleterre a couvert l'Europe de son or: qui a voulu de ses subsides contre Napoléon en a eu; elle n'a pas mis de restrictions à ses largesses. Aussi y paroît-il tout-à-l'heure : semblable à un athlète auquel l'échauffement du combat ne permet pas de s'apercevoir de ses blessures, l'Angleterre est arrivée au terme de la lutte sans jeter un regard de douleur sur le fardeau dont elle se chargeoit. Mais le combat est fini; il a fallu compter, et c'est alors que l'Angleterre a pu mesurer toute l'étendue de ses sacrifices, et le déplacement qu'ils avoient causé dans tous ses rapports sociaux. Aussi l'a-t-on vue occupée d'abolir des taxes réprouvées par la nation: elle a dû chercher comment elle pourroit mettre en harmonie les produits de son sol avec ceux des autres pays, qui tendent à envahir ses marchés. En Angleterre, il y a guerre entre le producteur et le consommateur. La richesse et les taxes combinées ensemble ont tellement élevé le prix de tous les produits, que la concurrence avec le continent ne peut être soutenue sur les objets les plus essentiels, tels que les subsistances et une partie des objets manufacturés (1).

(1) Voyez les discussions au parlement sur l'importation des blés étrangers, et les débats sur la réduction du prix des fermes.

L'Angleterre avoit dévancé le Congrés en retenant Malte, Héligoland, l'île de France, le Cap, et d'autres points à sa convenance sur les côtes de l'Amèrique mèridionale et de l'Inde. Elle a eu la principale part à l'érection du nouvel état des Provinces-Unies: en profitant d'une chance telle que le sort ne lui en avoit pas encore offert une, l'Angleterre avoit obtenu plus qu'en aucun temps elle n'eût osé se promettre : elle avoit réalisé ce que son plus grand politique, Guillaume III, n'avait fait qu'entrevoir.

L'érection du Hanovre en royaume n'importe pas directement à l'Angleterre. On a voulu pourvoir au sort des souverains à venir du Hanovre, dans le cas où le trône d'Angleterre sortiroit de la maison de Brunswick, et faire ainsi qu'ils ne restassent pas inférieurs aux électeurs élevés à la dignité de rois.

L'Angleterre est donc arrivée au Congres dans la situation la plus favorable, celle de n'avoir pas même une demande à former. Libre ainsi de tout intérêt personnel, il ne lui restoit plus qu'à veiller aux intérêts généraux de l'Europe. Il ne paroît pas qu'elle s'en soit occupée bien efficacement ; elle semble n'avoir porté son intervention que sur des objets particuliers, en négligeant l'ensemble et les vues élevées que présentoient les intérêts généraux.

L'Angleterre a varié dans son langage.

Si les documens qu'on a laissé percer jusq'à nous contiennent la vérité, l'Angleterre auroit d'abord accédé au projet d'incorporer la Saxe avec la Prusse ; ce seroit sur les réclamations élevées dans le parlement d'Angleterre, et par les suggestions de la France, qu'elle auroit changé de direction.

Son système sur l'Italie paroît aussi avoir subi de fortes variations ; car il y a bien loin des proclamations de lord Bentink annonçant aux Génois le retour de leur indépendance, et celle du général Dalrymple annoncant, de son côté, la remise de ce pays au roi de Sardaigne.

Dans ces deux actes, on voit une direction première et personnelle cédant à une action étrangère qu'on n'a pas su prévoir, et qu'on n'a pas pu maîtriser. Le négociateur anglois avoit devant lui un beau champ de gloire pour son pays et pour lui même, en proclamant la nécessité d'un arrangement général et définitif de toute l'Europe, comme ayant été l'objet et devant devenir la récompense des travaux de l'Angleterre; elle qui s'est tant vantée d'avoir sauvé l'Europe, eh bien! elle n'a fait que la moitié de son ouvrage, en la laissant dans le désordre auquel le Congrès l'a vouée.

Empêcher la Russie de franchir la Vistule, l'Autriche d'envahir l'Italie ; fortifier la Prusse, étendre les Provinces-Unies jusqu'au Rhin, faire émanciper l'Amérique espagnole : tel devoit être le but de la politique angloise. Le négociateur qui auroit remporté en Angleterre des stipulations aussi rassurantes et aussi lucratives pour le corps de l'Europe, auroit recueilli le prix de ces pensées élevées dans les suffrages de sa nation, qui pourra bien considérer d'un œil fort sec les petits reviremens qui ont consumé tant de temps pour amener le résultat que nous voyons.

Les cris de l'opposition ont fait reculer le cabinet britannique sur l'incorporation de Saxe. Pourquoi n'avoir pas crié plus haut pour les libertés

de l'Europe, pour les douleurs des Italiens, qui sont bien plus malheureux que les Saxons?

Le parlement françois a dû se sentir humilié en se voyant réduit au silence à l'égard des mêmes objets sur lesquels son rival d'Angleterre est appelé à émettre librement son opinion, et se montre souvent usant d'une manière honorable de cette superbe prérogative, une de celles dont les nations doivent le moins se départir. Il n'eût rien manqué à la gloire de l'opposition si, à la juste indignation qu'elle a montrée contre les échanges et les transvasemens des peuples dont le spectacle afflige l'humanité, elle eût mêlé une haute sollicitude pour ces intérêts généraux de l'Europe qui sont évidemment compris par le Congrès.

L'Angleterre, pendant quelque temps, a paru accorder de l'appui au roi de Naples et à celui qui alors régnoit en Sicile. On a cherché à la trouver en opposition avec elle-même par cette double intervention entre des intérêts diamétralement opposés. Ce reproche manque de fondement.

Rien ne s'oppose essentiellement à ce que Naples et la Sicile forment deux états distincts; ils ont été plus long-temps séparés que réunis. Quelque désirable que soit la réunion constante des deux pays, cependant il est vrai de dire que Naples peut se suffire à lui-même, et la Sicile aussi. Naples peut même davantage, car il peut contribuer au bien général de l'Italie, dont il maintient l'équilibre, et à celui de l'Europe, qui est intéressée à ce que le maître de l'Italie supérieure ne domine pas dans l'Italie méridionale.

L'Angleterre ne faisoit donc rien qui impliquât

une contradiction dans sa conduite. Celle-ci n'auroit pris ce caractere de duplicité que dans le cas où l'Angleterre auroit contracté à-la-fois des engagemens avec la cour de Naples contre celle de Palerme, ou avec celle de Palerme contre celle de Naples. On sent fort bien qu'il y avoit un milieu entre deux partis, celui de garantir aux deux cours leurs possessions respectives. C'est ce que l'Angleterre avoit fait. L'entreprise de Napoléon et la guerre de Murat ont donné une autre face à cette question, et ont tout remis dans l'état le plus convenable pour les deux pays.

Il est à remarquer que l'Angleterre est la seule puissance dont les accroissemens n'ont point été soumis à la délibération du Congrés, et qui n'ont pas reçu sa garantie. La Russie, l'Autriche, la Prusse, s'y sont soumises pour la Pologne, pour la Saxe, pour l'Italie. Le France et l'Espagne n'y étoient point sujettes; la premiére étant fixée par le traité de Paris, la seconde n'ayant rien eu de changé dans son ancién état. Mais celui de l'Angleterre avoit pris un accroissement immense par l'occupation de Héligoland, de Malte, du Cap de Bonne-Espérance, de l'isle de France, et de beaucoup d'autres points sur les côtes de l'Inde et de l'Amérique, et cependant il n'en a été fait aucune mention au Congrés. Est-ce un oubli de la part de celui-ci, ou bien un acte de suprématie de la part de l'Angleterre?

CHAPITRE XIV.

La Prusse.

Un siècle a vu la Prusse naitre, s'élever, tomber, et se raffermir.

Cet état est aujourd'hui au rang des premières puissances et des premiers besoins de l'Europe.

Quand, à la suite d'une surprise bien plus que d'une défaite, la Prusse fut brisée dans son premier choc contre la France, il étoit curieux d'observer à quelles causes on rapportoit sa chute. Un écrivain distingué fut jusqu'à l'imputer à Frédéric.

C'étoit lui précisément qui alloit la sauver.

On ignoroit tout ce que, depuis ce roi, le cœur des Prussiens recèle de patriotisme, tout ce que leur inspiroit de désir de vengeance l'honneur si long temps intact de leurs drapeaux; on a vu dans quels flots de sang ils ont lavé leur affront: on ignoroit tout ce qu'il y a de lumières depuis Kœnigsberg jusqu' à Berlin. La ressource étoit là. Aussi avec quelle vigueur cet état ne s'est-il pas relevé! C'est lui qui a redressé l'Europe: c'est le général York, désobéissant à son roi, mais obéissant à l'esprit de la nation. Sans la Prusse, indignée de son abaissement, bouil-

lante d'ardeur, et du désir de remonter à son rang, la Russie n'auroit pas poussé si loin la poursuite de la victoire que le vertige de l'ennemi et le secours du climat lui avoient livrée; sans la Prusse, l'Autriche hésiteroit encore, et Vienne n'auroit pas vu de Congrès.

Dans cette assemblée, la Prusse avoit son établissement à former et son avenir à assurer. Les liens les plus intimes unissent les souverains de Prusse et de Russie. Ce sont les amitiés des temps héroïques entre les démi-dieux,

Dans l'état actuel, il y a trois Prusse : Prusse de Pologne, Prusse d'Allemagne, Prusse de Rhin et Meuse. C'est un état indéfinissable. La Prusse le sent bien : elle voit des ennemis partout, des frontières nulle part.

A Memel, a Kœnigsberg, la Russie la presse par la pointe de ses états. L'Autriche la coupe par le milieu de ses possessions : tout ce qui sort de la Bohême, dans un instant est au cœur de la Prusse. La France l'atteint à l'extrémité de ses possessions, séparées du corps de la monarchie; elle est semée par petits paquets sur une ligne immense sans adhérence et sans profondeur. C'est toujours cette Prusse dont la longueur et la maigreur faisoient dire à Voltaire, que c'étoit *une paire de jarretierès*. La Prusse ressemble aux maisons de Berlin, qui ne sont bâties que du côté de la rue: cet état n'a *encore qu'une façade sur l'Europe.*

La France, alliée de la Prusse à Berlin, devient son ennemie sur la Meuse. Elle ouvre la guerre contre elle par l'occupation de la division de la monarchie située entre la Meuse et le Rhin.

La Russie, occupant la Pologne, commence la guerre contre la Prusse sur l'Oder, aux portes de la capitale.

L'Autriche la serre d'aussi près par toutes les sorties de la Bohême.

Il est rare d'assembler, de cumuler plus d'embarras.

La Prusse a fortement insisté pour la réunion complète de la Saxe. Elle a paru convaincue des inconvéniens de la dispersion de ses membres, et de ceux qu'entraînoit le défaut de leur liaison entr'eux. Elle a senti que son rapprochement avec la France intervertissoit la nature de ses rapports avec elle, et faisoit passer cette puissance de l'état d'amitié à celui d'inimitié qui résulte du voisinage : car voisin et ennemi sont synonymes entre puissances.

La Prusse n'a pas pu se flatter que les relations d'amitié de son souverain avec celui de Russie, deviendroient l'état permanent des deux pays, et passeroient d'âge en âge aux Russes et aux Prussiens. Ce n'est pas sur les affections entre les hommes, mais sur leurs intérêts permanens, que les rapports des états peuvent être fondés d'une manière durable. Il faut donc s'arranger indépendemment de cette harmonie passagère.

La Prusse a dû penser à se munir pour les temps à venir, et a réunir ses forces le plus qu'il lui seroit possible. La Prusse avoit perdu plus d'un million d'habitans en cédant le duché de Varsovie ; elle avoit à recouvrer comme à consolider. Telles étoient les deux branches de son système. Voyons ce qu'elle a fait pour y parvenir.

La Prusse s'est trouvée placée, pendant la fin du dernier siècle, à la tête du protectorat du

nord de l'Allemagne : il s'est étendu à toute partie de cette contrée qui a été attaquée. Voyez la guerre de Baviere, 1778, et la ligne de démarcation, 1795. Dans ces deux cas, la Prusse agissoit sans distinction de ligue protestante ou catholique : sa protection appartenoit également à tous.

Le nord de l'Allemagne, tels que le Mecklenbourg, la Hanovre, la Hesse, formoit avec elle une espèce de fédération. Depuis la guerre de 1755, ces alliés ne se sont guère séparés.

Jusqu'à la révolution, et pendant la plus grande partie de son cours, la Prusse a eu pour objet principal de maintenir l'Empire germanique, de cultiver la France, et de s'opposer à l'Autriche.

Aujourd'hui tout est changé pour elle comme pour les autres, et c'est la Russie qui est la cause de ce changement. En effet, à mesure que la Russie s'est rapprochée de l'Europe, de nouveaux besoins se sont fait sentir pour tout le monde. Ce n'est plus que d'elle et de ses dangers dont on peut avoir à s'occuper.

La Russie n'est pas comme les autres états de l'Europe, que l'on peut atteindre et faire reculer. La Russie ne rétrogade point. La dernière expérience a dégoûté pour long-temps des tentatives sur elle.

Quand on passe sous le joug d'un peuple d'Europe, on reste en Europe. Sous celui de la Russie, on est à moitié en Asie. Voilà ce qu'on ne peut assez se dire, et ce que la Prusse se dit sûrement.

Elle est en première ligne sur la route de ce torrent. C'est par la Prusse qu'il doit prendre son cours. La route de l'Autriche est plus détournée,

plus difficile entre les montagnes de la Bohême et de la Hongrie. Mais la Prusse n'a aucune défense. L'Oder ne commence à être une barrière qu'au-dessous de Breslau. Berlin est entre lui et l'Elbe. La Prusse royale reste sur les derrières de la monarchie ; tout ce qui s'y trouve est coupé du corps de l'état.

La Prusse est donc dans un danger toujours imminent, et cependant c'est le boulevard de l'Europe. Par conséquent, il est de l'intérêt de l'Europe de la fortifier, soit par des adjonctions de territoire, soit par des facilités à lier ensemble les parties éparses de la monarchie prussienne. L'Europe a intérêt à ne rien contester à la Prusse : au contraire, à lui donner, à lui faciliter tous les arrangemens qui lui procureront de l'ensemble et de l'aptitude à se mouvoir. La Prusse est, au premier degré, la puissance gardienne de l'Europe : elle est pour elle, sur l'Oder ce que le roi de Sardaigne étoit au pied des Alpes pour l'Italie. La Prusse ne sera jamais assez forte, non pas pour elle-même, mais pour l'Europe, contre le colosse du Nord. Voilà ce que, dans l'état actuel, on ne sauroit trop répéter, ni trop considérer. Malheureusement on ne voit pas ce qu'autour d'elle on pouvoit donner à la Prusse. Toutes les places étoient prises, et sûrement la Prusse ne convitoit celle de personne. Elle ne songeoit à déplacer ni les souverains du Mecklenbourg, ni ceux du Hanovre, de Brunswick ou de Hesse. Il ne restoit donc que la Saxe qui pût servir à la fortifier.

La fédération de la basse Allemagne ne peut, sous aucun rapport, remplacer des forces propres à la Prusse. On connoît tous les inconvé-

niens de ces clientelles : leur frayeur, leurs lenteurs, leur parcimonie, leurs ombrages : celui qui doit agir avec elles, ne peut leur communiquer son âme, ni les remuer à volonté : il faut que tout croule pour qu'elles se mettent en mouvement.

La Prusse sera donc foiblement soutenue par la fédération du nord de l'Allemagne. Désormais il est difficile de compter sur un parfait accord entre elle et le démembrement de la Saxe, resté en état particulier.

L'acquisition de la Poméranie suédoise ajoute peu aux forces réelles de la Prusse. Seulement il est bon qu'elle la possède, comme il est bon que la Suéde ne la possède plus.

La Prusse n'est plus l'ennemie de l'Autriche : dorénavant la Russie les rend alliées. Les anciens ombrages se sont évanouis à l'aspect d'un danger plus grand ; car ici il ne s'agit plus, comme dans les anciennes querelles, de quelque prééminence, mais de l'existence même, qui sera toujours menacée par la Russie.

Dans un bon système, la Prusse n'auroit jamais dû dépasser le Rhin ; car là elle devient l'ennemie de la France, dont l'alliance doit être le pivot de sa politique, non pas à cause de l'Autriche, come autrefois, mais à cause de la Russie. Les Prussiens et les François ne sont plus destinés à se combattre dans les champs de Rosbach ou de Jéna, mais à se prêter un secours mutuel, pour empêcher que les Russes ne les y rencontrent.

La Prusse ne doit pas multiplier ses affaires, ni compliquer son système. La Russie lui en prépare d'assez importantes.

Quand la Hollande étoit divisée en deux partis, la Prusse prêta un secours efficace à la maison d'Orange. Cette intervention ne sera plus nécessaire : un meilleur ordre de choses s'établit dans ce pays. Mais si l'état auquel la famille d'Orange est appelée à commander venoit à être attaqué, la Prusse devroit voler à son secours, et ne pas plus permettre qu'il en soit détaché la moindre partie, qu'à son tour cet état ne doit permettre qu'il soit fait le moindre retranchement à la Prusse.

Il étoit essentiel, pour la Prusse comme pour l'Europe, que le nouvel état des Provinces-Unies eût atteint tout d'un coup, au moment même de sa création, son plein et entier développement; celui par lequel il eût été porté sur le Rhin et la Moselle, qui sont ses limites naturelles. Il faut avoir toujours devant les yeux que cet état forme, avec la France, la seconde ligne défensive de l'Europe contre la Russie, et la premiere avec la France contre l'Angleterre.

Le Congrès, en s'opposant aux vues de la Prusse sur la Saxe, en lui offrant des indemnités ou des possessions sans aucune adhérence entre les parties de la monarchie, n'est donc pas entré dans l'esprit véritable des intérêts permanens de l'Europe : soit anciens ombrages contre la Prusse, soit intérêt pour un prince malheureux, pour une nation suppliante, on a fomenté des contestations contraires aux intérêts de l'Europe ; car enfin, c'est toujours elle qu'il faut voir, et non pas seulement la Prusse. Par exemple, il paroît que l'Autriche, dans un consentement que l'on a dit avoir été donné au mois d'octobre 1814, à l'incorporation de la Saxe avec la Prusse, a

prohibé l'établissement d'une forteresse à Dresde. En cela, elle a agi comme ennemie de la Prusse, et non en amie de l'Europe et de l'Allemagne. Il est bien évident qu'elle n'a vu que la sûreté de la Bohême, et non pas celle de l'Allemagne; car, en s'opposant à ce que l'on fortifiât la ligne de l'Elbe, elle affoiblissoit la défensive de l'Allemagne, et laissoit une porte ouverte au torrent qui doit venir du côté du Nord. Mais quand les Russes se seront débordés en Allemagne, que fera à cette contrée et à toute l'Europe que la Bohême soit un peu plus ou un peu moins menacée du côté de la Prusse? Avant la guerre de 1806, la Prusse comptoit à peu près dix millions d'habitans: il paroît qu'elle restera bornée à la même population, sinon même à quelque chose de moins; mais s'il y a égalité dans les quantités numériques, il y a inégalité de force dans les mêmes nombres.

Car, en 1806, la Russie ne possédoit pas la Finlande et ses nouvelles provinces de Pologne.

L'Autriche ne s'étendoit pas sur toute l'Illyrie et sur les plus riches provinces de l'Italie.

Alors la Prusse jouissoit, par l'occupation du duché de Varsovie, d'une contiguité de territoire qui est remplacé par la plus étrange séparation. Alors la Prusse n'étoit pas voisine de la France, comme elle le devient, dans sa troisième division, celle d'entre Meuse et Rhin.

Toutes ces considérations indiquoient le besoin de porter la Prusse jusqu'à la Vistule; elles prescrivoient aussi de lui incorporer la Saxe, et d'interposer de grandes distances entre elle et la France. Alors la Prusse se trouvoit rendue toute entière à sa destination invariable dans l'état ac-

tuel des choses, celle de surveiller la Russie, et de garder les avenues de l'Europe.

Cette fatale méprise forcera la Prusse à tenir sur pied une armée beaucoup trop forte pour sa population et pour ses finances.

Dans toute guerre, soit contre la France, soit contre la Russie, la Prusse commencera par perdre une partie de ses états. Du côté de la France, il faudra abandonner tout ce qu'elle possède sur la rive gauche du Rhin : la Prusse ne peut pas la défendre contre la France.

Du côté de la Russie, elle devra aussi abandonner tout ce qui est au delà de la Vistule, car il est coupé du corps de la monarchie, et bien plus près de la Russie que de la Prusse. C'est un pays ouvert.

Il ne pouvoit pas exister de plus mauvaise combinaison, et par conséquent d'état plus laborieux que celui dans lequel la Prusse se trouve placée par le résultat du Congrès. Il faut le reconnoître, c'est Napoléon qui est l'auteur de tout ce désordre. Il a fait encore plus mal pour le nord de l'Europe, qu'il n'avoit fait pour le midi. Qu'on en juge.

Sa pensée principale en politique portoit sur l'éloignement de la Russie des affaires de l'Europe. Il vouloit l'en exclure comme l'Angleterre: il vouloit reléguer l'une en Asie, comme il aspiroit à reléguer l'autre dans les parties éloignées du globe. La première de ces idées ne lui a pas plus réussi que la seconde; mais s'il n'avoit rien de direct à opposer à l'Angleterre, il n'étoit pas également dépourvu de moyens contre la Russie, non qu'il pût la rejeter aussi loin qu'il entroit dans ses idées de le faire; mais sûrement il pou-

voit élever au-devant d'elle une barrière suffisante pour l'arrêter. L'instrument étoit tout prêt : c'étoit la Prusse. Elle possédoit alors une partie de la Pologne : elle sentoit vivement les inconvéniens du voisinage de la Russie, et ne demandoit pas mieux que d'être en position de s'en préserver. C'étoit sa politique de ce temps, et elle étoit juste. Napoléon avoit donc le droit de compter sur elle. Mais au lieu d'user de ce qu'il trouvoit fait, ne voilà-t-il pas qu'après quatre années de feintes caresses, un jour il se jeta sur la Prusse, et l'écrasa du poids de sa puissance. Il se plut à créer un duché de Varsovie avec ses dépouilles : il attribua à la Russie une partie des possessions prussiennes en Pologne : il s'amusa, si l'on peut parler ainsi, à recréer la république de Dantzick : dans la guerre contre l'Autriche, en 1809, il enrichit encore la Russie de quelques parties de la Gallicie. Il alloit donc fortifiant celui qu'il se proposoit d'affoiblir. Il est vrai que c'étoit moins des cessions que des prêts qu'il entendoit faire à la Russie. Ses bienfaits cachoient une perfidie : il se proposoit bien de revenir un jour sur ces dons, comme il l'a fait. Il cherchoit à placer dans eux un germe de jalousie et de ressentiment entre la Russie, la Prusse et l'Autriche. Mais enfin, pour arracher à la Russie ces concessions, il falloit la guerre, et c'est cette guerre qui l'a perdu.

Si, au contraire, Napoléon, fidèle à l'ancien système de la France, avoit reserré les nœuds qui l'unissoient à la Prusse ; si, au lieu de la dépouiller, de l'humilier, de la vexer de mille manières, il l'eût cultivée avec autant de soin qu'il en a mis à l'opprimer, il auroit trouvé dans elle la barrière qu'il cherchoit à établir contre la Russie :

il auroit compté un allié fidèle là où il a rencontré l'ennemi le plus acharné : le roi de Prusse ne fût jamais sorti de Berlin, ni lui de Paris. Grande leçon pour apprendre aux hommes à ne pas diriger les affaires sur des plans chimériques, ni d'après des préventions personnelles, ou des haines d'homme à homme. Ce n'est ni avec des affections, ni avec des répugnances, que l'on conduit les états. Napoléon détestoit la prusse : il eût été bien embarrassé de dire pourquoi. Toute la conduite de la Prusse dans le cours de la révolution, son refus constant d'entrer dans aucune coalition contre elle depuis 1795, devoit servir à ses yeux de garans pour ses sentimens. Eh bien ! il a voulu l'écraser ; il a joui d'effacer sa réputation militaire qui l'offusquoit, et il a été chercher un vengeur à l'Europe. Mais le besoin ayant rapproché la Prusse et la Russie, celle-ci ayant pu se considerer comme le sauveur de celle-là, il n'y a plus eu rien à lui contester, et la Russie est ainsi restée maîtresse de s'arranger en Pologne, également contre le système naturel de la Prusse et contre celui de l'Europe.



CHAPITRE XV.

La Russie.

Nous avons eu lieu plusieurs fois de faire ressortir les dangers dont l'approche régulière par la Russie du corps de l'Europe menace cette contrée. Par le silence ou le consentement du Congrès, la voilà dépassant la Vistule, touchant à la Silésie et à la Moravie. Elle ne peut être inquiétée sur ses ailes et sur ses derrières, tous ces espaces lui appartiennent.

La Russie a donc pris la place de la France : l'oppression venoit de l'ouest, désormais elle viendra de l'est. Expliquons-nous.

Toute armée purement européenne est civilisée : toute armée russe l'est seulement dans ses chefs, et ne l'est pas dans le reste de ses membres. Quels que soient les progrès de la civilisation en Russie, cette distance des chefs aux subalternes durera encore long-temps. Mais c'est là précisément qu'est le danger. Une barbarie robuste et obéissante est toujours aux ordres de la civilisation la plus exquise. Des mains barbares manient des instrumens savans, et s'en servent comme des mains savantes peuvent le faire. La Russie ressemble à Rome sous les empereurs, achevant la conquête du monde avec des légions gauloises

et des cavaliers germains. Si les Russes étoient encore tout-à-fait barbares, et qu'ils se servissent de flèches, le danger seroit moindre de moitié. Avec ses arts, l'Europe sauroit bien les arrêter; mais ils se servent des arts de l'Europe contre l'Europe : l'éducation a pénétré partout.

Quelle différence a-t-on aperçu entre les officiers russes et les officiers françois? Cinquante millions d'hommes pliés à la discipline du nord, à l'obéissance de l'orient, sont à la disposition d'hommes égaux en civilisation à ceux de l'Europe qui sont le plus civilisés. C'est dans les établissemens de toute nature qui sont formés sur toutes les parties de la Russie, autant que dans ses arsenaux, qne se forgent les chaînes de l'Europe. Une création d'arts et de commerce à Odessa, m'inspire plus de craintes qne Sowarow avec son armée en Italie : les armées passent, les arts restent.

La Russie a pris la route du midi; elle s'avance sur lui avec une population vaillante et robuste; avec les instrumens des arts, et sous des chefs aussi policés que les européens.

On n'a cessé de dire que les Russes étoient des barbares. Eh! plût à dieu que cela fût vrai, ils ne seroient pas tant à craindre. C'est parce qu'ils se civilisent tous les jours, et que leurs chefs sont aussi avancés en civilisation que les autres européens, qu'ils sont redoutables. Les Strelitz n'auroient pas trouvé le chemin de Paris comme a fait la garde impériale russe.

Depuis l'occupation de la Finlande, la Russie ne touche plus à la Suède que sous les glaces du pôle. La voilà débarrassée d'un fâcheux voisinage.

La quiétisme des Turcs la rassure du côté de Constantinople. C'est a eux de craindre, et non pas aux Russes.

La Russie borde la Prusse orientale, et la dépasse sur toute la ligne du royaume de Prusse; Kœnisberg est plus en Russie qu'en Prusse; elle touche aussi aux frontières de l'Autriche, et en franchissant la Vistule, elle est établie en face du centre de l'Europe. Fût-il jamais rien de plus menaçant! Il paroît que l'amitié et la reconnoissance de la Prusse ont facilité ces arrengemens de la Russie. On a pu croire n'avoir rien à contester à qui l'on pouvoit croire tout devoir. Il est bien à regretter que cette liaison n'ait pas pris une autre direction; que, se perdant eux-mêmes de vue, les augustes amis n'aient pas reporté sur leurs états, sur les temps à venir, sur le corps social de l'Europe, une attention qui paroît avoir été absorbée par des sentimens personnels. Ils auroient reconnu les inconvéniens qu'éprouveront un jour leurs états et l'Europe par l'ordre qu'ils laissoient établir; ils auroient vu que pour qu'il restât quelqu'ombre de liberté à la Prusse et à l'Europe, il étoit indispensable que la Russie ne dépassât pas la Vistule. Là étoit sa limite et commençoit l'Europe. Autrement il est arrivé que la guerre de l'indépendance de l'Europe contre la France a fini par l'assujettissement de l'Europe à la Russie. Ce n'étoit pas la peine de tant se fatiguer. Les engagemens contractés volontairement avec les Polonois ne lioient en aucune manière la Russie; elle en avoit contracté bien d'autres avec l'Europe; car elle lui avoit promis le bonheur et le repos, et sûrement elle n'en jouira pas, tant

qu'elle verra la Russie s'avancer sur elle à pas de géant. En vain dira-t-on que la Russie n'a pas de finances, et ne pourra pas faire la guerre; mais quand a-t-elle eu des finances, et quand n'a-t-elle pas fait la guerre? Et puis, quand on a autant de soldats qu'en compte la Russie, les finances des voisins ne sont-elles pas fort exposées?

La suprématie françoise contre laquelle on a beaucoup crié, et avec raison, étoit loin d'offrir les mêmes dangers On pouvoit mettre la France à l'ordre, comme il est arrivé : comment y ramèneroit-on la Russie? La nation françoise coopèroit à cette domination, quoiqu'elle ne fût pas de son goût: dans le fait, elle n'en étoit que l'instrument; elle est au contraire tout-à-fait dans le goût de la nation russe: les François ne sont nullement attirés vers le nord, mais les Russes le sont fortement vers le midi.

C'étoit donc contre les agrandissemens de la Russie que le Congrès devoit dresser toutes les forces de sa raison, de sès représentations et de son opposition: c'eût été un intéressant plaidoyer que celui du midi de l'Europe, demandant au nord de cesser de l'alarmer, et de s'arrêter enfin. Il y avoit là un bien autre canevas que celui qu'a fourni la Saxe, et d'autres intérêts encore plus minces.

En négligeant ce point capital, le Congrès s'est complétement mépris sur l'intérêt principal de l'Europe. Il n'a pas connu la clef de la voûte de son propre ouvrage.

Quelque dangereux que fût par lui-même cet établissement russe sur la Vistule, et précisément parce qu'il étoit dangereux, au moins, en

l'y fixant, gagnoit-on une barriére de plus, et il n'y en aura jamais assez entre l'Europe et la Russie. La sûreté publique exigeoit qu'on bordât ce fleuve de défenses, à peu près comme la France en a élevées en Alsace contre l'Allemagne, et comme, de son côté, l'Allemagne en a élevées sur les bords du Rhin contre la France.



CHAPITRE XVI.

La Pologne.

BURKE a dit que le partage de la Pologne coûteroit cher à ses auteurs et à l'Europe : la prophétie de ce grand homme d'état est accomplie.

Ce partage coûte déjà Mosckow à la Russie ; il a coûté à Napoléon sa couronne : il va coûter à l'Europe son équilibre.

Il est bien certain que Napoléon, voulant rester maître de tout l'occident de l'Europe, tendoit à en écarter la Russie, et à la reléguer dans l'est de cette contrée. Pour y parvenir, il falloit élever un mur de séparation entre ces deux grandes divisions, et c'étoit la Pologne qui devoit en servir. Le duché de Varsovie n'étoit qu'une pierre d'attente ; il avoit été formé des parties recouvrées sur la Prusse par le traité de Tilsitt, et de celles rendues par l'Autriche au traité de Vienne 1809. Quelques démembremens des possessions prussiennes et autrichiennes, comme Byalistok et Tarnopol, avoient été cédés à la Russie. C'est dans cet état que la guerre s'est engagée. Elle a détruit la puissance du créateur du duché de Varsovie. Ce duché est tombé au pouvoir de l'ennemi. Le grand-duc lui-même n'a pas été plus

heureux: loin de pouvoir sauver son duché, il a eu bien de la peine à sauver une partie de son royaume. Cette création du duché de Varsovie, et après elle l'expédition de Russie, avoient réveillé et rallumé chez les Polonois toutes les idées d'indépendance. En Pologne, on ne respiroit plus que pour redevenir une nation: toutes les classes, tous les individus étoient animés du même sentiment. Combien ils ont dû souffrir par les nouvelles circonstances qui ont pesé sur la Pologne. Elle s'est trouvée, par suite de la guerre, appartenir presque toute entière à la Russie.

Ce prodigieux accroissement d'un état déjà trop grand blessoit des intérêts trop nombreux et trop sensibles pour pouvoir être maintenu.

On a essayé d'y remédier,

1. En cédant à la Prusse la partie du duché qui se rapproche le plus du corps de la monarchie prussienne. Ce pays y gagnera; car les Polonois ont déjà fait la plus heureuse expérience du gouvernement prussien.

2. En restituant à l'Autriche les parties limitrophes de la Gallicie qui avoient été cédées par le traité de Vienne, 1809: Cracovie a été déclarée ville libre.

3. En abandonnant à la Russie tout ce qui reste du duché de Varsovie.

Ainsi, au lieu d'être réunis, comme quelques-uns s'y attendoient, les Polonois ont été encore plus divisés.

4. Le Congrès a statué que les Polonois, sujets respectifs de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse, obtiendroient une représentation, et des institutions nationales réglées d'après le mode d'existence politique que chacun des gouvernemens

auxquels ils appartiennent, jugera utile et convenable de leur accorder.

Cette disposition est conforme aux sentimens généreux que les souverains de ces pays n'ont pas cessé de montrer. Ils ont voulu y faire trouver un motif de consolation aux Polonois, en leur laissant la faculté d'embrasser au moins une ombre de leur patrie : ils ont eu l'intention bienfaisante de ne pas les séparer tout-à-fait des usages qui pouvoient la leur retracer.

Il faudra voir ce que produiront ces établissemens simultanés de constitutions, et s'ils seront propres à faire porter le joug plus facilement ou plus impatiemment aux Polonois. Il appartient au temps seul de décider cette question, ainsi que beaucoup d'autres; dont leurs auteurs ne connoissent pas la solution quand ils leur ont donné naissance, et que peut être ils ne verront jamais.

Il n'est sorte de bruits que, dans le cours des négociations, on n'ait répandus sur la destinée future de la Pologne. Ils prenoient évidemment leur source dans les espérances exagérées des uns, dans la difficulté que d'autres éprouvoient à se séparer d'un espoir qui se rattachoit à des souvenirs trop précieux pour y renoncer, tant qu'il resteroit quelque moyen de les réaliser : l'irréflexion de beaucoup d'autres personnes a aussi contribué à accréditer les mêmes bruits.

Ainsi, on a vu des hommes qui sûrement ne consultant que la générosité de leurs propres sentimens, générosité très étrangère au cours ordinaire des affaires, ne balançoient pas à faire ériger en état indépendant la Pologne, réunie de nouveau en un seul corps d'état par l'empereur de Russie, satisfait d'avoir, par cet acte, réparé l'injustice de sa séparation.

Ces politiques ne s'apercevoient pas qu'ils refaisoient le plan contre lequel ce prince s'étoit armé, le même qui lui avoit coûté Moskow, et qui le séquestroit à jamais des affaires de l'Europe, vers laquelle, en perdant la Pologne, il ne lui restoit plus de chemin: car la Pologne, dans son intégrité, fait de la Russie une puissance asiatique.

Comment croire, d'ailleurs, que l'empereur de Russie eût voulu se dessaisir de ses plus belles provinces, peuplées de plus de sept millions d'habitans? Tout cela étoit profondément chimérique.

Il n'est pas démontré que la Russie eût fait un bon calcul pour elle même, en réunissant sous son sceptre toute la Pologne; car la Pologne réunie forme une fort grande masse de population et de territoire. Sentant ses forces, tourmentée du besoin de l'indépendance, et du désir de reprendre une existence nationale, la Pologne couroit risque de reprendere son ancienne turbulence: de leur côté, les puissances, intéressées à créer des embarras à la Russie, n'auroient pas manqué de profiter des circonstances pour reprendre l'ouvrage de Napoléon. Il ne faut pas que la haine contre l'auteur passe à son ouvrage. Il n'étoit point méprisable cet ouvrage, et jamais rien n'étoit entré plus avant dans les intérêts de l'Europe, que la pensée d'élever une barrière contre une puissance formidable sous tant de rapports. Si d'autres projets sortis de la même main ont beaucoup troublé le monde, celui-ci avoit un caractère absolument différent, et tendoit entièrement à la préservation générale de l'Europe.

On a aussi parlé de la conservation du duché de Varsovie comme état séparé: en ce cas, il

falloit le plaindre plus que le féliciter; car rien n'étoit plus malheureux et plus insignifiant que ce petit état enclavé entre les trois grandes puissances de Russie, d'Autriche et de Prusse, exposé aux conflits et aux exigeances de ce triple voisinage.

Règle générale, la Pologne toute entière, ou la Pologne partagée le plus également possible entre ses voisins. Ce n'est que dans l'un de ces deux états qu'elle peut servir à l'équilibre de l'Europe; mais, dans aucune supposition, la Russie ne doit dépasser la Vistule : autrement le principe de la sûreté de l'Europe est violé d'une manière irrémédiable; ce qui est pourtant l'état dans lequel le Congrès l'a placé.

CHAPITRE XVII.

L'Autriche.

L'Autriche a fait plus de vingt années de guerre contre la France, du 22 avril 1792 au 31 mars 1814. Elle n'a été interrompue que par des treves de peu de durée.

L'Autriche avoit été plus constante qu'heureuse dans cette lutte. Suivant son usage, de tous ses alliés toujours elle s'étoit retirée la dernière du champ de bataille. La constance est la qualité distinctive de cette puissance. Elle s'engage difficilement, mais elle tient aux engagemens contractés : elle tient de même à ses projets; et c'est cette suite dans ses idées à travers les vicissitudes des temps, qui lui a donné les moyens d'étendre et d'affermir son Empire. L'Autriche a participé au changement général qu'a produit la révolution. On l'a vue déplacer sa puissance de la Belgique en Italie, se débarrasser de la couronne impériale comme d'un fardeau, et déposer ses ombrages contre la Prusse : ce n'est plus de son côté qui viennent les alarmes, mais de celui du Nord. L'Autriche comme la Prusse n'a plus d'autre ennemi.

Depuis long-temps l'Autriche sentoit le fardeau

des Pays-Bas. Cette possession éloignée la compromettoit avec toute le monde, et lui coûtoit dans une année de guerre plus qu'elle ne lui rendoit dans dix années de paix. Cet ordre de choses étoit intolérable : l'Autriche le sentoit bien ; mais comme il n'est pas d'usage de céder son bien en pure perte, l'Autriche cherchoit où elle pouvoit trouver un dédommagement. En 1778, la France et la Prusse l'avoient empêchée de le prendre sur la Bavière. Elle ne pouvoit se dissimuler qu'elle rencontreroit toujours ces deux puissances sur son chemin, contre l'exécution de tout projet d'envahissement qu'elle pourroit former en Allemagne. L'Italie seule restoit. Elle s'y est précipitée suivant les occasions. Le traité de Campo-Formio lui donna tout l'état vénitien ; elle le perdit à Presbourg et à Vienne en 1809. Elle vient de le recouvrer, et avec lui la Lombardie, à laquelle elle a encore joint la Valteline et les vallées de Bormio et de Chiavenne. Elle a aussi acquis les îles de l'Adriatique.

Voilà donc l'Italie septentrionale devenue a-peu-près une propriété autrichienne, et l'Autriche écrasant ou protégeant le midi de l'Italie.

Ainsi l'Autriche règne directement ou par les siens depuis les frontières de la Russie et de la Turquie, jusqu'aux rivages de la Méditerranée. Jamais, depuis la séparation de la maison d'Autriche en deux branches, celles d'Allemagne et d'Espagne, cette maison ne s'étoit élevée à un pareil degré de puissance. Elle a gagné à se désister de la couronne impériale, fleuron antique, mais inutile ; honneur vide de réalité, et mêlé de beaucoup d'épines. L'Autriche ne doit guère regretter les petites propriétés éparses dans le sein

de l'Empire. Elle a acquis par l'ordre nouveau de ses possessions une contiguité et une consistance qu'elle n'avoit jamais eues. Maîtresse du littoral de l'Adriatique, depuis les bouches du Pô jusqu'à celles de Cattaro, elle trouvera dans cette prolongation de côtes, et dans la possession des îles de l'Adriatique, de grands moyens pour le commerce de ses états de Hongrie et d'Allemagne. D'un autre côté, son système s'est beaucoup simplifié: en s'éloignant des Pays Bas, elle n'a plus rien de commun avec le Nord, l'Angleterre, la Hollande, ni la France. Ses inimitiés avec la Prusse sont épuisées, et changées en surveillance commune de la Russie.

Elle n'a rien à craindre du côté des Turcs, gens pacifiques de leur nature, et qu'il faut aiguillonner long-temps avant de parvenir à les soulever. Ainsi, au lieu du grand nombre d'ennemis qu'elle avoit jadis, et du grand nombre de points de contact qu'elle avoit avec d'autres états, l'Autriche n'en a plus qu'un véritable, qui est avec la Russie.

En considérant les dangers de ce voisinage, on se demande toujours comment l'Autriche a pu consentir à permettre à la Russie de passer la Vistule; car, en la franchissant, celle ci touche à la Moravie, c'est-à-dire, aux portes de Vienne. Au lieu donc de s'élever, comme elle l'a fait, contre la réunion de la Saxe, l'Autriche devoit employer toutes ses forces de représentations, d'opposition et d'alliance, pour empêcher l'établissement à sa porte d'un pareil dommage. C'est là que ses moyens étoient bien employés.

L'Italie autrichienne, après avoir été libre et indépendante, après avoir conçu de tout autres

idées que celles qui lui avoient été permises jusque là, l'Italie sera fort chère à garder, d'une fidélité douteuse, et embarrassante à régir dans son intérieur. Le nombre des Italiens réunis est trop grand pour n'être pas inquiétant. Ce sera d'eux nécessairement qu'il faudra se servir pour les places de l'administration et pour les tribunaux de leur pays ; ils seront donc toujours les maîtres chez eux, et les maîtres de leurs maîtres. On voudra sûrement leur donner une constitution particulière ; elle ne fera qu'aggraver en eux le sentiment de leur état. Ils s'assembleront pour parler de leurs douleurs : il en sera des Italiens comme des Polonois. Dès qu'il exista un duché de Varsovie, il ne fut plus question que d'indépendance. Comme c'est le premier besoin, c'est aussi le premier sujet de conversation.

A une époque où tout étoit bon contre Napoléon, l'Autriche forma des liaisons avec le roi de Naples. Il falloit s'assurer à tout prix d'un coopérateur, et avoir un ennemi de moins. On lui garantit la possession et l'accroissement de ses états. Presque jusqu'à la fin du Congrès, il a régné un accord très apparent entre les deux cours. On peut conjecturer qu'en cela l'Autriche a plus consulté la politique que ses affections personnelles. Dans son système de domination universelle en Italie, l'Autriche a dû desirer d'éloigner de Naples et de Parme la maison royale de France. La raison paroît en être que l'Autriche s'étant approchée de la France par ses acquisitions d'Italie, elle a dû chercher à affoiblir l'opposition qu'elle doit bien s'attendre à rencontrer quelque jour dans cette contrée. Or, cette opposition doit venir principalement de la France ;

car la maison de Bourbon régnant à la fois à Naples et à Parme, les états autrichiens d'Italie se trouvent pressés entre les possessions de cette maison, de manière à pouvoir en éprouver quelque jour de grands embarras. Cela est dans la nature des choses, la seule dont nous ayons à nous occuper. Nous n'entendons point parler des dispositions des personnes qui de leur nature sont passagères. Si au contraire c'eût été un prince ennemi de la France, si surtout ce prince se fût beaucoup appuyé sur l'Autriche, et s'il avoit eu un grand intérêt à s'y tenir attaché, alors l'Autriche n'auroit plus eu rien à craindre du côté de Naples ; et auroit compté un allié fidele, là où, dans une autre hypothèse, le temps doit lui créer un voisinage ombrageux. Ainsi peuvent s'expliquer les motifs qui dirigeoient l'Autriche à l'égard de Murat.

L'Autriche a présenté l'invasion de l'Italie comme le dédommagement de ses pertes, et la compensation des acquisitions que faisoient ses voisins.

Mais, 1. un dédommagent lui étoit-dû, et l'étoit-il dans une mesure qui entraînoit le sacrifice de l'Italie, et avec lui la perte du véritable système de l'Europe. Cette question vaut bien la peine d'être examinée.

L'Autriche a recouvré les deux Tyrol, allemand et italien, le Voralberg (1), la Carniole, ce qu'elle avoit perdu de la Carinthie, l'Istrie, et toute la Dalmatie : il faut y ajouter les îles de l'Adriatique. Le retour de possessions aussi précieuses

(1) Dans ce moment l'Autriche négocie pour la cession de Saltzbourg et du Brisgaw.

ne devoit-il pas lui paroître l'événement le plus heureux comme le plus inespéré : n'avoit-elle pas à se féliciter d'être débarrassée d'un voisinage aussi inquiétant que l'étoit celui de l'Illyrie devenue province françoise. On sent donc qu'on pouvoit sans injustice borner l'Autriche à l'état que nous venons d'assigner. Mais elle ne s'y est pas tenue. Non contente de ce qu'elle recouvroit, elle est revenue à son système italien, et profitant de l'occasion, elle s'est adjugé en gros ce que jusque là elle n'avoit possédé qu'en détail. Elle s'est donc précipitée sur l'Italie, et, sans égard ni pour elle, ni pour la France, ni pour l'Europe, elle a fait dans cette contrée les grands pas que nous avons indiqués, et qui en dénaturent tous les rapports. Or, voilà ce qu'il falloit empêcher; et s'il pouvoit être indispensable de ne pas contrarier toutes les vues d'agrandissement que l'Autriche avoit formés de ce côté, du moins falloit-il lui en assigner un qui n'eût rien de dommageable pour l'Europe, et qui même fût de nature à lui devenir profitable. Cette concession devoit être prise sur la Bosnie, la Croatie et la Servie. Ces pays tiennent à la Dalmatie et à l'Esclavonie autrichienne : ils n'appartiennent qué de nom au souverain de Constantinople, dont l'autorité y est sans cesse contestée et combattue. Cette réunion formoit pour l'Autriche un superbe arrondissement : long-temps elle en a été occupée, lorsqu'à l'époque des grandes prospérités de la France, elle ne tendoit qu'à s'éloigner de ce formidable voisin. Mais autant le système de l'Europe est blessé par l'invasion de l'Italie, autant il étoit amélioré par la réunion de cette partie de l'Empire ottoman. Tout ce qui tient à cet Empire

est à peu près mort pour le corps de l'Europe. Dans ce pays, on ne sait que se déchirer, sans autre but que de rester maître d'une terre désolée, et d'habitans abrutis et dépouillés : par conséquent, tout ce que l'on retire de cette barbarie pour le faire participer à la civilisation de l'Europe, tourne au profit de l'Europe. C'est ce qu'il faut bien entendre dans tout projet qui peut avoir trait à l'état de l'Europe. En agissant pour soi, on doit agir aussi pour l'Europe, et la doter de nouvelles possessions. Voilà l'obligation qu'elle auroit eue au Congrès, s'il avoit attribué ces deux provinces à l'Autriche.

Depuis dix ans, la Servie a soutenu une lutte sanglante et heureuse contre les Turcs. L'entreprise de Napoléon contre la Russie, ayant forcé celle-ci de retirer son appui aux Serviens, dès-lors les Turcs eurent tous le moyens de se retourner contre eux. Dans quelques mois, la Servie perdit le fruit des plus généreux efforts : elle avoit montré des talens et de la résolution ; mais que faire contre des forces aussi disproportionnées, surtout quand on s'en trouve investi de toute part ? Il fallut succomber : les chefs, comme il arrive toujours, trouvèrent ailleurs un refuge et des honneurs ; mais le pays éprouva tout ce que portent avec elles les réactions, surtout quand elles sont exercées par des Turcs. La réunion de ce pays avec l'Autriche étoit donc un grand bien pour lui, pour l'Europe et pour l'Autriche. Peut-être le moment étoit-il aussi venu de terminer toutes les querelles auxquelles, depuis quarante ans, la Valachie et la Moldavie ont donné lieu. Qu'on les eût annexées à l'Autriche, à la charge encore de les civiliser, et de les rendre à l'Eu-

rope en les rapprochant de sa civilisation, il n'y avoit que du bien pour tout le monde, et on y trouvoit un nouveau sujet d'applaudissemens. Depuis un temps infini, on se bat pour ces deux pays : les Turcs n'y dominent que de nom ; car, quelle autre domination donner au régime des hospodars, qui passent sans cesse du palais de Bucharest et d'Jassy aux prisons de Constantinople, et de ce lieu à la cour de Pétersbourg? Il faut prévenir l'invasion toujours imminente de ces deux pays par la Russie : elle vient encore de s'en rapprocher par l'acquisition de la Bessarabie. La perte de ces deux provinces n'en sera pas une pour les Turcs : alors leur empire sera borné par le Danube, qui est sa limite naturelle. On devoit profiter de cette occasion pour terminer un tiraillement qui dure depuis long temps, et pour obtenir sans combats cet heureux résultat des représentations unanimes des puissances de l'Europe. Au moins cette marche présentoit-elle la franchise et la générosité, qui commandent presque toujours le succès.

Nous avons dit ailleurs dans quel but Mayence avoit été remise à l'Autriche.
Voyez le Chapitre de *l'Esprit positif du Congrès*.



CHAPITRE XVIII.

L'Empire.

L'Empire n'a jamais répondu aux vœux des négociateurs de Westphalie.

Destiné à balancer l'Autriche et la France, presque toujours il n'a été qu'un instrument dans leurs mains.

Une partie des querelles qui ont ensanglanté l'Allemagne étoient étrangères à la plupart des princes qui composoient cette aggrégation, qui avoit d'illustres souvenirs, mais aucune réalité de puissance.

L'abaissement de la Suède, l'élévation de la Prusse, l'apparition de la Russie, avoient changé l'état de l'Empire.

Dans les grandes guerres de Louis XIV, l'Empire se divisa : ses princes cessèrent de se considérer comme membres du corps germanique pour agir comme souverains particuliers, suivant que leurs intérêts les portoient vers la France ou vers l'Autriche. Les électeurs de Bavière et de Cologne perdirent leurs états à ce métier pendant plusieurs années.

Dans la guerre à laquelle la succession de l'empereur Charles VI donna lieu, l'Empire ne fut ni plus sage ni plus uni. Une partie appela

les François. Ceux-ci prodiguèrent les trésors et les hommes pour faire passer dans la maison de Bavière la couronne impériale, dont aujourd'hui personne ne veut ; c'étoit la politique du temps.

Depuis le milieu du dernier siècle, la rivalité de l'Autriche et de la Prusse avoit scindé l'Empire. Il y avoit haut et bas Empire : tout le nord de l'Allemagne, et dans le midi de cette contrée, tout ce qui craignoit l'Autriche, s'étoit attaché à la Prusse, comme à son protecteur naturel, sans observer l'ancienne distinction de ligue catholique ou protestante. C'est ce que l'on a vu dans la guerre de Bavière en 1778. Non-seulement il n'y avoit plus d'Empire, il n'y avoit même plus d'Allemands ; car, depuis Fredéric, l'Allemagne ne comploit plus, à proprement parler, que des Autrichiens ou des Prussiens ; encore ces derniers étoient-ils en majorité.

L'Empire étoit un corps auguste, solennel, toujours agité, mais jamais agissant. Il sembloit voir un palais antique, incommode à habiter. Il a croulé en grande partie sous les coups de la révolution. Son chef l'a abandonné : une partie de ses membres ont cherché leur recours ailleurs. Des cathégories entières d'autorités, telles que les électorats et les autres états ecclésiastiques, ont disparu ; d'autres autorités ont passé à l'état ordinaire de sujets : l'Empire a donc cessé d'être, ct c'est dans cet état que le Congrès l'a trouvé.

Il sembloit donc qu'il n'y avoit plus à s'occuper de lui, mais seulement du bon ordre des puissances qui entrent dans sa composition, ou plutôt qui occupent le territoire qui fut jadis l'Empire.

Les puissances éprouvent aujourd'hui le double besoin de se garder également contre la France et contre la Russie, ainsi que de prévenir le retour des invasions de l'une, e le commencement de celles de l'autre ; mais avec cette différence que, si l'une attaquoit son indépendance, l'autre pourroit bien menacer son existence.

Il falloit donc organiser l'Allemagne de manière à ce que la France et la Russie en fussent à jamais exclues. L'Allemagne n'a plus rien à redouter de l'ambition autrichienne ni prussienne. Au premier pas que l'une des deux hasarderoit, tous se déclareroient contre l'agresseur, et se verroient soutenus par la France et la Russie.

Une partie des souverains de l'Allemagne ont acquis des titres plus élevés que ceux dont ils jouissoient par le passé. C'est un mal pour la dignité du trône, dignité qui ne veut être ni prodiguée ni atténuée : la rareté fait le prix de beaucoup de choses, et c'est parce que les rois sont rares qu'ils sont honorés.

En même temps, cette multiplication des trônes devient un mal pour les sujets ; car l'élévation du rang commande l'augmentation des dépenses : il faut à un roi une armée plus nombreuse, une cour plus brillante qu'à un électeur, à un électeur plus qu'a un landgrave : l'émulation du luxe s'établit de même entre les rangs de la société, et bientôt peuples et sujets, tout le monde se trouve également ruiné.

Malheureusement il manquoit en Allemagne une étoffe suffisante pour donner un volume convenable à ces nouvelles royautés. Les places étoient prises : le Congrés a montré l'oubli entier de ce principe, en réduisant la Saxe, déja bien

petite pour un royaume, dans un état moins grand de moitié. Il seroit impossible de dire ce que, dans cet état, signifient la Saxe et la royauté de Saxe. On ne peut se lasser de le répéter : dès qu'on veut des rois, qu'ils soient grands. Toutes ces petites souverainetés ne sont que des retraits faits à la souveraineté générale, à la puissance générale de l'Europe : ce sont des embarras dans sa marche.

Le système de la division de l'Allemagne pouvoit être tolérable, quand elle n'avoit qu'à supporter le poids d'une seule puissance comme l'Autriche; lorsqu'elle n'étoit soutenue que par la rivale de l'Autriche : la France étoit le correctif des inconvéniens de la constitution germanique. Mais aujourd'hui qu'à l'Autriche il faut ajouter la Prusse, et surtout la Russie, comment adapter à des circonstances si nouvelles l'ancien ordre de choses? C'étoit donc du temps bien perdu dans l' ordre des intérêts de l'Europe, que celui qu'on a accordé si longuement à une foule de petites réclamations que l'établissement ou le maintien de quelques principes généraux auroient suffi pour écarter.

Régle générale, il faut tendre à simplifier le système de l'Allemagne : le Congrès de Vienne devoit chercher à compléter l'ouvrage commencé par le traité de Lunéville.



CHAPITRE XIX.

L'Italie. — Le Pape..

Nous avons dit plus haut ce qu'étoit l'Italie avant la révolution ; voyons ce qu'elle est devenue par elle et par le Congrès.

L'Italie a subi un pénible rajeunissement; mais enfin elle l'a subi : mieux dirigé, il faisoit son bonheur.

La France se l'étoit appropriée en grande partie ; elle s'étoit adjugé le littoral de la Méditerranée jusqu'au royaume de Naples. Cet établissement n'étoit pas bon ; il ne tenoit d'aucune manière à la France; l'expérience l'a prouvé: jamais la France ne s'établira solidement en Italie; et qu'en a-t-elle besoin ?

La masse des Italiens réunis aux François étoit trop grande pour n'avoir pas toujours trop l'air d'une nation à part. Elle étoit trop voisine de ses frères d'Italie, ceux-ci trop rapprochés, trop intéressés à la réunion, pour que les différentes parties de cette famille ne tendissent pas toujours à se réunir dans un même corps d'état. Ainsi Napoléon, en fondant un royaume d'Italie à côte de cette extrémité de son long empire, n'avoit fait autre chose que de constituer un

état continuel de guerre et de manœuvres clandestines. Il étoit inévitable que l'empire françois n'absorbât l'Italie, ou que le royaume d'Italie n'absorbât cette partie detacheé de l'empire.

Cette création de Napoléon étoit dépourvue de prévoyance, et de cette partie de la sagesse qui donne à chaque chose sa juste valeur et lui assigne sa véritable place.

Aussi n'est-ce pas comme politique qu'on a pu louer cette acquisition, mais comme morale, par l'épuration qu'elle avoit portée en Italie, et par les sources de richesses et de bonheur qu'elle y avoit ouvertes. Le crime avoit disparu d'une terre qu'on avoit jusque-là regardée comme sa patrie. Il y est rentré à la retraite des François : peut-être n'ont-ils jamais reçu un plus bel hommage. Les barriéres élevées avec tant de soins entre tous les peuples par les ombrages des souverains et du fisc, étoient tombées de toute part; les voies étoient ouvertes entre eux; et les souverains eux mêmes, en trouvant leus états couverts de monumens dont la grandeur dépasse leur ancienne puissance, quelle que soit leur répugnance à les tolérer, ne peuvent refuser leur admiration à ceux mêmes pour lesquels leurs cœurs ne ressentent que de l'aversion.

Par le partage de l'Italie entre la France et le royaume d'Italie, cette contrée a perdu la plus belle occasion qu'elle ait eue depuis les Romains, de devenir un état indépendant. Si, au lieu de se jeter avec la plus imprudente violence sur les états du Pape, sur la Toscane et Génes, Napoléon avoit réuni toute l'Italie supérieure, alors cette contrée acquéroit assez de volume pour se suffire à elle-même, sans être cependant dans

le cas d'attaquer ou de conquérir les autres ; car elle n'auroit pu attaquer que la France ou l'Autriche, contre lesquelles séparément ou conjointement elle eût toujours été trop foible. Il en étoit d'elle comme du nouveau royaume des Pays-Bas, qui forme un état conservateur fait pour avoir des amis partout, et des ennemis nulle part (1).

Une confédération entre les états d'Italie, indiquée dans tous les temps par la géographie et par les intérêts de ce pays, mettoit toutes ses forces à la disposition de son protecteur naturel, qui étoit le souverain de cet état. Son système étoit fort simple, et n'étant formé que de trois états, l'Italie supérieure, le Pape et Naples. Aucun n'avoit intérêt à empiéter sur l'autre : l'ensemble de l'Italie étoit affranchi de la domination de l'étranger. La France avoit intérêt d'en écarter l'Autriche, l'Autriche d'en écarter la France. Cet état, ainsi constitué, ne pouvoit porter ombrage à personne.

Quel malheur que cette combinaison si simple, si naturelle, n'ait pas eu le pouvoir de fixer celui qui alors pouvoit tout ! Ce funeste oubli a plongé l'Italie dans un chaos.

Le grand-duc de Toscane est rentré chez lui comme s'il n'eût fait qu'une absence, qu'un simple voyage. Il a tout retrouvé : il a mieux fait, car ses états ont été complétés par la réunion de plusieurs territoires et souverainetés qui n'en fai-

(1) Le plan de cet établissement étoit tracé, il y a déja dix-huit ans, à côté de celui qui a été adopté en totalité pour le royaume des Pays-Bas, dans l'ouvrage intitulé : *Antidot eau Congrès de Radstadt*. Voyez pages 80 et suivantes.

soient pas partie, tels que l'état des Présides, la partie napolitaine de l'île d'Elbe, la principauté de Piombino, les fiefs impériaux de la Toscane: de plus, la reversibilité de Lucques lui a été attribuée.

Parme a perdu ses princes de la maison de Bourbon. Ils ont acquis un titre, et perdu leurs états. Par le traité de Paris, Parme étoit attribué à une famille mi-partie de grandeur et de fortune, du passé et du présent.

Le Congrès en avoit adjugé la jouissance viagère à l'archiduchesse Marie-Louise, sans exclure l'Autriche du droit de reversibilité.

Un acte du 14 septembre 1815, signé à Vienne, fixe définitivement l'état de ce pays et l'assure à l'archiduchesse, et, apres elle, à son fils, qui par la dernière entreprise de son père, avoit vu sa position entièrement dénaturée.

Gênes est réunie au Piémont, malgré son aversion pour lui. Le roi de Sardaigne a repassé les monts, et repris le territoire qui fut le berceau de son illustre maison.

Le dernier rejeton de la maison d'Est occupe à Modène une petite souveraineté à laquelle sa race va manquer: un prince autrichien recueille cette succession.

Tout ce qui forme le reste de l'Italie septentrionale est tombé aux mains avides de l'Autriche.

Ce nouvel ordre de choses est à la fois contraire au bien de l'Italie, aux vœux de ses habitans, et à l'intérêt de l'Europe.

Dans cet état, le roi de Sardaigne dépasse les Alpes: cela ne devroit jamais avoir lieu. Elles doivent servir de barrière éternelle entre la France et l'Italie; la nature les a faites pour cela: que

toute autre combinaison s'abaisse devant cette destination. Le contraire ne peut que renouveler les sanglantes et inutiles guerres qui ont également désolé les deux pays, et créer des facilités pour la fraude et des refuges pour le crime.

La Savoie ne peut jamais être défendue contre la France. Ce pays a toutes ses directions vers la France. et aucune sur l'Istrie.

Le roi de Sardaigne est trop foible contre la France, ainsi que contre l'Autriche: c'est un nain entre deux colosses.

Quand l'entrée de ses états étoit défendue par les plus fortes places de l'Europe, ce geolier des Alpes ne pouvoit pas en garder les clefs: que fera-t-il maintenant que son pays est ouvert et sans défense, et que Turin ne peut plus soutenir de siége?

L'acquisition de Gênes ne lui donne pas une force réelle, encore moins une force relative avec celles de ses voisins.

Quand l'Autriche ira jusqu'au Tésin, que pourra contre son poids oppresseur le roi de Sardaigne? N'aura-t-il pas son recours naturel vers la France? Voilà donc l'Italie incendiée de nouveau par les mains des Allemands et des François, comme si cette terre ne pouvoit pas plus parvenir à s'affranchir des descendans des Cimbres et des Teutons, que de ceux de Brennus.

S'il pouvoit être inévitable de laisser l'Autriche prendre racine en Italie, au moins falloit-il veiller à ce que cet établissement fût fait avec quelque mesure. Il falloit lui interdire le passage du Pô du côté des légations, et prévenir son établissement simultané dans toutes les petites souverainetés de l'Italie, à Modène, en Toscane, à

Parme ; il falloit agrandir le roi de Sardaigne, comme nous le dirons ailleurs, et chercher dans quelques correctifs le remède au mal inhérent à toute espece d'entrée de l'Autriche dans cette contrée. Le principe éternel, invariable de l'Europe devoit être de ne pas plus permettre à l'Autriche qu'à la France de mettre le pied en Italie. Le bon ordre de l'Europe exigeoit donc qu'il fût établi en Italie un royaume qui eût commencé à l'Isonzo et qui se fût terminé aux Alpes et aux états du Pape. Alors l'Italie étoit formée de trois états ; ce royaume, les états du Pape, et ceux de Naples.

La raison, on pourroit dire la nature des choses, adjugeoit le trône de l'Italie à la maison de Savoie. Les Italiens se seroient sentis honorés de compter pour leur premier roi, pour leurs souverains éternels, les princes d'une maison qui a donné le jour à tant d'hommes illustres, qui se rattache aux plus imposans souvenirs, et qui, dans ce haut rang, montroit à l'Italie, dans son souverain, un de ses propres enfans.

Avoir négligé cet établissement, c'est avoir manqué le systeme de l'Europe, c'est lui avoir donné une fausse allure, c'est avoir paralysé une de ses parties les plus importantes ; c'est avoir créé de fréquens sujets de guerre pour l'Europe ; c'est avoir créé pour l'Autriche même de grands embarras, en lui donnant celui de garder une grande masse de sujets d'une affection douteuse ; c'est avoir créé pour l'Italie des sujets d'éternelles douleurs.

Si l'on ne peut refuser de l'intérêt à tout peuple qui perd son souverain et sa souveraineté, à qui devoit-on un plus tendre intérêt qu'aux Ita-

liens ? L'aurore de la liberté venoit de luire pour eux ; ses premières clartés avoient éclairé un changement total sur ce sol si long-temps chargé de chaînes étrangères. Les Italiens, réunis dans la même famille, avoient mis en commun leurs affections, et paroissoient avec gloire sur la scène du monde, d'où ils avoient été si long temps exclus. Introduits dans la grande famille européenne, ils avoient montré qu'ils ne le cédoient à aucun de ses membres, et que leurs talens pouvoient s'élever aux sujets les plus importans, comme descendre à ceux que le luxe consacre aux plus frivoles jouissances, et voilà qu'on leur ravit ce bonheur naissant, leur existence personnelle, le soin de leurs propres affaires. Leur or, les fruits de leurs sueurs, de leur laborieuse ou riante industrie, devront être partagés entre eux et des étrangers. Ce ne sera pas à défendre l'accès de leurs superbes contrées que leurs bras seront exclusivement employés, il faudra encore que les enfans de l'Italie aillent défendre Téneswal et Cracovie, combattre les Russes, les Prussiens et les Turcs. Ah ! si l'on plaint les Saxons, il faut plaindre encore plus les Italiens. Le Saxon habite un pays semblable à la Prusse ; il parle la même langue, il partage les mêmes goûts ; c'est un Allemand comme le Prussien, sous une domination différente, il est vrai, mais enfin c'est toujours un allemand, au lieu que l'Italien n'est ni hongrois, ni allemand, ni polonois. Né sous autre ciel, frappé d'autres objets en naissant, il faut que l'Italien accoutume son oreille à la rudesse des langues allemandes et esclavonnes, qu'il commande à ses yeux et à tous ses sens de n'être pas offensés de la grossièreté des lieux qu'il habite,

ni des usages qu'il rencontre. Voilà le peuple qui réclamoit l'intérêt de l'Europe et celui du Congrès. C'est là qu'étoient les profondes et éternelles douleurs.

L'Italie s'est prononcée contre l'attribution que l'Autriche entendoit s'en faire. Il faut que celle-ci y prenne garde; cette Italie qu'elle s'adjuge si facilement, n'est plus la Lombardie qu'elle possédoit depuis à peu près un siècle: alors elle n'avoit pas Venise, dont la réunion avec le Milanez forme une masse de puissance et de population qui équivaut au volume d'une nation. Les Italiens d'aujourd'hui ne sont plus les Milanois, les Vénitiens, les Gênois de il y a vingt ans. Là, comme partout, et peut être plus qu'ailleurs, tout est changé: l'Italie sommeilloit, elle s'est réveillée. Les Italiens n'avoient pas encore goûté de l'indépendance; on leur a ouvert une nouvelle existence, un nouvel univers, et l'on vient les en déshériter au moment où ils commençoient d'en savourer les douceurs. Il se sentent soutenus par les sentimens qui vivent dans le cœur de tous leurs frères, comme dans celui des hommes généreux de tous les pays, ils se sont comptés, ils ont paru avec honneur dans les champs de la guerre, ils sentent qu'ils ont en eux même tout ce qui constitue et ennoblit les nations: ils en ont fait l'expérience, et ils se trouveroient au service de maîtres avec lesquels ils ne se regardent comme inférieurs sous aucun rapport! Les Italiens ont laissé percer leur aversion pour le joug qu'on leur a imposé. Le sentiment de l'indipendance a fait de si grands progrès dans cette contrée, que, dans la suite des temps, il pourroit bien résulter, de la gêne qu'on lui fait subir

actuellement, une réunion générale de l'Italie dans une seule et même souveraineté. Le besoin de mettre un terme à toutes ces vexations, de cesser de servir d'aliment à la cupidité des uns, aux vues intéressées des autres, pourroit bien amener les Italiens à une résolution à laquelle, hors quelques intéressés, l'univers applaudiroit. Elle étoit entre les mains de Napoléon, mais il a fait de cette étoffe comme de tant d'autres.

Quelle que soit la maison qui règne a Naples, elle fomentera le penchant de l'Italie supérieure vers l'indépendance, pour diminuer le poids de l'oppression de l'Autriche, dont Naples ne tardera pas à ressentir le fardeau. Joachim avoit l'air de garantir l'Italie à l'Autriche : dans vingt ans il eût travaillé à l'y affoiblir, à l'en chasser s'il avoit pu, à y substituer l'état même dont nous venons de parler. Le besoin, il est vrai, a donné d'autres directions ; c'étoit l'heure des hommes, mais quand celle des choses seroit revenue, elles auroient agi d'après leur nature, elles auroient amené de grands changemens. Il en sera de même et pire encore avec la maison de Bourbon. Tranquille sur ses intérêts de famille, et rentrée dans la politique, elle ne tardera pas à sentir les graves inconvéniens de cette domination autrichienne en Italie. Dans ce cas, elle ne peut manquer de diriger ses vues vers l'affoiblissement de l'Autriche en Italie, ni d'appeler à son aide le souverain de Naples, intéressé comme elle à diminuer l'influence de l'Autriche. La France pouvoit être à jamais séparée de l'Autrice, sa grande et ancienne rivale, et voilà qu'on lui fait retrouver des champs de bataille aux mêmes lieux où se mesurèrent si long-temps et si vai-

nement François I[er], Charles-Quint et leurs successeurs. Que toute cette conduite est irréfléchie! Qu'elle est contraire à-là-fois au bien de l'Italie, à celui de la France, de l'Autriche et de l'Europe!

Il n'est pas bien assuré que l'Autriche ait toujours à gagner à cet arrangement si avantageux pour elle en apparence; car l'Italie va devenir chère à garder. Une partie considérable des forces de l'Autriche doit y être employée. La voilà donc affoiblie d'autant du côté de la Russie. Ce système est aussi anti-européen qu'anti-italien et anti-françois. Il ne faut pas se lasser de le dire, l'Autriche, comme la Prusse, n'a plus qu'un grand intérêt, celui de surveiller la Russie; mais pour se bien acquitter de ce devoir, elle ne doit pas diviser ses forces, ni se faire garder chez elle par de mauvais sujets; il vaut mieux les compter en plus petit nombre, mais plus surs en affection.

Dira-t-on que l'Autriche accordera à l'Italie une constitution libérale, et la mettra sur le même pied que la Hongrie? Eh bien! ce qu'elle donnera à l'Italie, comme une consolation, deviendra une arme contre elle même. Qu'on attende un moment d'embarras de la part de l'Autriche, qu'on laisse agir les excitations étrangères, e l'on verra ce que feront des millions d'italiens formés à discuter leurs intérêts et leurs droits. Si l'on prend les Italiens pour des Esclavons, pour des Transylvains, pour des Hongrois, à la bonne heure, mais il vaudroit autant prendre Milan, Venise, Bologne, pour les villes de Hongrie, et pour les cabanes gothiques qu'habitent les descendans des Hérules et des Huns. Voila où conduit l'habitude d'assimiler des temps et des choses qui n'ont rien de commun.

C'est avec étonnement qu'on a vu le Congrès passer si légèrement sur cette grande invasion de l'Italie par l'Autriche. Dans leur éloignement pour les idées générales, il paroît que les négociateurs du nord ont laissé faire pour le midi à peu près ce que l'Autriche a voulu, sous la condition tacite de les laisser faire de même à l'égard du nord. On peut conjecturer que cela étoit à peu près convenu d'avance. Après un grand nombre de propositions sur la destination des états du Pape, le Congrès s'est enfin décidé à les lui restituer en totalité. On n'en a pas même excepté les principautés de Bénévent et de Ponte-Corvo. L'Autriche tiendra garnison dans Ferrare. Le Pape avoit cédé les légations par le traité de Tolentino : on représentoit ce pays comme abandonné par le souverain de Rome, comme reconquis, et par conséquent comme susceptible d'être attribué, ainsi que les autres territoires également cédés et reconquis. Un accroissement de population de quatre cents mille âmes avoit été promis au roi de Naples; il devoit être pris sur les Marches. Ce prince a beaucoup insisté sur cette clause de son traité.

Le Congrès a pris un parti beaucoup plus honorable, et le seul qu'il y eût à prendre. Il a pensé qu'il étoit ridicule d'avoir l'air de croire que le Pape eût fait la guerre, qu'il pût être victime d'une guerre qu'il n'avoit ni faite, ni dirigée : il a remis les choses dans l'état où elles doivent toujours être à l'égard du Pape, celui de l'inviolabilité : tous ces dépouillemens du Pape sont aussi contraires à la décence qu'à la justice : ils blessent à la fois l'esprit et le cœur. Dans l'état que le catholicisme occupe dans le monde, il faut

que tons les yeux soient frappés de l'éclat de son chef. Les rameaux de cet arbre superbe qui étend sur l'univers une ombre si bienfaisante, ne peuvent être supportés par une tige dépouillée. Le Pape doit être en Europe comme la tribû de Lévi dans Israël, exempt de toute atteinte de la guerre. On a commis une méprise continuelle avec le Pape : on n'a jamais vu que son territoire; c'étoit au contraire du bon ordre de l'exercice de sa puissance spirituelle dont il falloit s'occuper.

A la suite de longues hésitations, le Congrès a prononcé le rétablissement de l'ancien roi de Naples. C'est à l'invasion de Napoléon que ce prince en a l'obligation. Cet evénement inattendu a dissipé les doutes et les nuages que des intérêts ou des affections particuliéres avoient rassemblés autour de certaines questions. Ainsi, le roi de Naples a été rétabli par celui qui l'avoit expulsé, à la différence de son compétiteur Murat, qui a été aussi détrôné par Napoléon, que lui-même par sa défection avoit contribué si efficacement à renverser. Pauvre calculateur, qui ne voyoit pas qu'il n'étoit qu'un foible anneau d'une chaîne dont la rupture entraînoit nécessairement sa perte !

Si le retour du roi de Naples a comblé tous les vœux du prince et ceux de sa famille, il a de même comblé ceux de tous les hommes dont le cœur et l'esprit sont ouverts au sentiment des convenances et de l'intérêt dû à de grands malheurs, ce rétablissement est aussi devenu le principe d'un grand bien pour Naples et pour la Sicile. La division de la souveraineté des deux pays les rendoit ennemis. Tant qu'il y auroit eu des Murat à Naples, et des Bourbons à Palerme,

les denx pays seroient restés en état d'hostilités permanentes. L'inimitié des souverains atteignoit les peuples en tout et à tout moment. Les deux pays sont trop rapprochés pour qu'avec les prétentions et les ombrages qui existoient entre les souverains respectifs, leur division ne devînt trés-nuisible á tous les deux. D'ailleurs, cette division gênant beaucoup les communications commerciales, elle auroit donné de nouvelles entravès au commerce de la Méditerranée, ques les Barbaresques ne rendent déjà que trop difficile. Le rétablissement du roi de Naples n'est donc pas un bien pour lui seul et pour sa famille; pour Naples et pour la Sicile. Il est de plus un bienfait pour toute l'Europe, qui a le plus grand besoin de voir faciliter et élargir les voies du commerce. Désormais le navigateur pourra parcourir les côtes de Naples et de la Sicile, sans avoir à craindre de tomber de Carybde en Soylla.

C'est sous ce rapport général et européen que dès l'abord nous avons considéré cette question: aussi, n'est-ce pas sans quelque surprise que nous en avons inutilement cherché quelqne trace dans la longue plaidoirie qui a eu lieu pour et contre Murat: tant il est vrai que nous vivons dans un temps où les idées gé nérales ont peu d'empire, et où les questions d'intérêt public finissent par se résoudre en questions de famille ou de personnes.

CHAPITRE XX.

La Saxe et Naples.

Nous allons avoir à toucher des points bien délicats. Notre désintéressement dans cette cause, la franchise avec laquelle nous nous sommes expliqués jusqu'ici nous mettra, il faut l'espérer, à l'abri de tout soupçon de partialité. Nous aimons à rappeler que c'est pour l'Europe et en européen que nous écrivons, sans aucune acception de personne ni de pays. Si nous avions pu nous laisser détourner de cette ligne d'inflexible impartialité, rien sans doute ne nous auroit rendus plus excusables que de céder à l'intérêt qu' inspire le roi de Saxe, ce prince, l'objet de l'amour de ses sujets, et celui de la vénération de l'Europe. Mais ici, il ne s'agit pas d'hommes, mais de l'Europe et de ses intérêts permanens.

Nous n'avons jamais eu rien de commun avec Murat avant ni pendant son règne. Il n'est plus, et les siens ont disparu. Aucune prévention d' attachement ou de reconnoissance n'influencera donc le jugement que nous allons porter. Si nous avions eu des reproches à adresser à ce prince, peut-être les eussions-nous cherchés dans d'autres sources que celles où l'on a puisé les grossières invectives que l'on a accumulées contre

un homme élevé à un rang que les outrages ne doivent jamais atteindre. Le roi devoit cacher l'homme, et le manteau royal, le sayon du berger. Il reste toujours sur les trônes quelqu' empreinte des coups adressés à ceux qui les occupent. Si l'on avoit à attaquer le roi de Naples, ce n'étoit pas de son commencement dont il falloit parler, mais de sa fin. Il ne falloit pas lui reprocher d'être le fils d'un homme obscur, comme s'il y avoit des lois émanées du ciel pour interdire aux hommes de cesser d'être obscurs (1): mais il falloit lui reprocher d'avoir oublié son origine en s'alliant aux ennemis de la France; il falloit lui reprocher de s'être séparé d'elle et de celui auquel il avoit cette espèce d'obligations dont l'oubli ne peut jamais être pallié: Murat n'étoit pas, comme le prince royal de Suède, exempt, dans son élévation, de toute obligation à Napoléon: celui-ci a toléré l'élévation du général Bernadotte: mais il avoit fait toute celle de Murat en l'introduisant dans sa famille, et en l'appelant au rang suprême, qu'il ne tenoit que de cette alliance: car, à proprement parler, c'étoit à la sœur de Napoléon plus qu'à Murat que le trône de Naples avoit été donné.

D'un autre côté, il ne falloit pas profiter de la faute de Murat et l'outrager, après en avoir recuellli les fruits. Si le roi de Naples, égalant en fidélité le prince Eugène, et s'unissant à lui, avoit porté à son beau-frère l'appui qu'il a don-

(1) Qui a jamais songé a demander de qui Washington et Franklin étoient fils? On diroit qu'avant de faire quelque chose de grand, il faut montrer ses titres.

né à ses ennemis, beaucoup de ceux qui lui ont adressé un langage si insultant, si superbe, auroient été plus mesurés dans leurs expressions. La franchise de ces préliminaires nous permettra de continuer librement cette discussion.

Depuis cent ans le sort de la Saxe a été d'être entraînée dans des querelles qui devoient lui rester étrangères, et qui l'ont ruinée. Elle a éprouvé un demi-siècle de dissipations et de luxe; un autre demi-siècle de paternelle économie l'avoit rétablie, tant il y a de ressources dans ces grandes fortunes qu'on appelle les gouvernemens. Les Auguste de Saxe deviennent rois de Pologne; voilà la Saxe écrasée: le premier Auguste se lie avec le czar Pierre, attire Charles XII en Pologne et en Saxe, et ruine les deux pays. Le second Auguste prend parti contre la Prusse dans les deux grandes guerres de Fréderic: il laisse à Pirna son armée entre les mains des ennemis, ses états en proie au vainqueur, et va se consoler à Varsovie, dans le sein des délices. Il meurt, et lègue à la Saxe, pour la dédommager de la dissipation de ses trésors, un autre trésor. C'étoit son fils, le roi actuel. Ce sage prince, dans le cours d'un règne de cinquante ans, et d'un gouvernement si doux qu'il étoit insensible, avoit réparé tous les désastres de la guerre de Sept-Ans: le papier de Saxe étoit le plus recherché de l'Europe; le commerce faisoit des progrès journaliers, et la Saxe devenoit une des plus heureuses contrées de l'univers: nouvelle preuve que pour rendre les peuples heureux, il ne faut que dépenser peu, et administrer le moins possible. Laisser faire, et laisser passer, c'est à peu près à quoi se réduit tout l'art de gouverner.

Depuis plus de quarante ans, la Saxe, presqu' inaperçue en Europe, fleurissoit sans éclat, mais aussi sans envie, calme comme le bonheur, et silencieuse comme lui. Pendant la première guerre de la révolution, la Saxe avoit fourni les contingens déterminés par les lois de l'Empire. Elle profita, comme toute l'Allemagne septentrionale, des bienfaits de la démarcation prussienne, depuis 1796 jusqu'à 1801. La guerre de Prusse l'a précipitée dans l'abîme. C'est la troisième fois dans l'espace de soixante ans, que la même cause a eu pour elle les mêmes résultats. Le lendemain de la bataille d'Jéna, les Saxons combattoient dans les rangs de leurs ennemis de la veille. L'électeur de Saxe reçut de la main du vainqueur de la Prusse le titre qui, en Pologne, avoit si long-temps appartenu à ses aïeux. Le traité de Tilsitt le plaça a Varsovie comme grand-duc. Par là il se trouva à la fois avoir monté en Saxe et être descendu en Pologne. Là commencent ses malheurs et ceux de la Saxe. Dans ce pays, qui est rempli d'hommes éclairés, on répugnoit généralement à cette possession du grand-duché de Varsovie. Les Saxons n'avoient pas oublié tout ce que leur avoient coûté deux règnes en Pologne. De son côté, le duché de Varsovie souffroit de l'absence du prince, de la lenteur qu' elle apportoit dans les affaires, de l'influence saxonne qui se faisoit sentir, et du partage d'attention que la division des deux pays devoit nécessairement produire. La Saxe et le Grand-Duché avoient une communauté de gouvernement sans communauté d'intérêts, ce qui est la pire des combinaisons, et ce qui faisoit que, quoiqu' étrangers l'un à l'autre, ils restoient cependant

dans un état de subordination réciproque, autre source de dommages.

Par la création du duché de Varsovie, Napoléon avoit voulu opposer la Saxe à la Prusse. Par la géographie, par toutes les circonstances de cet état, la Saxe est une province prussienne sous un prince non prussien. Le roi de Saxe est à Dresde à peu près comme les rois d'Orléans étoient sous les rois de France de la première race.

Les possessions des deux états sont non pas seulement mêlées, mais pour ainsi dire brouillées.

Les Lusace coupent la Prusse de sa meilleure province, la Silésie. Les douanes prussiennes enveloppent la Saxe. La Prusse ayant ses principales guerres avec l'Autriche, la Saxe ne peut manquer de fournir les champs de bataille et le chemin des armées. Dans cette position, comment la Saxe auroit-elle une direction qui lui seroit propre? Elle est a la fois trop en dehors et trop en dedans de la Prusse, trop separée et trop dépendante des intérets de celle-ci. Il a fallu le long calme dont l'Allemagne a joui depuis la paix d'Hubersbourg, en 1763, pour que cet état fût supportable. La Saxe n'a subsisté si long-temps que parce que les rois de Prusse n'étoient encore qu'électeurs de Brandebourg: mais lorsque par une suite d'accroissemens dus au génie de ses princes, au bonheur des événemens, à la force des armes, la maison de Hohenzollern, si long-temps inférieure aux princes de Saxe, fut devenue beaucoup plus puissante qu'eux, alors leurs rapports mutuels se trouvèrent changés. A proprement parler, depuis qu'il y a eu une grande Prusse, il n'y a plus eu de Saxe.

La Prusse est devenue une puissance prépondérante en Europe, nécessaire pour balancer l'Autriche, plus nécessaire encore pour contenir la Russie; elle est coupee dans ses possessions par une possession étrangere : cet état étranger placé au cœur de la Prusse, est porté naturellement vers les ennemis de la Prusse; il leur appartient bien plus qu'à elle; et cependant, s'il est attaqué, n'est ce pas à la Prusse à le défendre? Si, dans l'état actuel de l'approche de la Russie vers le corps de l'Europe, qui fait de la Prusse la sentinelle avancée de l'Europe, la Prusse vient à être attaquée par la Russie, l'interposition d'un état qui ne lui appartient pas n'affoiblira-t-elle pas beaucoup les moyens qu'elle doit avoir pour bien garder cette barriere? Si elle vient à être forcée du côté de la Saxe, à quoi aura servi à l'Europe de s'être tant agitée pour conserver ce qui devoit contribuer à la perdre? La Prusse étoit donc fondée dans un bon système, pour elle et pour l'Europe, à réclamer l'incorporation de la Saxe. Elle demandoit de donner la sanction du droit à l'existence d'un fait; elle demandoit à l'Europe de ne pas affoiblir son gardien: surtout elle demandoit à la France de ne pas préférer à son ancien allié un état dont l'existence ne lui importe aucunement, qu'elle ne peut pas plus défendre qu'elle ne peut être défendue par lui. Elle lui demandoit de voir l'Europe, et non pas un membre de sa famille; elle lui demandoit de ne pas la forcer à venir s'établir dans son voisinage, ce qui refroidiroit nécessairement l'amitié si précieuse à entretenir entre elles. Voilà ce que disoit une politique éclairée et prévoyante, à vues longues et sûres. Au

lieu de cela, qu'a t on fait ? On a interverti la question de l'Europe ; on l'a portée, à ce qu'on appelle la légitimité, d'un ordre politique à un ordre de succession ; on a parlé à la sensibilité : on a surtout, chose assez singulière, parlé beaucoup du droit des nations. A entendre tout ce qui s'est dit pendant trois mois, on auroit pu conjecturer que le Congrès ne s'étoit assemblé que pour sauver la Saxe et le roi de Saxe. Pendant trois mois, on a lu régulierement, sous la même rubrique, dans tous les papiers publics : *Le roi de Saxe est sauvé ; mais il cède les deux Lusace, le cercle de.... le comté de...., le duché de....* ; c'est-à-dire, que le roi de Saxe est sauvé, et que le royaume est perdu.... Et comment encore l'a-t-on sauvé ? En le perdant presqu' autant que son royaume. Qu'est-ce, en effet, que le roi de Saxe séparé de ses meilleures provinces ? Qu'est-ce que le roi de Saxe, quand la Prusse touche aux faubourgs de Dresde ? Combien de fois ce roi regrettera-t-il, au milieu des cuisans chagrins qu'on lui a préparés, d'être resté attaché au corps mutilé de ses états ! Combien de fois son cœur ne sera-t-il pas encore plus déchiré par les cris de la partie de sa famille qu'on lui a enlevée, que consolé par l'affection de celle qu'on lui a laissée ? Et les Saxons, séparés de la Saxe, seront-ils plus heureux ? seront-ils des sujets plus affectionnés, après tout ce qu'on leur a dit sur les droits des peuples ? seront-ils moins liés aux Saxons restés tels, et moins entretenus par eux dans leurs sentimens primitifs d'attachement pour la Saxe et pour son roi, comme dans ceux d'opposition à leurs nouveaux devoirs ?

Tout cet arrangement est donc détestable. Il devoit en être de la Saxe comme de la Pologne : rester entière, ou disparoître. Les demi-partis gâtent tout dans les grandes affaires ; ils ne sont bons qu'à préparèr les voies à une suite de troubles, de mécontentemens, et finalement de guerres, dont les partis plus décisifs ont au moins l'avantage d'épargner une grande partie. Aussi, quelle qu'ait été la sensation qu'on ait voulu exciter sur la conclusion de l'affaire de Saxe, la public est resté froid, et n'a répondu à tous ces appels que par un silence qui disoit assez qu'il ne se méprenoit pas sur la nature de cet arrengement. Nous dirons plus bas ce qu'il falloit faire pour la Saxe.

Depuis que, dans la guerre de 1740, l'amiral Mathews força la cour de Naples à se séparer de la cause de la France, cet état avoit disparu de la politique. Il étoit devenu, comme beaucoup de parties de l'Italie, l'objet des voyages que le goût des arts ou les besoins de la santé font entreprendre aux classes de la société qui, par leurs loisirs ou leur fortune, peuvent leur consacrer d'amples tributs. Naples n'a pas été, plus que les autres états, exempt des atteintes de la révolution.

En 1793, les troupes de ces pays parurent à Toulon. Il avoit fourni quelques contingens à l'armée d'Italie dans la grande campagne de 1796. Ils ne tardèrent pas à se détacher de l'armée autrichienne. La politique françoise, occupée d'affoiblir l'Autriche, sépara successivement de son alliance Naples et plusieurs princes de l'Italie. Elle arriva ainsi à former la république cisalpine, prélude du royaume d'Italie. En dé-

cembre 1798, la cour de Naples, devançant la coalition, fit une levée de boucliers contre la France: elle étoit prématurée. Son armée ne put soutenir l'aspect du premier corps d'armée françoise ; elle se débanda ; les François entrèrent dans Naples à leur suite : le roi fuit en Sicile, refuge ordinaire de cette cour. Le succès de Sowarow lui donnèrent la facilité de revenir à Naples : ce retour fut marqué par des sévices qui aliénèrent beaucoup les esprits.

Quelques années se passèrent assez tranquillement. Enfin, en 1805, lors de la courte guerre d'Autriche terminée par le traité de Presbourg, à la suite de la bataille d Austerliz, la cour de Naples, qui venoit de signer un traité avec la France, crut l'occasion favorable pour éclater ; mais, mal avisée dans le choix du moment, elle se déclara presque à celui ou l'Autriche succomboit. Occuper Naples, et forcer la famille royale à chercher de nouveau un asile en Sicile, fut l'ouvrage d'un jour. Le frère de Napoléon fut placé sur ce trône : il l'abandonna peu de temps apres, pour en aller chercher un autre qui se déroboit tous le jours sous lui. Murat le remplaça : on sait ce qui s'est passé depuis.

Ce prince a pris part à la guerre contre la coalition. Il s'est ensuite rapproché d'elle, et lui a rendu de grands services, mais sous condition. Dans le danger ou le besoin, les hommes ne sont pas difficiles : c'est lorsqu'il est passé qu'ils reprennent toute leur fierté, et les exigeances qui en sont la suite. Il faut s'entendre. Un prince dont les états n'ont pas été conquis, avec lequel on a fait la paix sans stipuler la cession de ses états, ce prince est-il sujet à être détrôné en vue de

convenances particulières? C'est une question de droit public qui mérite bien d'être pesée.

Mais si le prince dont nous venons de parler a prêté un secours décisif sous la condition expresse du maintien, bien plus de l'accroissement de sa puissance; si cet engagement est devenu commun à tous ceux qui agissoient avec le parties alors contractantes; si toutes on ressenti la plus heureuse influence de ce secours, et lui ont peut-être dû leurs succès, alors n'y a-t-il pas un vrai contrat qui lie également toutes les parties? Est-il de la loyauté, de la dignité, de la foi royale de venir dire, quand on a reçu le bienfait, et qu'on n'a plus besoin du bienfaiteur, que l'on s'est prêté aux circonstances, et qu'elles dispensent de la sincérité qui doit présider à tout engament? Pour éviter un inconvénient, ne retombe-t-on pas dans un plus grand, dans le plus grand de tous, le manque de foi? Le roi de Naples, déjà reconnu par sa nation, n'avoit-il pas, antérieurement à cette époque, été reconnu par le collége des rois de l'Europe? N'avoit-il pas leurs représentans à sa cour? Avoit-il été expulsé de ses états comme les autres princes de la famille de Napoléon? Que signifioit donc cette espèce de domande vulgaire: *Le roi de Naples sera-t-il chassé?* car c'est ainsi qu'en confondant toutes les notions et tous les sentimens de convenance, on apprend a parler des rois. Que cette royauté de Naples présentât, dans la personne de Murat, une grande inconvenance, à la bonne heure, quoiqu'il fût un peu tard de s'en apercevoir après six ans de règne reconnu; que l'on préférât la famille exilée, tout le monde y consentira: mais qu'en traitant de principes et d'af-

faires, ce qui est tout autre chose, on présente comme détrônable, *ipso facto*, celui qui avoit été reconnu par presque toute l'Europe, qui avoit coopéré avec elle a l'événement dont elle se félicitoit, événement qui peut-être, sans sa coopération, n'auroit pas eu lieu, c'est ce qu'on ne peut justifier par aucun principe. Qu'on ait été jusqu'à demander cette déchéance au bruit répété des invectives le plus grossières, en énonçant le vœu de faire subir à un monarque les traitemens les plus humilians, en vérité cela n'est-il pas aussi contraire à la saine politique qu'aux bienséances? En effet, que fût il arrivé, si reconnu et affermi sur son trône par cette reconnoissance générale, n'ignorant pas et ne pouvant oublier les excès auxquels on s'étoit porté, non plus que les sentimens qui couvoient au fond des cœurs, ce souverain se fût livré sans réserve aux ennemis de la France, et eût garanti aux uns la domination de l'Italie si préjudiciable à la France, aux autres des avantages de commerce dont celui de la France éprouve de si pressans besoins? Cette conjecture n'est pas chimérique avec l'appui que l'Autriche a long-temps prêté à Murat: car ce n'est pas contre celui dans lequel on ne vouloit voir que Murat, que l'Autriche s'est armée, mais c'est contre le conspirateur toujours prêt à soulever l'Italie. Si le roi de Naples avoit tenu une conduite rassurante, et qu'il eût montré des garanties suffiantes de ses intentions présentes et à venir; s'il n'avoit pas menacé trop long temps, s'il n'avoit pas exercé d'odieuses vexations contre le Pape, surtout s'il n'avoit pas eu l'imprudente maladresse de lier sa cause à celle de Napoléon, l'Autriche ne l'auroit jamais attaqué, et elle seule pouvoit le détruire.

La Russie étoit à peu près indifférente dans la cause : la Prusse, contrariée par la maison de Bourbon dans ces projets sur la Saxe, ne devoit pas attacher beaucoup de prix à la satisfaire sur ce point ; l'Angleterre recherchoit des indemnités pour le roi Ferdinand, preuve certaine qu'elle ne songeoit pas à déplacer Murat : lord Castlereagh n'a pas dissimulé au parlement d'Angleterre que Murat ne devoit son désastre qu'à la conduite inquiétante qu'il avoit tenue, et que, si on avoit pu compter sur sa droiture, on ne lui eût pas contesté sa couronne. On voit que, dans ce cas, les provocations adressées à ce prince présentoient un côté fort dangereux.

Pour porter au roi de Naples des coups plus directs et plus sûrs, on a fait retentir les mots sacrés de légitimité, d'honneur des trônes. Personne ne sera tenté de méconnoître leur sainteté ; personne ne peut souhaiter aux nations ni des souverains obscurs, ni des trônes avilis. Il faudroit être bien ennemi de la société humaine pour former de pareils vœux ; mais aussi, qu'on ne se laisse pas entraîner par un zèle dans lequel la chaleur l'emporte sur les lumières. C'est un grand et profond mot que celui de *légitimité*, mais que de nuages autour de lui ! Combien peut-il y avoir de sources de légitimité ? Qui la confère ? qui la fait perdre ? où commence-t-elle ? où finit-elle ? Admet-elle une prescription, comme toute autre propriété ? Les nations dont les rois se trouveroient écartés du trône pourroient-elles manquer éternellement d'un gouvernement légitime. Pour régner, faut-il avoir toujours régné ? Peut-on commencer de régner ? N'a-t-on jamais commencé ou fini de régner ? Les trônes électifs

manquent-ils aussi d'honneur? Le trône peut-il en recevoir de celui qui l'occupe? Où commence, où finit l'honneur du trône? Est-ce auparavant qu'on soit reconnu roi, ou après qu'on l'a été? L'honneur des trônes est-il mieux conservé en couvrant de boue ceux qui les occupent, qu'en les couvrant d'un voile de respect et de silence, en voyant l'honneur conféré à l'homme par le trône, plutôt que le déshonneur imprimé au trône par l'homme? Est-ce bien d'ailleurs dans ce siècle scrutateur de toutes les idées et de tous les droits, que l'on peut jeter au milieu des hommes des questions qui portent à un examen dangereux; et peut-on, avec quelque prudence, venir leur dire, après tout ce qui s'est passé, en ayant sous les yeux tant de monumens encore subsitans, qu'il est un rang dans l'univers auquel quelques mortels privilégiés entre leurs semblables, ont le droit exclusif d'atteindre.

Dans ces derniers temps, on a beaucoup et beaucoup trop parlé de légittimité.

On a fait pour la légitimité ce que faisoient pour le système guerrier et anti-continental les écrivains de Napoleon; plus il vouloient persuader de l'excellence de ces belles idées, et plus le public s'en èloignoit. Le sénat, le conseil, le corps législatif, les auteurs, séduits par l'argent ou par leur propre sottise, et c'étoit le grand nombre, ne manquoient pas de recommander ces hautes conceptions à l'admiration et au respect de la France et de l'Europe. Mais plus il parloient, moins on écoutoit, moins on se montroit disposé à la persuasion. Il en est de même dans la question de la légitimité. On en a parlé jusqu'à satiété, on en a écrit d'une manière fatigante,

on a été chercher la plus épineuse des questions, en même temps qu'elle est la plus personnelle aux nations ; car, en définitif, elle se réduit à savoir d'où vient le pouvoir des princes sur elles ; et puisqu'elles en sont l'objet, et qu'elles en paient les frais, il est bien juste qu'elles en connoissent l'origine. C'est donc, ainsi qu'on le voit, une des plus hautes questions du contrat social ; et comme elle entre dans les intérêts les plus sensibles des nations, il n'y a pas de doute qu'elles ne s'en emparent, et que chacun ne la décide à sa manière. Je ne doute pas qu'il n'y ait aujourd'hui en France un très grand nombre d'hommes qui ont pris parti contre la légitimité *telle qu'on la leur présente*, lesquels n'y avoient jamais pensé, et ne s'en seroient jamais occupés sans ces provocations. Ce sont de bien imprudens amis, que tous ces hommes armés à la légere, qui, au premier signal, se précipitent la tête baissée dans des questions dont ils ne connoissent pas plus e principe que l'issue, et qu'ils finissent ordinairement par gâter. Il en est de la politique comme de la religion. Soulevez des questions, vous faites des hérésies. Les questions de cette nature sont si épineuses, qu'il faut savoir se borner à jouir de leurs fruits sans scruter leur principe. On a des souverains qui honorent les nations par des antécédens de noblesse, par des souvenirs de gloire : jouissons de ce bien ; conservons le comme notre propriété la plus précieuse, sans débattre les titres ; car en le faisant, on s'expose à trouver ce que l'on ne cherchoit pas, et à cercher ce que l'on ne trouvera pas. Il arrivera pour les propriétés de souveraineté comme pour celles des particuliers : si on se met à discuter celles-ci,

s'élèvent les procès; si on en fait autant pour les premières, arrivent les dissensions dans les états. Imitons les sages architectes; il cachent dans la terre les fondemens des édifices, et confient pour ainsi dire à ses entrailles le secret de leur solidité.

Il faut tenir compte de ce qui s'étoit passé à Naples.

L'expulsion du roi Ferdinand ne résultoit pas, comme celle du roi Gustave, d'une conspiration tramée contre le souverain par les sujets, ou comme en Espagne, d'une trame ourdie par l'étranger contre le souverain et contre les sujets; mais ce prince avoit perdu ses états par un effet ordinaire de la guerre, qui est de substituer le vainqueur à la place du vaincu (1). Il n'en étoit pas de la royauté de Naples, dans la personne de Murat, comme de celle d'Espagne dans la personne de Joseph: la nation n'avoit pas reconnu celui-ci; elle le repoussoit au contraire de toutes ses forces: le détrônement de la maison d'Espagne avoit un principe si odieux, que rien ne pouvoit le pallier, et la prison du roi expliquoit assez son silence.

Il semble qu'il se présentoit une manière de procéder bien plus convenable à l'égard du roi de Naples. Il étoit évident que la chute de Napoléon établissoit une incompatibilité palpable entre l'Europe telle que cet événement la recon-

(1) Montesquieu dit: ,, Dans le droit public, l'acte de ,, justice le plus sévère, c'est la guerre, puisqu'elle ,, peut avoir l'effet de détruire la société... Faire la ,, guerre à quelqu'un, c'est vouloir le punir de mort. ,,

stituoit, et les souverains établis par Napoléon, et faisant partie de sa famille. Ils étoient son ouvrage direct, et l'ouvrage devoit périr avec l'ouvrier.

Il étoit encore évident que Murat se tiendroit en état de conspiration permanente contre le repos du midi de l'Europe, qu'il seroit le point de mire de tous les mécontens, l'appui de tous les conspirateurs, et le pivot de toutes les trames qui auroient pour objet de troubler la France et de ramener Napoléon. L'expérience n'a que trop justifié ces conjectures.

Il n'étoit pas moins évident que Murat, ridicule à Paris, dévorateur dans le grand-duché de Berg, spoliateur à Madrid, dissipateur et histrion à Naples, n'avoit aucune racine dans l'opinion de l'Europe, et que la bravoure du soldat ne pouvoit couvrir en lui ce qui manquoit au roi. Il ne falloit donc pas l'attaquer par sa légitimité, mais par l'intérêt général de l'Europe, qui demandoit la destitution de ce prince, regardé à juste titre comme un hors-d'œuvre à l'état actuel de cette contrée, et comme un danger continuel pour elle. Alors, le Congrès procédoit contre lui dans des vues générales de repos public, ainsi qu'avec cette autorité que nous lui avons assigné dans un Chapitre précédent. On étoit là sur un terrain excellent, et l'on a été en choisir un sur lequel, dans une discussion réglée, le roi de Naples auroit pù trouver de grands avantages.

Murat a été détrôné, et personne ne sera tenté de le regretter. Il a perdu son trône, comme il l'avoit acquis, par la guerre; rien de plus juste. Il payé par sa chute l'imprudence de son attaque: il a fini à peu près comme fit le général

Mack en 1799, pour s'être imaginé que des troupes napolitaines pouvoient se mesurer contre des troupes françoises. Murat a cru de même pouvoir conduire des Napolitains contre les Autrichiens, et il a eu la même sort. Murat s'étoit beaucoup appuyé sur l'espoir d'une grande insurrection en Italie. Idée criminelle, et qui elle seule légitimoit son détrônement. C'étoit encore une illusion semblable à celles qui ont perdu Napoléon. Cette insurrection même, quand elle auroit éclaté, ne pouvoit avoir un résultat important contre les armées autrichiennes. En y regardant de plus près, Murat auroit dû reconnoître qu'en définitif elle ne devoit jamais avoir lieu; car les Italiens, mieux avisés que lui, n'auroient pas été de gaité de cœur s'exposer aux suites d'une grande attaque contre les armées que l'Autriche, qui est à leurs portes, peut toujours diriger contre eux. Tout pays n'est pas l'Espagne.

Il suit de là que si Murat a été détrôné très-à-propos, on a argumenté contre lui très-mal-à-propos, et que le prince qui a été le mieux attaqué sur le champ de bataille, l'a été plus mal en logique.

La catastrophe de Murat a été amenée par un défaut de jugement de la part de ce prince. Il a voulu donner une seconde représentation; *la petite pièce de la descente à Cannes*. Il ignoroit que rien n'est si difficile que de faire avec succès deux fois la même entreprise; qu'il se trouve toujours quelque différence dans les choses qui ont l'air de se ressembler, et que c'est par ces différences qu'elles échouent. La plupart des hommes mettent de l'esprit à trouver des ressemblances: il y en a beaucoup plus, et du meilleur, à distinguer les différences.



CHAPITRE XXI.

Villes libres, anséatiques.

Ce qui a été dit pour l'Empire, à plus forte raison est applicable aux villes libres et anséatiques. Elles sont hors de la politique par leur foiblesse et par leur destination innée qui est le commerce. Ces villes n'ont pour alliés que les consommateurs, et pour ennemis que les douaniers ; toute leur existence est lucre et commerce. Les villes libres d'Allemagne sont de grands entrepôts de commerce, et les plus florissantes cités de cette contrée. Le besoin de protéger le commerce fit naître la ligue dont les vestiges se sont conservés dans les villes dites anséatiques.

Ces villes gouvernées par leurs propres magistrats jouissoient de tous les avantages que ne peut manquer de procurer un gouvernement paternel d'effet comme de nom.

L'aisance, l'opulence même, et les lumières étoient générales parmi les habitans de ces villes. Les établissemens de bienfaisance les plus perfectionnés de l'Europe honorent quelques unes de ces cités. La reconnoissance ne trouvera jamais d'expressions dignes de célébrer, autant qu'ils le méritent, le nombre infini d'actes généreux et humains qu'a de grandes époques de malheur les

vertueux et sensibles habitans de ces villes ont exercé envers les victimes des événemens qui avoient lieu en France ; mais, à leur tour, ces mêmes événemens ont atteint ces villes. Hambourg a été rançonné pendant dix ans. On ne concevoit pas en vertu de quel droit, à chaque besoin qu'il éprouvoit, le directoire demandoit aux paisibles Hambourgeois des contributions toujours croissantes. C'étoit à se croire en Asie au milieu des avanies exercées par des pachas. Bientôt, aux saisies des richesses, a succédé la saisie réelle des villes mèmes. Hambourg, Bremen, Lubek, furent occupés, et se trouvèrent françoises à leur plus grand étonnement et dommage. Dantzick a éprouvé un sort pareil. Ainsi des villes de commerce devinrent tout à coup des villes de guerre qui, dans les mains habiles des généraux et des ingénieurs françois, ont beaucoup embarrassé l'Europe. Tous ces malheurs proviennent de la foiblesse de ces états. Pour bien apprécier leur importance et la conduite que l'on devoit tenir à leur égard, il faut revenir sur leur origine. La barbarie générale de l'Europe les avoit fait naître : la civilisation a abrogé le titre de leur naissance. Des mers couvertes de pirates avoient dû forcer la création d'associations destinées à protéger le commerce ; des mers régies par des lois générales de civilisation ont dû annuller le besoin de ces associations, qui tomboient d'elles-mêmes à mesure que les peuples, en se poliçant, apprenoient les lois qui font fleurir le commerce. Les garanties, qui étoient l'objet de l'institution des villes anséatiques, étant devenues le droit commun des peuples navigateurs, il n'y a plus eu lieu de maintenir ses associations ;

dès-lors les villes anséatiques ont perdu leur importance : elles n'en ont conservé que par la tradition du commerce et par la somme des richesses qu'avec le laps du temps le commerce avoit accumulées dans ces centres d'affaires. Le commerce n'aime pas à changer d'habitudes ; il revient aux lieux où il a été une fois fixé.

On peut appliquer les mêmes principes aux villes libres. Quand l'Europe étoit un champ clos, où l'on ne faisoit que se battre ; quand tout étoit hérissé de péages, seule science financière de ce temps ; quand le commerce, borné dans ses spéculations, grossier dans ses objets d'échange, étoit concentré dan un certain nombre de lieux privilégiés, des villes libres etoient nécessaires pour les communications des peuples entre eux ; communications qui ne peuvent jamais s'arrêter tout à-fait, quelles que soient d'ailleurs les affections qui divisent les peuples : alors ces villes étoient des asiles ouverts au commerce ; c'étoit aussi les magasins et les rendez-vous du négoce ; car, à cette époque, l'Europe ne comptoit pas cette multitude de villes de commerce, de négocians et de lieux d'échange qui ont placé partout des moyens sûrs et faciles de satisfaire tous les besoins de la société, et tous les goûts des consommateurs. Chacun trouve aujourd'hui sous sa main tout ce dont il peut ressentir le désir ou le besoin : alors, au contraire, ces objets ne se montroient que dans quelques lieux, ou à quelques époques privilégiées ; les villes libres et anséatiques doivent dater de la même époque que cette foire connue dans les anciennes annales de Paris, sous le nom de *foire du landi*, à laquelle les rois de France avoient accordé de grands

priviléges pour donner aux étudians de l'université de Paris les moyens de se pourvoir de plume et de papier. Aujourd'hui il n'y a pas de rue dans laquelle cette marchandise ne se trouve.

Les villes libres n'étoient donc que le produit de l'enfance du commerce et de la civilisation. Elles étoient en Allemagne ce qu'étoient pour Paris les foires Saint-Ovide et Saint-Laurent. L'Allemagne a fait comme Paris, Paris comme l'Allemagne, et tout le monde a fait comme elles, en se civilisant comme elles. Toutes les villes sont devenues des foires en permanence, et le monde entier un magasin qui se remplit toujours pour pouvoir se vider toujours.

Les grandes foires ne conviennent plus qu'à cette espèce d'hommes qui, commerçant au loin, dans des pays dépourvus, sont obligés de se pourvoir pour long-temps des objets qu'ils viennent chercher de loin. C'est ce qui a donné lieu aux grandes foires de Russie, à celles de Leipsick et de Beaucaire, qui attirent les négocians des parties les plus reculées de l'Europe et de l'Asie.

C'étoit sur ces principes que le Congrès devoit régler le sort des villes libres et anséatiques. Nous en indiquerons l'emploi.



CHAPITRE XXII.

Le Portugal. — Malte.

VOILA deux états dont le sort ne se ressemble guère.

Malte a perdu sa souveraineté, et le Portugal son souverain.

L'Angleterre retient Malte, et se propose d'en faire l'entrepôt principal de son commerce dans la Méditerranée. Ses vaisseaux sauroient, en cas de besoin, la défendre contre toute l'Europe, aussi-bien que firent contre les Turcs les vaillans chevaliers qui humilièrent les armes de Soliman.

Cette occupation de Malte, si offensante pour les nations commerçantes de l'Europe, ne sera bien appréciée qu'avec le temps.

Pendant la lutte contre la France, tout a paru bon, pourvu qu'on humiliât ou qu'on abattît ses chefs. Maintenant c'est le tour de la réflexion. On verra bientôt ce que c'est que les Anglois à Malte.

L'occupation de Malte fait perdre à l'ordre son chef-lieu, et ce qui lui donnoit son nom. En même temps cet ordre a perdu ses biens dans quelques contrées ; sa constitution ne peut plus cadrer avec celle de certains pays, et ne cadrera

pas davantage avec celles que l'on tend à établir dans beaucoup d'autres. Comment, en effet, un état admettroit-il chez lui un ordre souverain? permettroit-il à ses sujets de faire parti d'un ordre étranger souverain? comment en tiendroit-il les portes fermées à quiconque ne pourroit remplir certaines conditions d'admissibilité? Il est bien évident que le même état qui accordoit sa protection légale à cet ordre de choses quand il n'avoit pas de constitution, le refusera quand il en a une. D'un autre côté, l'ordre ayant perdu tous ses biens dans de grands états, avec quoi pourvoir à son entretien, et faire trouver à ses membres les avantages qu'il leur procuroit? Ainsi, en France, l'ordre de Malte ne retrouveroit pas plus d'un million de bien-fonds non vendus.

Ajoutons que, hors de Malte, l'ordre perd la plus grande partie de son importance. Il y a des situations qui font le merite d'un établissement; c'est le cas pour Malte. Sa position, au centre de la Méditerranée, faisait de cette île ce que le Mont-Cenis fait pour l'hospice qui reçoit les voyageurs, faites-le descendre dans la plaine, il perd toute sa valeur, et ne se rapporte à rien. Voilà ce qui se retrouve à Malte. Placée au centre de la Méditerranée, elle est le refuge de tout ce qui navigue vers le Levant, ou qui en revient. Dans cette situation, l'ordre avoit une destination précieuse pour tout le monde.

On a parlé de lui céder Corfou. Là l'ordre n'étoit plus un bienfait universel pour tous les marins de la Méditerranée, car on passe à Malte; elle est pour ainsi dire inévitable, au lieu qu'il faut aller chercher Corfou, et ce n'est guere qu' aux navigateurs de l'Adriatique que Corfou peut être secourable.

Il en es de même de la surveillance que l'ordre exerçoit à l'égard des Barbaresques; car, pour les Turcs, ils n'exercent guère la piraterie; c'est encore la position de Malte qui lui donne la faculté de les réprimer. Les Barbaresques ne font la course que dans le carré formé par les côtes d'Afrique, de l'Italie occidentale, du golfe de Lyon et de l'Espagne : ainsi Malte est admirablement placée pour les surveiller. Tout ce qui dépasse cette ligne à l'est éloigne la marine de l'ordre de sa destination.

D'ailleurs, un mot de la part de l'Europe, mot trop long-temps attendu, et le scandale de ces Barbaresques, rançonnant tout le monde, disparoit, et l'importance de la marine de Malte s'évanouit en même temps.

Fera-t on de l'ordre de Malte un ordre souverain dans chaque état? Alors sans unité, sans chef-lieu, sans marine protectrice des rivages chrétiens, cet ordre illustre retombe dans l'état des ordres de chevalerie dont il a été le père, et que les ravages du temps, avec les changemens survenus dans la société, ont réduit à n'être que des signes d'honneur, mais sans pouvoir effectif et sans destination spéciale.

Jusqu'à ce jour le Congrès n'a rien statué sur l'ordre de Malte; car il ne s'agit plus de Malte, devenue possession angloise. Il paroit que c'est une affaire abandonnée.

Le Portugal a conservé son territoire, mais il a perdu son souverain. Le passage de ce prince au Brésil donne ouverture à un nouvel ordre de choses. C'est de lui seul que nous allons traiter. L'Europe doit-elle souffrir que des lois soient données par l'Amérique à quelqu'une de ses par-

ties. Voilà la question que présente le passage du souverain du Portugal au Brésil. Cette question n'est pas seulement une question de souveraineté propre à un prince ; mais il s'agit de savoir si l'Amérique aura des colonies en Europe, et si celle-ci recevra des lois de l'Amérique ; car enfin, si le roi d'Espagne, comme Philippe V et Charles IV, ont été à la veille de le faire, alloit s'établir à Mexico, et que d'autres princes fussent de même s'établir dans leurs colonies, alors voilà l'Europe dépendante de l'Amérique, et les métropoles soumises à leurs colonies. Dans ce cas, l'Europe toléreroit-elle ce changement, et souffriroit-elle que des lois lui fussent envoyées d'un autre hémisphère par ses propres enfans? L'Europe se croiroit-elle le droit de s'occuper, dans son intérêt, de cette translation, ou bien la question seroit-elle décidée par le droit naturel qu'a chacun de choisir sa demeure dans celui de ses domaines qui lui convient le mieux? Si le roi de France s'établissoit à la Martinique, et le roi des Pays-Bas à Batavia, que feroit on en Europe (1)? Sûrement je ne suis pas au nombre de ceux qui menacent l'Europe d'être un jour conquise par l'Amérique.

Quelle que soit la rapidité de ses accroissemens, elle est bien loin de pouvoir obtenir un pareil ascendant, et l'Europe, avec ses arts et sa population, auroit bientôt fait justice d'un ennemi venu de si loin. L'Amérique ne pourroit attaquer qu'avec une fraction de sa population:

(1) Quand Louis XIV menaçoit Amsterdam, le gouvernement de Hollande et les citoyens notables étoient prêts à s'embarquer pour Batavia.

l'Europe se défendroit avec la masse de la sienne. L'Europe ne subira jamais d'autre joug de la part de l'Amérique, que celui de ses riches et douces productions, et cette conquête-là n'a rien d'effrayant.

Le Portugal pouvoit donner des lois au Brésil dépourvu de population, et qui avoit l' habitude de lui obéir, contractée dès l'enfance. De son côté, le Brésil n'a pas encore un grand centre de population et d'affaires tel que Lisbonne. Le Portugal pouvoit avoir besoin du Brésil; mais sûrement le Brésil n'a pas besoin du Portugal. Il est donc impossible que l'union des deux pays subsiste dans la position inverse où ils se trouvent placés à l'égard l'un de l'autre. Désormais, le même souverain ne peut pas commander à tous les deux. Il faut opter.

S'il reste au Brésil, le Portugal ne se bornera pas à devenir une province du Brésil. S'il revient en Portugal, le Brésil, qui a goûté des douceurs d'un gouvernement local, voudra toujours y retourner. Le Portugal n'y aura plus de sujets, que comme l'Espagne e[illegible] compte en Amérique; et comme le Brésil est p[illegible]cé au centre du grand mouvement qui agite le continent américain, il est bien évident qu'il ne peut pas manquer d'y participer. Dans tous les cas; il y a divorce entre le Brésil et le Portugal (1).

L'attaque formée contre le Portugal a régénéré son armée. Les Portugais ont montré du caractère, et ne se sont soustraits à aucun sacrifice; et comme justice doit être rendue à tout

(1) Depuis que cet article est écrit, les papiers publics ont annoncé que le prince du Brésil y fixoit son séjour, par les motifs indiqués ci-dessus.

le monde, sans acception de pays, il faut reconnoître que c'est à l'Angleterre qu'est due la régénération de ce peuple qu'elle a trouvé abattu; heureux d'avoir rencontré dans ses alliés des modéles d'ordre au milieu des désordres de la guerre, des modèles d'humanité au milieu des sévices de la guerre; plus heureux encore d'avoir cédé à ses instigations en éloignant ces odieuses réactions qui ont tourmenté un peuple voisin; comme si ce n'étoit pas assez des maux de la guerre pendant les discordes civiles, et qu'il fallût encore en souiller le retour de la paix.

Nous dirons ce qu'il faut faire de ce pays. Le parti que l'on annonce avoir été pris par le prince du Brésil, de se fixer dans cette contrée, nécessite un arrangement tel que celui que nous avions destiné pour le Portugal, avant que la résolution de ce prince nous fût connue.

CHAPITRE XXIII.

L'Espagne.

L'Espagne, séparée du reste de l'Europe, n'ayant eu la guerre qu'avec la France, chez laquelle elle a fini par la porter, n'y ayant rien gagné ni rien perdu, n'avoit aussi rien à demander pour elle-même au Congrès ; ce qui est toujours la meilleure position pour délibérer. L'Espagne ne tenant par le territoire qu'à la France, est par sa position un appendice de l'Europe ; c'est une île véritable par rapport à elle. Son influence directe en Europe doit donc être nulle, et pour en obtenir quelqu'une, cette puissance doit se lier avec la France. C'est ce qu'elle a fait au Congrès. Les maisons régnantes dans les deux pays, unies par le sang, par les mêmes alliances, par les mêmes malheurs, et conséquemment par les mêmes besoins, ont dû se montrer réunies par les mêmes sentimens et les mêmes opinions. La voix de l'Espagne au Congrès n'a donc pu être que la voix de la France. Quand celle-ci réclamoit pour Naples, pour la reine d'Etrurie, pour la Saxe, l'Espagne devoit joindre ses réclamations à celles de la France. Il a dû en être de même pour les principes de legitimité qui entroient aussi avant dans les intérêts des

Bourbons d'Espagne que dans ceux des Bourbons de France.

Cela suffit pour montrer la ligne que l'Espagne a suivie dans le Congrès.

Nous cesserons donc de nous occuper de l'Espagne d'Europe. Désormais, ce n'est plus qu'en Amérique qu'il faut la chercher.

CHAPITRE XXIV.

Cessions et réunions des Peuples.

Il s'est élevé une réclamation qu'on peut appeler générale, sur les cessions et les réunions dont le Congrès a eu à traiter, et que dans toute espéce de plan il ne pouvoit éviter.

Le parlement d'Angleterre, auquel seul en Europe appartient le droit de porter ses regards et d'élever la voix sur les affaires générales de l'Europe comme sur les affaires propres à l'Angleterre, a usé de ce superbe privilége pour faire entendre des plaintes trésvives sur cette facilité à scinder les nations, à les permuter, à les transporter d'une domination qu'elles aimoient, et dont elles avoient l'habitude, à une autre qu'elles ne connoissent pas, que souvent elles haïssent; enfin, à donner aux souverains de nouveaux sujets, et aux sujets de nouveaux souverains.

Cette manière de procéder sur les nations à été préparée par les opérations diplomatiques et militaires du dernier gouvernement de la France. Voyez tout ce qu'il a changé, donné, repris et réuni, pour finir par tont perdre.....

Le partage de la Pologne avoit donné le premier exemple de ces attaques à l'existence des nations, attaques à peu près inconnues en Eu-

rope depuis la chute de l'empire romain et les grandes invasions des barbares. Les changemens ont presque toujours été les résultats de mariages, de successions ou d'accords pacifiques; et, ce qu'il faut bien remarquer, c'est que ces mêmes changemens étoient bornés dans leurs effets, et prolongés sur un long espace de temps: prenez l'histoire, et voyez ce que souvent ont coûté de temps et d'efforts les réunions les moins importantes. Dans le temps actuel, c'est le contraire. C'est tout à coup et tout à la fois que des nations entières perdent leur existence. Ainsi la Norwège, Gênes, Venise, le royaume d'Italie, la Pologne, une partie de la Saxe, et d'autres pays, changent au même moment.

Il faut observer trois choses:

Le nombre, le mode, et les motifs de ces opérations.

Sûrement on ne prétend point que le monde ne change pas de face, que les propriétés souveraines doivent toujours rester dans les mêmes mains, et que la guerre ne peut pas enrichir l'adroit ou le fort des dépouilles du maladroit ou du foible. Les archives de l'univers sont pleines des preuves du contraire (1).

La guerre ne laisse jamais une nation où elle l'a prise, a dit Burke: ce mot doit s'appliquer

---

(1) La Fontaine a dit,

Jupin, pour chaque état, mit deux tables au monde:
L'Adroit, le vigilant, et le fort sont assis
A la première, et les petits,
Mangeant leur reste, à la seconde.

surtout aux effets de la guerre qui a donné lieu au Congrès. Jamais terme de guerre n'avoit trouvé les nations plus loin du point de départ.

Il ne faut pas se méprendre sur la nature des réclamations qu'ont excitées les réunions et cessions proposées. C'est qu'on n'y a aperçu que la satisfaction d'intérêts personnels, et qu'on n'y a rien reconnu qui fût dirigé vers l'utilité générale. On n'a pu y distinguer ni le prix ni le dédommagement du sacrifice. Les hommes ne se refusent jamais à ceux dont le bien général est le résultat et le but; mais, par un sentiment égal de justice envers eux-mêmes et envers les autres, ils se retirent dès que ces sacrifices ne leur paroissent se rapporter qu'à des intérêts particuliers. Personne, et avec raison, ne fait assez peu de cas de lui-même pour se croire destiné à servir de victime ou de pâture à un autre.

Si donc le Congrès eût présenté, dans ses cessions ou réunions, les motifs toujours irrésistibles d'une grande utilité publique, il n'y a pas de doute que ces nobles consolations offertes par l'Europe à une partie de ses enfans, soutenues par la faveur de l'opinion générale, n'eussent été acceptées par eux : on se méfie trop de l'empire de la raison sur l'homme, et de l'accès qu'elle trouve jusque dans son cœur. Quand une fois les hommes ont bien fixé la justice et la raison d'une chose, ils n'ont plus rien à lui contester: il suffit de la leur démontrer. Mais quand on a vu que chachun ne songeoit qu'à lui, qu'il ne s'agissoit pas des sûretés de l'Europe, mais des indemnités de tel prince; qu'il falloit tant de millions d'âmes à celui-ci, tant de millions d'âmes à celui là; que l'un s'étoit retenu telle nation,

l'autre telle autre nation : alors les réclamations se sont élevées, et ont dû trouver autant de consentans que d'auditeurs. L'orgueil de l'homme a répondu à ceux qui l'interrogeoient, et qui demandoient si les hommes étoient des troupeaux destinés à être partagés sous un certain nombre de houlettes.

Cette faute est immense, et ne peut être assez déplorée : elle laisse dans les esprits de longs germes de mécontentement : elle fournit une réponse contre ceux qui se plaignent que les peuples deviennent mutins et difficiles à gouverner : beau miracle, quand ils voient qu'ils ne sont comptés pour rien par les gouvernemens!

Eh ! dans quel temps ce permet-on ces attaques à la propriété la plus chère aux nations ? C'est après que toute l'Europe a retenti de cris contre celles que Napoléon s'étoit permises ; c'est après les hommages répétés aux droits des nations, après des assurances formelles de tout coordonner à leur bonheur. Ce bonheur, elles pouvoient le voir dans l'intérêt général ; mais dans un intérêt privé ! jamais. Comment fera-t-on accroire à l'Italie que son bonheur demande qu'elle soit autrichienne ? à Gênes, qu'elle fasse partie du Piémont ? à la moitié de la Saxe, qu'elle soit appellée par son propre avantage à accroître la Prusse ? On l'eût plutôt persuadé à la totalité de la Saxe ; car au moins, à côté du désagrément de la réunion, elle auroit pu apercevoir quelque avantage, tel que celui de faire partie intégrante d'un état assez fort pour la protéger efficacement.

Pendant que ces dispositions illibérales étoient signalées par l'esprit public de l'Europe, des membres mêmes du Congrès, pour s'opposer à

de certains projets, faisoient sonner bien haut les droits des peuples, et marquoient d'un sceau de réprobation des réunions projetées (1). Il est vrai qu'en même temps ils passoient condamnation sur une partie de ces mêmes réunions : ainsi on les a vus, en s'élevant contre la réunion de la Saxe, consentir à son partage ; on les a vus garder le silence le plus absolu sur la réunion de l'Italie, qui étoit bien autrement importante.

Le Congrès a donc péché dans cette partie, par ce qu'il a dit et par ce qu'il n'a pas dit, par ce qu'il a fait et par ce qu'il n'a pas fait.

Les cessions et réunions de peuples ayant toujours un côté pénible, sinon odieux pour les peuples, cédés, et même pour ceux qui ne le sont pas, il falloit au moins apporter quelque attention pour donner aux formes qui ont accompagné celles que le Congrès a ordonnées, un caractère de grandeur et de noblesse digne à la fois de la cause, des auteurs et de la destination de ces arrangemens. Au lieu de cela, pendant trois mois on n'a entendu parler que d'évaluations arithmétiques les plus humiliantes pour l'espèce humaine.

Cette inconvenance a été saisie comme elle ne pouvoit manquer de l'être dans un temps où l'on est si fort exercé à rechercher les faces des questions, et toutes les nuances des paroles et des actions. Cette violation de la dignité de l'homme et des droits des nations en a réveillé le sentiment : on s'y est montré plus attaché à mesure qu'on les a vus plus oubliés, et le courroux que l'outrage de cet oubli excitoit, s'est propagé plus

(1) Voyez la note remise par l'ambassade françoise.

loin et plus profondément que n'auroit fait la douleur de cessions, même plus étendues, si elles avoient été accompagnées de formes plus décentes.

En comptant par âmes, on a représenté la partie la plus noble de l'homme comme l'objet matériel de la chose la moins noble, qui est d'être destinée à l'usage d'un autre. Ainsi, la révolution qui à débuté par l'opinion par tête, a fini par les partages des âmes.

CHAPITRE XXV.

Politique permanente de l'Europe.

Les principes généraux de la politique permanente de l'Europe se trouvent déjà indiqués dans les divers articles que nous venons de traiter : essayons de les réunir dans un même faisceau. Trois principes doivent diriger l'Europe :

1. Réunir ses forces, simplifier leur action, les organiser d'après les besoins et les convenances des peuples.

2. Partager sa défense en deux grandes divisions, opposées aux deux puissances qui menacent l'Europe, l'Angleterre et la Russie.

3. Étendre la civilisation générale dans ses rapports avec les intérêts de l'Europe.

Il est évident que par les accroissemens de l'Angleterre et de la Russie, l'Europe se trouve pressée entre deux masses dominatrices, dont l'une menace toute la richesse, et l'autre toute la liberté de l'Europe. Par-là même, l'Europe se trouve partagée en deux grandes divisions : l'une, maritime, celle de l'Ouest, qui s'étend depuis la Norwège jusqu'au détroit de Gibraltar ; l'autre, continentale, celle qui comprend les états placés de la Suède jusqu'à Constantinople, et de la Vistule jusqu'au Rhin. Qu'on prenne la carte.

Ce n'est pas trop quand on examine l'unité de la partie assaillante, et toutes les désunions des parties défendantes. On doit porter le même jugement à l'égard de l'Angleterre; sa position, qui coupe le nord de l'Europe du midi de cette contrée, l'unité de conseils, de langage, d'intérêt, de tactique, de finances, lui donne sur la ligue de ses adversaires des avantages qui font plus que balancer l'infériorité du matériel de leur puissance respective. Sûrement la France, l'Espagne, la Hollande et tout le Nord réunissent et renferment dans leur sein plus de moyens matériels de puissance que l'Angleterre n'en peut contenir; mais ces états ne peuvent pas s'en servir avec la même facilité qu'a l'Angleterre pour disposer des siens; par conséquent il sont moins forts. Il s'agit donc de balancer ces deux puissances, autant qu'il est possible, avec les élémens dont on a à disposer. Dans cette vue, nous regardons la Suède, la Prusse, l'Empire, l'Autriche et la Turquie comme devant se tenir étroitement liées ensemble, et en état de barrière permanente contre la Russie: qu'on y prenne bien garde, nous disons en état de barrière, et non d'inimitié. Jusqu'ici la politique n'a connu que ce mot odieux. Il ne s'agit pas d'enlever à la Russie rien de ce qu'elle possède, de fomenter chez elle des troubles, de solliciter les Polonois, d'agacer la Suède par l'appât de la Finlande; ces viles pratiques appartiennent à ce qu'on appelle *le métier*: manœuvres usées, odieuses, et qu'on voudroit voir à jamais bannies de la conduite des affaires. Notre but est plus élevé, nos moyens plus simples. Que chacun garde ce qu'il a; qu'il le garde en toute sûreté: mais comme

on ne vit pas sur parole, qu'il y ait des garanties pour les foibles contre les forts.

Après avoir fait la faute immense de laisser la Russie franchir la Vistule, il faut employer tous les correctifs que la mauvaise position dans laquelle on s'est placé peut admettre. Ils se trouvent dans la fédération que nous venons d'indiquer. La puissance toujours ascendante de la Russie a changé tous les rapports. Elle a rendu alliés tous ceux qui avoient passé leur vie en état d'inimitié. Désormais, les Turcs ne viendront plus faire le siège de Vienne; mais le souverain de Vienne sera uni avec eux pour empêcher que le maître de Pétersbourg ne fasse pas celui de Constantinople.

Cette fédération continentale aura pour seconde ligne la France et le royaume des Pays-Bas, car, au moment où la Russie se déborderoit en Allemagne par la route de la Prusse, il est bien évident que la défensive se trouveroit portée à la ligne du Rhin, et que ce seroit le tour de la France de marcher pour refouler le torrent.

La Russie ayant sur son front l'Autriche et la Prusse, sur ses flancs la Suède et la Turquie, est encadrée de manière à povoir être contenue passablement : nous disons passablement, car elle ne pourroit l'être efficacement que par l'établissement d'une grande limite telle que la Vistule, couverte de forteresses, ainsi que la ligne du Rhin l'est en Alsace : au lieu que la défensive actuelle de l'Allemagne commence dans les plaines ouvertes de la Silésie et de la Moravie, et par conséquent ne tient à rien.

La division de l'Ouest doit se former de toutes les puissances dont les côtes regardent l'Océan,

De ce côté, il y une autre Russie, à laquelle, comme à la première, on ne peut donner quelque frein que par une réunion constante. Ainsi, la Suéde, le Danemarck, les Pays-Bas, la France, l'Espagne, n'ont plus, pour ainsi dire, qu'un seul pavillon, celui d'alliance. Toute séparation de leur part entraîneroit l'asservissement commun. Ces puissances n'ont rien à s'envier, rien à se demander: elles sont alliées naturelles, de la façon de l'Angleterre, par la seule prééminence de sa marine. C'est leur infériorité qui les réunit, non pas contre elle, en vue de lui nuire, mais pour elles mêmes, en vue de se conserver.

Ces deux points de vue principaux sont désormais le pivot de toute la politique de l'Europe. Tous les intérêts viennent s'y rattacher.

Si, à ces idées générales, il pouvoit nous être permis de joindre quelques aperçus sur l'ordre que le Congrès devoit établir, non pas dans toute la latitude avec laquelle il avoit le droit et le pouvoir de le faire, mais dans les limites, qu'il avoit données, lui-même à sa juridiction, nous dirons :

1. Qu'on a annulé l'Italie en la morcelant comme on a fait, et surtout en la rendant autrichienne. Elle affoiblira l'Autriche par les ombrages qu'elle est destinée à lui donner pendant longtemps, et qui la forceront à consacrer une partie de ses forces à sa garde. Au contraire, dans un système, même inégal avec celui que nous avons indiqué, l'Italie devenoit un membre très-efficient de la grande association européenne. On a commis là un retrait très dommageable de la force générale de l'Europe. On songe toujours à faire les affaires de quelques princes, et jamais celles de l'Europe. 15

2. Qu'il faut donner les mêmes regrets à certains arrangemens adoptés pour l'Allemagne, qui font aussi une grande déperdition de ses forces. Ce pays compte beaucoup de souverains et peu de puissances. Chacune a sa politique à part, et s'occupe d'elle et de ses petits intérêts, avant de penser au corps de l'Europe et aux intérêts de l'Europe. C'est autant de perdu pour elle. Il faut des dangers extrêmes que ces états secondaires lui reviennent. Il étoit donc essentiel de diminuer cet inconvénient, en fortifiant les rois de cette contrée pour les rendre plus européens. Il y a trop de rois en Allemagne; ce qui n'est pas meilleur pour les trônes eux-mêmes que pour l'Europe.

3. Qu'il falloit faire au roi de Saxe un établissement convenable pour lui sous les rapports de l'indemnité, et pour l'Europe sous ceux de la politique.

Lorsque nous avons insisté sur l'importance politique de l'incorporation de la Saxe à la Prusse, pour fortifier de ce côté la barrière de l'Allemagne, nous étions bien loin de songer à condamner un prince aussi auguste par ses vertus personnelles que par l'éclat de son range, à la perte de ses états. A Dieu ne plaise que ces indignes pensées aient pu s'offrir à notre esprit; mais nous pensions que, puisque l'heure des sacrifices en faveur de l'Europe étoit arrivée, puisqu'il étoit démontré qu'une partie de la Saxe ne pouvoit échapper à la Prusse, il ne falloit plus s'occuper que de trouver pour le roi de Saxe un dédommagement égal en puissance et en dignité à l'offrande qu'il auroit faite à la bonne constitution politique de l'Allemagne; et ce dédommagement se trouvoit tout naturellement dans la cession de

tout le territoire que la Prusse occupe entre le Rhin et le Weser. On auroit érigé cet état en royaume : il eût été plus puissant que ceux d'Hanovre et de Wurtemberg, et au moins autant que le royaume actuel de Saxe, sans avoir aucun de ses inconvéniens. Cet arrangement présentoit plusieurs grands avantages : le premier pour l'Allemagne, en ce qu'il fortifioit la barrière contre la France ; le second pour le corps de l'Europe, en parant à la dispersion des états prussiens, et en les plaçant tous en regard de la Russie ; le troisième, en ce qu'il permettoit au royaume des Pays Bas d'atteindre la limite du Rhin et de la Moselle, qui forment ses barrières naturelles. Cet état restera sans frontières véritables tant que cet arrangement n'aura pas lieu.

4. Qu'il falloit faire rentrer la France dans les pays compris entre le Rhin, et la Moselle, ainsi que dans la totalité de la Savoie et du comté de Nice. Le traité de Paris l'en a dépouillé. Le Congrès de Vienne a livré l'entre-Rhin et Moselle à plusieurs princes d'Allemagne pour lesquels on ne trouvoit plus d'indemnités : le terrein étoit épuisé en Allemagne. On a enlevé ce pays à la France par deux raisons :

1. Parce qu'il n'avoit pas toujours été françois c'est une idée d'habitude et non de politique, et ce n'étoit pas au moment dans lequel d'autres puissances s'accommodoient de territoires qui ne leur avoient jamais appartenu, qu'il falloit faire à la France l'application rigoureuse de ce principe, qui, d'ailleurs est tout à fait arbitraire.

2. Parce qu'on vouloit écarter autant que possible la France de l'Allemagne. C'est une idée qu'on pourroit appeler de crainte, provenant de

la terreur encore subsistante qu'a inspirée la France. L'effet survit à la cause. A le bien examiner, cette crainte pourroit passer pour un anachronisme. On a fait à un temps l'application des idées d'un autre temps. On voit toujours la France sous les formes effrayantes de sa révolution, avec le redoublement de forces que cette révolution lui a prêtées: tandis qu'il s'agissoit de la France rentrée dans les habitudes ordinaires des gouvernemens de l'Europe, pacifique par nature, et d'autant plus pacifique qu'un arrangement plus approprié aux circonstances ne lui auroit laissé rien à désirer. Il s'agissoit des temps à venir, et on les a réglés par les temps passés. Tout l'espace qu'on a livré à des princes séparés de ce pays par de grandes distances est perdu : d'ailleurs, ce ne seroient pas ces petits souverains qui arrêteroient la France, si elle vouloit déborder en Allemagne : si Mayence effrayoit trop dans les mains de la France, on pouvoit le démolir ou l'annuler en élevant vis-à-vis des défenses correspondantes.

5. Qu'il étoit à propos d'attribuer au Danemarck, auquel, malgré le traité de Kiel, on n'a pu assigner qu'une ombre d'indemnités, les villes de Hambourg et de Lubeck, avec la partie du territoire d'Hanovre qui est sur la droite de l'Elbe. En vain diroit-on que la franchise du port de Hambourg importe à toute l'Allemagne. A-t-on craint qu'en devenant Danois il ne cessât d'être commerçant? Altona, à la porte de Hambourg, ne fait-il pas un grand commerce? Les deux rives de l'Elbe n'appartiennent-elles pas au Hanovre et au Danemarck, sans que le commerce de l'Allemagne en souffre? C'est encore là une de

ces anciennes idées qui n'ont plus d'application dans le temps présent. Il faut porter le même jugement sur celle qui a fait penser long-temps que les républiques étoient plus propres au commerce que les monarchies; toutes les capitales du commerce de l'Europe ne sont-elles pas des capitales de monarchies ? Pétersbourg, Stockholm, Copenhague, Londres, Lisbonne, Naples, Constantinople lui-même sont-ils donc des républiques ? Paris fait maintenant le principal commerce de la France. Le commerce fleurit partout, quel que soit le gouvernement, pourvu que ce gouvernement lui accorde la seule protection dont il a besoin, laquelle consiste à ne pas s'en mêler.

6. Que le Portugal, abandonné par son souverain, qui s'est fixé dans un autre monde, devoit être assigné à un prince européen qui y résidât : les trônes sont des bénéfices à résidence. Le bien mutuel de ce pays et de l'Espagne exigeoit que le nouveau souverain fût choisi parmi les princes de la maison de Bourbon. On n'a pu accorder à la reine d'Etrurie qu'une indemnité qu'on pourroit appeler dérisoire, et dont il paroît qu'elle ne veut pas. Pousquoi le roi son fils n'auroit-il pas été appelé à gouverner cet état délaissé ? C'étoit le moyen d'éteindre une partie des jalousies qui règnent entre les monarchies d'Espagne et de Portugal.

7. Que le grand-duc de Toscane auroit dû être placé en Sardaigne avec un titre royal : la Corse devoit faire partie de son nouvel apanage. Ces deux îles, situées au centre de la Méditerranée, auroient reçu une nouvelle vie par la présence d'un souverain uniquement occupé d'elles. La Sardaigne doit souffrir de l'absence du roi, comme

la Corse souffre de l'éloignement de la France. Que fait d'ailleurs la Corse à la France? En 1789, la Corse lui coûtoit annuellement plus de 800,000 francs: cet établissement étoit inutile et cher; ce qui faisoit croire que la France le retenoit moins pour elle, que pour empêcher qu'un autre ne le possédât. Par suite de ce système, le roi de Sardaigne recevoit Lucques et la Toscane, et possédoit tout le Littoral de la Méditerranée, que Gênes lie parfaitement avec le Piémont.

Tel étoit l'ordre que nous avions regardé comme le plus convenable aux circonstances, et qu'il étoit aussi facile d'établir que tout autre : il dépendoit de la volonté du Congrès; il portoit avec lui l'accomplissement des trois conditions que nous avons indiquées comme indispensables dans l'état nouveau de l'Europe: 1. la simplification de son système; 2. la réunion de ses forces; 3. la distribution des pouvoirs européens adaptée au vœu et à l'état politique et moral des nations.

Que l'on compare ce plan avec ce que le Congrès laisse après lui, et que l'on voie quel est celui des deux qui répond le mieux à l'attente qu'a dû exciter l'Europe assemblée dans tout l'éclat de sa majesté, dans toute l'étendue de sa puissance et de ses lumières.

CHAPITRE XXVI.

Double état de l'Europe.

Après avoir traité en détail de tous les états de l'Europe, ne seroit ce pas laisser le tableau incomplet que de ne pas faire remarquer une singularité qui se montre au milieu d'elle pour la première fois depuis la création du monde? Presque tout y existe à double : on diroit qu' il y a deux Europe, politiquement, civilement et religieusement.

A l'ouverture du Congrès, cette double existence se faisoit remarquer plus encore qu'elle ne le fait aujourd'hui, Quelques-unes des décisions du Congrès, l'entreprise de Napoléon, et des arrangemens particuliers entre quelques princes, ont effacé plusieurs traits de cette singulière position.

Que l'on veuille bien prendre la peine de suivre cet exposé.

La Suède a un roi reconnu et un roi réclamant.

Il y a peu de jours que le trône de Naples comptoit deux compétiteurs.

Il y a peu de jours que les comptes sont apurès entre Charles IV et Ferdinand VII. (1).

---

(1) Voyez le traité entre le père et le fils.

Plusieurs hommes encore vivans ont régné où d'autres règnent aujourd'hui.

La Suède et la Norwège,
La Hollande et la Belgique,
La Russie et la Pologne,
La Prusse et la Saxe,
L'Autriche et l'Italie,
Le Piémont et Gènes,

présentent des réunions et incorporations totales ou partielles, souvent à titre d'égalité, quelquefois même de supériorité. Quelques uns de ces états suivront leurs propres lois: ainsi la Norwège a sa diète à part; les divisions de la Pologne attachées à la Russie, à la Prusse, à l'Autriche, doivent, aux termes du traité de Vienne, obtenir une représentation et des institutions nationales. L'Italie ne sera pas régie d'après les lois de l'Autriche et de la Hongrie. Il n'est pas jusqu'à l'île d'Elbe qui n'ait compté à la fois un détenteur et un aspirant.

Si de l'Europe on passe aux colonies, on trouvera que le pavillon blanc et le pavillon noir se disputent Saint-Domingue; que l'ancien maître blanc demande au nouveau maître noir de lui restituer ses champs fertiles, et de les faire fructifier de nouveau pour lui: on trouvera l'immense Amérique ébranlée toute entière, et ruisselante d'un sang répandu pour et contre l'Espagne, pour la liberté du Nouveau-Monde en opposition à la dépendance que l'Ancien veut maintenir, pour la supériorité et la domination des Européens contre l'égalité et l'émancipation que les enfans de l'Amérique réclament.

Le Portugal et le Brésil sont encore unis de nom, mais dans une position inverse de ce qu'el-

le étoit antérieurement au passage du prince-régent en Amérique ; ils ne peuvent plus maintenir leurs anciens liens dans un contraste si nouveau.

Sûrement jamais le soleil n'a éclairé rien de pareil. Se tourne-t-on du côté du civil, c'est le même spectacle : en combien de pays la terre ne compte-t-elle pas de doubles propriétaires ?

Quelle est la place qui n'ait pas eu plusieurs titulaires, qui sont exposés à se rencontrer tous les jours ?

On diroit qu'un double esprit anime tous les hommes, et s'est emparé d'eux. Les mots ont deux acceptions, les actions deux mesures ; et, pour que ces balances soient moins justes, ce sont toujours des balances de parti.

Le dogme a cessé d'être un objet de discussion : il est consolant de penser qu'il est resté un objet de respect pour tout le monde. Mais la division s'est établie sur la manière d'envisager la religion par rapport à la société : les uns veulent la faire valoir par le maintien rigoureux des observances légales ; les autres, sans les infirmer, se rattachent plus particulièrement à la morale, comme sauve-garde de la société.

Des faits particuliers, qu'il est inutile de rappeler, ont fait ressortir cette ligne de démarcation ; ils ont dû apprendre aux imprudens que leur manière de voir pouvoit bien n'être pas partagée par tout le monde.

Nous bornerons là ce rapprochement, qu'il seroit facile de pousser plus loin. Le but sera rempli, si l'on a fait sentir combien il faut de discernement et de prudence pour empêcher que tant d'élémens de division ne deviennent des principes de discorde et ne rallument de grands incendies.



CHAPITRE XXVII.

Oublis du Congrès — Religion, Colonies, Commerce.

L'ordre politique de l'Europe n'a pas été seul ébranlé dans le cours de la révolution ; ce ne sont pas seulement les territoires et les gouvernemens qui ont été atteints par les subversions auxquelles le Congrès se proposoit de remédier : l'ensemble de l'ordre social a de même été affecté par des bouleversemens semblables à ceux que l'ordre politique a éprouvés ; le monde moral a été troublé comme le monde politique.

Cette observation s'applique principalement à trois articles : l'état du culte catholique, les colonies, et le commerce. De grands malheurs ont au moins eu l'effet de ramener les hommes qui sont restés si fort divisés sur d'autres points, à s'entendre sur celui-ci : c'est que la religion est la base des sociétés. Le principe est reconnu, il ne peut plus y avoir d'opposans à cet égard. La conséquence de ce principe est que l'état civil du culte ne peut rester incertain et précaire. La religion catholique est celle de la plus grande partie des habitans de l'Europe. Cette contrée compte à peu près cent millions d'hommes attachés à ce culte. Son état civil à été entièrement changé par la rèvolution.

Le clergé catholique étoit élevé dans toute l'Europe à un haut degrè d'honneurs et de fortune. Un grand nombre de ses membres, ainsi que plusieurs corps ecclésiastiques, prenoient place parmi les souverains. Dans tous les corps politiques, les premiers rangs étoient assignés au clergé: c'étoit la loi générale de l'Europe; c'est encore celle de l'Angleterre à l'égard de ses pairs. Mais presque partout le clergé a perdu son rang et sa fortune : en France, en Allemagne, en Pologne, il est effacé du corps politique, et borné aux seules fonctions de son ministère. On vient de voir cette exclusion l'atteindre dans un pays qui s'est toujours montré très-attaché à la religion catholique et à ses ministres : la loi fondamentale des Pays-Bas, qui accorde des distinctions à la noblesse, n'assigne aucun rang au clergé dans la nouvelle organisation politique de l'état (1). Le clergé se trouve ainsi bien loin des temps où les Suger, les d'Amboise, les Wolsey, les Grandvelle, les Richelieu, les Mazarin, les Fleury, présidoient avec tant d'éclat, de force ou de sagesse aux destinées des plus grands etats de l'Europe.

Le clergé, devant servir de guide aux peuples, doit être très éclairé: il faut que ceux qui ont à instruire les autres en sachent plus qu'eux; il faut aussi que ceux qui ont à régler, à corriger les autres, ne dépendent pas d'eux : autrement le

(1) En France, on a été encore plus loin, car les deux dernières tenues des colléges électoraux n'ont pas présenté la nomination d'un seul membre du clergé. C'est vraisemblablement un exemple unique dans l'histoire des peuples modernes qui vivent sous la religion chrétienne.

ministère est lié ou moins considéré. Ainsi les lumières et l'indépendance sont les attributs distinctifs et essentiels de l'existence du clergé; mais, par son nouvel état, il est attaqué dans ces deux sources principales de son existence.

1. Par la nature même des élémens qui contribuent à son renouvellement.

Il faut bien considérer la constitution de l'état ecclésiastique.

L'éducation ecclésiastique est longue et chère. Le prêtre catholique est séquestré, par état, de toutes les occupations lucratives qui appartiennent aux autres professions; il ne peut, comme elles, cumuler ou varier ses occupations : il n'en a qu'une, et pour toute la vie. Il est donc, sous ce rapport, placé dans une condition inférieure à celle des autres classes de la société. Les degrés si nombreux et si variés, qui composoient l'ancienne hiérarchie ecclésiastique, n'existent plus. Le nombre des places est si uniforme et si court, qu'il fournit bien peu de nuances entre un évêché pauvre et une cure encore plus pauvre. Les moyens de placement et d'émulation manquent donc à la fois dans le clergé. Par conséquent, les classes qui jadis apercevoient dans cet état des moyens aussi assurés qu'honorables d'existence, n'y seront plus appelées par le même attrait; les parens qui se regardent comme chargés plus directement du sort que de la vocation de leurs enfans, n'éprouveront qu'un foible empressement pour les faire entrer dan un état qui ne leur offrira plus que des dédommagemens très-bornés pour les sacrifices qui y conduisent. La composition du clergé s'en ressentira nécessairement, et par elle aussi la manière d'être de ce

corps. Les vertus resteront les mêmes : il y en a eu, et il y en aura toujours beaucoup dans le clergé catholique ; mais, en se renouvelant dans des classes moins éclairées, en s'occupant d'objets moins relevés, il n'atteindra pas à la même élévation que ses prédécesseurs.

2. Les moyens de substistance du clergé se tirent des tributs payés par les peuples. C'est Joseph II qui a donné en grand l'exemple de subvenir par ce mode à ses besoins, et de déroger aux lois et aux habitudes que depuis des siècles l'Europe avoit suivies à l'égard du clergé. Le culte catholique est défrayé comme les autres services publics. Mais il faut observer, 1. que dans les momens de crise, le clergé est plus exposé à être négligé, par la même qu'on le suppose plus patient. Voilà la seconde fois, depuis deux ans, que les traitemens ecclésiastiques de France sont arriérés de manière à faire éprouver de grandes souffrances aux membres du clergé. 2. Que le clergé, état composé généralement de cadets de familles pauvres, vivant presque toujours hors de leurs familles, ne pouvant ni cumuler ni changer ses occupations, est bien plus dépendant de l'état qu'il remplit que les classes qui ne portent pas le joug des mêmes obligations. Les hommes placés sous une pareille constitution d'état, ont besoin d'un plus haut degré de certitude dans leurs moyens d'existence que ceux qui vivent sous une discipline moins sévère. C'est précisément le contraire qui a lieu dans cet instant.

Cet exposé doit suffire pour montrer que l'état du clergé catholique est affecté d'une manière qui mérite de fixer l'attention des gouvernemens.

La religion et tout ce qui s'y rapporte sont des objets d'une trop haute importance pour être négligés dans aucune des parties qui contribuent à son maintien. Il ne s'agit pas de rappeler le clergé au rang des souverains, non plus que de le faire rentrer dans la jouissance des richesses qu'il avoit acquises aussi légitimement qu'il s'en est séparé courageusement, mais il s'agit de lui assurer un sort fixe, indépendant, également éloigné de l'ancienne opulence et de l'indigence actuelle ; car, après avoir été un objet d'envie, il s'en faut de bien peu qu'aujourd'hui il n'en soit un de pitié Le clergé doit être sans inquiétude sur son entretien de chaque jour, indépendant dans l'exercice des fonctions dont rien ne doit pouvoir altérer la liberté et la dignité. On a pu se croire fondé un instant à voir réaliser l'espoir qu'enfin ce grand article des garanties sociales de l'Europe trouveroit place parmi les occupations du Congrès. L'état de l'église d'Allemagne lui a été déféré ; c'étoit l'initiative de cette importante question ; mais bientôt les réclamations se sont bornées aux grands chapitres des églises de cette contrée. Comme ce ne sont pas là précisement les plus solides appuis de la religion, nous nous bornerons à observer qu'elles n'ont pas eu de suite.

A ces considérations générales sur l'état du clergé catholique, il faut en ajouter deux autres,

La première concerne l'exercice de l'autorité du Pape.

La seconde, le nouvel esprit qui doit animer le clergé.

Tout le monde a gémi sur les violences qu'ont éprouvées les deux derniers souverains pontifes. Ces procédés étoient tellement hors des habitu-

des de respect qui protégeoient le père de tous les chrétiens, et qui remplaçoient la force de souveraineté qui lui manque, qu'il n'est personne qui ne se soit senti blessé par chacun des outrages dont ils ont été l'objet. Aux sévices personnels, on a joint la dépouillement de leurs états. C'est un bien commun au monde chrétien, qui veut voir son chef revêtu des attributs les plus révérés parmi les hommes, et qui, après tant de siècles de grandeur, le chercheroit avec douleur, et peut-être s'égareroit en le retrouvant dans un état inférieur à l'idée qu'il s'en est formé, ainsi qu'au rang que les siècles ont assuré à sa dignité. Le Pape doit être à Rome souverain inviolable de tous ses états, hors de toute querelle et débats politiques, sous la sauve-garde de la moralité du monde chrétien : voilà sa garde et son armée.

Mais aussi faut-il que, de son côté, le Pape ne voie dans toute la chrétienté qu'une société à pacifier et non à dominer; que toute prétention, tout retour à une antiquité dont les vestiges et la signification sont perdus, disparoissent enfin. La vétusté n'est pas l'antiquité. Que sans devancer le temps, sans presser sa marche, du moins on ne la contrarie pas, et on la suive; que les bornes entre les deux intérêts temporels et spirituels soient fixés des manière à ne pouvoir plus être confondus. Comment en effet, dans le temps où nous vivons, espéreroit-on attacher les hommes à une chose sous prétexte de religion, lorsque cette même chose conduit à laisser sans pasteurs les églises situées dans les états dont les chefs se trouveroient divisés d'intérêt temporel avec le Pape? Comment faire accepter par les

hommes, que le spirituel doit être soutenu par le temporel, et le temporel vengé par le spirituel, et que la religion entre pour rien dans cette interversion manifeste de la nature des choses? Rien au contraire ne peut lui faire plus de tort. Comment faire entendre aux hommes de ce temps que les actes les plus nécessaires au gouvernement de l'église, tels que l'institution des premiers pasteurs, doivent être considérés comme de simples grâces?

La cour de Rome rentrera sûrement dans les limites dont la transgression entraîneroit de fort graves inconvéniens. Elle ne voudra pas pousser sa victoire, *victoire fort grande*, de manière à se faire accuser à son tour d'ambition et d'esprit de conquêtes: ainsi dans ces derniers temps, on a vu des évêchés subir, sur de simples ordres de Rome, des changemens qui ne pouvoient résulter que de l'observation des formes reconnues à-la-fois par l'église et par l'état. Ces invasions ont, comme on auroit dû s'y attendre, fait élever des réclamations; elles suffiront sûrement pour tenir la cour de Rome en garde contre de pareilles entreprises, et pour en empêcher le retour (1).

Cette cour va se trouver dans une position qui la forcera de modifier ses pratiques ordinaires; elle provient du changement qui s'opère dans une partie de la chrétienté. La Pologne catholique est partagée entre deux souverains qui ne le sont pas. Les acquisitions de la Prusse sur le Rhin lui donnent pour sujets ceux des anciens

(1) Voyez ce qui s'est passé en 1814, relativement aux évêchés de Constance et de Basle.

électeurs ou princes ecclésiastiques. La Belgique est gouvernée par un prince qui n'est pas de la même religion que les anciens souverains de ce pays : cependant les besoins spirituels de ces provinces, et les relations qui en sont la suite, ne changeront pas comme le nouveau gouvernement, ni avec lui ; il faudra continuer de s'adresser à Rome ; il s'établira donc entre le Pape et les souverains des communications d'une nature différente de celles qui existoient autrefois : ausi le roi de Prusse ne sera plus considéré à Rome comme un simple marquis de Brandebourg ; la Hollande ne sera plus bornée au régime des missions ; le puissant souverain de la Russie, comptant dans ses sujets de Pologne, anciens et nouveaux, plusieurs millions de catholiques, ne peut plus être regardé par le Pape comme n'étant que le chef de l'église grecque de Russie. Il en est de même des catholiques d'Irlande ; ils sont devenus trop nombreux, trop remuans, trop protégés par une partie de l'Angleterre elle-même, pour qu'ils n'obtiennent pas une existence qui donnera lieu au gouvernement anglois de traiter souvent avec Rome. Le roi de Wurtemberg érige des évêchés, et fonde des universités en faveur des catholiques. Le grand duc de Bade acquiert des pays catholiques. Tout est donc changé dans les rapports de la cour de Rome avec un grand nombre de souverains auxquels elle étoit étrangère avant cette époque. Ce passage à un nouvel état est digne d'observation, et demande de la part de la cour de Rome une grande attention, pour ne pas rebuter des princes nourris dans des idées étrangères aux siennes propres, et qui peuvent ne pas attacher une grande im-

portance à des choses auxquelles on est peut-être dans l'habitude d'en mettre beaucoup à Rome.

Une partie du clergé de l'Europe a subi une cruelle épreuve pendant quinze ans ; il en est sorti couvert de gloire, et d'une gloire d'autant plus pure, qu'elle lui est entièrement personnelle; car il a passé tout ce temps sans chefs, sans espoir, sans patrie, sans fortune, sans autres liens que ceux du devoir, et nulle part il ne s'en est écarté.

En tous pays le clergé a montré beaucoup d'attachement aux gouvernemens sous lesquels il avoit l'habitude de vivre. En Pologne, en Belgique, à Venise, en Espagne, en France, partout le clergé a paru également fidele. Au Mexique, c'est le clergé qui soutient la cause de l'Espagne ; les gouvernemens doivent compter sur lui ; ils le trouveront religieux observateur des engagemens qu'il aura contractés ; mais qu'a ces titres de gloire, le clergé joigne aussi celui de se bien pénétrer de la connoissance de l'esprit du temps, au milieu duquel il exerce ses augustes fonctions ; qui pour leur donner plus d'efficacité, il les présente toujours comme un bienfait, qu'il les fasse accepter plutôt qu'il ne les commande ; qu'il pénètre dans les cœurs comme un jour doux entré dans des yeux délicats ; qu'en continuant d'être éclairé des lumières de Bossuet, il se montre pénétré de la douce morale de Fénelon ; qu'il bannisse du milieu de lui toute espèce de contentions, toute apparence de ces funestes divisions qui montrent deux églises dans ce qui est essentiellement *un* ; que ne pouvant plus, comme autrefois, être la source des lumières, il en soit toujours le foyer, que ces lumiè-

res soient toujours vives, et jamais brûlantes, plus dirigées vers le présent et l'avenir que vers le passé, et qu'il n'affoiblisse en rien le respect qui s'attache en tout pays et en tout temps à la réunion des talens et des vertus, en détournant ses regards des grands changemens qui se sont opérés autour de lui, et qui lui assignent une place toute nouvelle dans l'esprit des hommes (1).

Les colonies ont ouvert pour l'Europe des sources de richesses qui en ont changé la face. Que l'on considère ce qu'elle étoit au seizième siècle, époque de leur découverte ; mais cette source est attaquée à la fois dans ses deux branches principales, Saint Domingue et l'Amérique espagnole. C'est un principe élémentaire, en fait de colonies, que ce qui appartient à l'un intéresse tous les autres; la richesse principale de l'Europe venant d'elles, et se subdivisant dans toutes les mains: ce sont autant de canaux qui entretiennent au sein de l'Europe la fécondité. Les colonies sont le *Nil* de l'Europe. Mais dans quel état se trouvent-elles par suite des commotions auxquelles elles sont en proie depuis ving-cinq ans?

Saint-Domingue menace de venir l'Alger des

---

(1) C'est avec douleur qu'on a vu le clergé de la Belgique fomenter, par son exemple, de grandes oppositions à l'acceptation de la loi fondamentale proposée par le roi. Le prétexte sur lequel il s'appuyoit est dénué de fondement, et lui fait courir le risque de perdre de sa considération dans l'opinion de l'Europe. Au reste, ce qui se passe de la part du clergé en Italie, en Espagne, en Belgique, en Irlande, mérite de fixer la plus sérieuse attention des gouvernemens, et des hommes en possession de fixer l'opinion.

Antilles. Les chefs auxquels il est livré font craindre, s'ils sont attaqués, de n'y laisser qu'un monceau de cendres détrempées dans du sang. Là, la destruction, l'extermination, feront la défense; là, il ne faut pas compter sur les abdications, sur les arrangemens qui, en Europe, terminent à l'amiable tant d'affaires. A Saint-Domingue tout sera dévasté. Si tel est l'état dans lequel on doit le retrouver, il vaut encore mieux le laisser comme il est; car enfin, quelque déplorable que soit cet ordre de choses, il prête à des relations commerciales, seul but de toute colonie. On peut du moins acheter et vendre à Saint Domingue, et ce double mouvement des métropoles sur les colonies, et des colonies sur les métropoles, peut être entretenu. Nous sommes loin de partager l'opinion de ceux qui préféreroient de voir Saint-Domingue englouti par les flots de la mer, plutôt que possédé par la population noire, cela ressemble beaucoup a: *Périssent les colonies plutôt que nos principes.* Mais, en cas d'attaque à force armée contre Saint-Dominque, si les nègres sont tués, s'il se retirent dans les mornes, s'il faut de nombreux corps de troupes pour les contenir dans ces repaires, et les empêcher d'en sortir le fer et la flamme à la main, on n'aperçoit pas comment Saint-Domingue seroit plus profitable pour la France que pour les propriétaires. Les esclaves détruits, il faudra en acheter d'autres. A quel prix, en quel nombre? Les débarqués d'Afrique sur cette terre d'insurrection seront-ils toujours étrangers aux idées d'indépendance qui ont soulevé et armé la population semblable à eux. Il est très-vraisemblable qu'avec ces nouvelles re-

crues, on n'auroit fait autre chose que d'avoir été chercher des soldats pour Chr stophe et ses ayanscause. Toute cette question de Saint-Domingue est un cercle vicieux de crimes commis et de crimes à redouter, un labyrinthe de difficultés fait pour engendrer des difficultés encore plus graves; les nœuds sous lesquels Laocoon succombe enlacé, sont moins inextricables, et la tête des furies hérissée de serpens, n'effraye pas les regards par un plus monstrueux assemblage.

C'est encore au nom de l'indépendance que le vaste continent de l'Amérique est arrosé de sang. Du détroit de Magellan à la Californie, on se bat, on se déchire: c'est la plus vaste guerre civile dont l humanité ait eu à gemir. L'Espagnol s'est montré en Amérique ce qu'il a été en Europe, constant et féroce, quoique très-souvent généreux, inflexible dans son opinion, invariable dans son parti, également inébranlable et inexorable. Pour l'Espagnol, le sang, les ruines ne sont rien: c'est faire triompher son parti, qui est tout. Ainsi, dans les provinces de Caraccas et de Vénézuéla, les mêmes villes ont été prises, reprises et saccagées dix fois: Monté Vidéo a résisté jusqu'au dernier jour; Buénos Ayres s'est montré infatigable dans la poursuite de l'indépendance. Ce caractère espagnol, toujours le même dans des climats et dans des circonstances si différentes, est vraiment bien remarquable.

L'Amérique, séparée de l'Espagne, ressemble à un un vaisseau errant au milieu d'une mer orageuse, sur lequel l'équipage s'égorge. C'est Napoléon qui, en attaquant l'Espagne, a coupé le câble qui attachoit ce vaisseau au rivage. Mais tandis que l'Espagne combattoit pour repousser

le joug de la France, de son côté l'Amérique s'armoit pour se soustraire à celui de l'Espagne. Il étoit bien évident que cela devoit finir ainsi. Les idées d'indépendance qui fermentoient depuis long-temps au sein de l'Amérique, ne pouvoient manquer de faire explosion à la première lueur de liberté : jamais occasion n'avoit été plus favorable, et ne fut saisie plus avidement.

Mais, pendant qu'on se bat et que l'on s'égorge en Amérique, qui est-ce qui cultive les champs de l'Amérique ? qui achète les marchandises de l'Europe ? qui exploite les mines qui payent tout en Europe et dans tout l'univers ? Si on se bat au Mexique, on souffre en Europe (1). C'est à ce mal qu'il falloit remédier : et qui mieux que le Congrès pouvoit le faire ? qui mieux que lui pouvoit faire sentir qu'il ne s'agissoit pas seulement de l'Espagne, mais de toute l'Europe, vi-

(1) En temps ordinaire, le Mexique envoyoit annuellement en Europe,

	dollars.
En métaux monnoyés.	32,000,000
En 1814, on n'a frappé à Mexico que .	7,624,132
On a été réduit, en 1813, à frapper en cuivre	6,124,132

C'est la première fois, depuis la conquête qu'on a frappé du cuivre.

La diminution dans l'envoi des denrées a dû être encore plus considérable. En 1788, le Mexique recevoit annuellement plus de cent millions de marchandises d'Europe. Il en envoyoit pour une très-grande somme. Ce mouvement est arrêté : quelle perte pour les deux pays !.... Voyez aussi ce que les papiers américains publient sur la rareté du numéraire aux Etats-Unis.

siblement affectée par ses commotions. C'étoit dans ce même ordre d'idées générales qu'on apercevoit un moyen de prévenir le saccagement de Saint-Dominque. Il résistera, parce qu'il s'attend à n'avoir affaire qu'à la France seule : peut-être prendroit-il d'autres déterminations s'il voyoit toutes les puissances coloniales dressées contre lui, réunies ensemble pour faire connoître aux chefs qu'il n'y a pas de secours à attendre pour eux tant qu'ils ne seront pas rentrés dans l'ordre et pour leur garantir la jouissance des avantages que l'on conviendroit de leur assurer.

Au point auquel les choses en sont venues, l'Amérique n'appartient plus à l'Espagne : directement elle n'appartient qu'à elle même, et indirectement au corps de l'Europe. Aussi n'est-ce pas sans un vif sentiment de douleur que l'on voit l'Espagne s'occuper d'expéditions qui achèvent de la ruiner, et qui n'ont pas d'autre but que de faire exterminer leurs frères d'Amérique, aspirant à la liberté, par quelques milliers de ces mêmes soldats qui viennent de reconquérir celle de l'Espagne. Que prétend-elle faire avec quelques bataillons lancés sur cet immense continent, ayant à combattre toute sa population, que l'annonce de cette attaque n'a pu manquer de réunir ? Les conseils d'Espagne, tout préoccupés de l'importance des tributs du Mexique et du Pérou, qu'ils croient devoir suppléer à tout ce qui manque à l'Espagne par elle-même et par les défauts de son administration, se sont étrangement aveuglés sur l'état de ces deux pays. Se figurent-ils donc n'y trouver que ces mêmes Indiens qui n'avoient pu résister à la poignée d'hommes que guidoient Cortez, Almagro et Pizarre? Ces Amé-

ricains, qu'ils vont affronter, ne sont-ils donc pas les descendans de ces intrépides conquérans ? Le cabinet de Madrid peut-il se dissimuler que les armes et les animaux devant lesquels les Indiens, frappés de terreur ou de superstion, tomboient à genoux, sont devenus d'un usage aussi général en Amérique qu'ils peuvent l'être en Espagne? C'est à peu près comme si l'on alloit attaquer les Russes, dans l'espoir de ne trouver chez eux d'autres armes que les flèches dont se servoient leurs pères. Si l'on pouvoit se laisser aller à un autre sentiment que celui qu'inspirent les calamités que de si fatales méprises attirent sur les peuples, ne seroit-on pas fondé à sourire de pitié en voyant la confiance que l'on attache à de pareilles entreprises, en voyant les auteurs des plans d'après lesquels on les dirige, tracer sur la surface du globe une route triomphale à une poignée d'hommes à peine suffisante pour en contenir un point? Il semble voir une traînée de fourmis gravir une montagne. Aussi qu'est il arrivé? Cette expédition de Morillo, si longuement et si chèrement préparée, de ce chef dont le langage à Cadix étoit si arrogant, a subi tous les inconveniens attachés aux expéditions lointaines chez tous les peuples, et surtout chez les Espagnols. Leur lenteur, leur incurie, leur régime sanitaire, sont les principaux ennemis de leur succès. Au point d'arrivée, les maladies avoient déjà moissonné une partie des troupes. Une autre partie a péri avec des objets précieux, par un de ces défauts de soins si communs parmi les Espagnols. Le reste se consume sur des plages brûlantes, en attendant des renforts qui n'auront pas un meilleur sort. Tout ce qui veut aborder est dé-

truit, trouve devant lui des forces supérieures aguerries au genre de défensive le plus redoutable (1); et ce même chef qui, avant de s'éloigner de l'Europe, dévoroit en idée l'Amérique, la montroit comme tremblante et déjà soumise (2), est réduit à ne pas oser y mettre le pied. Toute expédition de l'Espagne contre l'Amérique aura le sort que son invincible Armada éprouva contre un autre ennemi. La puissance angloise elle-même, toute grande qu'elle est, aidée de l'habileté de ses marins pour les expéditions de cette nature, seroit encore loin de correspondre à ce qu'exigera dorénavant toute attaque contre le continent américain. Que sera-ce donc de la lente et de la nécessiteuse Espagne (3)? Loin que des expéditions armées puissent rendre à l'Espagne ses colonies, elles n'auront d'autre effet que de les lui faire perdre irrévocablement : tous les Américains se réuniront contre elle, comme il est arrivé à l'apparition de Morillo (4). De plus, ces peuples, aigris par les attaques, par les ménaces

---

(1) Les Espagnols d'Amérique font la guerre contre les Espagnols d'Europe, comme ceux-ci l'ont faite contre les François. La même méthode ne peut manquer d'avoir le même résultat.

(2) Voyez la proclamation de Morillo, datée de Cadix, au départ de l'expédition.

(3) Ce que les Anglois n'ont pu faire avec 16,000,000 hommes et les troupes allemandes à leur solde, contre 2,500,000 Américains, 10,000,000 Espagnols le pourroient contre toute la population de l'Amérique!

(4) Voyez la proclamation de Buénos-Ayres et du congrès mexicain.

et par les menées de la métrople, enhardis par le succès de leur résistance, confians dans leurs propres forces, finiront par rompre avec elle, et la repousseront de ses marchés, dans lesquels les sentimens, que l'unité du sang, la conformité des mœurs, du langage et des habitudes, peuvent produire, devoient lui assurer de lucratives préférences: seule chose dont l'Espagne eût besoin.

L'Amérique espagnole est donc à jamais séparée de l'Espagne : elle pourroit n'être que séparée, elle peut finir par être perdue pour elle. Ce sont, comme on voit, deux choses très-différentes, et que le Conseil d'Espagne devroit savoir distinguer (1).

On a dit souvent que la conquête de l'Améri-

(1) Depuis que ceci est écrit, on annonce que le général Morillo a formé le siége de Carthagèue. On se rappelle le sort qu'eut la tentative faite contre cette ville par l'amiral Vernon.

Le but de cette entreprise est de donner à l'Espagne des points d'appui pour les troupes qu'elle enverroit en Amérique.

Quelque puisse être le succès de quelques actions particulières, succès toujours balancés dans le cours d'une guerre, le résultat n'en est pas moins certain. Les malheurs de l'Amérique et de l'Espagne pourront être prolongés, mais le sort que la nature des choses lui assigne ne sera pas changé.

Dans le cours de la guerre des Etats-Unis, les généraux Howe, Gages, Clinton, Burgoigne et Cornwallis, commencèrent par d'assez grands succès; les deux finirent par se rendre prisonniers avec leurs armées.

Règle générale: toute guerre d'une métropole éloignée contre une colonie vaste et peuplée, doit finir par tourner contre la métropole.

que avoit dépeuplé et ruiné l'Espagne : ce que l'on peut assurer, c'est que la tentative d'une nouvelle conquête achèvra infailliblement l'ouvrage de la première. C'étoit à terminer cette sanglante agonie que l'on auroit désiré voir le Congrès appliquer tous ses soins : par ce seul acte, il devenoit le bienfaiteur de l'univers (1).

Plusieurs considérations paroissent propres à l'y déterminer.

1. C'est que quand même, pour rendre un hommage bien hors de saison aux droits possessifs d'une nation, l'Europe voudroit s'abstenir d'intervenir entre la métrople et les colonies, elle n'en seroit pas plus la maîtresse; car elle va se retrouver dans la position où elle fut placée par la séparation des États Unis avec l'Angleterre. Voilà, dans moins de quarante ans, le même cas qui se présente deux fois. A cette époque, les agens de l'Amérique se répandirent dans toute l'Europe ; l'Espagne elle-même les reçut, et peu après les soutint de toutes ses forces. L'Europe ne tarda pas à y apercevoir de nouveaux débouchés qui venoient s'offrir à son commerce. Dans celle-ci, les envoyés de Mexico, de Lima, de Buénos-Ayres (2), ne se feront pas attendre. Les Américains du Nord soutiennent, par beaucoup de moyens, leurs frères de ces contrées. L'insurrection triomphante n'a pu manquer d'aller au secours de l'insurrection encore militante. De leur

(1) Voyez ce qui s'est passé sur la rivière de la Plata, à l'annonce de l'expédition de Morillo.

(2) Les députés de Buénos-Ayres sont déjà à Londres.

côté, un grand nombre d'Européens forment tous les jours des établissemens et des relations fixes ou temporaires sur le continent américain (1); ils sont dérangés à chaque instant par les tentatives de l'Espagne, qui se présente toujours avec son exclusif, seul régime qu'elle connoisse. Les gouvernemens ne finiront-ils pas par prendre parti dans la cause des sujets ? Le commerce de ce pays est si avantageux, que désormais aucun moyen de gouvernement n'est capable d'empêcher les sujets de chercher à y prendre part. L'intervention des gouvernemens deviendra donc indispensable, et l'on voit d'avance le parti qu'ils prendront.

2. Il est probable que les attaques réitérées de l'Espagne contre l'Amérique venant à aigrir l'esprit des habitans, les portera à rejeter le gouvernement monarchique, et à se livrer uniformément au régime républicain, dont ils ont à leurs portes un exemple bien séduisant. S'il est trop vrai que les principes et l'exemple de la révolution des Etats Unis aient déterminé en grande partie celle de France, quel effet ne produiroit pas sur l'Europe le spectacle de l'Amérique entière, moins le Brésil, gouvernée en république, surtout lorsque le gouvernement représentatif devient à peu près celui de toute l'Europe. Des points de vue aussi nouveaux, des dangers aussi grands, des avantages aussi importans ne formoient-ils pas un digne sujet d'attention pour le

(1) Voyez les comptes rendus sur les produits du commerce de l'Amérique espagnole, pendant les années 1812, 1813.

Congrès. Le moment de s'occuper de cette grande question des colonies paroissoit donc arrivé. N'étoit-il pas heureux pour l'Europe de pouvoir imiter ce que fit l'Angleterre à la suite de ses troubles, lorsqu'elle se déchargea sur ces colonies encore sauvages d'une foule d'hommes inquiets par tempérament comme par habitude, et qui, un demi-siècle après, lui firent trouver de nouveaux moyens de richesse et de prospérité sur ces rivages fécondés par les mêmes mains qui avoient déchiré leur patrie. L'Europe éprouve le même besoin: elle éprouveroit le même soulagement d'un ordre de choses qui appelleroit dans les colonies un grand nombre de personnes que les chances de la révolution ont enlevées à ces habitudes de calme et de sécurité que la société a besoin d'attendre de ses membres, et qu'à leur tour les membres de cette même société ont besoin de trouver dans elle. Les états du nord de l'Europe, et particulièrement l'Angleterre, ont le plus grand intérêt à la solution de cette question (1). L'Espagne elle-même, qui, par un esprit de routine, se montre si effrayée sur ce qu'elle appelle la perte des Amériques; qui, en voulant les reprendre, fait tant de dépense pour arriver a les perdre plus sûrement et plus vite; l'Espagne n'est pas moins intéressée à l'indépendance immédiate des colonies: 1. parce qu'il est bien évident qu'elle ne peut plus régner sur ces contrées: elles lui ont échappé sans retour; parce que la prospérité de l'Amérique, fruit inséparable de son émancipation, tournera au profit de l'Espagne,

(1) Voyez *les trois Ages des Colonies.*

comme à celui des autres parties de l'Europe. Plus les colonies prospéreront, plus l'Espagne prospérera : l'Amérique enrichira son ancienne métropole, à laquelle elle ne coûtera plus rien, comme les Etats-Unis ont enrichi l'Angleterre depuis qu'elle a éprouvé l'heureux malheur de les perdre. Elle fit dans son temps, come l'Espagne fait dans le sien. Sous l'inspiration de son plus grand ministre, lord Chatam, elle fit la guerre pendant six ans, et dépensa deux milliards pour tâcher d'échapper à la fortune qui s'offroit à elle ; tant les idées d'habitude ont d'empire, même sur les hommes les plus éclairés.

Nous avons beaucoup creusé cette question, qui est la pensée de notre vie toute entière, et plus nous en avons comparé les élémens avec les faits dont nous avons pu nous procurer la connoissance, plus nous sommes restés affermis dans la conviction que peu d'années après l'indépendance de l'Amérique, l'Europe n'auroit ni assez de bras, ni assez de matières premières pour garnir les marchés de l'Amérique. Mais il faut se hâter de courir à son secours. Chaque homme que la guerre enlève à l'Amérique est un consommateur perdu pour l'Europe, et dans l'état de dépopulation où ce pays se trouve, c'est une perte irréparable pour l'Europe. Que l'Amérique soit libre, que ses ports, comme ceux du Brésil, s'ouvrent à tous les pavillons sans exception ni préférence, et l'Europe n'a plus rien à désirer.

De militaire qu'elle a été, l'Europe est devenue commerçante. Si, dans ces derniers temps elle a été détournée de cette direction, elle vient d'y rentrer ; et c'est pour y rester, pour se mettre à l'abri des dommages et de la gêne que lui a

causés cette déviation, qu'elle a fait les efforts vraiment prodigieux qui l'ont conduite à son affranchissement. Désormais il n'est plus au pouvoir de qui que ce soit d'arrêter son essor. Un écrivain aussi judicieux qu'élégant a mis cette vérité dans tout son jour (1). Il est facile de prévoir qu'à l'avenir la guerre aura le commerce pour objet. On se battoit pour le territoire, quand toute richesse venoit de lui : on se battra pour le commerce, parce que l'on trouvera que la richesse vient encore plus de lui que du territoire, et que c'est lui qui donne au territoire toute sa valeur. Les nations sont appelées à se rencontrer toutes, et toujours dans cette arene ; puisse-t-elle n'être jamais teinte de leur sang ! Fasse le ciel que leurs paisibles combats se bornent à une lutte d'industrie aussi féconde pour le développement de leurs talens, que pour l'accroissement de leurs richesses ! Mais cette tendance commerciale de l'Europe doit étre favorisée par plusieurs motifs et par plusiers moyens Le commerce doit être employé á l'accroissement de la civilisation, et la civilisation, à son tour, doit servir à l'accroissment du commerce, et par lui à l'augmentation de la richesse générale. Expliquons-nous.

L'Europe est couverte d'une population commerciale qui dépasse beaucoup le besoin du commerce. Il y a plus de commerçans que de commerce (2). Toutes les classes intermédiaires de

(1) M. Benjamin de Constant.

(2) Il en est de même pour toutes les professions, et par la même raison.

la société s'y sont jetées, à la différence des temps anciens, dans lesquels il étoit confiné dans un petit nombre de mains. Ce changement provient de la diffusion des lumières. Depuis que les classes moyennes ou inférieures ont participé généralement à l'éducation réservée jusque-là aux premieres classes, l'accroissement des lumières les a portées vers le désir de l'accroissement de la fortune : on ne fait pas les frais de l'éducation pour n'en pas recueillir les fruits, et ces fruits sont la fortune et la considération sociale. On ne peut pas multiplier les emplois autant que les lumières acquises par l'éducation. Il falloit donc chercher dans une autre voie ce que l'on ne pouvoit trover dans l'ordre social, et cette voie, c'étoit le commerce. Les élémens, la langue, les rapports du commerce étant devenus une science commune, les hommes dont nous venons de parler ont trouvé dans ce nouveau genre d'occupation les moyens de fortune que la société leur refusoit partout ailleurs. Par là s'est formée cette multitude de personnes qui dans toutes les villes dirigent leurs vues vers le commerce; mai l'ancienne étoffe du commerce ne s'est pas étendue dans la même proportion; elle ne suffit plus pour tant de mains qui se présentent pour la saisir. Il faut donc travailler à lui donner l'étendue qui lui manque. Mais où en sont les moyens? Dans un meilleur ordre colonial, et dans les efforts que l'Europe doit faire pour porter la civilisation partout où elle n'a pas encore pénétrée, surtout pour étendre le goût des jouissances que l'Europe offre par les produits de son territoire ou de son industrie. Tout pays qui n'achète et ne consomme rien de l'Europe, est pour l'Europe comme s'il

n'existoit pas : plus il en achète et en reçoit, plus il se fait et devient de l'Europe. Tout goût européen qu'on donne à une terre équivaut à une nouvelle découverte de cette même terre. Or, c'est dans ce sens que nous entendons les rapports mutuels du commerce et de la civilisation, et l'appui qu'ils doivent se prêter.

Pétersbourg naît, et se civilise : le commerce de l'Europe y pénètre, Pétersbourg naît en même temps pour l'Europe : la civilisation y attire le commerce, et le commerce, à son tour, par tous ses riches ou rians accessoires, y propage et y fixe la civilisation. L'Amérique septentrionale étoit sauvage, inculte, déserte, il y a cent cinquante ans; et voilà qu'en 1810 elle comptoit 12,000 vaisseaux de commerce, et ses rivages présentant les plus belles cités de l'univers. Est-ce que tout cela est autre chose que le produit combiné de la civilisation et du commerce.

Quand l'Egypte fut occupée par les Français, quel Européen ne dut pas se réjouir de voir passer sous la domination de l'Europe cette terre qui ne lui tient presq'en rien, et d'y voir établir les goûts de l'Europe avec les nouveaux habitans, et les nouvelles mœurs auxquelles ce pays alloit appartenir? Qu'importe même quel peuple d'Europe dût régner sur l'Égypte, pourvu qu'il fût européen, pourvu que les goûts, l'industrie, les besoins et l'activité de l'Europe s'y introduisissent, et y prissent la place de la mollesse, de l'ignorance, de la pauvreté et de l'abjection d'esprit et de fortune dans lesquelles croupissent les descendans des peuples qui élevèrent les pyramides et créèrent les merveilles dont s'énorgueillit la patrie des Sésostris et des Ptolomées. De même

pour les colonies. Quand nous insistons sur la nécessité d'accélér leur séparation avec les métropoles, quelle est notre pensée en dernier résultat? N'est ce pas de leur donner, par la civilisation que la présence d'un gouvernement local et semblable à ceux de l'Europe ne peut manquer d'étendre parmi elles; de leur donner, dis-je, des goûts européens, dont la satisfaction tournera à l'accroissement des richesses de l'Europe ; car c'est elle qui devra y pourvoir? Par conséquent, chaque pas que la civilisation fera dans ces contrées encore vierges, tournera au profit de l'Europe. Par exemple, voilà le souverain du Brésil transplanté et fixé dans ce pays: quelle augmentation de biens en tout genre sa présence n'y produira-t-elle pas? Dans vingt ans le Brésil ne sera pas reconnoissable: il ira d'accroissemens en accroissemens: mais qui profitera de ces améliorations? n'est-ce pas l'Europe? Pourquoi? parce que c'est à elle que pendant des siècles il appartiendra de fournir le Brésil; plus il prospérera, plus il lui demandera: quand le prince du Brésil quitta Lisbonne, ce jour même les meubles de son nouveau palais et de ceux des grands qui l'accompagnoient furent commandés en Euenos, à Londres, à Paris, à Lyon. Étendez cela par la pensée, et placez à Mexico, à Lima, à Buenos-Ayres des gouvernemens comme il en existe un à Rio Janerio, et vous verrez ce qu'il en résultera pour l'Europe. Quel nouveau mouvement, quelles nouvelles richesses, quelles nouvelles jouissances, quelles nouvelles lumières se répandront sur l'Europe par l'exploitation de ces terres inconnues, par les innombrables découvertes auxquelles des rapports toujours croissans avec

ces pays neufs donneront lieu ? Ce sera à ne plus s'y reconnoître, après un très-court intervalle de temps.

L'on a exprimé plus haut le vœu de voir réunir à l'Autriche la Servie et la Bosnie. Ce seroit avec la même satisfaction que l'on verroit la Valacchie et la Moldavie attachées à un governement européen. Pourquoi ? est ce pour ajouter à la puissance de quelque gouvernement. Assurément non ; mais c'est pour rattacher à l'Europe des contrées qui sont près d'elle, sans qu'elles en fassent encore partie. Ainsi quand des politiques à courte vue se félicitoient de voir l'Égypte enlevée aux François, et la Moldavie aux Russes, que faisoient-ils, sinon que se féliciter de voir l'Europe déshéritée, de contrées, dans lesquelles la civilisation alloit entrer à la suite de la domination européenne. C'est l'absence de la civilisation et des goûts européens qui frustre l'Europe de ces pays, par conséquent c'est leur présence qui les lui rendroit. Apportez-leur donc les goûts de l'Europe, et la civilisation de l'Europe, et vous allez en doter l'Europe. Elle n'a pas besoin d'y dominer, mais seulement de s'y faire goûter, le reste ne se fera pas attendre. C'est une erreur qui a duré trop long-temps que celle de croire que la domination sur un pays étoit la seule manière de le posséder et d'en tirer parti. Le contraire est bien démontré, surtout en fait de colonies, dont le commerce et non la propriété importe seul aux métropoles.

On a passé cinquante ans à demander l'expulsion des Turcs de l'Europe. Cela n'étoit pas si facile ; car les Turcs se défendroient comme les Espagnols, auxquels ils ressemblent parfaitement.

On auroit fait, et vraisemblablement sans succès, une plaie horrible à l'humanité. Eh bien! quand les Turcs auroient été tués, quand ils seroient devenus errans, brigands; quand les villes auroient été subverties, et les campagnes désolées, qu'auroit-on fait de la Turquie, et en quoi la Turquie auroit-elle servi à l'Europe? Quel étoit pour elle le fruit de cette barbare conception. On commettoit une méprise aussi absurde que cruelle. Ce n'étoit pas de la conquête territoriale, mais de la conquête morale de la Turquie dont il falloit s'occuper. C'étoit sa pitoyable civilisation qu'il falloit attaquer, ce n'étoient pas les armes de l'Europe, mais ses arts, mais ses mœurs, mais ses goûts qu'il falloit y faire pénétrer; il falloit miner l'édifice de barbarie qui pese sur ce malheureux pays, et qui le rend presqu'improductif pour l'Europe. L'infortuné Sélim avoit ébauché ce passage vers les mœurs de l'Europe, et celle-ci a le plus grand intérêt à voir cet empire reprendre la même marche.

Il est donc démontré que le commerce et la civilisation, agissant l'un sur l'autre, doivent devenir l'objet principal et commun de l'occupation de l'Europe, et que, dans son état actuel, celle-ci a le plus grand intérêt à travailler à leur accroissement mutuel (1).

---

(1) On lit dans *les trois Ages des Colonies*, pag. 357: „ S'il est bien reconnu que les affaires de l'Europe ne „ peuvent s'arranger que dans un Congrès, il ne l'est „ pas moins que celles des colonies ont un besoin en„ core plus pressant du même secours; car il y aura à „ traiter pour elles toutes les questions qui appartien„ nient aux états européens, plus celles qui leur sont „ particulières „. 1801.

CHAPITRE XXVIII.

État malheureux des Européens : dangers de cet état.

La révolution a beaucoup augmenté les lumières et les moyens de lumières : quelque contestation qu'on puisse élever à cet égard, suivant les points de vue sous lesquels on envisage cette question, et suivant les suggestions que l'on écoute, ce fait ne reste pas moins certain. Quelle que soit la nature de ces lumières, et le effets qu'on leur attribue à tort ou à raison, examen dont nous n'avons pas à nous occuper, elles existent : il n'y a qu'a regarder l'espèce des hommes qui couvrent aujourd'hui la terre ; il n'y a qu'à les entendre, et voir ce qu'ils ont de commun avec leurs devanciers. Il y auroit aussi trop de simplicité, ou bien d'aveuglément à croire que tant de scènes, tant de discussions, tant d'emplois exercés par tous, tant de livres, tant de combats, aient laissé les hommes au même point où ils étoient il y a vingt cinq ans.

Ils ont changé, cela est incontestable ; mais ont-ils gagné ? C'est une autre question. S'il y a des lumières plus générales et plus grandes, y a-t-il plus de bonheur, et s'étend-il à un plus grand

nombre d'hommes? Au contraire, l'Europe n'offre-t-elle pas le spectacle d'une société plus perfectionnée, mais plus souffrante ?

Nous sommes très-portés à le croire. Quatre causes principales nous paroissent produire ces douleurs :

1. L'état militaire de tous les gouvernemens.
2. Le fardeau toujours croissant des impôts.
3. Le poids des gouvernemens sur les sujets.
4. L'inégalité entre la fortune et les lumiéres de la plupart des Européens.

L'Europe est devenue une caserne, et cette caserne, bien pauvrement meublée, épuise l'Europe.

L'Europe, moins les Turcs, compte environ cent cinquante millions d'habitans. Cette population fournit à peu près trois millions de soldats de terre et de mer.

C'est un homme par cinquante de population, ou le double de ce que les calculs les mieux appropriés à l'état de l'humanité permettent d'assigner à la partie militaire.

Hé bien! cent quarante-sept millions d'hommes enfantent, labourent, suent pendant toute l'année pour en payer, nourrir, vêtir et loger misérablement trois millions. Il seroit curieux de savoir ce que coûte chaque homme de guerre, en comparaison de chaque homme de paix; on trouveroit une différence effrayante; et cependant l'un détruit, et l'autre édifie et féconde (1).

---

(1) *Esprit des Lois*, liv. 13, chap. 17.
Une maladie nouvelle s'est répandue en Europe ; elle a saisi nos princes, et leur fait entretenir un nombre désordonné de troupes. Elle a ses redoublemens, et devient nécessairement contagieuse ; car sitôt qu'un état

Que tous les états entretiennent le nombre de troupes nécessaires à leur sûreté intérieure et extérieure, personne ne contestera ce principe; mais que le nombre de ces troupes n'ait de bornes que celles des facultés des sujets ou l'exemple des voisins, en vérité cela est inconcevable; et malheureusement c'est ce qui existe.

Louis XIV. brave toute l'Europe, confisque et réunit tout ce qui tombe sous sa main, veut régner à Bruxelles, à Madrid, renvoyer les Hollandois à Batavia. Ennemi de tout le monde, le voilà armé lui seul contre tout le monde, et tout le monde armé contre lui. L'Europe fond sur lui avec toutes ses forces: il se défend avec tout son peuple. Lisez l'histoire et vous trouverez qu'avec dix huit millions de François il a entretenu (1) des armées comparativament plus nom-

augmente ce qu'il appelle ses troupes, les autres soudain augmentent les leurs, de façon qu'on ne gagne rien par là que la ruine commune.... Aussi l'Europe est-elle si ruinée, que les particuliers qui seroient dans la situation où sont les trois puissances de cette partie du monde le plus opulentes, n'auroient pas de quoi vivre. Nous sommes pauvres avec les richesses et le commerce de tout l'univers, et bientôt, à force d'avoir des soldats, nous n'aurons plus que des soldats, et nous serons comme des Tartares. — La suite d'une telle situation est l'augmentation perpétuelle des tributs; et ce qui prévient tous les remèdes à venir, on ne compte plus sur son revenu, on fait la guerre avec son capital.... *La prophétie a été accomplie.*

(1) Depuis 1689 jusqu'en 1695, Louis XIV entretint plus de quatre cent mille hommes d'infanterie et soixante mille chevaux. Dans le même temps, ses flottes s'élevoient à plus de cent vaisseaux de haut-bord, dont

breuses que n'a fait Napoleon avec quarante deux millions de sujets. Cette dépense s'est soutenue pendant un grand nombre d'années, et le monarque expirant croit avoir expié ses torts envers la France haletante et dépeuplée, en disant à son successeur : *J'ai trop aimé la guerre.* Il paroît que ces paroles n'avoient pas fait une impression bien profonde sur celui-ci, puisque l'on trouve qu'il a entretenu quatre cent mille hommes dans la guerre contre Marie Thérèse, et trois cent cinquante-quatre mille hommes dans la guerre pour Marie-Thérèse; car ces deux guerres n'offrent que le spectacle du passage d'un parti à l'autre. Louis XIV meurt insolvable d'une somme qui dépasseroit aujourd'hui quatre milliards. A sa mort, Louis XV n'étoit pas beaucoup mieux dans ses affaires.

Dans le cours de la guerre qui vient de finir, l'excès de l'état militaire a été porté à un point qui dépasse toute imagination : l'Europe est devenue un véritable camp.

L'Angleterre, qui n'avoit jamais eu de grandes armées, en a entretenu une fort nombreuse (1).

---

plusieurs de cent pièces de canon. C'est la grande époque de la marine françoise.

Dans le même intervalle de temps, de 1689 jusqu'en octobre 1695, il fut fait pour quatre cent soixante et dix millions d'affaires extraordinaires, le marc d'argent à 32 francs. Doutez, après cela, qu'il ne dût y avoir une banqueroute de Law, et une révolution françoise.

(1) Extrait du Moniteur, 5 mai 1815 :

Bureau de l'adjudant-commandant du général en chef S. A. R. le duc de York.

Armée angloise, 25 décembre 1814.

En 1814.	324,971
Réduite, par l'état de paix, de	91,185
En 1814, la milice s'élevoit à	68,745

Sa marine a pris des accroissemens immenses ; et l'on a vu un pays, dont la population ne dépasse pas dix sept millions d'habitans, destiner à son état militaire plus de quatre cent mille hommes de terre ou de mer, et y consacrer, qui le croiroit! une dépense de onze cent millions : le soleil n'a encore éclairé rien de semblable.

Il en a été des troupes comme du luxe : la même émulation s'est établie sur ces deux objets. Parce que l'un a tant de troupes, il faut que l'autre en aie autant. Dès-lors les conscriptions, cette traite des Européens, les impôts, et tout ce qui marche à leur suite, fondent sur les peuples. La force réelle des armées ne se trouve pas dans leur nombre. Dès qu'on peut en opposer d'égales, que fait le nombre ? Les plus grands intérêts peuvent être décidés par de petites armées, comme par les plus nombreuses : le nombre ne fait rien à la chose.

Une armée de vingt-deux mille hommes donne à César l'empire du monde, dans les champs de Pharsale.

Une armée de dix mille hommes donne à Henri IV le trône de France, dans la plaine d'Ivry. La multitude des soldats ne fait donc rien à la décision des affaires ; et si les princes en rassemblent de si grandes, ce n'est point par un besoin réel.

On avoit flatté l'Europe de l'espoir d'une réduction combinée qui auroit lieu à la fois dans tous les états. C'étoit une salutaire et humaine pensée, dont l'exécution auroit beaucoup décoré les délibérations du Congrès; et voilà que l'on lit que l'Autriche se réduit à trois cent mille hommes, la Prusse à deux cent mille hommes : de

manière à ce que, de réduction en réduction, l'Europe entière sera encore sous les armes.

Il paroit qu'en ceci, comme en beaucoup d'autres choses, on ne part pas du principe des facultés des peuples, mais de l'usage que l'on fera d'eux.

Un malheur en entraine toujours un autre.

Les impôts donnent des soldats, et les soldats donnent des impôts : les gouvernemens savent cela très-bien, et ce n'est pas la moindre partie de leur science.

Du moment qu'on a eu des soldats, on a dû avoir des impôts; et reciproquement, plus on a eu des impôts, plus on a eu de soldats : c'étoit inévitable. On n'a donc pas interrogé les nations sur ce qu'elles regardoient comme nécessaire à leur prospérité; on s'est borné à éprouver jusqu'où elles pouvoient payer. Les exigeances n'ont pas été réglées d'après le bien être des peuples; mais sur la force qu'on leur supposoit pour supporter des fardeaux.

Voyez aussi l'état financier de l'Europe : il fait horreur. Depuis vingt ans, il n'y a que banqueroutes, papier-monnoies, autre espèce de banqueroute permanente : confiscations, réquisitions, emprunts forcés, anticipations, le temps marche toujours vers un avenir dévoré d'avance,

L'Angleterre, au milieu de ses triomphes et de ses richesses, offre un spectacle bien digne de fixer l'attention :

Une dette da 800,000,000 fr. à acquitter par an ;

Un militaire de 500,000,000 fr. ;

Une marine, de 600,000,000 fr.

Aussi, voyez la nature des discussions qui occupent le parlement : à force d'impôts et de ri-

chesses, par cette combinaison qui, au premier coup d'œil paroît contradictoire, les choses sont arrivées au point que la terre est menacée d'abandon, si la concurrence de l'étranger n'est pas écartée de manière à ce que, pour que le fermier vive, le consommateur pauvre doit mourir de faim; ce qui est évidemment le contraire de tout bon ordre social. Cette contradiction entre les intérêts du producteur et ceux du consommateur est manifestement l'ouvrage de l'impôt qui élève le prix des terres et celui de tous les moyens d'exploitation à un taux infiniment supérieur à celui qu'ils auroient, sans le surcroît des taxes auxquelles ils sont assujettis.

En Autriche, depuis vingt ans, on n'a pu remettre quelque ordre dans les finances. Ce pays, qui a toujours eu de la régularité, mais jamais d'abondance, n'est pas heureux en expédiens de finances. Tous les trois mois, on annonce quelque beau plan qui améliorera infailliblement la situation financière, et tous les trois mois, à l'aide de ces beaux plans, les finances n'en vont que plus mal.

Tous les princes d'Allemagne sont obérés.

On ne parlera pas de quelques états d'Italie, ni de l'Espagne : dans ces pays-là, on a bien autre chose à faire que d'administrer (1).

La France qui, sans avoir les finances les plus étendues de l'Europe, a cependant les plus réel-

(1) Voyez les emprunts forcés qui ont eu lieu sur toutes les places de commerce de l'Espagne, et l'état financier de ce pays, ainsi que tout ce qui a été publié sur les finances du Pape et du roi de Sardaigne.

les et les plus solides, celles qui résultent de la proportion de la recette effectuée à la dépense certaine et acquittée annuellement ; la France, fort remarquable par cet état inattendu, après tous les tableaux qu'on avoit faits de son épuisement, paye cette abondance de son trésor public par de fort grandes souffrances (1). L'impôt foncier enlève au propriétaire la meilleure partie de son revenu, de manière à ce que presque partout le propriétaire ne soit plus que le colon du fisc. Il s'est établi une telle inégalité entre le produit des taxes et le prix de tous les objets qui entrent dans le commerce et la consommation, qu'un propriétaire, qui ne joint pas au revenu territorial celui d'une industrie ou d'une place, ne peut élever sa famille ni vivre avec quelque aisance. Tous les départemens situés à la gauche de la Loire, jusqu'aux Alpes et aux Pyrénées, sont couverts de propriétaires jouissant de trois à quatre mille livres de rentes, d'une valeur vénale de 100,000 fr. ou à peu près, et qui vivent dans la misère et dans la difficulté d'élever leurs familles. Le désordre à cet égard est fort grand, et provient surtout de la surcharge des impôts.

Les impôts indirects sur les consommations ou les transactions, sont aussi fort lourds en France.

---

(1) On sent bien que ce tableau n'est relatif qu'à l'état des finances antérieur aux maux produits par l'invasion étrangère, ainsi qu'au dernier traité. Il est bien à présumer que la considération de cette abondance, survivant à tant de crises, n'ait déterminé les rigueurs des étrangers contre une opulence qu'ils ont pu craindre autant qu'envier.

La gabelle fait payer l'objet qu'elle frappe plusieurs fois plus qu'il ne vaut intrinsèquement.

Les droits réunis excitent une horreur universelle. La haine dont ils sont l'objet s'égareroit en s'attachant à ceux qui les proposent ou qui les recouvrent. Elle doit revenir toute entière à ceux qui les rendent nécessaires, par l'excès de dépenses qui n'ont pas leur principe dans les vrais besoins de l'état; mais malheureusement les gouvernemens ne regardent pas à ce qu'ils peuvent épargner aux peuples; mais à ce qu'ils peuvent en tirer. Pourvu que la corde ne casse pas, qu'on nous pardonne cette expression vulgaire, n'importe à quel point elle sera tendue.

Les idées de luxe, l'émulation des monumens a gagné en quelques pays. On veut qu'une ville devienne un monument. Bientôt ce sera le tour d'une d'un pays tout entier. L'amour-propre est flatté de cette montre du pouvoir; mais les peuples payent cher cette satisfaction (1). Les vrais monumens résultent du bon goût des particuliers, et de l'aisance des nations. Une nation opulente et heureuse est par elle même un assez beau monument, et malheureusement c'est le plus rare de tous. Il flatte l'œil au moins autant que quelques dômes ou quelques colonnes.

La France a dépensé, pendant quelques années,

(1) Après la bataille du Wurchen, en mai 1813, Napoléon décréta un monument pour rappeler les noms de tous ceux qui avoient assisté à cette affaire. Ce monument devoit coûter vingt-cinq millions. Quel sujet de reflexions ne présente pas cette facilité à disposer de la fortune des peuples, pour satisfaire des fantaisies aussi bizarres!

165 millions fr. en travaux publics ou d'embellissemens.

La ville de Paris absorboit elle seule une grande partie de cette énorme somme. Plusieurs de ces travaux avoient un but réel d'utilité ; d'autres ont produit des embellissemens remarquables. Mais aussi quelle charge pour tout un pays en faveur d'un seul point (1) !

Londres est la plus belle ville du monde, et celle qui compte le moins de monumens élevés aux frais du public. Le bon goût et la richesse des habitans ont tout fait.

Les villes de la Hollande et de la Belgique sont supérieures à tout ce que l'on connoît en Europe. Les gouvernemens n'y ont rien fait. Là aussi les habitans ont suppléé, pour leur propre agrément, à ce qu'en d'autres pays les gouvernemens font en chargeant le public.

L'Amérique présentera dans ses cités les habitations les mieux appropriées à l'usage de l'homme, qui aient encore existé. A quelques exceptions près pour la nouvelle capitale, le fisc n'y a contribué en rien.

Il est à remarquer que c'est dans le midi de l'Europe, c'est-à-dire, dans les pays catholiques et despotiques, dans lesquels la condition du peuple est la moins bonne, que se trouvent le plus de ces dispendieux monumens ; on diroit que ce sont des voiles derrière lesquels on a voulu ca-

(1) Malheur au pays dont les artistes s'emparent ! Voyez ce qu'ils ont coûté à la France, à l'Espagne, à l'Italie, à la Saxe, à la Bavière, quand leurs maîtres ont eu l'infortune de se livrer à eux, et celle d'écouter les poètes et les académies qui célébroient leurs chefs-d'œuvre.

cher la misére publique, en détournant d'elle les regards qu'elle pourroit blesser.

Depuis vingt-cinq ans l'action directe des gouvernemens sur les sujets a pris les plus graves accroissemens par la guerre, et surtout par la manière dont elle a été faite. Les hommes sont devenus des espèces de projectiles destinés à être lancés les uns contre les autres, et à se renverser mutuellement. Par les impôts, les banqueroutes, le papier-monnoie et les réquisitions, cette pratique digne de la Turquie, par mille autres dispositions que les gouvernemens se sont permis de faire de la fortune privée, les hommes ont cessé d'avoir des propriétés. Dans le même mois, on a vu la Russie déclarer toutes les propriétés de l'empire hypothèquées au maintien de son papier, et l'Autriche déclarer aussi, de son côté, que le dixième des propriétés de tous ses sujets étoit nécessaire à ses besoins. Il faut voir à quel point les choses sont venues en Angleterre même, et combien les exigeances du gouvernement à l'égard des sujets ont dépassé tout ce qui étoit connu sur cette terre de véritable liberté. Depuis vingt cinq ans, on Europe, tout a été rapporté à la politique, et rien à l'individualité, qui est pourtant le but des associations humaines (1).

(1) On peut appliquer à l'Europe en général, ce que Burke a dit du gouvernement révolutionnaire en particulier :

„ L'individualité est entiérement laissée de côte dans „ leur plan de gouvernement. L'état est tout dans tout. „ Tout y est rapporté à ce qui peut produire de la for„ ce. Après cela, tout y est confié à l'usage de la for„ ce „. (*Burke, seconde lettre sur la paix avec le Directoire* 1796.)

Par-là le sens de la société a été interverti, et, contre la nature des choses, la politique n'a plus existé pour la société, mais c'est la société qui a dû exister pour la politique. Tous les gouvernemens que la révolution a donnés à la France se sont soutenus par une suite de coups de main et de coups d'état. L'action du gouvernement a toujours été rapide, inévitable, et trop souvent inflexible; les individus ont été tenus séparés les uns des autres, et pour ainsi dire réduits à eux-mêmes; alors, en comparant sa foiblesse personnelle à la force du gouvernement, aucun homme n'a pus sentir disposé a se mesurer avec lui. Les états ont été sectionnés dans une multitude de parties, les autorités rendues présentes partout, jamais le pouvoir n'a été placé plus prés de son sujet. Ces gouvernemens sont devenus autant de filets dans lesquels tout le monde se sentoit pris. Voyez comme les moyens de surveillance, de police et d'inquisition ont été perfectionnés. Il s'est formé de tout cela une impression de terreur du sujet au gouvernement; elle dure encore, et sera long temps à s'affacer. C'est ce qui explique comment la France a toujours obéi avec la même facilité aux gouvernemens établis tour à tour par ceux qui se rendoient les maîtres à Paris. Comme ils agissoient tous suivant les mêmes procédés, avec les mêmes gendarmes, avec les mêmes peines, avec les mêmes envois de commissaires, avec les mêmes déplacemens des autorités, les esprits oppressés d'un poids toujours égal, ont dû se retrouver toujours dans la même situation. Elle n'a pas changé depuis vingt ans. A proprement parler, il n'y a eu que des dictatures en France de-

puis le 14 juillet 1789 jusqu'à la reprise de la charte 1815. L'assemblée constituante fut une dictature de trente mois. On ne peut pas trop dire ce que fut l'assemblée législative : passage d'une monarchie impossible à maintenir, à une democratie impossible à définir : démocratie hideuse par ses crimes, effrayante par la grandeur de ses résolutions, touchant sans cesse aux extrêmes du courage et de la férocité ; l'assemblée législative ne peut occuper qu'une bien petite place entre ces deux colosses, dont elle fait la démarcation encore plus que le lien.

Le directoire envahit, perdit, reprit le pouvoir dictatorial; il avoit fait le 18 fructidor pour le ressaisir; on fit contre lui le 18 brumaire pour le lui enlever. Le même pouvoir absolu n'a pas cessé d'agir jusqu'au 31 mars 1814; il a reparu le 20 mars 1815 sous Buonaparte. Chaque dictateur a commandé, imposé, requis, déplacé, a été obéi avec la même facilité, on pourroit dire avec le même empressement. D'où cela provient-il ? du règne de la terreur; il a survecu à ses auteurs. Les hommes sont passés, mais l'impression est restée, et la même disposition s'est maintenue dans les esprits: elle a son principe essentiel dans le double état de la législation. Il y a deux codes. Le nombre des lois étant infini chaque homme en pouvoir ayant fait les siennes, en maintenant à la fois celles qu'il n'abrogeoit pas, il s'ensuit que la législation est un dédale dans lequel on ne se reconnoît plus. En sûreté d'un côté, on ne croit pas l'être d'un autre. Dans le fatras des lois qui pèsent sur la France, qui peut croire être en règle avec toutes? L'exception est toujours à côté de la loi et en vertu de la

18

loi. Par exemple, la sûreté individuelle est garantie par la charte, bien plus, par toutes les constitutions faites depuis vingt-cinq ans : mais à côté d'elles, s'élèvent des lois qui n'ont pas été abrogées, et il y en a telle qui, après les garanties les plus formelles de la sûreté individuelle, confie aussi formellement au gouvernement le droit d'y déroger. (*Sénatus consulte organique, an* 12) La presse est déclarée libre, mais on a vu discuter pendant quatre mois pour savoir si réprimer ses abus, étoit le droit de les prévenir, par la censure préalable : on a vu fixer à un *volume déterminé* la faculté d'imprimer sans cette censure préalable, et la législation sur cette partie n'est pas encore arrêtée. La liberté dont la presse jouit est encore plus de fait que de droit, et les magistrats y contribuent plus que le législateur. C'est au moyen de cette complication, qu'on a vu appeler constitutions de l'empire des additions à des constitutions que personne ne connoissoit et ne savoit où prendre. A cette premiere considération, il faut ajouter celle de l'accroissement du militaire. Le plus grand ennemi de l'esprit civil est l'esprit militaire. L'histoire est fausse, si cela n'est pas vrai. Plus vous faites des soldats, plus vous faites d'ennemis de la liberté, plus il y a d'élémens de despotisme. Les prétoriens à Rome, les janissaires à Constantinople, la garde impériale a Paris, étoient également des incompatibilités avec la liberté des nations, et ne pouvoient laisser subsister aucun sentiment d'indépendance et de liberté. Dans un pariel état, il ne peut plus y avoir que de la résignation. Le militaire ayant été très multiplié en France, cette profession étant devenue la seule voie des hon-

neurs et de la fortune, le goût et la crainte du militaire ont dû former concurremment l'esprit de la nation, et c'est l'état dans lequel elle se trouve encore, état anti civil, et de tout point contraire à la destination de la société (1).

L'incertitude des places est une suite et une aggravation des malheurs que nous venons d'indiquer. On ne peut se faire une idée de la facilité avec laquelle les gouvernemens déplacent, renvoient les serviteurs de l'état, dénaturent leur position, manquent aux engagemens contractés envers eux, interprètent, annulent le contrat qui se forme toujours entre celui qui rend et celui

---

(1) Il a existé de bien honnêtes gens, qui gardés par *quatre* invalides, se sont, pendant un grand nombre d'années, regardès comme des législateurs. Donnez au prince un corps nombreux de troupes, disposé à le servir aveuglément, et, dans le moment, il est le maître absolu de l'état. C'est la garde impériale qui a fait la fonds du dispotisme du Napoléon : il l'augmentoit à mesure qu'il avoit plus de besoin d'étendre son pouvoir. Quand il s'est vu à la tête d'une phalange de 40,000 hommes entièrement dévoués, quand il a pu reconnoître que l'ambition de tout militaire étoit d'arriver là faire partie de sa garde, qu'elle étoit le but de tous leurs vœux, dès-lors il a pu croire être en droit de menacer également de sa garde et la France et l'Europe, et pouvoir tout oser derrière ce rempart. Qu'on se rappelle quel ont été la renommée et le ton de ce corps : c'étoit l'idole du peuple, la terreur de tout François qui raisonnoit, et l'effroi de l'Europe.

C'est la garde qui, en 1812, a formé ces colonnes mobiles, qui furent employées à la recherche des conscrits, que la répétition des conscriptions faisoit déserter de tous côtés. On comptoit à cette époque plus de 160,000 déserteurs.

qui accepte le service; aussi le monde est-il rempli d'une foule d'hommes qui ont occupé des places, géré des emplois, qui ont la capacité et l'usage des affaires, le besoin de s'en occuper, celui d'en retirer les fruits, et qui sous tous ces rapports, souffrent impatiemment d'en être séparés. Rien n'est plus propre à entretenir dans un état des sentimens haineux et des dispositions factieuses.

Les gouvernemens s'étant fait les centres de tous les intérêts, attirant tout à eux, touchant à tout, vendant tout, s'immisçant dans toutes les transactions, il a dû en résulter une multiplication d'agens proportionnée à cette complication d'intérêts. La *burocratie* est devenue le ver rongeur des états, la lepre des sociétés modernes. Le nombre des personnes qui forment ces armées administratives est immense: il a contribué à étendre ce goût effréné des places de gouvernement qui se fait remarquer partout. Il n'y a pas un de ces agens qui ne soit un impôt. Mais aussi, comment sont ils traités? avec quelle facilité sont ils déplacés, rejetés dans l'obscurité, dans la misère: les organisations se succèdent dans toutes les parties, et entretiennent un mouvement qui ne s'arrête jamais. Au moindre besoin de l'état, arrivent les réductions, les suspensions de payement; rien ne tient: les formalités varient à chaque instant, les lenteurs s'éternisent, le moindre oubli dans l'accomplissement des formes suspend la jouissance des droits les plus légitimes, la vie se passe à postuler, à attendre, et s'éteint souvent dans la douleur. Cet état est affreux, et malheureusement c'est celui d'une partie des Européens. On seroit effrayé si l'on faisoit le calcul

des personnes qui depuis vingt ans ont perdu leurfortune, leur état, leur position, et qui, dans l'espoir de remonter à quelque grade d'honneur ou de fortune, se consument pour percer une foule qui, à force d'avoir souffert elle-même, les regarde sans curiosité comme sans pitié.

Songeons qu'à l'exception de l'Angleterre toutes les banques d'état ont manqué ; songeons qu'un grand nombre de gouvernemens ont été renouvelés plusieurs fois, que les ministères ne cessent pas de l'être, que leurs agens sont compris dans toutes ces mutations, et l'on pourra alors se faire quelque idée du nombre des victimes.

L'éducation de toutes les classes de la société est à peu près la même, et toute le monde parvient à cette éducation ; mais tout le monde ne parvient pas à la même fortune. Parmi les personnes qui participent aux mêmes moyens d'instruction, les uns, en sortant des études, rencontrent la pauvreté avec ses horreurs ; les autres, la richesse avec ses jouissances. Mais il arrive aussi fréquemment que ces disgraciés de la fortune, ne sont pas les disgraciés de la nature, et qu'ils sont égaux ou supérieurs, en instruction, à ceux avec lesquels ils vont se trouver dans une si grande disproportion du côté des avantages de la société. Quels sentimens s'élèvent alors dans leurs cœurs ! que de recherches pour arriver à rétablir l'égalité entre la fortune et les talens ! Encore si les meilleurs moyens se présentoient toujours les premiers, comme cela devroit être pour le bien de la société ; mais au contraire, que de comparaisons haineuses, que de projets d'envie et d'ambition s'allument dans leurs

cœurs et enflamment leurs passions. C'est de là que sort cette nuée d'hommes toujours disposés aux troubles, au service de tout pouvoir qui s'élève, et qui obstruent les avenues de tous les lieux dans lesquels il siége. Il n'en faut pas douter, si on a vu tant de personnes poursuivre avec acharnement les classes qui leur étoient supérieures, les distinctions auxquelles elles mêmes n'avoient pu atteindre, les propriétés auxquelles elles n'avoient pas eu de part, c'est à ce principe qu'il faut le rapporter. La convoitise a pris le masque du patriotisme, et l'on est devenu sophiste, spoliateur, féroce même, pour rétablir l'équilibre entre sa fortune et les talens que l'on se supposoit à soi-même.

Il résulte du tableau de ces différentes causes, qu'il existe en Europe un désordre social fort grand. Il va toujours en croissant; il ne peut manquer d'avoir des suites funestes pour la société.

La situation des Européens est donc loin d'être bonne : l'on peut dire qu'à les considérer en masse, ils sont très-malheureux. On aperçoit chez eux plus de lumières que de bonheur. Il n'en faut pas conclure avec quelques personnes, que ce sont les lumières qui leur ont fait perdre le bonheur, mais au contraire, que c'est parce qu'on les gouverne contre leurs lumières, qu'ils sont malheureux. Ainsi, la multiplication des soldats, des impôts, des gênes de toute espèce, ne sont pas des actes suivant les lumières, mais contre les lumières; c'est en vertu des lumières que s'élèvent tant de réclamations contre ces actes, et si ces lumières, objet de tant de cris aveugles et inconsidérés, n'ont pu parvenir à arrêter le cours

de ces désordres, c'est parce qu'elles rencontrent partout l'opposition des intérêts, des passions, des préjugés, qui, armés du pouvoir, sont occupés sans relâche à détourner ou à détruire les effets salutaires que ces mêmes lumieres ne pourroient manquer de produire, si elles présidoient seules au gouvernement des hommes.



CHAPITRE XXIX.

Des Ecrivains politiques, dans leurs rapports avec le maintien de la paix.

On a fait la guerre pendant vingt ans, en parlant toujours de la paix : c'étoit à qui persuaderoit que c'étoit lui qui vouloit la paix, et son adversaire qui vouloit la guerre, tout en feignant de désirer la paix. Ce n'est même qu'en rapprochant sans cesse la perspective de la paix qu'on a amené les peuples à supporter la guerre. Faire la guerre pour conquérir la paix, tel a été le langage universel. Enfin, cette paix, si ardemment désirée, si long temps attendue, est arrivée; mais pour que le monde en jouisse, il faut qu'on en bannisse le ton et le langage qui ont envenimé les actions et ulcéré les cœurs de tout le monde. On a trop réussi à diviser les hommes, à leur montrer des ennemis dans ce qui ne forme qu'une même famille; les usages des souverains de l'Orient à leur avénement au trône, à l'égard de leurs malheureux frères, ont été adoptés par la politique et par un trop grand nombre de ceux qui s'en occupent. Dans le besoin de se surmonter, on a eu l'air de penser qu'on ne se haïroit jamais assez, qu'on ne s'insulteroit jamais

assez, qu'on ne se provoqueroit jamais assez, qu'on ne se prêteroit jamais assez de noirceurs et de perfidies. A force d'être répété, ce langage est devenu universel. Il y a des nations dont on ne sait parler qu'avec insulte, parce qu'on les a insultées pendant vingt ans (1). Les imputations les plus odieuses sont passées dans l'usage général et dans les vocabulaires; on a été jusqu'à représenter le bonheur des uns comme incompatible avec celui des autres; on a vu des professeurs de haines nationales.

Cette doctrine est de l'école de Caen.

Aussi, qu'en est-il résulté? Des haines furieuses, des combats à outrance, des Anglois et des Russes à Paris. Les hommes, poussés à l'extrémité, se défendent par des extrêmes: des cœurs ulcérés n'épanchent plus que du venin.

Il est temps de mettre un terme à ces détestables pratiques; la guérison doit venir d'où est venu le mal, de la politique et des écrivains politiques. Ceux-ci sont les interprètes des nations à l'égard les unes des autres: elles ne peuvent se parler que par leur organe, et les sentimens qui se rencontrent uniformément parmi les écrivains d'une même nation, passent légitiment auprès des autres, pour l'expression des sentimens de la nation à laquelle ces écrivains appartiennent. Elle devient donc responsable, et comme solidaire, avec les écrivains qui parlent en son nom; elle est donc exposée à subir l'effet des affections que ces écrits font naître. Puisque les ar-

(1) Voyez le ton sur lequel on a écrit pendant vingt ans contre l'Angleterre.

mes matérielles sont posées, que l'on pose aussi les armes qu'on peut appeler morales, ces armes encore plus envenimées que les autres. Qu'au langage de la guerre succède enfin le langage de la paix. Faisons comme les Romains qui, en rentrant de la guerre, en déposoient les vêtemens, et reprenoient l'habit des citoyens paisibles. En vain la paix sera-t-elle écrite sur des tablettes, si la guerre vit encore au fond des cœurs. En vain les paroles de paix auront-elles été prononcées par les représentans des nations, si les paroles de guerre sont dans la bouche de leurs interprètes. Il faut s'entendre. Veut-on amener les hommes à s'exterminer, à croire ne pouvoir pas habiter les uns auprès des autres, à sécher de douleur au spectacle de la prosperité d'autrui, à chercher dans toutes leurs actions des motifs de criminations et d'annonces sinistres? S'il doit en être ainsi, c'est bien en vain qu'on se dit et qu'on se croit en paix. Quel signe de réconciliation à présenter aux hommes qui visitent un pays, que ces cris toujours retentissans contre l'ambition, la perfidie, les vues malfaisantes de ses hôtes! Que ce déshonorant et meurtrier langage prenne donc un terme! Que toutes les provocations, les suspicions, les imputations disparoissent; que chaque nation trouve dans les écrits des autres la même sûreté que leur offre leur territoire; que la dignité préside à tout jugement sur les nations: il n'en est point que l'on puisse attaquer ou mépriser avec justice; que la bienveillance atténue ou cache les torts, qu'on ne s'envie mutuellement que ce qu'on peut s'envier sans s'offenser, les vertus et les talens.

Malheureusement nous n'en sommes pas encore

à ce point. Des ouvrages qui ont fixé un instant l'attention publique (et nous prenons ces ouvrages pour exemples,) étoient fortement empreints de ces dispositions ennemies. Ici, pour arriver à faire supporter des propositions qui sont au moins singulières, on consacre la moitié d'un livre (1) à faire un traité complet sur les convenances d'une possession qu'on sait bien ne devoir pas être remise, et qui, si elle étoit attaquée, seroit défendue par toute l'Europe : comme si la perte qu'on en a faite n'avoit pas coûté assez de regrets, et que ce fût guérir les douleurs que de les réveiller! Là, après une longue suite d'imputations plus que sévères, on finit par donner des

(1) Ourage de M. de Bonald, dans lequel il démontre:
1. Que la rive gauche du Rhin doit être cédée à la France, et cela quelques mois après le traité de Paris, et pendant que le Congrès tenoit ses séances à Vienne;
2. Que le Pape doit être mis à la tête de la république européenne;
3. Qu'il faudroit remettre à un corps de noblesse l'administration de toutes les affaires publiques, toutes les autres classes n'ayant plus qu'a vaquer aux leurs propres, et devant remercier ce corps de la peine qu'il veut bien leur éviter;
4. Que l'Europe cessera d'exister, quand *le dogme athée de la souveraineté du peuple* y aura prévalu.

Quelque considération qui soit due aux talens, ainsi qu'à l'élévation habituelle des pensées de cet auteur, on peut supposer, pour cette fois, que son génie sommeilloit, quand il a pu se laisser aller à tracer de pareilles lignes.

Ouvrage de M. Bignon. Cet écrit, recommandable par beaucoup de connoissances positives sur les divers états de l'Europe, présente malheureusement des inculpations contre l'Angleterre, et des conseils hostiles contre la Belgique.

conseils qui placent une nation presqu'en embuscade contre l'autre, et qui lui prescrivent de se préparer, dans une sage attente, à ressaisir le bien qui lui est échappé.

De bonne foi, est-ce là la paix, ou bien une trêve pour se donner le temps de renouveler ses habits et de faire des vivres? Qu'arrive-t-il? La manifestation de ces sentimens porte l'alarme chez ceux qu'ils menacent ; on se tient sur ses gardes, les précautions redoublent, et l'on vit en pleine paix dans un état de guerre, comme derrière un retranchement pour couvrir un pays menacé d'une attaque.

Nous pourrions étendre les mêmes observations à ce qui se publie sur l'époque d'où nous sortons. Les écrivains sur les matières relatives à l'intérieur de la France, ne mènent pas plus à la paix que les écrivains sur les objets extérieurs.

Ce sont toujours les mêmes tableaux des désordres passés, les mêmes imputations, les mêmes reproches ; c'est toujours la nation toute entière qu' on représente comme coupable des événemens dont presque toute la nation a frémi. Combien d' hommes innocens se trouvent ainsi attaqués dans un seul mot mal défini! Combien d'hommes rebutés, chagrinés par la généralité de ces coups lancés au hasard, s'éloignent, se séparent de ce qu'ils avoient désiré, de ce qu'ils avoient commencé par aimer, mais dans quoi ils ne trouvent ni justice ni repos! Les plus imprudentes légèretés traduisent au tribunal impérissable de l'histoire, des hommes étrangers à ce qu'on leur impute dans la génre le plus grave. Le barreau retentit des plaintes des uns, des défenses envenimées des autres; les accusations de

parti répondent aux accusations de parti; et, comme rien n'est plus propre à former des partis que de les supposer existans, à force de parler de partis, ils se trouvent tous faits.

Sans parler du peu d'esprit que supposent des déclamations répétées sans mesure comme sans goût, aussi fatigantes pour ceux qui ont à les entendre qu'inutiles pour ceux qui en sont l'objet, il suffit d'observer l'effet qu'elles produisent, et le fruit qu'en a recueilli la France : de la discorde au lieu de la paix que l'on attendoit, que l'on invoquoit, qui feroit le bonheur de tous; des nuages au lieu de la sérénité d'un jour qui s'étoit levé si pur, et dont on avoit salué l'aurore avec tant de vœux et d'allégresse.

Tout homme qui se mêle d'écrire en France doit toujours avoir devant les yeux ces trois choses :

1. Qu'il n'y a pas plus à gagner en ennuyant des François, qu'en amusant des Lacédémoniens;

2. Que toute opinion trop recommandée a toujours l'air *imposée*, et par-là même perd de son autorité;

3. Que le François est cet Athénien qui faisoit à Aristide l'application de l'ostracisme, *parce que*, disoit-il, *il étoit ennuyé de l'entendre appeler* JUSTE.



CHAPITRE XXX.

Dernier Traité.

L'ACTE qui règle les rapports de la France avec les puissances de l'Europe ne faisant pas partie du Congrès de Vienne, nous n'avons pas eu à nous en occuper. D'ailleurs, le moment des grandes douleurs n'est pas celui qui prête le plus à la réflexion. Nous nous bornerons donc aux observations suivantes :

1. Quelque profond et légitime que soit le deuil dont ce Traité couvre la France, cependant le malheur ne doit pas rendre injuste, en faisant retomber sur le gouvernement qui l'a subi le blâme d'un acte dont il n'a pas créé la nécessité, et dont il n'a eu qu'à tempérer la rigueur. C'est à ceux qui en ont créé la dure nécessité qu'il faut en demander compte. Quel crime la France avoit-elle commis envers eux pour la réduire à cette extrémité ?

2. Le passage du rang que la France occupoit à l'abaissement dans lequel elle est tombée, est bien fait pour apprendre aux nations le danger de remettre sans réserve leurs destinées entre les mains d'un seul homme. La France ètoit grande, victorieuse, maitresse de la Belgique

et de la rive gauche du Rhin antérieurement au 18 brumaire : elle n'a jamais ambitionné autre chose ; et, si elle a fait des pas au-delà, les vues personnelles de son chef l'y ont seules entraînée ; car, s'il n'a pas fait ses conquêtes sans la France, il les a faites malgré elle : elle a toujours été *instrument et sujet*, mais jamais objet dans tout ce qui a été entrepris. D'où cela provient il ? De ce que la France n'avoit pas de constitution. S'il avoit existé des institutions assez fortes pour empêcher que la France n'apprît par la gazette, un jour, que l'on étoit en guerre avec un tel prince, un autre jour, que telle maison avoit cessé de règner, la France, il est vrai, ne fût pas devenue conquérante, ce dont elle n'avoit pas besoin ; mais aussi elle n'auroit pas été envahie deux fois, ce dont elle avoit encore moins besoin. Ce qu'il y avoit de constitution en France n'étant fait que pour donner du pouvoir au prince, il s'est trouvé libre de disposer à son gré des forces d'une nation vive, spirituelle, courageuse : avec cela, on peut aller loin. Aussi y a-t-on été ; mais comment en est-on revenu ? Une bonne constitution eût également prévenu et les victoires et les défaites : la France auroit des souvenirs moins éclatans, mais elle n'auroit pas un avenir si menaçant. Tous ces lauriers entassés par des princes guerriers cachent toujours aux yeux des nations des piéges ou des calamités. D'ailleurs, il n'est point d'excès qui n'ait un terme et un châtiment.

3. On trouve dans ce traité la justification des craintes que nous avons énoncées sur les inconvéniens du rapprochement des frontières prussiennes de celles de la France. Voilà la Prusse

occupant Saar-Louis et les frontières de France qui touchent aux possessions qu'elle vient d'acquérir sur la Saar. Cela provient du système qui l'a privée de la Saxe. Les fruits ne s'en sont pas fait attendre. La Prusse, placée à la porte de la France, a du chercher à se munir contre les premiers coups que ce grand corps pouvoit lui porter dans une division de la monarchie si éloignée du cœur de l'état. Pour y parvenir, il lui falloit agrandir et fortifier sa frontière; et, comme il n'y avoit que la France qui pût y contribuer, c'est à ses dépens que la Prusse s'est formé cette frontière qu'elle ne pouvoit pas prendre ailleurs. Elle n'a pas laissé échapper la première occasion de tirer à elle ce démembrement de la France, en attendant les bénéfices d'autres circonstances.

4. Quelle que soit la somme des sacrifices imposés sur la France, ils ne dépasseront pas ses forces; parce qu'ils ne dépasseront pas sa volonté de satisfaire à ses engagemens. Il n'y a pas de pays qui ne soit en pouvoir de payer tout ce qu'il est *en vouloir* de payer. Tant que l'on n'éteindra pas le soleil de la France, tant que l'on ne frappera pas son sol de stérilité, tant que l'on n'enchaînera pas les mains industrieuses qui vivifient ses ateliers, les blessures qu'elle a reçues, pour être profondes, ne seront pas mortelles.

Nous sommes loin de partager les craintes vulgaires sur la déperdition de son numéraire. M. Necker nous a appris que dans la guerre du 1756, une somme de 500,000,000 fut versée par les armées françaises sur les Etats de la Basse-Allemagne qui servirent de champs de bataille, pour

une guerre aussi vaine dans son principe que désastreuse dans son résultat. Cette somme de 600,000,000 équivaut à plus de 700,000,000 d'aujourd'hui. Les Français expatriés en 1790 ont pu voir que la monnoie de France étoit l'agent universel des transactions dans ces contrées. En quoi cependant cette émigration des espèces métalliques avoit-elle appauvri la France ou affecté la circulation nécessaire aux échanges ? Il en sera de même dans cette malheureuse circonstance. Portons donc nos vues plus haut, et ne nous bornons point à chercher les ressources de la France dans ses caisses. Montrons-lui son véritable trésor. *L'ordre public*, voilà *les fonds de son budget*. Que cet ordre soit universellement établi, qu'il soit rendu inébranlable, qu'il serre tous les jours davantage le faisceau des intérêts publics et privés, qu'il les fasse entrer les uns dans les autres, qu'il porte la propriété à toute la valeur dont elle est susceptible en ajoutant chaque jour au sentiment de sa sincérité, qu'il fixe au milieu de la France ces capitaux qui jaillissent du sein de la terre, et qui y rentrent avec la même facilité suivant que le jour est obscur ou serein, que toute industrie suive son cours en toute liberté, que toute controversie ait un terme, que surtout la division soit écartée du sein de la grande famille, et le poids de la calamité présente sera rendu tolérable. Mais avant tout, que le faisceau de l'état ne soit rompu dans aucune de ses parties. Il ne s'agit pas de compter avec les sacrifices pour le maintenir dans son ensemble. Lorsque la tempête bat le baisseau, on le soulage du poids d'une partie de sa cargaison; c'est elle, et non pas le gouvernail, que l'on

jette à la mer, et que l'on offre en sacrifice aux flots irrités

5. Une occupation militaire de plusieurs années d'une vaste étendue de territoire, et de celle des forteresses qui forme le système défensif de la France, le renouvellement de traités qui, dans leur principe, étoient défensif, et qui, dans l'état actuel deviennent menaçans, annoncent assez à quel degré les ombrages de l'Europe sont montés contre la France, soit comme corps politique, soit comme corps social. Par-là, la France, il faut le dire, est mise et état de surveillance, et se trouve en quelque manière exclue, au moins pour un temps, de la grande société européenne. Un pareil état est trop contraint pour être durable. Mais pour en accélérer le terme, que faut il faire? Travailler à guérir le mal sous les mêmes rapports qui l'ont produit. Ainsi l'Europe témoigne la crainte de la possibilité d'une nouvelle irruption des François sur les pays qu'ils ont été obligés de céder. Elle laisse parcer les mêmes défiances sur les dispositions des esprits dans l'intérieur. Il seroit facile de montrer que ces craintes sont exagérés, et qu'elles se rapportent à des mobiles qui n'existent plus. Il n'a pas été rare, dans le cours de la révolution, que les étrangers se soient mépris sur l'état de l'intérieur de la France. C'est ce qu'ils ont le moins bien entendu.

C'est donc sous les rapports de la sécurité intérieure et extérieure, qu'il faut rassurer les peuples étrangers, or rien n'est plus facile, si l'on sait le vouloir. Pour cela, que chaque françois imite et seconde la détermination annoncée par le gouvernement de remplir religieusement les conditions d'un acte que l'on peut appeler de

préservation pour le corps de l'état. Que tout regret sur le passé, que tout indice de vues sur l'avenir soit soigneusement écarté. A quoi serviroient-ils ? quand les peuples de l'Europe pourront croire que les François ont sincèrement renoncé à la Belgique et à la rive gauche du Rhin, qu'ils sont fermement décidés à se tenir dans leurs limites propres, et à s'y maintenir également sans ambition et sans crainte, alors quels motifs pourroient-ils avoir de nourrir des ombrages contre la France? De grandes et fréquentes imprudences ont été commises à cet égard depuis le Traité de Paris, et c'est à leur retour qu'il faut parer avec le plus grand soin. Mais ce n'est pas tout, depuis plus d'un an, la moitié des François semble avoir pris à tâche de faire passer l'autre pour un peuple de rebelles à l'autorité et à la morale ; l'autre moitié ne manque pas de récriminer sur d'autres articles. La nation se traduit donc ainsi elle-même au tribunal de l'étranger. Quelle confiance, quelle considération peut-il accorder à ceux qui ne s'en accordent pas à eux-mêmes? Si donc l'on veut calmer les inquiétudes, qu'on cesse d'en témoigner soi-même. La sécurité naîtra de la sécurité. Montrons à l'Europe un peuple réuni dans les mêmes sentimens d'attachement à son gouvernement, à l'honneur de la nation, à sa prospérité, fort des mêmes principes, parlant le même langage, également étranger aux exagérations qui élèvent les uns, qui déprécient les autres, et rentré dans l'état de famille dont des temps malheureux l'avoient détourné; alors les craintes des étrangers n'auront plus où se prendre, et la France sera fondée à leur demauder de mettre fin à des ombrages dont

la prolongation ne pourroit plus être regardée que comme un insulte.

François, s'il nous étoit permis de vous adresser la parole au terme d'un ouvrage dans lequel vos intérêts n'ont pas cessé d'être présens à notre esprit, nous vous dirions : Consolez-vous, vos malheurs ne sont pas votre ouvrage, vos succès seuls l'ont été ; vos chefs ont fait vos infortunes, en abusant de qualités qui, dans d'autres mains, suffisoient pour vous assurer de longues prospérités. Un de vos souverains s'est immortalisé en disant, à la suite d'une catastrophe qui vous coûta encore plus cher que celle que vous venez d'éprover : *Tout est perdu, fors l'honneur.* Ce mot lui fit pardonner se défaite, tant un mot parti du cœur a d'empire parmi vous. Eh bien ! rien n'est perdu, et l'honneur encore moins que tout le reste. Vous n'avez pas été vaincus, car vous n'avez pas même eu à combattre. Tout ce que vous éprouvez est le resultat d'une action qui, dans son origine, dans son cours et dans son terme, éhappe à toute espèce de définition. Deux fois l'Europe armée a parcouru vos cités et vos champs couverts des signes de la paix, au milieu de citoyens empressés, a écarter toute résistance, à presser la soumission. Si quelques-uns de vos remparts ont été attaqués, le courage de vos guerriers a commandé des hommages à l'ennemi, qui ne pouvoit concilier tant de résistance avec de si foibles moyens de la soutenir. Vous avez rempli le monde d'assez de monumens de votre génie, peut-être de trop de témoignages de votre valeur guerrière : un nouveau genre de gloire vous attend, celle de la constance et de la dignité dans le malheur. C'est montrer qu'on

lui est supérieur, que de l'accepter tout entier, et de le supporter sans se plaindre. Détournez vos regards de ce champ de la polititique dans lequel vous avez fini par ne moissoner que des épines, et sur lequel vous retrouveriez l'Europe en armes contre vous. Pendant long-temps encore ne songez qu'à raffermir le sol sur lequel vous vivez, qu'à y fixer les vertus et les qualités qui placèrent vos pères au premier rang des peuples de l'Europe. Alors, reconciliés avec vous-mêmes, il vous sera donné de tendre une main vraiment fraternelle à tous les peuples, de leur demander d abjurer d'injustes défiances, et, pour leur intérêt même, de concourir à votre prospérité.

La terre qui donne naissance à des hommes tels que Montesquieu, Pascal, Bossuet, Fénelon, et à cent autres génies qui ont répandu des lumières aussi pures qu'éclatantes, sera toujours la patrie de la vrai sociabilité et de la raison. A l'abri de ces grands noms, vous pouvez braver également les comparaison et les reproches.

FIN.

TABLE DES CHAPITRES

CONTENUS DANS CET OUVRAGE.

CHAPITRE XXI.

CHAPITRE XXII.

CHAPITRE XXIII.

CHAPITRE XXIV.

CHAPITRE XXV.

CHAPITRE XXVI.

CHAPITRE XXVII.

CHAPITRE XXVIII.

CHAPITRE XXIX.

CHAPITRE XXX.

Fin de la Table.





